expo67
Pages 17 à 19

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ | Montréal, mercredi 12 juillet 1967 / Saint-Jean Gualbert, abbé / 83e année, No 159 / 6 cahiers / 112 pages / Prévisions météorologiques : Nuageux / Minimum 65 / Maximum 80

L'INCO s'intéresse à exploiter des mines de nickel avec la France • Page 98

M. Favreau meurt à la suite d'une longue maladie

M. le juge Guy Favreau, ancien président du Conseil privé, est décédé en fin d'après-midi hier, dans un hôpital de Montréal, au terme d'une longue maladie.

Agé de 50 ans, l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet Pearson était entré à l'hôpital Notre-Dame le 18 juin dernier.

M. Favreau a rendu l'âme vers 17 heures 30.

Elu pour la première fois à la Chambre des Communes aux élections de 1963, Me Favreau, représentant la circonscription de Papineau, allait siéger cette même année comme ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le 3 février 1964, on lui donna le ministère de la Justice et le titre de procureur général, fonctions desquelles il a démissionné en 1965 à la suite de la publication du rapport d'une commission d'enquête menée par le juge Frédéric Dorion.

Sa démission

La commission d'enquête avait reproché à M. Favreau d'avoir décidé de son propre chef de supprimer toute poursuite basée sur les allégations faites par un avocat montréalais représentant le gouvernement américain, allégations concernant la libération conditionnelle de Lucien Rivard. Le ministre de la Justice avait également été critiqué pour ne pas avoir donné l'ordre que l'enquête soit poursuivie en marge de ces allégations.

Le premier ministre Pearson toutefois, insistant sur la confiance qu'il avait en l'intégrité de M. Favreau, a tenu à ce que ce dernier reste dans son cabinet.

Entre-temps, le même jour qu'il avait été nommé ministre de la Justice, M. Favreau avait reçu le titre de leader du gouvernement à la Chambre des Communes. Le 25 avril 1964, il a été officiellement consacré leader de la députation libérale québécoise. Il fut réélu aux élections de 1965.

Le 7 juillet de la même année, il devient président du Conseil privé et, en octobre 1966, il est nommé régistraire général. **Le 4 avril dernier, il abandonna ces fonctions, de même que son siège de député, pour être nommé juge de la Cour supérieure du Québec, le 20 du même mois.**

Guy Favreau était membre du Barreau de la Province de Québec, de "The Law Society of Upper Canada", de l'Association du Barreau canadien. Il était vice-président de la Corporation de l'Institut de cardiologie de Montréal, membre du Club de Réforme et du Club Canadien, membre-fondateur du Cercle universitaire d'Ottawa, membre de la Commission internationale des juristes, membre de l'Association des anciens officiers du régiment de Maisonneuve, membre du International Movement for Atlantic Union, membre de l'Association des parlementaires de l'OTAN et membre de la section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth.

Sa carrière

Précédemment à sa carrière politique, M. Favreau avait été tour à tour avocat, professeur et haut fonctionnaire. Licencié en droit de l'Université de Montréal, il avait été admis au Barreau de Québec en 1940.

Agissant en 1942 comme procureur spécial de la Couronne pour la Gendarmerie royale du Canada, il devient, en 1945, secrétaire de la commission royale d'enquête sur l'activité de la Police provinciale.

En 1951, tout en étant professeur de droit à l'Université de Montréal, M. Favreau remplit les fonctions de conseiller juridique spécial du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes chargé de faire enquête sur la question du maintien des prix de revente. En 1952, il est membre de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce.

De 1953 à 1960, il est chargé de cours en droit civil et en procédure civile à l'Université d'Ottawa. En 1954, il avait participé à la Commission royale sur les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels. C'est également en 1954 qu'il fut nommé conseiller de la reine.

En 1955, il accède au poste de sous-ministre associé de la Justice. En 1960, il se joint à l'étude légale Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous et Hansard, de Montréal.

Dans le deuil

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants,

Voir FAVREAU en page 2

Le Canada a perdu un grand citoyen — Pearson

OTTAWA (PC) — M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, a déclaré hier soir à Ottawa qu'il a été "surpris et attristé" par la nouvelle de la mort de M. Guy Favreau, ancien président du Conseil privé et juge de la Cour Supérieure du Québec.

"J'ai perdu un ami et le Canada a perdu un grand citoyen" a ajouté M. Pearson après avoir appris la triste nouvelle alors qu'il participait à un dîner d'Etat offert en l'honneur de M. Asgeir Asgeirsson président d'Islande.

"Je n'ai jamais connu de fonctionnaire plus dévoué ni de personnalité plus distinguée que M. Guy Favreau. **Il a bien servi sa patrie et sa mort prématurée a été dans une large mesure causée par son dévouement.**

"La petitesse et la mesquinerie lui étaient étrangères. C'était une âme noble dans tous les sens du mot et sa mort prématurée me chagrine profondément.

"Je présente à sa femme qui fut sa meilleure collaboratrice et à sa famille mes sincères condoléances", a ajouté le premier ministre.

M. Diefenbaker

DETROIT (PC) — Le chef de l'opposition au Parlement canadien, M. John Diefenbaker, a déclaré qu'il était attristé de la mort survenue hier soir de M. Guy Favreau, ancien ministre libéral de la Justice.

M. Diefenbaker, dans la ville de l'automobile pour parler lors de la conférence nationale des Eglises baptistes de l'Amérique du Nord, a déclaré que c'était regrettable.

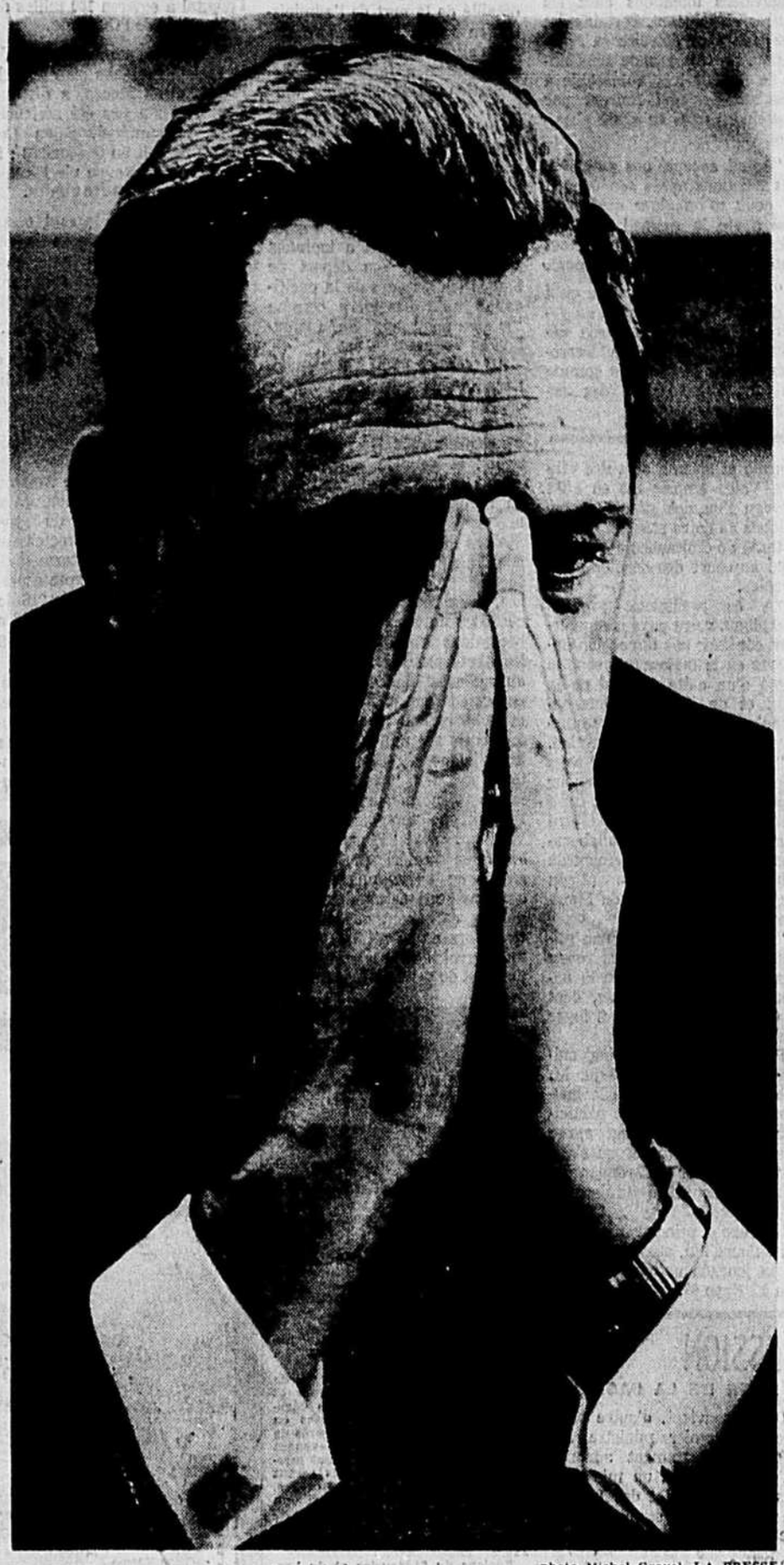


photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Guy Favreau, dont la renommée comme juriste s'étendait d'un océan à l'autre avant son entrée dans l'arène politique, n'a pu résister, à cause de sa sensibilité et de son désintéressement, aux durs coups qu'il a reçus durant les brèves années de sa vie publique.

Le Congo nie de prétendus actes de cannibalisme

d'après AFP-PA-UPI

Dans une dépêche datée du Burundi, l'agence Associated Press déclarait que le ministre congolais de l'Intérieur avait révélé que des Blancs avaient été mangés par des Noirs à Lubumbashi.

Cependant, l'ambassade de la République démocratique du Congo à Paris a démenti catégoriquement la nouvelle. Dans un communiqué publié aujourd'hui, l'ambassade déclare que le ministre congolais de l'Intérieur a reconnu que quelques actes malveillants avaient été commis par des Congolais surexcités à l'égard des étrangers. Il a invité la population, ajoute le communiqué, à se comporter dignement avec les étrangers et à garder le calme. Il a ajouté que de sévères sanctions seraient prises à l'encontre de tout Congolais qui se rendrait coupable d'un acte de banditisme. Le ministre n'a jamais signalé dans sa déclaration que des actes de cannibalisme avaient été commis à Lubumbashi, conclut le communiqué.

Lubumbashi est l'ex-Elisabethville, capitale du Katanga et ancien château fort de Tshombé.

Des Blancs qui ont fuit Bukavu pour se réfugier au Rwanda ont raconté que les forces de l'armée nationale congolaise qui ont repris la ville après le retrait des rebelles ont perdu la tête et ont tué un certain nombre de colons blancs.

De même, un ressortissant belge, Jean Simon, 35 ans, employé de la société Mobile Oil à Bukavu, rentré à Bruxelles hier soir, a dit savoir que les soldats congolais avaient tué 11 Blancs et violé 30 Européennes, la semaine dernière à Bukavu.

Mais, à Paris, l'ambassade congolaise a nié ces allégations et accusé les mercenaires d'avoir commis ces crimes.

Otages toujours détenus à Kisangani

Cependant, la Croix-Rouge internationale a accepté, à la requête du gouvernement belge, d'entreprendre toute démarche nécessaire pour évacuer les otages détenus par

Voir CONGOLAIS en page 2

Les touristes délaissent cette année la Gaspésie

par François TREPANIER

PERCE — L'industrie touristique de la Gaspésie souffre énormément de la tenue de l'Exposition internationale qui retient les visiteurs étrangers à Montréal et attire les Québécois vers la métropole. Le mauvais état des routes est également une des causes de cette diminution de touristes : plus de 30 milles de routes sont en construction aux abords du centre gaspésien. Une mauvaise répartition de la publicité produit une affluence de touristes à Montréal et une absence importante de visiteurs en Gaspésie.

Les hôteliers, les restaurateurs, les pêcheurs et les propriétaires de boutiques et centres d'art se plaignent d'une diminution d'au moins 25 p. 100 du nombre des visiteurs américains ou canadiens, comparativement aux années précédentes. Percé est presque désert, les restaurants offrent le spectacle de nombreuses tables vides, les motels sont vacants, les théâtres ont perdu la majorité de leurs adeptes, et pourtant la température est toujours aussi agréable et le site enchanteur. Que se passe-t-il ?

Le théâtre du Centre d'art de Percé accueillait l'année dernière plus de 150 personnes par représentation ; cette année, au contraire, le Centre n'attire plus que 75 personnes par soir. Le propriétaire de l'auberge du Gargantua affirme qu'il a dû réduire son personnel, car les habitués de Percé ne viennent plus faire escale ni à son restaurant, ni en Gaspésie.

"L'hôtellerie de la lune", ce terrain de camping qui refusait régulièrement des visiteurs par les années passées, ne peut même plus remplir à moitié son terrain durant la semaine. Ti-Lou, pêcheur jouissant de 45 ans d'expérience en mer, s'était procuré un bateau neuf pour satisfaire adéquatement les visiteurs en mal de taquiner la mer, et pourtant les excursions de pêche ont diminué de moitié. Et les petits hôtels qui vivaient du surplus de visiteurs seront obligés de fermer leurs portes, bien que les grands hôtels ne se plaignent pas tellement.

Le maire s'inquiète

Le maire de Percé, M. Jos Caine, confirme par ailleurs que la situation est grave pour l'industrie touristique: "Si cela continue, plusieurs

Voir GASPESIE en page 2

Les touristes américains voyagent plus que jamais

NEW YORK. (AFP) — L'exode des capitaux et des touristes américains à l'étranger battra cet été tous les records établis les années précédentes, malgré les efforts faits par Washington pour convaincre les Américains de dépenser leurs dollars chez eux, aggravant ainsi le problème de la balance américaine des paiements.

Plus de 18,000,000 d'Américains quitteront cette année le territoire des Etats-Unis. Quinze millions d'entre eux visiteront le Canada ou le Mexique, alors que 3,000,000 quitteront le continent nord-américain.

Ils dépenseront près de $5,000,000,000 à l'étranger. En 1966, les Américains avaient dépensé $1,900,000,000 de plus à l'étranger que les touristes étrangers aux Etats-Unis. Cette année le déficit sera plus important.

Voir AMERICAINS en page 2

L'Assemblée législative devrait passer à l'étude des projets de loi

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est aujourd'hui que reprend, à Québec, la première session de la 27e Législature, interrompue il y a une dizaine de jours.

L'étude des crédits étant terminée, il sera maintenant possible au gouvernement de présenter quelques-unes des grandes lois contenues dans son discours du Trône et qui furent plusieurs fois annoncées depuis le début de la session, le 1er décembre dernier.

Il faut également mentionner, au chapitre des affaires nouvelles, la présentation d'un projet de loi permettant la vente du quotidien LA PRESSE aux intérêts de la Corporation des Valeurs Trans-Canada.

L'annonce d'un tel projet de loi a été publiée avant-hier dans la Gazette officielle de Québec.

Quant aux nouvelles lois, celle créant un nouveau ministère de la Fonction publique sera, de toute évidence, la première à être déposée par le gouvernement Johnson à la reprise des travaux.

Il reste que, selon plusieurs, elle ne saurait être adoptée immédiatement, le gouvernement désirant que les corps intéressés, particulièrement le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, aient le temps de faire entendre leur voix.

Voir SESSION en page 2

Moyen-Orient: combat naval d'une extrême gravité près de Port-Saïd

(d'après AFP, Reuter, PA, UPI)

Un engagement naval d'une extrême gravité (et qui a coûté deux lance-torpilles aux Egyptiens), de même que de violents accrochages israélo-égyptiens dans la région d'Ismaïlia (sur la rive occidentale du canal de Suez), s'ajoutant à la descente, hier, d'un bombardier égyptien par la DCA israélienne, font que le cessez-le-feu au Moyen-Orient se trouve violé aujourd'hui sur terre, sur mer et dans les airs.

Ces événements, ainsi que l'annonce par le State Department que la Russie aurait remplacé la moitié des avions perdus par l'Egypte le mois dernier, rejette quelque peu dans l'ombre l'annonce faite par le gouvernement d'Helsinki qu'il accepte d'envoyer, à l'invitation de U Thant, des officiers finlandais, à titre d'observateurs de l'ONU au Moyen-Orient.

C'est à une vingtaine de milles seulement à l'est de Port-Saïd qu'a eu lieu l'engagement naval de la nuit dernière au cours duquel deux vedettes lance-torpilles égyptiennes ont été détruites. Les équipages israéliens ont compté huit blessés.

Incident très grave

Les deux bâtiments égyptiens coulés sont de fabrication russe (du type F-183), armés de quatre canons de 25 mm et de deux tubes lance-torpilles. Ce combat naval qui s'est produit exactement à 16 milles marins environ au large des côtes, soit nettement en haute mer, en dehors des eaux territoriales, constitue indéniablement une nouvelle et grave étape dans le sens de l'escalade de la violence, dont chacun des deux camps rejette sur l'autre la responsabilité.

Vu de Tel-Aviv (et c'est l'envoyé spécial d'AFP qui le signale), ce nouvel incident revêt une signification d'autant plus inquiétante qu'il survient alors qu'une escadre russe séjourne à Port-Saïd, à proximité immédiate, et que des déclarations, non confirmées officiellement, de son chef, l'amiral Igor Molo-

Voir MOYEN-ORIENT, page 2

AUJOURD'HUI

Mme Dayan a, elle aussi, son armée

La feme du vainqueur du Sinaï, Mme Moshe Dayan, au cours d'une visite surprise à New York, a déclaré qu'elle a "son armée privée", celle de l'artisanat israélien, qui s'enrichit de l'apport d'une soixantaine de nations.

— Page 58

Exode des savants canadiens

Le recteur de l'université McGill, M. Stanley B. Frost, déplore qu'un étudiant sur deux qui ont reçu un doctorat de cette institution quitte le Canada pour aller s'établir à l'étranger, surtout aux Etats-Unis où les salaires sont de beaucoup supérieurs.

— Page 71

Le plus long match d'étoiles du baseball de l'histoire

Le jeune troisième but de 25 ans des Reds de Cincinnati a claqué un circuit, à la 15ième ronde, permettant ainsi aux Etoiles de la Ligue nationale de remporter une victoire de 2-1 contre les Etoiles de la Ligue américaine pour la cinquième fois consécutive.

— Page 81

McNamara : l'efficacité des troupes déjà au Sud-Vietnam peut être grandement améliorée

WASHINGTON — (AFP, UPI, PA) — Le secrétaire à la Défense Robert McNamara n'a pas voulu révéler à son retour de Saigon, hier soir, les recommandations qu'il ferait au président Johnson sur les renforts américains à expédier au Vietnam. Il a cependant clairement indiqué que l'efficacité des troupes américaines déjà sur place pouvait être améliorée grandement.

Le général Earle Wheeler, président du comité des chefs d'état-major interarmes, qui accompagnait M. McNamara au Vietnam, a affirmé de son côté que la situation militaire s'était améliorée. Les efforts des Etats-Unis et de leurs alliés contre les Nord-Vietnamiens, a-t-il dit, continuent de remporter des succès dans chaque opération majeure.

M. McNamara a surenchéri en disant que le niveau des forces communistes au Sud-Vietnam s'est relativement stabilisé dans les derniers mois par suite des opérations de grandes unités américaines. "Autant que nous puissions le constater, a affirmé le chef de la Défense, les communistes peuvent tout juste compenser, par leurs infiltrations du Nord-Vietnam et leur recrutement au sud, les très lourdes pertes qu'ils subissent."

M. McNamara doit présenter un résumé de son rapport aujourd'hui au président Johnson

Voir RENFORTS en page 2

Johnson annonce la participation du Québec à l'Exposition d'Osaka

Dans une brève allocution qu'il a prononcée à l'occasion d'un dîner offert à leurs altesses royales Takamatsu du Japon, M. Daniel Johnson a annoncé hier soir que le Québec participera à l'exposition d'Osaka.

"Le gouvernement du Québec participera à l'exposition universelle du Japon du 15 mars au 13 septembre 1970 à la condition de pouvoir agir avec toute l'autonomie nécessaire en pareille circonstance," a déclaré le premier ministre.

"L'archipel multimillénaire du Soleil Levant fraternise aujourd'hui avec l'archipel nouveau-né de la Terre des Hommes. Hôtesse du monde en cette année mémorable, la population du Québec applaudit à la venue sur nos îles d'un prince issu de l'une des plus anciennes dynasties continues dont puisse témoigner l'histoire des empires," a dit M. Johnson.

"Nous souhaitons que vous goûtiez chez nous une hospitalité encore plus chaleureuse si possible que celle même qui fait l'un des charmes distinctifs de votre nation.

"Désireux d'intégrer votre pays au réseau de la solidarité intercontinentale, vous avez maintes fois traversé les océans pour animer les relations cordiales de votre empire avec l'Europe et l'Amérique, voyages générateurs de confiance réciproque et qui ont fait de votre altesse impériale un ambassadeur particulièrement efficace de sa patrie.

"Ces différents séjours en terre étrangère ont sans doute été l'une des sources du sens international très vif qui vous caractérise et qui vous a porté à la présidence de divers organismes de liaison entre vos compatriotes et nombre d'autres communautés ethniques : Société nippo-danoise, Association italo-japonaise, Société des relations culturelles internationales, Maison et Association franco-japonaises.

"Nous acclamons en vous le prestigieux représentant d'une

Voir OSAKA en page 2

Les visiteurs à L'EXPO

hier 363,995

on en prévoyait 238,900

aujourd'hui (prévisions) 262,790

depuis l'ouverture 20,138,048

SOMMAIRE

Annonces classées / 101 à 110
Bandes dessinées / 100
Calendrier des pionniers / 16
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 11
Editorial / 4
Finance / 98 et 99
Horoscope / 16
Mots croisés / 105
Nouvelles internationales / 84
Nouvelles régionales / 21
Radio et télévision / 96 et 97
Spectacles et concerts / 90 à 94
Sports / 81 à 83, 85 et 86
Tribunaux / 10 à 12
Vie dans les parcs / 100
Vie féminine / 57, 58 et 60 à 64
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 16

CKAC 73

Une dette du Canada et du Canada français envers Guy Favreau

— Jean Marchand

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand, a déclaré hier soir que les Canadiens français et le Canada tout entier doivent énormément à feu M. Guy Favreau, ancien président du Conseil privé, décédé hier à Montréal.

Voici le texte de la déclaration de M. Marchand, qui a succédé à M. Favreau comme chef de l'aile québecoise du parti libéral :

"Guy Favreau est mort. Nous le savions sérieusement atteint mais espérions que sa santé se rétablisse suffisamment pour qu'il oublie, dans ses nouvelles fonctions, les coups très durs reçus en politique.

"Avant de prendre sa décision d'entrer dans l'arène fédérale, il en avait discuté avec moi. Avocat brillant et professionnellement de toute première qualité, il avait intérêt, égoïstement, à demeurer en dehors de ce champ de bataille. Mais pour lui, c'était une question de devoir. Il ne pouvait y échapper sans se diminuer à ses propres yeux. Ce n'est que plus tard qu'il découvrit brutalement dans quel monde il était entré. Il était bon et on tentait de lui faire une image empreinte de méchanceté. Il était honnête, de cette honnêteté qui ne soupçonne même pas les mauvaises intentions chez les autres et pourtant, certains ont tout fait pour détruire sa réputation. Sa très grande sensibilité le rendait très vulnérable à ces attaques qui finirent par l'atteindre dans sa santé physique.

"Ayant accepté une partie de ses fonctions après son départ, je peux m'imaginer quelle tâche a été la sienne. Les Canadiens français et le Canada tout entier lui doivent énormément.

"Les députés du Québec qu'il a dirigés se rappelleront sa générosité, son courage, son dévouement et son désintéressement. Nous le pleurons comme un ami disparu dans des circonstances tragiques."

FAVREAU

SUITE DE LA PAGE 1

Maurice, Jocelyne, Louis et Gilles; sa mère, Mme Léopold Favreau; ses frères et soeur, M. et Mme Pierre Favreau, M. et Mme Gilles Favreau, M. et Mme André Favreau, M. et Mme François Favreau, M. et Mme Léopold Favreau et M. et Mme Gilles Larose (Lise). Egalement, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Lucien Hétu, M. et Mme René Laflamme, M. et Mme Léo Laflamme, Mme Madeleine Bourdeau ainsi que M. et Mme Frank Rogerson.

La dépouille de M. Favreau sera exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, situé au 3860, boulevard Décarie. Le service funèbre sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5375, rue Notre-Dame-de-Grâce, à 10 heures vendredi matin.

GASPESIE

SUITE DE LA PAGE 1

motels seront obligés de fermer leurs portes: 15 pour cent de cette baisse est attribuable à l'Expo et 10 pour cent aux routes."

"Le conseil municipal a l'intention ces jours-ci de faire une demande au conseil de comté pour qu'il fasse des pressions auprès du gouvernement afin de hâter la construction des routes." Voilà un premier pas que le maire de la municipalité veut poser pour résoudre le problème.

De plus, le maire suppléant Marvin Cahill, soutient que plusieurs endroits ont baissé leurs prix ou le feront prochainement pour attirer le visiteur et l'inciter à demeurer plus longtemps dans la région. Il semble que l'on demeure tout de même optimiste, et que, de semaine en semaine, la situation s'améliorera.

Beaucoup plus de Canadiens français que d'Américains ont déserté cette année la Gaspésie, et cette statistique surprenante s'explique du fait que toute la publicité québécoise s'est faite autour de l'Expo; ce phénomène englobe cependant toute la province.

AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

Au cours du premier semestre 1967, plus d'un million de nouveaux passeports ont été accordés par le département d'Etat, contre 962,00 pour la même période de 1966. La fin des combats au Moyen-Orient, en incitant les milliers d'Américains à voir Israël, a encore accru le nombre des demandes.

L'exposition de Montréal attirera des milliers de visiteurs au Canada. Cependant l'Europe reste le grand pôle d'attraction, et en particulier le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Allemagne. Les touristes américains dépensent une moyenne de $583 par personne.

OSAKA

SUITE DE LA PAGE 1

collectivité qui à notre époque a su le mieux harmoniser l'épanouissement et le développement physique de ses fils, réalisant ainsi à vingt siècles de distance l'aphorisme bien connu du poète latin : "Mens sana in corpore sano".

"Cet équilibre exemplaire se concrétise d'une part par un taux de scolarisation quasi unique au monde et qui fait depuis déjà un demi-siècle l'orgueil légitime de votre peuple; d'autre part par la variété et l'intensité de l'activité athlétique nippone souvente fois honorée à l'échelle mondiale par des championnats ressortissant aux formes de sports tant nationaux qu'internationaux.

"Autres synthèses heureuses que nous admirons chez vous : celle de la force et de la grâce, du passé et du présent, du génie industriel et de la poésie pastorale, tout en cultivant les innéités [illegible] constituent l'armature morale et sociale de votre ethnie. Votre empire est en effet devenu l'un des géants économiques de notre planète, dont le rythme de croissance a été sans égal au cours des dernières décennies.

"A ce prodigieux progrès technique, votre pays a su pourtant conférer une dimension humaine en le maintenant sous le signe d'un culte profond de la paix et de l'entraide internationale comme en fait foi le texte même de votre constitution.

"Monseigneur, votre pays nous a fait le grand honneur d'être présent à l'Expo 67, cette immense entreprise a pu être réalisée grâce à la collaboration étroite du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal.

"Les représentants d'une soixantaine de pays se sont rendu compte de la vitalité de la nation canadienne-française, dont le Québec est le principal foyer et le point d'appui".

Parlant de l'Exposition universelle du Japon en 1970, M. Johnson a souligné que le gouvernement se devait de participer à cette exposition parce que, dit-il, c'est sa responsabilité "d'intensifier le rayonnement de la personnalité différente" du Québec.

Le couple princier participera, aujourd'hui, aux cérémonies de la journée nationale du Japon à l'Expo 67.

SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

On se souvient, d'autre part, que le premier ministre lui-même a récemment annoncé qu'une loi créant un ministère des Compagnies et des Institutions financières serait déposée incessamment.

Un Office du Plan

M. Johnson a fait cette annonce lors de l'adoption de la Loi de l'Assurance-dépôt, au moment où il parlait d'assurer un plus grand contrôle gouvernemental sur les opérations financières au Québec

Les observateurs de la scène provinciale croient par ailleurs que le gouvernement UN se prépare à présenter la loi créant l'Office du Plan, prévue dans le discours du Trône, ainsi qu'un bill des droits de l'homme, une loi touchant les policiers et une loi permettant le transfert de la section des ponts du ministère des Travaux publics au ministère de la Voirie en vue de la création d'un éventuel ministère des Ponts et Chaussées.

Enfin, lors de l'ajournement, il y a une semaine environ, les députés avaient déjà commencé l'étude de l'épineux bill amendant la Charte de l'Université de Montréal. Cette étude reprendra dès cette semaine.

Jusqu'en septembre ?

Quant à la durée de la présente session, elle demeure un secret des dieux. Il semble que les ministres et députés eux-mêmes n'en savent pas plus long que les journalistes.

Certains émettent l'opinion que la session pourrait se poursuivre tout l'été jusqu'en septembre. Ils se basent, en cela, sur le fait que le gouvernement aurait l'intention de déclencher des élections au mois de novembre, tout de suite après la fin de l'Exposition universelle.

D'autres observateurs écartent définitivement cette possibilité et affirment qu'il ne resterait aux députés que quelques semaines de travail tout au plus.

RENFORTS

SUITE DE LA PAGE 1

au cours d'un déjeuner qui groupera également le secrétaire d'Etat Dean Rusk, M. Walt Rostow, conseiller présidentiel pour les questions de sécurité internationale, et M. George Christian, secrétaire de presse de la Maison Blanche.

Hier soir, à sa descente d'avion, M. McNamara s'est refusé à commenter le cours de la guerre aérienne au Nord-Vietnam. "Je ne commente jamais les opérations futures", s'est-il contenté de dire.

Au sujet des renforts en hommes, on croit savoir que le général Westmoreland a réclamé 140,000 soldats de plus. Des sources du Pentagone déclarent cependant que le président Johnson serait prêt à approuver l'envoi au Vietnam de deux autres divisions, soit environ 70,000 hommes. Actuellement, 466,000 Américains combattent au Vietnam.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, a déclaré hier soir qu'il ne fallait pas s'attendre dans l'immédiat à l'annonce de nouvelles décisions concernant le Vietnam et notamment le niveau des forces américaines. Il s'agit là, a-t-il dit, d'un problème qui doit faire l'objet d'un examen détaillé de la part de l'administration sur la base des recommandations que M. McNamara sera amené à faire après l'évaluation de la situation telle qu'il vient de l'examiner sur place en compagnie du général Wheeler président du comité d'état-major interarmes, et du sous-secrétaire d'Etat Nicholas Katzenbach.

Satisfait des progrès militaires, M. McNamara a toutefois souligné avant son départ de Saigon les lenteurs de la pacification qu'il considère comme "le gros point noir" de la situation au Vietnam.

Au moment où M. McNamara s'apprêtait à quitter Saigon, les opérations militaires prenaient un tour violent dans la région de Kentum, sur les hauts plateaux, et dans la province de Binh Long, a 56 milles au nord de la capitale sud-vietnamienne.

Alors qu'un calme relatif régnait depuis 24 heures dans le secteur de la zone démilitarisée, deux compagnies de parachutistes américaines sont tombées dans une embuscade sur les hauts plateaux, à 10 milles au sud-ouest de Dak To. Elles ont eu en deux heures 26 morts et 49 blessés. Près de Tam Ky, à plus de 300 milles de Saigon, les Vietcongs, surpris à leur tour par les "marines", ont laissé 14 morts sur le terrain. Pendant ce temps, au Nord-Vietnam, des "Phantom" de l'aviation américaine détruisaient ou endommageaient 38 camions nord-vietnamiens chargés de carburant et de munitions lors d'une attaque contre un convoi de 70 camions, au nord-est du col de Mu Gia.

LA METEO

MINIMUM : 65
MAXIMUM : 80

Les prévisions météorologiques du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : nuageux avec averses ou orages dispersés tôt mercredi matin. Ensoleillé avec périodes nuageuses mercredi après-midi. Température près de la normale et moins humide mercredi. Vents légers sauf devenant forts avec rafales durant les orages. Les vents tourneront à l'ouest de 20 milles avec rafales mercredi matin. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Ottawa et Montréal 65 et 80 ; à Ste-Agathe 60 et 80. Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : nuageux avec averses et orages dispersés mercredi, se dégageant avec périodes nuageuses en fin de journée. Température près de la normale. Vents légers devenant ouest de 20 milles avec rafales mercredi après-midi. Les vents seront forts avec rafales durant les orages. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Québec et Sherbrooke 60 et 80. Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean : averses ou orages mercredi. Température près de la normale. Vents légers sauf forts avec rafales durant les orages se changeant en vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales mercredi après-midi. Minimum cette nuit et maximum mercredi à La Tuque 60 et 75 ; à Chicoutimi 55 et 75. Aperçu pour jeudi : généralement nuageux avec quelques averses et frais.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspésie : nébulosité croissante mercredi matin avec averses commençant à Baie-Comeau et dans la région de Rimouski vers midi et à Sept-Iles et la région de Gaspé en après-midi. Température près de la normale. Vents légers se changeant en vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales en fin de journée. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Baie-Comeau, Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Sept-Iles et Gaspé 55 et 75. Aperçu pour jeudi : généralement nuageux avec quelques averses et frais.

MOYEN-ORIENT

SUITE DE LA PAGE 1

khov, laissent planer la possibilité d'une participation de ses propres unités lance-fusées en cas d'éventuelles "agressions" israéliennes.

Accusations du Caire

Un communiqué du Caire publié aujourd'hui annonce que de nouveaux accrochages se sont produits dans la zone du canal de Suez et que deux camions blindés des Israéliens ont été détruits.

Le communiqué déclare que, de positions situées à l'est du canal de Suez, les forces israéliennes ont ouvert le feu sur des positions égyptiennes au sud d'Ismaïlia. Les forces égyptiennes ont riposté, poursuit le communiqué. Cet incident est confirmé par un communiqué de l'armée israélienne qui porte exactement l'accusation contraire, affirmant que c'est l'artillerie égyptienne qui a ouvert le feu sur deux jeeps israéliennes qui patrouillaient la rive orientale du canal. Les forces israéliennes ont riposté, répète en écho le communiqué de Tel-Aviv.

Entre-temps, à Washington, le State Department constate "avec une inquiétude croissante", que les envois massifs d'armements par les Soviets ont déjà réussi à remplacer environ la moitié des avions et le quart des tanks perdus par les Egyptiens le mois dernier.

Sur le front diplomatique

L'administration Johnson fait de nouveau appel à la coopération de Moscou en vue de mettre un terme à la course aux armements au Moyen-Orient. Les milieux du Pentagone s'abstiennent de dire si Washington reprendra ses envois d'armes au Proche-Orient.

Sans préciser de chiffres précis, les experts du State Department estiment que Moscou aurait déjà livré 30 nouveaux Mig-21 (bombardiers du type Delta-Wing), dix directement d'URSS, et 20 par l'intermédiaire de l'Algérie. L'Egypte a perdu cent de ses 163 Mig-21S le mois dernier. De plus l'URSS a remplacé au moins 50 Mig (anciens modèles).

Dans un autre ordre d'idée, et selon AFP, le Vatican a renoncé à insister auprès du gouvernement israélien au sujet de l'internationalisation, sous contrôle des Nations unies, de l'ensemble de Jérusalem, ou même de la seule vieille ville.

Enfin, on note que, contrairement à ce qu'on s'attendait, le premier ministre algérien Boumedienne ne rentrera pas directement de Damas à Alger, mais s'arrêtera de nouveau au Caire pour conférer avec Nasser et le président Aref, d'Irak.

Le pilote abattu au Congo est mon fils

— M. George C. Moore

SUDBURY (PC) — M. George C. Moore, de Sudbury, Ont., a déclaré hier que le pilote de l'avion abattu au nord-est de Kinsangani par l'armée congolaise lundi était son fils.

M. Moore a dit que son fils George jr n'avait pas été sérieusement blessé dans la chute de son appareil ; il repose à l'hôpital à environ 100 milles de la frontière de l'Ouganda.

M. Bob Ila, administrateur de la société aérienne pour laquelle travaillait Moore, a dit que l'appareil n'a pas été sérieusement endommagé. Selon Ila, Moore pilotait un Cessna-208 ; il se rendait au Kenya via les îles Canari quand il a été abattu.

Le pilote était le seul occupant de l'avion. Moore jr demeure à Fort Lauderdale, Floride. Depuis 1957, il a subi trois écrasements et chaque fois il s'en est tiré sans blessures graves.



George Moore

CONGOLAIS

SUITE DE LA PAGE 1

les mercenaires à l'aéroport de Kisangani.

Il est probable que les représentants de l'institution genevoise vont s'efforcer d'entrer en contact à ce sujet avec les rebelles. Des mesures pratiques telles que l'affrètement d'avions sont à l'étude, à Genève et sur place.

Le président Joseph Mobutu avait précédemment échoué dans sa tentative de porter secours aux otages détenus à Kisangani. Il espérait dépêcher un avion américain pour tenter d'évacuer les otages, mais le vol a dû être contremandé à cause de la confusion et de la méfiance.

Par ailleurs, Radio-Kinshasa a annoncé hier soir, que les mercenaires qui sont cernés sur l'aéroport de Kinsangani par les troupes nationales congolaises, ont armé les civils qu'ils détiennent comme otages pour les obliger à combattre à leurs côtés.

Les mercenaires, ajoute la radio, tuent les civils qui refusent de porter les armes.

Geste humanitaire

En dernier ressort, le président Mobutu a affirmé qu'il donnerait ordre aux troupes d'attaquer les mercenaires s'ils s'entêtent à refuser à l'avion américain la permission d'atterrir.

Par ailleurs, à Washington, le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. McCloskey, a tenu à souligner que, contrairement à certaines informations de presse, les Etats-Unis, soucieux de ne pas envenimer la situation déjà délicate, n'envisagent pas de dépêcher à Kisangani l'un des avions de transport à long rayon d'action du type C-130, du moins tant que l'aérodrome sera sous contrôle des mercenaires.

Il a ajouté par contre qu'il sera peut-être possible d'envoyer un autre type d'avion non armé qui serait chargé de s'acquitter d'une mission purement humanitaire, c'est-à-dire l'évacuation des ressortissants américains et peut-être aussi celle de citoyens d'autres nationalités.

A cet effet, deux avions se tiennent prêts à décoller à tout moment : ils sont attachés à l'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa, le premier étant un C-123 et le second très probablement un C-54.

Les trois C-130 récemment arrivés au Congo demeurent sous le contrôle opérationnel de l'ambassade américaine et ils ne seront utilisés qu'après consultations avec les autorités gouvernementales congolaises.

Dief : les problèmes sociaux doivent se régler dans la légalité

DETROIT. (PC) — Les problèmes sociaux ne doivent pas être réglés dans l'illégalité, mais par des moyens légaux et pacifiques.

C'est ce que déclarait hier le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui était conférencier au congrès national des églises baptistes de l'Amérique du Nord, à Détroit.

M. Diefenbaker a ajouté qu'il y a des moyens reconnus et adéquats, au Canada, aux Etats-Unis et dans d'autres pays libres, qui permettent aux citoyens d'exprimer leur dissatisfaction et de promouvoir des changements.

"Les manifestations préparées, qui mènent à brûler les drapeaux ou les cartes de service militaire, traduisent un état d'esprit incompatible avec la connaissance et l'appréciation de la démocratie et de sa survivance."

Les Etats-Unis et le Canada, a poursuivi M. Diefenbaker, sont parvenus à un niveau élevé de vie dans le monde mais, en même temps, ont mis en danger certaines choses qui ont fait leur grandeur.

"Le bien-être économique, depuis le début de ce siècle, a affaibli l'initiative et diminué la vigueur des gens. En accédant à la prospérité économique, nous sommes menacés de perdre nos valeurs spirituelles.

"Un esprit hors-la-loi se généralise. La criminalité domine et augmente au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Aucun individu intéressé à la conservation et à l'épanouissement de la liberté ne peut ignorer les conséquences fatales où peut mener une attitude apathique et molle devant la violation des lois."

Maharaja
RESTAURANT
Goutez un Thali végetarien à la Hutte des végetariens
2124, rue Drummond
Réservations 844-5702

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
EXPRESS
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

MILLION DE TAPIS
CARPETTES DE BROADLOOM DECORATIVES
Chaque carpette de broadloom moderne faite à la main avec bord frangé sera en vente demain



RONDE 4 pieds Rég. $35.00 EN VENTE $19.95
OCTOGONALE 6 pieds Rég. $59.00 EN VENTE $33
OVALE 6' x 9'. Rég. $99 EN VENTE $55
OBLONGUE 3' x 5'. Rég. $29 EN VENTE $15
1,000 NATTES frangées de fantaisie laine — nylon — SPECIAL acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00 chacune. $1.98 chacune
CARPETTES 100% NYLON FRANGES SUR 2 COTES 9' x 12' $39.95 6' x 9' $19.95
CARPETTES 100% ACRYLIQUE FRANGES SUR 2 COTES 6' x 9' $24.95 9' x 12' $49.95
NOS TAPIS MUR à MUR sont AUSSI EN GRANDE VENTE
Venez les voir à un de nos trois magasins ou appelez 273-9983
Tuiles de mosaïque pour murs et planchers
• Motifs modernes, couleurs inaltérables, claires comme verre, ne ternissant pas.
• C'est si facile; n'importe qui peut les poser.
MELANGES A
29¢ 39¢ 49¢ 56¢
62¢ 66¢ 89¢ 99¢
Feuilles d'un pi. car.
TUILES DE CERAMIQUE 4¼" x 8½" x ¼" Calculez 4 tuiles par pied carré. Rég. 12¢ ch. 10 couleurs Par quantité de 100 pi. ca. 7¢ ch.
SOFT-TRED COUVRE-PLANCHERS coussinés en vinyle par SANDRAN $2.98 vge car.
2, 3 et 4 vges de large irréguliers offerts à $2.49 la vge car.
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton de sous-sols — Peuvent être posés par n'importe qui. — Aucune colle nécessaire.
SOFT-TRED COUVRE-PLANCHERS de VINYLE
TUILE VINYLE PUR Vente de Tuiles 'Carefree' Rég. 44¢ ch. — 12" x 12" — 5 couleurs. MAINTENANT SEULEMENT 19¢
TUILE VINYLE AMIANTE 20 couleurs 9" x 9" x 1/16" 1ère qualité 9" x 9" x 1/8" 7½¢ ch. 10¢ ch.
BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin
Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING, LTÉE
15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin 273-9983
3424, av. du PARC (angle Sherbrooke) Près de la sortie du métro "Place des Arts" 842-8871
392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier 365-6560
LA MAISON DE M. TAPIS — LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES
TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES — JEUDI, ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI JUSQU'A 2 HEURES

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 12 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 159

FAITS divers

Deux aviateurs disparus

Les recherches en vue de retrouver un appareil monomoteur, de type Mooney-22, disparu, entre Sudbury et Lakehead, avec à son bord quatre touristes d'Edmonton qui revenaient d'une visite à l'Exposition universelle, ont été suspendues à cause du mauvais temps.

Les équipes de secouristes ont rapporté au Quartier général des Forces armées, à Trenton, Ontario, qu'un brouillard trop dense, une pluie diluvienne et de violents orages se sont abattus sur cette région, hier.

L'avion disparu, propriété de la compagnie Caribou Wings Ltd., d'Edmonton, était piloté par M. Glen Wheeler, au décollage de la piste de Sudbury, au début de l'après-midi, lundi. L'appareil, qui devait se poser à Lakehead, n'a pas reparu.

Les autres passagers étaient MM. Ray Lewis, Fred Conroy et J. Stevens, tous des célibataires dans la vingtaine. Ils s'étaient envolés à destination de leurs foyers, après une visite à l'Expo 67.

Un porte-parole des secouristes a dit que des plans de recherches ont été préparés. Ils seront suivis au cours des prochaines fouilles qui reprendront dès que le temps s'y prêtera.

Selon le même porte-parole, aucun message n'a été reçu de l'avion depuis son décollage de la piste de Sudbury, et l'appareil n'était pas muni de flotteurs.

Il devait parcourir une distance de 456 milles, de Sudbury à Wawa, en longeant les rives du lac, à Port Arthur, et survoler une région rocailleuse, couverte de buissons et parsemée de lacs.

Frappés par un train

SAINT-HYACINTHE — Deux adolescents ont connu une fin tragique, hier matin, alors qu'ils ont été frappés par le train passager Montréal-Sherbrooke, dans le Rang 3, à Acton Vale, dans l'Estrie.

Le jeune Gérard Chabot, 14 ans, et son cousin, Jacques Chagnon, 12 ans, tentaient alors de dégager un tracteur de ferme, qui s'était enlisé et dont les roues avant étaient déjà engagées sur la voie ferrée.

Selon les informations de la police, les adolescents traversaient la voie ferrée, qui coupe la ferme de M. Paul Chabot, lorsque leur tracteur s'est embourbé.

Les corps ont été transportés à la morgue Boisvert, où l'enquête a eu lieu hier après-midi, sous la présidence du Dr Jules Yvon.

Des policiers du détachement de St-Hyacinthe de la Sûreté provinciale continuent l'enquête.

Gérard Chabot est le fils de M. et Mme Paul Chabot, d'Acton Vale, et Jacques Chagnon est le fils de M. et Mme Jacques Chagnon, de St-Hyacinthe.

Sollicitation illégale

Le propriétaire d'un kiosque de jeux sur La Ronde et son employé ont été condamnés à $300 d'amende chacun, hier matin, alors que le juge René-T. Hébert, de la cour municipale, rendait son jugement après avoir présidé le procès de ces deux hommes accusés d'avoir illégalement incité un citoyen à risquer de l'argent dans un jeu de hasard.

Vivian Webster Philipps, 41 ans, de Tampa, Floride, concessionnaire à La Ronde, et son employé Albert Singer, 22 ans, de Montréal, ont également été invités à souscrire un cautionnement de $500 pour garder la paix pendant six mois, à défaut de quoi ils devront "accepter" un séjour de trois mois à Bordeaux.

Le juge Hébert souligne que le fait de placer un crieur devant un kiosque et d'offrir de la monnaie aux clients pour qu'ils tentent leur chance, constitue une infraction à la loi qui interdit d'inciter les citoyens à se livrer à des jeux de hasard.

Un spécialiste en probabilités mathématiques de l'Université McGill, M. William Moser, qui a été entendu au procès, a soutenu qu'il existait seulement une chance sur 500 de réussir à placer une pièce de dix cents en plein centre de l'une des 500 cibles de la table de jeu, propriété des deux inculpés.



En passant le tourniquet, elle devient célèbre !

La 20,000,000e personne à franchir les tourniquets de l'Expo, une jolie fille, cette fois, Mlle Céline Bouthiller, 19 ans, une Franco-américaine de Chicopee, Mass., a été accueillie triomphalement par les autorités de la compagnie de l'Expo. Elle est devenue à l'instant même, hier, à 13 h. 33, la vedette du jour sur la Terre des Hommes. (INFORMATIONS EN PAGE 19)

Annexion de Verdun: Montréal veut faire son propre sondage

par Raymond MASSE

"Je crois qu'il est opportun que la ville de Montréal fasse un sondage auprès des propriétaires de Verdun qui n'ont pas répondu lors de la consultation tenue par la Ligue des propriétaires. Nous allons aussi consulter les autorités provinciales. S'il se confirme que la majorité des électeurs de Verdun favorisent l'annexion, la ville de Montréal adoptera un règlement d'annexion qui leur permettra de se prononcer officiellement."

Telles sont les prochaines étapes envisagées par l'administration Drapeau-Saulnier quant au projet de fusion de Verdun à Montréal.

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a fait part des intentions précises des autorités la métropole, hier, à l'issue d'un entretien avec les dirigeants de la Ligue des propriétaires de Verdun.

La délégation, présidée par M. Roger Verpaelst, responsable de l'organisme, avait réclamé une entrevue pour présenter à M. Saulnier les quelque 5,000 lettres "favorables" reçues de propriétaires et de locataires lorsqu'il leur fut demandé, par la poste, s'ils étaient en faveur de la tenue d'un référendum.

Cet entretien d'hier a évidemment porté sur les mesures susceptibles d'être prises en vue d'en arriver à annexer Verdun à Montréal, ce qui réjouirait évidemment l'administration Drapeau-Saulnier qui espère toujours faire une ville de toute l'île de Montréal. On se souvient à ce sujet du fameux slogan "Une île, une ville".

A l'issue de la rencontre avec M. Saulnier, le président de la Ligue des propriétaires, M. Verpaelst, a déclaré que la Ligue des locataires de Verdun, présidée par M. Guy Giroux, endosse la campagne amorcée par son groupement.

"Pourquoi nous voulons l'annexion ? C'est pour avoir des

Voir ANNEXION en page 6

Aguerri, le maire Gariépy combattra les visées annexionnistes de Montréal

par Claude MASSON

"Si M. Saulnier aime ça se faire battre, qu'il s'amuse à le faire".

Tel est le commentaire qu'a fait, ce midi, le maire de Verdun, M. Albert Gariépy, à la suite de la déclaration émise plus tôt par le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, relativement au sondage qu'entend effectuer Montréal auprès des propriétaires de Verdun.

Le maire Gariépy a rappelé les échecs qu'a subis Montréal dans sa tentative de fusionner Pointe-aux-Trembles, St-Michel et Roxboro. Il a aussi mentionné que si les intentions des autorités de la métropole devaient

Voir GARIEPY en page 6

Les compagnies de services publics seront taxées désormais à Saint-Michel comme le simple propriétaire foncier

par Roger-J. BEDARD

Les services publics qui ont à St-Michel des biens imposables devront payer des taxes égales à celles que paient tous les autres propriétaires qui ont des biens immobiliers de même valeur.

Tel est le sens de trois avis de motion présentés, hier soir, par le conseiller Jean Lagassé.

Selon ces avis de motion, les aménagements des sociétés de téléphone, d'électricité et de câbles de télévision seront évalués selon les barèmes appliqués par St-Michel, et leurs taxes facturées selon le taux de taxation générale appliqué dans toute la ville.

"L'égalité des citoyens devant l'impôt est l'un des principes les plus incontestables qui soient. Or plusieurs services publics paient beaucoup moins que leur juste part des taxes municipales alors même que ces entreprises sont très rentables", a déclaré M. Lagassé.

"Les compagnies de câblovision, de téléphone et d'électricité ont placé notre ville des capitaux qui rapportent des profits considérables. Ces entreprises doivent être assujetties à l'impôt municipal dans la même mesure exactement que tous les autres contribuables", a-t-il ajouté.

Rappelons que l'Union des municipalités et l'Union des Conseils de comté ont voté l'an dernier des résolutions dans le même sens.

Me Pierre Viau, conseiller juridique de St-Michel, a fait remarquer que ces avis de motion posent des problèmes légaux de grande envergure.

"Des interprétations contradictoires des législations en cause ont créé pas mal de confusion. La Cour Supérieure et la Cour d'Appel devront se prononcer prochainement sur la validité des comptes de taxes expédiés à des services publics par diverses municipalités de la province", a dit M. Viau.

"Le cas échéant, nous amenderons nos règlements de taxation de ces entreprises dans le sens de la jurisprudence créée par nos tribunaux", a répliqué M. Lagassé.

Le maire Maurice Bergeron et tous les conseillers ont commenté favorablement ces avis de motion.

Amères critiques contre Logexpo

par Claude MASSON

"Depuis le 28 avril, l'Agence Un Toit 67 Inc., qui groupe plus de 6,000 propriétaires de Montréal et de la région métropolitaine, attend avec impatience que Logexpo se décide à diriger des touristes vers ses locaux".

Dans une longue déclaration remise à LA PRESSE, le vice-président de cette agence de location de chambres privées, M. Yvon Couturier, blâme sévèrement Logexpo pour n'avoir accordé aucune réservation aux clients de "Un Toit" depuis le début de l'Expo.

Selon M. Couturier, "Un Toit pourrait loger chaque nuit dans ses locaux, tous de premier choix et tous inoccupés, plus de 40,000 visiteurs. Et pour beaucoup moins cher que $22 par nuit".

Le vice-président de l'agence va beaucoup plus loin : "L'attitude de Logexpo, si elle persiste, va nous acculer à la faillite".

"Jusqu'ici, affirme M. Couturier, Un Toit n'a rien vu venir. Rien. Absolument rien".

Cette déclaration fait suite à un article publié dans LA PRESSE à l'effet qu'il est maintenant impossible, par téléphone, de communiquer aux bureaux de l'agence.

Le vice-président a déclaré, hier, que le bureau d'affaires de "Un Toit", situé au 7071, boulevard St-Michel, à St-Michel, est encore ouvert aux clients de l'agence qui désirent recevoir des renseignements. Bien entendu, le personnel a été réduit sensiblement.

Les doléances de "Un Toit"

Est-ce que Logexpo sait que l'Agence Un Toit 67 existe ? M. Couturier répond lui-même à son interrogation. "Absolument. Logexpo a pris connaissance d'un mémoire rédigé il y a plus d'un an et qui établit les buts et les objectifs de notre agence, ainsi que son mode de fonctionnement. Logexpo sait que nos locaux sont de première qualité et qu'ils ont tous reçu l'approbation du Service provincial du logement. Logexpo sait que le Service provincial du logement a groupé tous nos locaux sous une fiche unique, géante, auquel ne correspond qu'un nom de locateur : celui de l'Agence Un Toit 67 Inc.".

Et de poursuivre M. Couturier : "Logexpo sait aussi que l'Agence Un Toit a établi son propre système d'ordinatrice IBM, qui permettrait à Un Toit, si on lui transmettait des réservations, de faire, parmi ses locateurs, une distribution équitable et intelligente des visiteurs !

Le vice-président ajoute aussitôt, dans sa déclaration : "J'ai visité cent fois les bureaux de Logexpo. J'ai correspondu avec Logexpo. Le Service provincial du logement a classifié tous nos locaux comme étant de première catégorie et en a informé Logexpo. Le résultat ? Rien. Absolument rien. Logexpo ne nous connaît pas, ne nous transmet pas de réservations. C'est définitif. C'est catégorique. C'est final. C'est non. Une municipalité s'est même vu refuser toute réservation par Logexpo du fait qu'elle avait une entente avec notre compagnie". Il s'agirait de la ville de Longueuil.

"J'aurais moins d'amertume, dit M. Couturier, si l'attitude de Logexpo ne risquait pas de compromettre le succès même de l'Expo".

Après avoir mentionné que l'Agence Un Toit représente un investissement de près de $50,000 en espèces et plus de 100,000 heures de travail et déclaré que "l'attitude de Logexpo, si elle persiste, va nous acculer à la faillite", M. Couturier pose certaines questions précises :

- **Qui, à Logexpo, a décidé de nous faire mourir au détriment de l'Expo ? au détriment de mes cinquante associés ? au détriment de nos 6,000 locateurs ?**
- **Quels sont les motifs qui l'inspirent ?**
- **Qu'est-ce qu'il y gagne, en plus d'avoir le dernier mot ?**

Il en conclut que "quelqu'un, sans raison apparente, en dépit du bon sens, de la logique et de l'honneur, nous barre stupidement la route".

Interrogé, hier, sur les principaux points de sa déclaration, M. Yvon Couturier a fait le commentaire suivant : "Tout est justifiable". Il s'est dit prêt à fournir des preuves publiquement si Logexpo en réclame publiquement.

L'attitude de Logexpo

Le directeur de Logexpo, M. Jacques Bélanger, a reconnu que les chambres offertes par les clients de "Un Toit" ont toutes été enregistrées au Service provincial du logement. D'ailleurs, il ne pouvait en être autrement.

Mais, a-t-il ajouté, ces chambres ne devaient pas être obligatoirement référées à Logexpo. Ce sont les propriétaires de

Voir CRITIQUES en page 6



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le Japon et la Guyane offrent leurs pavillons à Montréal

Deux pavillons de l'Expo ont été offerts à la ville de Montréal, dans la seule journée d'hier.

Le prince Takamatsu du Japon, qui est arrivé hier à Montréal pour participer aujourd'hui à la journée nationale de son pays sur la Terre des Hommes, a annoncé que le gouvernement japonais présentait le pavillon et le jardin japonais à Montréal.

Le prince a communiqué cette offre au cours d'un dîner officiel donné hier soir, en son honneur, par la ville, au pavillon d'honneur Hélène de Champlain.

L'éminent visiteur, accompagné de son épouse, est arrivé dans la Métropole canadienne hier soir, venant d'Ottawa. Le couple a été accueilli par le maire Jean Drapeau, l'ambassadeur de l'Expo, M. Lionel Chevrier et autres personnalités de la ville et de l'Expo.

Plus tôt, hier, c'était la Guyane, qui avait offert son pavillon à Montréal. La présentation avait été faite par le premier ministre Forbes Burnham, en visite à Montréal à l'occasion de la journée nationale de son pays à l'Expo.

LOUEZ
Nos outils et notre équipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction
MAINTENANT 2 ENDROITS
3185 boul. Pitfield
Montée de Liesse, nord, St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada
Perco LTD
5272, boul. St-Laurent
Fermé le samedi durant juillet et août
331-7550

VENTE DE JUILLET
RABAIS DE 10% à 50%
SUR MEUBLES, LAMPES, TENTURES
TAPIS ET ACCESSOIRES.
TOUTES VENTES FINALES
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES
FACILITES DE PAIEMENT ET DE STATIONNEMENT
VIAU MORISSET
720 BOUL. DECARIE A SAINT-LAURENT 747-9921
SUCC. GALERIE DES BOUTIQUES
PLACE BONAVENTURE 878-3328
OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. LES JEUDIS ET VENDREDIS
FERMES LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie
— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : $14.95.
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
Stationnement gratuit d'une demi-heure avec achat de $1.00
rue Saint-André au sud de Sainte-Catherine
Nous vendons les chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
Jean P. DUQUET L.PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

VENTE
Des fameux souliers pour hommes
MacFARLANE
Au choix : cuir noir ou brun.
Largeur B : pointures 8 à 12
Largeur D : pointures 7 à 12
SIX MODELES DIFFERENTS DONT...
• le "Loafer"
• le "Roger Bontemps"
• Le soulier avec laçage
Prix ord.: $21.95
PRIX DE SOLDE
$12.95
• Stationnement gratuit
• A deux pas de la sortie Jean-Talon du métro
Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

ANNEXION

SUITE DE LA PAGE 1

taxes plus basses et une meilleure administration".

La ville du Québec

Verdun, qui compte plus de 80,000 âmes, est la quatrième plus populeuse ville de la province.

La dernière démarche entreprise par la Ligue des propriétaires — la rencontre de ce matin avec M. Saulnier — fait suite au refus du conseil municipal de Verdun de considérer une requête conjointe de la Ligue des propriétaires et de la Ligue des locataires de cette ville, requête exigeant la tenue d'un référendum sur l'annexion à la ville de Montréal, et ce, dans un délai de trente jours.

La semaine dernière, lors de la présentation de la requête en ce sens, le maire Albert Gariépy, de Verdun, avait déclaré que les requérants auraient dû présenter leur demande non pas au conseil municipal de Verdun mais à celui de Montréal qui, lui, pourrait adopter un règlement d'annexion après avoir examiné le bien-fondé de cette demande.

Le maire de Verdun avait prétendu qu'il appartenait au conseil municipal de Montréal, s'il le désirait, de prendre la responsabilité de proposer l'annexion de sa municipalité.

C'est à la suite de ce refus que la Ligue des propriétaires a présenté sa requête, ce matin, au président du comité exécutif de Montréal. L'administration Drapeau-Saulnier a décidé de passer à l'action et d'effectuer un sondage.

GARIEPY

Voir CRITIQUES en page 6

se concrétiser, les dirigeants de Verdun prendraient la précaution de faire venir des citoyens de Rivière-des-Prairies, territoire annexé par Montréal il y a environ trois ans, afin de constater s'il y a vraiment eu amélioration. M. Gariépy ne croit pas que la situation soit plus favorable.

Par ailleurs, le maire de Verdun a déclaré que le conseil municipal de cette ville de plus de 80,000 âmes sera unanime à combattre l'annexion si un règlement de fusion lui est présenté par Montréal. "Nous aurons trente jours pour analyser ce règlement. Nous pourrons l'ignorer, le rejeter ou l'accepter. Si nous le rejetons, Montréal devra faire appel à la Commission municipale de Québec qui décidera".

Une campagne de publicité

D'autre part, M. Gariépy a fait savoir que le conseil municipal croit encore que la Ligue des propriétaires de Verdun, qui mène une campagne en faveur de la fusion, est composée d'un "groupe minoritaire". Les dirigeants de la Ligue estiment cependant que 5,000 propriétaires et locataires sont favorables à l'annexion alors que le nombre total de propriétaires se chiffre à 6,472.

Si les avantages de la fusion sont exposés "en noir et en blanc" par Montréal, le conseil municipal de Verdun entreprendra lui aussi une vaste campagne de publicité pour faire valoir son point de vue et les avantages de l'autonomie la plus complète.

M. Gariépy a mentionné qu'il ne servirait à rien pour l'instant d'exposer publiquement les nombreux arguments qui militent en faveur de l'autonomie de la ville de Verdun.

Le maire a simplement ajouté : "Quelque chose est en voie de préparation".

CRITIQUES

SUITE DE LA PAGE 3

"Un Toit" qui ont demandé que les chambres de leurs clients soient inclues dans l'ordinatrice de Logexpo. Elles devenaient donc, comme toutes les autres, des chambres privées, sans identification spéciale.

M. Bélanger a expliqué que les directeurs de l'Expo 67 ont refusé aux dirigeants de "Un Toit" leur demande à l'effet de diriger vers cette agence les réservations acheminées vers ses membres. C'est ainsi que, n'ayant aucun contrôle sur ses clients, l'agence "Un Toit" ne peut recevoir un montant de $0.75 exigé des chambres louées par ses membres. De là les graves difficultés financières qu'elle connaît présentement.

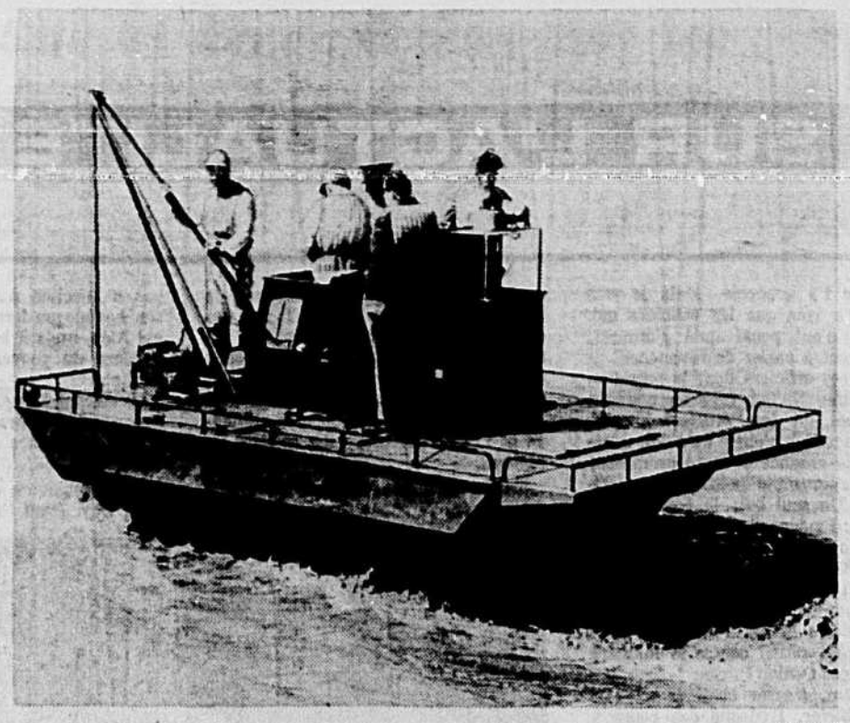


photo PC

Nouveau bateau de sauvetage

Le "Crash Rescue Vehicle No 8" est une espèce de bac à chenille conçu spécialement pour sauver des vies advenant l'écrasement d'un avion dans les marécages qui bordent l'aéroport international de Vancouver. On l'a surnommé le "bogmobile". Il a coûté $13,000. Cette embarcation, montée sur caoutchouc, peut grimper sur la terre ferme à 25 milles à l'heure, passer par-dessus des billots, avancer dans la boue épaisse et, au besoin, flotter. On voit ici l'embarcation effectuant des essais dans les marécages.

Ils refusent de remettre les enfants des "Apôtres de l'Amour"

ST-JEROME (PC) — Deux couples de St-Jérôme ont reçu des pétitions légales les accusant d'avoir ignoré un ordre de la cour, en refusant de retourner quatre petites filles à leurs parents, membres d'une secte dissidente catholique.

Les pétitions, que l'on croit être une première tentative en vue d'obtenir un bref d'"habeas corpus", allèguent que les enfants sont illégalement détenus. La remise des enfants est essentielle, déclare la pétition, pour éviter "la persécution religieuse dont ils sont victimes".

Les parents des enfants impliqués sont membres d'une secte appelée les Apôtres de l'Amour infini, qui exerce son apostolat dans un monastère des Laurentides à Saint-Jovite, à environ 45 milles au nord de Saint-Jérôme, à 70 milles au nord de Montréal.

La pluie refroidit les cambrioleurs

Le mauvais temps a ralenti les activités des cambrioleurs la nuit dernière.

Dans un des classeurs des bureaux de la compagnie Jean Dansereau Inc., 110 ouest, rue Crémazie, chambre 608, sont disparus mystérieusement 1,000 actions négociables, des timbres-poste et de l'argent, le tout évalué à $3,037. La police enquête.

M. René Grandmaison, du 1556 est, rue Ste-Catherine, a rapporté à la police que des voleurs lui ont volé un sac bleu contenant la somme de $1,000 en argent. Ce sac avait été laissé sur le siège de son camion qu'il avait stationné dans la ruelle à l'arrière de son domicile.

M. Léonard Caya, du 8216, rue Arthur-Buies s'est fait voler un coffre d'outils évalué à $700. Ce coffre était placé dans son auto, stationnée en face de la demeure.

M. Roland Hébert, surintendant du terrain de stationnement Seaway, a été attaqué et volé par deux inconnus hier alors qu'il arrivait chez lui, rue Vinet, près de Coursol. Les voleurs ont pris la fuite avec son auto. Le montant du vol est inconnu.

Fermeture d'un tronçon de rue

Le tronçon "Pitt-Gilmore" de la rue Saint Patrick, à Montréal, sera fermé à la circulation à compter de 9 h. 30 du matin, demain.

Il en sera ainsi pendant environ un mois afin de permettre la reconstruction de la chaussée.

Selon M. Jacques Barrière, directeur du service municipal de la circulation, les véhicules se dirigeant vers l'ouest devront emprunter les rues Pitt, Gladstone et Angers. En direction est, le détour sera fait en empruntant les rues Cabot, Angers, Dunn et Pitt.

Mérineau prédit une avalanche de griefs

QUEBEC (PC) — Le conseiller technique du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Claude Mérineau, a prédit hier que les tribunaux d'arbitrage seront saisis "d'une véritable avalanche de griefs" pendant la durée de la nouvelle convention collective de travail des quelque 8,000 employés de l'Hydro-Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Mérineau souligne que le règlement du conflit à l'Hydro-Québec ne correspondait pas aux demandes syndicales mais que le syndicat avait dû choisir, entre deux maux, le moindre.

Il a expliqué que le syndicat avait dû accepter les conditions de l'Hydro pour éviter un autre bill 25.

Les employés de l'Hydro-Québec ont été en grève, du 5 mai au 27 juin dernier.

Catalogue du Jardin des sculptures

Le catalogue de l'Exposition internationale de sculpture contemporaine est en vente dans un kiosque au Jardin de sculptures et de fleurs, non loin du pavillon américain, ainsi que dans les librairies thématiques. Ce catalogue de 120 pages coûte $2.

Montréal ordonne à 200 "logeurs" de fermer boutique...

Deux cents propriétaires qui ont transformé certains bâtiments en vue d'y loger des visiteurs de l'Expo 1967 reçoivent ou sont sur le point de recevoir des avis qui ne les réjouiront pas particulièrement.

On a tout lieu de croire qu'ils fermeront bientôt boutique.

En effet, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a confirmé, hier midi, que le service des permis et inspections de la ville de Montréal est en train d'expédier 200 "avis de procédures" à des propriétaires qui "ont transformé des bâtisses qui ne sont pas résidentielles en résidences de visiteurs".

Au dire de M. Saulnier, on compte parmi ces bâtisses non résidentielles des garages, des entrepôts, des bureaux, des manufactures et des hangars.

"Nous ne tolérerons pas de tels agissements", déclare M. Saulnier, interrogé au sujet des mesures prises concernant ces résidences d'un genre particulier aménagées temporairement pour y accueillir moyennant rémunération des visiteurs de l'Expo 1967.

Rivero reçoit ordre de quitter les Etats-Unis

MIAMI, (PA-UPI) — L'exilé cubain Felipe Rivero, leader de l'Association nationaliste cubaine, a reçu l'ordre hier de quitter les Etats-Unis à cause de ses activités anti-castristes.

Daniel J. Schrull, enquêteur spécial nommé par les Services d'immigration, a révélé que l'enquête avait permis de démontrer que Rivero était à la tête d'une organisation terroriste prônant la violence et "qu'il n'avait pas établi son admissibilité aux Etats-Unis."

Rivero, âgé de 43 ans, qui participait à l'invasion manquée de la Baie des Cochons, pour renverser le régime de Fidel Castro, était réfugié aux Etats-Unis depuis 1959.

En fait, Rivero était accusé d'avoir prôné une violence anti-Castro, même au Canada, ce qui devenait embarrassant pour les Etats-Unis.

Les autorités de l'Immigration ne retourneront pas Rivero à Cuba. Il pourra se rendre dans un pays de son choix. Il semble que l'ancien propriétaire d'une mine de cuivre désirerait se rendre en Espagne. Rivero est de descendance espagnole et canadienne.

Les procureurs de Rivero ont signalé qu'ils en appelleraient de l'ordre de déportation devant la Cour d'appel de l'Immigration, à Washington. Et si nécessaire, ils porteront l'affaire devant la cour Suprême des Etats-Unis.

"La bataille vient juste de s'engager", a révélé Me Gino Negretti, l'un des avocats de Rivero. Une demande pour sa libération sous cautionnement sera également formulée, en attendant l'audience de la cour d'appel.

Rivero est détenu dans la prison du comté de Dade, à Miami, depuis le 5 mai dernier, alors qu'il avait été appréhendé par des agents de l'Immigration après que ceux-ci eurent été informés que l'Association nationaliste cubaine avait l'intention de faire sauter à la bombe le pavillon de Cuba à l'Expo 67.

Pompier brûlé

Un pompier de Montréal-Nord a été blessé en combattant un incendie qui ravageait un duplex en construction, à 15 h. 35, hier, à l'intersection des rues Valade et Renoir, à Montréal-Nord.

La victime, Roland Foster, 25 ans, du 11,039 rue Drapeau, a subi des brûlures au deuxième degré aux pieds et de légères brûlures aux mains et aux bras. Il a pu regagner son domicile après avoir été traité à l'hôpital Fleury.

Les pompiers ont mis un peu moins d'une heure à enrayer les flammes qui ont fait de lourds dégâts.

Enlèvement d'un gardien

Le gardien du terrain de stationnement Safeway Parking, situé au coin des rues Saint-Pierre et Craig, M. Roland Hébert, a été victime d'un vol à main armée perpétré par deux bandits qui l'ont enlevé, vers 18 heures hier.

Armés d'un revolver et d'un fusil à deux canons, lesquels étaient tronqués, les malfaiteurs ont pris la fuite en auto, forçant le gardien à les suivre jusqu'à l'angle des rues Vinet et Coursol, où ils l'ont abandonné.

Les deux individus ont poursuivi leur route, en direction de l'avenue Rose-de-Lima. Quant à M. Hébert, il n'a pas été blessé.

Le budget du conseil scolaire s'élève à $3'500,000 au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le conseil scolaire du Cap-de-la-Madeleine rend public le bilan de son exercice financier, terminé le 30 juin. Son budget s'élève à $3,500,000.

Près des deux tiers des revenus du conseil, $2,091,327, proviennent du gouvernement du Québec, sous diverses formes de subventions par l'entremise du ministère de l'Education.

Pour sa part, l'impôt foncier procure des rentrées de l'ordre de $1,140,258. Enfin, la location d'écoles à la régionale des Vieilles-Forges rapporte $207,000.

Au chapitre des dépenses, à même le budget, les traitements au personnel enseignant entraînent un paiement global de $1,148,300, en somme un tiers du montant. A l'égard des élèves du cours secondaire, confiés à la régionale scolaire, la répartition a coûté à la trésorerie la somme de $964,300. Quant au service de l'entretien, son coût s'est élevé à $466,730, tandis que la dette a entraîné un paiement de $326,392. Les autres dépenses ont servi les fins de l'administration, de l'entretien de la bibliothèque, de l'enseignement pastoral et de la pratique des sports.

Sous-ministre au Bien-être

QUEBEC — Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier s'est dit heureux d'annoncer la nomination de M. Gilles-D. Bergeron, qui occupait jusqu'ici les fonctions de directeur général de l'administration au Ministère, à titre de sous-ministre adjoint.

M. Gilles-D. Bergeron est né à Sorel. Il est diplômé de McGill et de Montréal. Ses études et ses préoccupations personnelles l'ont porté successivement dans les domaines des sciences administratives et des sciences psychologiques. Il est également passé par les universités américaines de Columbia et de Houston, où il a suivi avec succès des stages intensifs d'entraînement administratif.

En plus de ses titres académiques, M. Bergeron s'est acquis une riche expérience professionnelle dans des secteurs variés d'administration. Il a d'abord rempli d'importantes fonctions à titre d'administrateur, de gérant général d'entreprise et de contrôleur financier en matière de coût de revient dans une entreprise de produits pharmaceutiques. Par la suite, M. Bergeron s'est associé à la firme Simpson, Riddell, Stead de Montréal, où il a agi à titre de conseiller Sr. en administration. C'est à ce titre qu'il a assumé des responsabilités impliquant des opérations d'étude, de gestion, d'organisation et de réorganisation administrative. Son expérience professionnelle variée correspond bien, selon le ministre Cloutier, aux exigences du gouvernement de se doter d'administrateurs bien outillés et capables d'infléchir des politiques administratives gouvernementales, en intégrant de façon adaptée au secteur de l'administration publique les procédures et les méthodes utilisées avec succès dans l'entreprise privée.

La Brink's encore la cible des bandits

Trois bandits armés qui ont tenté de s'emparer du contenu d'un camion blindé de la Brink's Express, hier, dans le bas de la ville de Québec, ont vu leur projet anéanti.

L'un d'eux a été incarcéré, à la suite d'une chasse à l'homme mouvementée et ponctuée de coups de feu, aussitôt après la tentative de vol.

La Sûreté provinciale du Québec, qui, aux dernières nouvelles, tentait encore de mettre la main au collet des deux autres fuyards, a retrouvé leur voiture, abandonnée en bordure d'une route, en dehors de la ville.

Saint-Jean, N.B., insiste pour obtenir son école médicale

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le conseil de ville de Saint-Jean a voté pour qu'un comité communautaire soit formé, afin de promouvoir l'établissement d'une école de médecine dans cette ville.

Le maire de Saint-Jean, le Dr J. A. MacDougall, a déclaré au conseil que le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne doit pas accepter le rapport présenté à la suite d'une enquête destinée à établir si cette province a besoin d'une école de médecine.

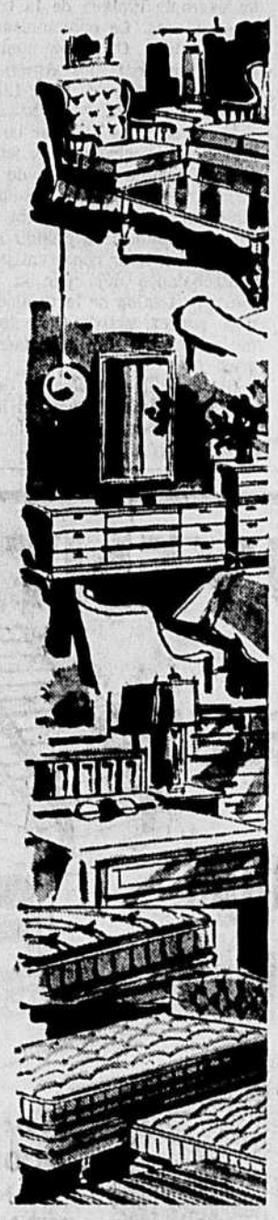
VÉRITABLES

AUBAINES

chez

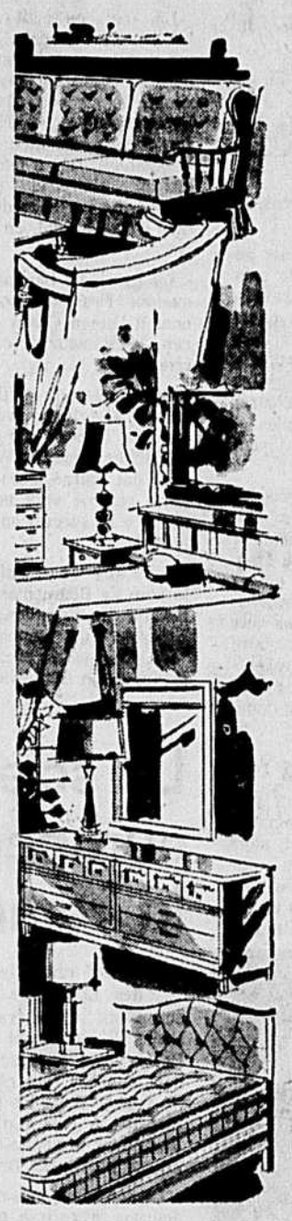
Ronald Caron LIMITÉE

(ECHANTILLONS VENDUS A ½ PRIX)



	REG.	SPECIAL
MOBILIERS DE SALON 3 MORCEAUX	518.	259.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	198.	99.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	318.	159.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	378.	189.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	458.	229.
PEINTURES ENCADREES	à partir de	5.50
TV PORTATIVE 19 po.	Marque réputée	159.
TV CONSOLE 23 po.	Marque réputée	194.
TV COULEUR 19 po.	Marque réputée	549.
STEREOS AM/FM	Marque réputée à partir de	189.
REFRIGERATEUR 10 pi. cu.	Marque réputée	169.
REFRIGERATEUR 14 pi. cu.	Marque réputée	194.
REFRIGERATEUR AUTOMATIQUE 2 PORTES — 14 PI CU.		259.
REFRIGERATEUR R.C.A. 2 PORTES — AUTOMATIQUE — 14 PI. CU.		249.

	REG.	SPECIAL
2 SECHEUSES SIMPLICITY	298.	149.
POELE GAZ 4 RONDS	218.	119.
TABLES DE SALON	à partir de	4.95
CHESTERFIELDS CONVERTIBLES	258.	129.
MOBILIERS DE CUISINE 7 MORCEAUX	188.	94.
DAVENPORTS 2 MORCEAUX	178.	89.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	158.	79.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	178.	89.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	238.	119.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	278.	139.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	198.	99.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	318.	159.
MOBILIERS DE CHAMBRE 5 MORCEAUX PROVINCIAL ITALIEN	1378.	689.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	438.	219.



DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES NON ANNONCEES!

UN SEUL MAGASIN — UNE SEULE ADRESSE

• Aucun comptant
• Jusqu'à 36 mois pour payer

Ronald Caron LIMITÉE

• Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 10 heures

7360 ST-HUBERT Entre de Castelnau et Faillon TÉL. : 274-5668

PRES METRO JEAN-TALON

Me Aubut recommande une cure de désintoxication pour son client

(M.M.) — Léo Guibord est âgé de 48 ans; il avait été 14 ans... sans prendre un petit "coup". Tout récemment, plus précisément le 1er juillet, malheureusement pour lui (il l'a dit au tribunal), il a levé de nouveau le coude et s'est retrouvé dans les cellules, inculpé de tentative de vol avec effraction dans une maison sise au 4515, de la rue Parthenais et que M. Roland Maltais occupait.

Hier après-midi, il devait subir son enquête préliminaire devant le juge Maurice Fauteux. Mais après avoir eu un court entretien avec son avocat, Me Paul Aubut, il décidait de se reconnaître coupable sous l'accusation telle que libellée. Me Aubit réclama la plus grande clémence du tribunal à son endroit expliquant que son client ne se serait pas trouvé devant le tribunal... s'il n'avait pas pris un verre.

De son côté, Me Maurice Laverdure, procureur de la police municipale auprès de nos tribunaux de juridiction pénale, corrobora les dires de son confrère confirmant "que la boisson était pour beaucoup dans les déboires du quadragénaire ; qu'il avait eu lui-même un entretien avec Mme Guibord et que celle-ci lui avait déclaré que son mari était presque un ange lorsqu'il ne touchait pas à la bouteille.

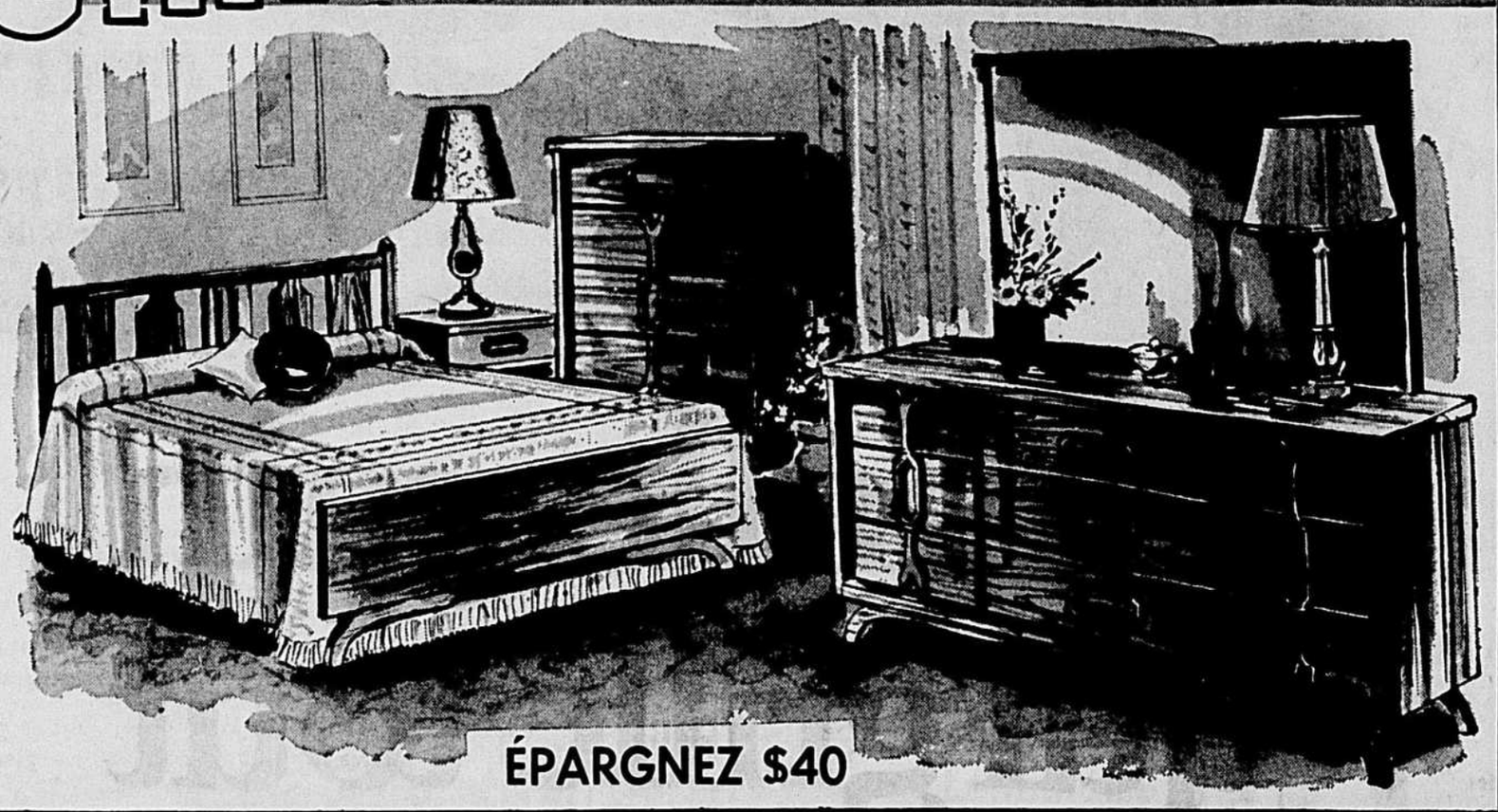
Me Aubut est revenu à la charge pour faire observer que son client était disposé à subir une cure de désintoxication... qu'il l'encourageait fortement à le faire... ce qui provoqua l'hilarité de la Cour et de l'assistance.

Le juge Fauteux, après avoir entendu quelques paroles... supplémentaires de l'avocat de la défense et un nouvel appel à la clémence lancé, cette fois-ci par Guibord, libera celui-ci sur parole et décida de remettre le prononcé de la sentence au 23 octobre prochain. D'ici cette date, tout sera mis en oeuvre pour permettre à Guibord de redevenir un homme sobre et Me Aubut aura contribué à faire une bonne action.

les tribunaux

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste,
bureau chez
Peoples Credit Jewellers
1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071

Vente Semi-annuelle
LA VENTE DEBUTE DEMAIN CHEZ WOODHOUSE

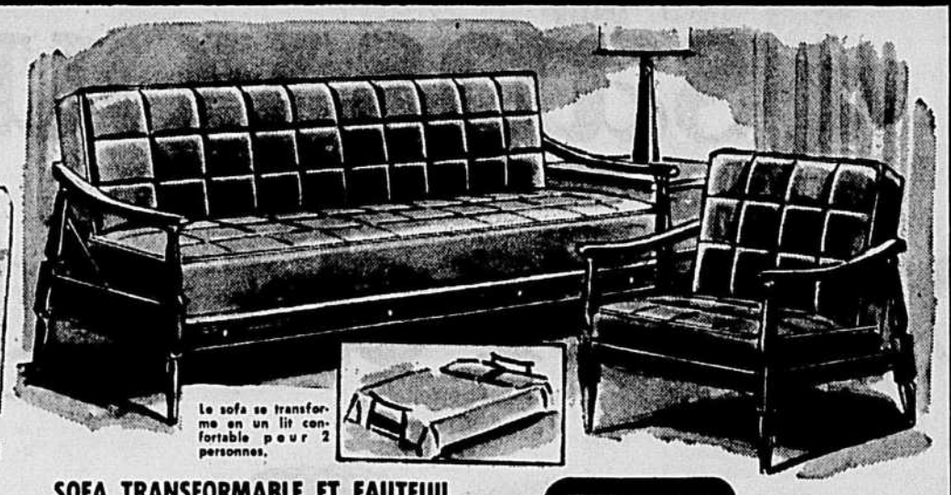


En vedette
MOBILIER DE CHAMBRE 3 MCX AVEC BASE ARQUEE
Cet attrayant mobilier comprend le bureau triple de 64" de longueur à 9 tiroirs surmonté d'un miroir encadré et basculant, la commode à 4 tiroirs ainsi que le lit à panneaux découpés de 4'6". Jolies décorations de bois sur le devant des bureaux. Le tout, dans un riche fini noyer. (Table de chevet à 2 tiroirs, disponible en sus).
VALEUR DE 229.95
En spécial à 189.95
$2 par semaine
ÉPARGNEZ $40

AUCUN DEPOT REQUIS - JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
DETAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT DISPONIBLES A CHAQUE SUCCURSALE (TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)

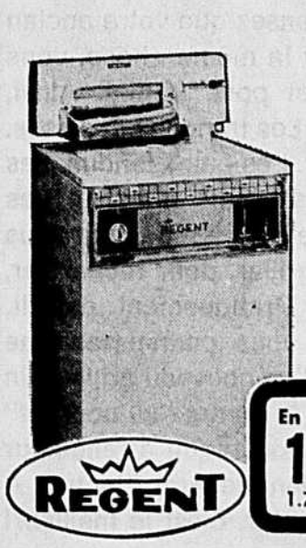


CHESTERFIELD 4 COUSSINS ET FAUTEUIL
Tweed multicolore dans une belle sélection de teintes. Dossier à motif attrayant boutonné. Fabrication à ressorts. VALEUR DE 219.95
En spécial à 169.95 1.75 par
EPARGNEZ $50



Le sofa se transforme en un lit confortable pour 2 personnes.

SOFA TRANSFORMABLE ET FAUTEUIL
Style scandinave ! Recouverts d'un vinyle expansif d'entretien facile dans une sélection de beaux coloris. Appui-bras en noyer. Cadre apparent poli à la main. VALEUR DE 199.95
En spécial à 159.95 1.75 par sem.
EPARGNEZ $40



En spécial à 159.95 1.75 par sem.

LAVEUSE SUR ROULETTES
Nouveau style carré de caisson d'essorage. S'arrête automatiquement à la fin du cycle. Fonctionnement simplifié. Regent est synonyme de rendement supérieur.
VALEUR DE 189.95



En spécial à 279.95 $3 par sem.

Westinghouse
REFRIGERATEUR-CONGELATEUR
12 pi. cu. Dégivrage automatique dans le réfrigérateur. Tiroir à viande et hydrateur en porcelaine. 3½ tablettes. Porte compartimentée. Mécanisme scellé, garanti pour 5 ans. VALEUR DE 339.95



En spécial à 69.95

TABLE OVALE ET 4 CHAISES
Dessus Arborite, 30" x 38" x 48" avec mouluer protectrice. Chaises à dossier incurvé et siège cousu. Pattes fuselées avec embouts pivotants. Cadre fini phénol. VALEUR DE 89.95



Westinghouse
En spécial à 179.95 $2 par sem.

CONGELATEUR-COFFRE DE CUISINETTE
Capacité de 250 lbs. Panier d'entreposage mobile. Hauteur régulière de comptoir. Contrôle de froid réglable. Garantie de 5 ans contre la détérioration des aliments. Dimensions : 36" h., 30½" l., 23¼" p. VALEUR DE 199.95

Woodhouse
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada
Etabli en 1911!

915 est, rue STE-CATHERINE
TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES
EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE

CHOMEDEY
1180 Boul. LABELLE
Tél. 688-9750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES
3913, rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343
43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9
3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tel. 527-9251-2

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 P.M.
SAMEDI TOUTE LA JOURNEE JUSQU'A 6 P.M.
METRO
MAGASIN CENTRAL: A QUELQUES MINUTES DE LA SORTIE BERRI-DEMONTIGNY

Il pleuvait des pièces de 25 cents

Les pièces de monnaie ne provenaient pas du Ciel... mais elles étaient lancées de la toiture d'une maison d'appartements. C'était tout un lancement de pièces de 25 cents. Et qui l'effectuait ?

La preuve présentée par Me Maurice Laverdure, avocat de la police municipale, a établi que c'est un nommé James W. Robertson, un homme dans la quarantaine de la rue Saint-Urbain, accusé de vol dans des laveuses automatiques, qui aurait procédé à ce lancement... pour le moins inusité.

Robertson, qui a subi son enquête préliminaire devant le juge Maurice Fauteux, a ensuite été cité à son procès aux Assises de l'automne prochain.

Le policier Réal Charest a relaté les circonstances de l'arrestation de Robertson.

"Je me suis rendu sur la toiture, j'y ai aperçu deux silhouettes. Puis j'ai crié : "Les mains en l'air..." L'accusé s'est arrêté, je l'ai menotté à une antenne de télévision, mais son compagnon a réussi à prendre la poudre d'escampette. Je le pourchassai et, ce faisant, j'ai constaté qu'il "pleuvait" des pièces de 25 cents. J'en reçus même deux dans le visage. Je perdis le deuxième individu, revins sur la toiture... pour réaliser que Robertson était toujours menotté mais qu'il réussissait tout de même à faire un mouvement comme pour lancer quelque chose.

"Je fouillai le détenu et trouvai pour $55 de 25 cents dans ses goussets. Et sur la chaussée... d'autres pièces pour un montant de $45.50."

C'est le concierge de la maison d'appartements sis au 11,750 de la rue Ranger qui avait alerté la police à la demande d'un locataire, le 3 juillet dernier. Plus tard, le policier et le concierge constatèrent que plusieurs machines à laver automatiques des appartements avaient été brisées.

Il était dans les "vignes du Seigneur"

Accusé de vol et de recel d'une automobile, une luxueuse limousine blanche, Nelson Dubé, âgé de 21 ans, aurait été "dans les vignes du Seigneur" lorsqu'il se serait emparé de cette voiture, selon les observations que son avocat, Me Bernard Beaudry, a faites, hier après-midi, devant le juge Gérard Laganière.

Dubé, qui comparaissait en première chambre de la Correctionnelle, a été appréhendé par la police de ville Saint-Michel au moment où il se trouvait... accroupi au volant. L'automobile ayant fait une embardée s'était arrêtée... dans une maison de la 12e avenue, dans la localité voisine.

A la suite des observations de l'avocat de la défense, le tribunal permit au jeune inculpé, qui avait nié sa culpabilité, de recouvrer sa liberté provisoire sous un cautionnement de $950.

Devant la Cour municipale de ville Saint Michel, Dubé serait inculpé "d'avoir conduit une automobile alors qu'il aurait eu les facultés affaiblies par l'alcool".

Le juge Emile Trottier présidera l'enquête du chiropraticien Gilbert Croteau

Le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, a désigné, hier après-midi, un juge spécial, en l'occurrence son collègue, le juge Emile Trottier, pour présider demain, l'enquête préliminaire du chiropraticien Gilbert Croteau, l'homme en blanc des dernières élections municipales.

On sait que Gilbert Croteau, que Me Paul Aubut représente avec Me Raymond Daoust, comme avocat conseil, est accusé de fraude... mais pour de petits montants, eu détriment de deux clientes qui s'étaient présentées à son bureau de la rue Sainte-Catherine... pour y subir des traitements. Ces deux femmes auraient été victimes de films radiographiques qui n'auraient pas été "des photographies authentiques de leur colonne vertébrale".

Me Claude Archambault, avocat de la poursuite dans cette affaire suscitant un certain intérêt, nous a déclaré qu'il fera entendre sept témoins dont un médecin.

Querelles de brevets au sujet des chaises parlantes d'Australie

Les fameuses chaises parlantes du pavillon de l'Australie font l'objet d'une querelle entre leur inventeur et le gouvernement australien. M. J. A. Messer, ingénieur du son, soutient que le gouvernement de son pays a utilisé son idée enregistrée sans le consulter ou sans reconnaître qu'il en était le créateur. Ces chaises sont pourvues de deux acoustiques qui permettent à la personne qui s'y assied d'entendre des commentaires enregistrés en stéréophonie. M. Messer ajoute qu'on l'a menacé de révoquer ses droits d'invention s'il continuait à se plaindre.

Deux adolescents coupables de nombreux vols avec effraction

Deux jeunes incorrigibles, des "clients de la cour du Bien-Etre social, ont été conduits hier, à la Cour des Sessions où ils ont comparu devant le juge Gérard Laganière sous divers chefs d'accusation.

Ces deux jeunes, indépendamment et chacun de leur côté, avaient mis sur pied une véritable vague de crimes.

Le premier, un jeune Canadien anglais de 17 ans se spécialisait dans les vols avec effraction dans des maisons d'appartements du centre-ville. Il pénétrait par les fenêtres ouvertes alors que les locataires étaient endormis et se saisissait de leur porte-feuilles.

Dans la seule nuit du 26 juin, il a visité quatre appartements.

Dans l'autre cas, un adolescent de 15 ans a été appréhendé à la suite d'un vol avec effraction dans un garage de Montréal-Nord. On devait apprendre que ce jeune inculpé avait commis 44 crimes de cette nature depuis quelques mois.

Le juge Laganière voulant bien étudier les deux cas, a remis sa sentence à jeudi, demain, après que les deux accusés se furent reconnus coupables.

les tribunaux

Six mois pour avoir ouvert des lettres qui ne lui était pas adressées

Un employé des postes, J.-E.-P. Gravel, commis de bureau à la succursale de Laval-des-Rapides, Ville de Laval, a été condamné hier après-midi, à six mois de prison, le minimum prévu par la loi, "pour avoir ouvert des lettres qui ne lui étaient pas adressées".

Me Charles Desrosiers, du bureau légal du ministère fédéral de la justice à Montréal, a exposé au président du tribunal que le prévenu avait été arrêté le matin même, alors qu'il se dirigeait vers la salle de toilette avec deux enveloppes qu'il venait de cueillir dans le courrier. Ces deux enveloppes contenaient de l'argent.

Comme le prévenu n'avait pas d'avocat, le juge Laganière demanda à Me Michel Jetté, représentant du jeune Barreau aux Comparutions, de lui faire les représentations d'usage avant le prononcé de la sentence.

Ce dernier expliqua que Gravel était désespéré, qu'il était "criblé" de dettes et que sa petite fille venait d'entrer à l'hôpital où elle avait besoin de soins intensifs.

Il avait trouvé un système par lequel il reconnaissait les lettres contenant de l'argent et en interceptait quelques-unes. Il aurait touché ainsi quelque $50.00.

Le Dr Shulman est accusé de ne pouvoir prouver les accusations qu'il a portées

TORONTO (PC) — Le Dr Morton Shulman, qui a provoqué la mise sur pied d'une commission d'enquête chargée de vérifier la véracité de ses accusations envers le gouvernement ontarien a été accusé hier de ne pouvoir apporter de preuves à ses accusations.

Me Barry Papper, avocat du Dr H. B. Cotnam, coroner en chef d'Ontario, accusé par le Dr Shulman d'avoir supprimé des enquêtes de coroners, a déclaré que le Dr Shulman a "déserté" l'enquête hier parce qu'il avait peur de faire face à la musique pour des raisons politiques.

Le Dr Shulman a récemment annoncé qu'il serait candidat pour le NPD lors des prochaines élections en Ontario.

Celui-ci a quitté la salle d'enquête hier après que le juge William D. Parker, de la Cour suprême de l'Ontario, eut refusé d'accéder à sa demande pour que l'enquête soit ajournée jusqu'au retour de son avocat.

Le juge Parker lui a répondu qu'il avait eu deux mois pour "arranger ses flûtes" et qu'il en avait assez de jouer le petit jeu.

Pour sa part, le Dr Shulman a déclaré, en quittant les lieux de l'enquête, qu'il n'y prendrait plus part, parce que la commission ignorait une décision de la Cour d'appel lui donnant le droit de fournir ses preuves par l'entremise d'un avocat de son choix, qui reviendra de Winnipeg le 24 juillet.

Me Papper a commenté que l'accusateur avait peur maintenant d'affronter les personnes qu'il a accusées. Il a alors demandé au juge de suspendre les travaux de la commission, requête rejetée par le juge Parker et le conseiller de la commission, M. Charles Dubin.

Le juge Parker a précisé qu'il n'arrêtera pas le Dr Shulman même s'il refusait de coopérer.

Le Dr Shulman a déclaré hier, après que la commission fut mise au courant d'incidents qui avaient coûté la vie à deux femmes après avoir pris des sérums supposés d'enrayer le cancer, qu'il aurait fallu enquêter dans ces deux cas, mais que rien n'avait été fait à cause de la collusion entre le gouvernement provincial et le Collège des médecins et chirurgiens, accordant des licences pour les médecins de l'Ontario.

NAVIRES EN VISITE A L'EXPO

Les navires en visite à l'Expo accostent au quai Marc Drouin, dans le bassin Bickerdike. On accède à ces navires par un escalier voisin de la station Expo-Express "Habitat 67".

ATTENDUS : l'escadre "Matchmaker" de l'OTAN, comprenant le destroyer hollandais **"Limburg"**, le destroyer canadien **"Saguenay"** et le destroyer **"Charles S. Sverry"**, de la Marine des Etats-Unis, mercredi, 19 juillet.

DANS LE PORT : le navire d'exposition japonais **"Sakura Maru"** (au quai Laurier, exceptionnellement), jusqu'à ce soir; les voiliers de la Ligue navale canadienne **"St-Lawrence II"** et **"Pathfinder"**, jusqu'au 16 juillet; le destroyer canadien **"Restigouche"**, jusqu'au 20 juillet et la goélette canadienne **"Bluenose II"**, jusqu'au 20 octobre.

VISITES : On peut visiter tous les jours, de 13 h. 30 à 16 h. 30 les voiliers **"St-Lawrence II"** ainsi que le destroyer **"Restigouche"**. La goélette **"Bluenose II"** est ouverte aux visiteurs l'après-midi et le soir.

Paquebots au port de Montréal

ATTENDUS : le paquebot **"Carmania"**, de la ligne Cunard, au terminus maritime Iberville, vendredi, 14 juillet, venant de Southampton et Le Havre.

DANS LE PORT : le paquebot **"Shalom"**, de la ligne israélienne Zim, au quai B7; le paquebot **"Empress of Canada"**, du Canadien Pacifique, au terminus maritime Louis Jolliet.

DEPARTS : le **"Shalom"**, demain, 13 juillet, à destination de New York; l' **"Empress of Canada"**, demain, 13 juillet, à destination de Greenock et Liverpool; le **"Carmania"**, mardi, 18 juillet, à destination du Havre, de Southampton et de Rotterdam.

NOTE : le paquebot **"France"** effectuera une escale de quelques heures seulement, au quai de l'Anse-au-Foulon, à Québec, arrivant à 8 h. et partant à 14 h. le 18 juillet.

Le malaise chez les gens de mer

TORONTO (PC) — Les négociateurs dans un différend entre 33 compagnies maritimes et 4,000 marins appartenant au Syndicat international des Gens de mer ont été rappelés pour poursuivre l'arbitrage.

Les pourparlers, dirigés par M. Louis Fine, président fédéral du tribunal d'arbitrage dans cette dispute, doivent se poursuivre aujourd'hui.

M. Fine a décidé de poursuivre les pourparlers, qui avaient été interrompus le 30 juin, après avoir reçu, au cours de la fin de semaine, un télégramme du président du Syndicat international des gens de mer, M. Leonard McLaughlin.

Le télégramme spécifiait que le Syndicat désire rencontrer les compagnies afin d'obtenir la semaine de travail de 40 heures, le congé payé, des horaires de travail adéquats et un plan de pension.

Le syndicat demande également la garantie d'un minimum de six jours de travail par semaine, et le temps supplémentaire payé une fois et demie.

Mise en valeur des dispositifs de sécurité

Les dispositifs de sécurité seront soulignés au 10e Salon de l'Automobile Britannique qui s'ouvrira à l'hôtel Reine-Elizabeth la semaine prochaine.

"En effet, on parle beaucoup en ce moment de sécurité en automobile, mais la voiture britannique depuis longtemps incorpore des dispositifs spéciaux dans le développement desquels la Grande-Bretagne a joué un rôle de pionnier", a dit M. John Mackie, président de l'Association Canadienne des Manufacturiers d'Automobiles Britanniques. "Cette année nous les mettrons davantage en valeur".

Le Salon est organisé par huit manufacturiers d'autos britanniques et trois fabricants d'accessoires. Les succès enregistrés depuis neuf ans à Montréal ont motivé des salons similaires cette année à Vancouver et à Toronto.

Ne gâchez pas votre journée à l'Expo climatisez vos pieds



La crème **BUCKLEY'S WHITE RUB** sans tache, climatise les pieds douloureux, fatigués et brûlants. Vous avez l'impression de marcher sur un nuage, grâce à la crème Buckley's White Rub à pénétration rapide. Appliquez soir et matin et jouissez du plus grand spectacle au monde. En vente partout—75¢.

IMPORTED FROM SWITZERLAND EXIGEZ

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

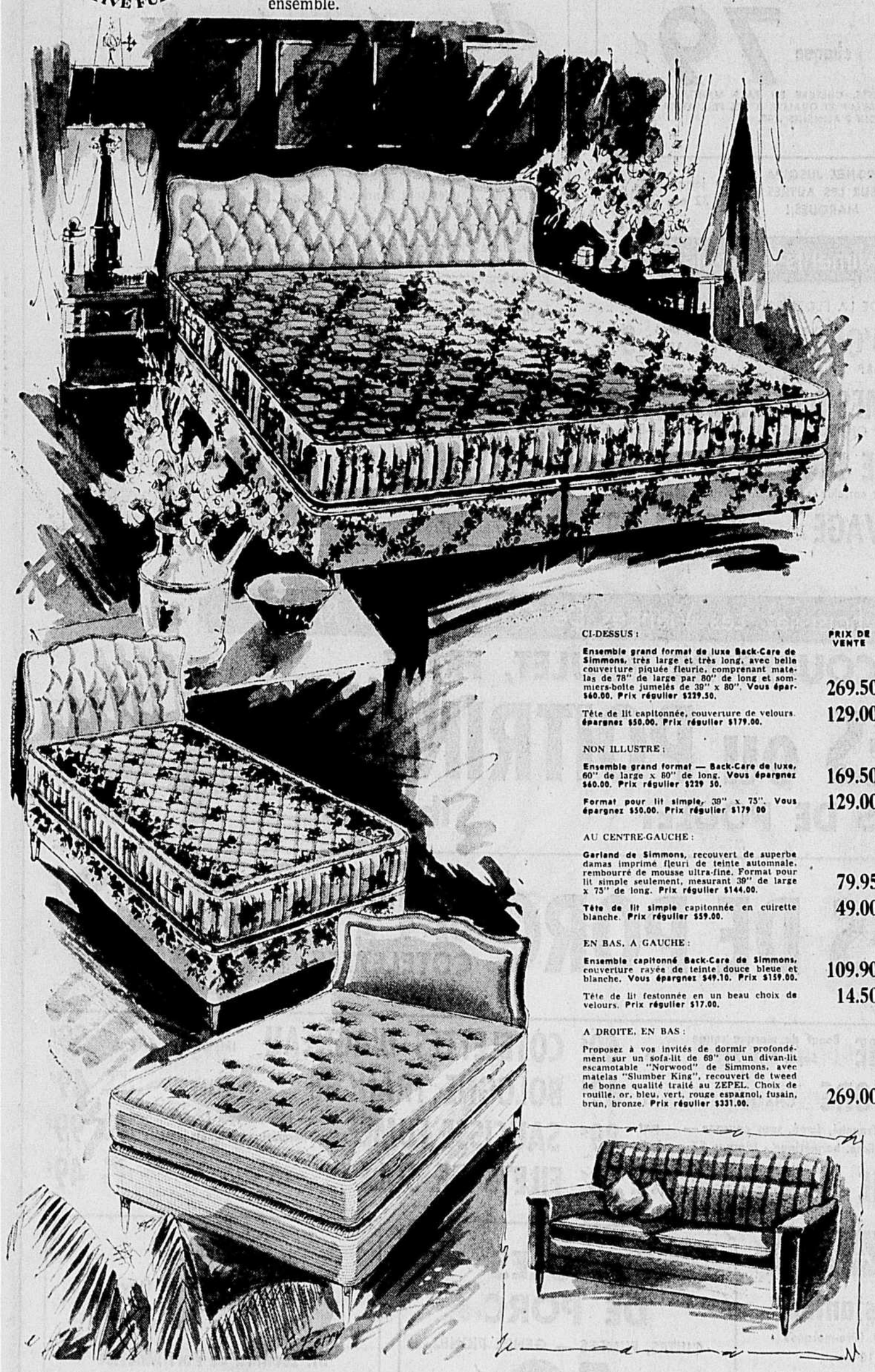
Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Si vous désirez le sommeil le plus reposant

Offrez-vous le luxe et le profond sommeil que procurent ces lits escamotables et ces matelas Simmons de formats réguliers, grands et très grands, en VENTE chez FRASER BROS.

FRASER BROS. SINCE 1880 — DISTINCTIVE FURNITURE

Vous pouvez maintenant vous payer le luxe de lits de la meilleure qualité, à des prix économiques que vous ne devez pas manquer. Si vous ne connaissez pas les qualités exceptionnelles de ces ensembles de sommier-boîtes et matelas Garland et BACK-CARE à 312 spirales de Simmons, vous vous êtes refusé le confort que vous méritez, en plus de la fermeté qu'il vous faut pour le plus important tiers de votre vie. Toutes les couvertures sont "sanitized", en vue d'assurer une fraîcheur hygiénique. Le sommier-boîte et les pattes sont compris dans chaque ensemble.



CI-DESSUS : — PRIX DE VENTE

Ensemble grand format de luxe Back-Care de Simmons, très large et très long, avec belle couverture piquée fleurie, comprenant matelas de 78" de large par 80" de long et sommiers-boîte jumelés de 39" x 80". **Vous épargnez $60.00. Prix régulier $229.50.** — 269.50

Tête de lit capitonnée, couverture de velours. **épargnez $50.00. Prix régulier $179.00.** — 129.00

NON ILLUSTRE :

Ensemble grand format — Back-Care de luxe, 60" de large x 80" de long. **Vous épargnez $60.00. Prix régulier $229 50.** — 169.50

Format pour lit simple, 39" x 75". **Vous épargnez $50.00. Prix régulier $179 00** — 129.00

AU CENTRE-GAUCHE :

Garland de Simmons, recouvert de superbe damas imprimé fleuri de teinte automnale, rembourré de mousse ultra-fine. Format pour lit simple seulement, mesurant 39" de large x 75" de long. **Prix régulier $144.00.** — 79.95

Tête de lit simple capitonnée en cuirette blanche. **Prix régulier $59.00.** — 49.00

EN BAS, A GAUCHE :

Ensemble capitonné Back-Care de Simmons, couverture rayée de teinte douce bleue et blanche. **Vous épargnez $49.10. Prix $159.00.** — 109.90

Tête de lit festonnée en un beau choix de velours. **Prix régulier $17.00.** — 14.50

A DROITE, EN BAS :

Proposez à vos invités de dormir profondément sur un sofa-lit de 69" ou un divan-lit escamotable "Norwood" de Simmons, avec matelas "Slumber King", recouvert de tweed de bonne qualité traité au ZEPEL. Choix de rouille, or, bleu, vert, rouge espagnol, fusain, brun, bronze. **Prix régulier $331.00.** — 269.00

Renseignez-vous sur :
- Notre mode d'échange exclusif
- Notre service courtois de décoration
- Nos tapis orientaux et mur à mur
- NOS CONDITIONS BUDGETAIRES

Fraser Bros.

Ouvert jusqu'à 9.30 P.M. les jeudi et vendredi

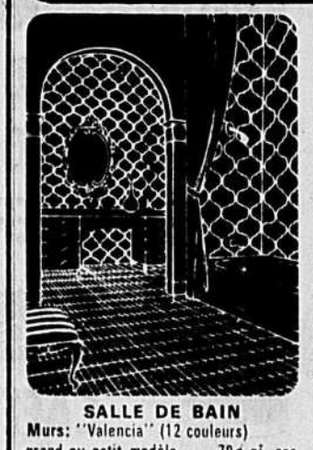
En semaine et le samedi : de 9.30 A.M. à 6 P.M.

Tél. : 342-0050

Deux grandes entrées de stationnement — Vaste stationnement gratuit.

5025 RUE PARE et 4950 DE LA SAVANE

Voici la nouvelle tendance en MOSAIQUES TUILES CERAMIQUES ET MARBRE pour murs et planchers



SALLE DE BAIN
Murs: "Valencia" (12 couleurs) grand ou petit modèle. 79¢ pi. car.
Plancher: "Slender Satin" (10 couleurs harmonieuses) 49¢ pi. car.



VESTIBULE
Murs: mosaiques décoratives (15 couleurs chatoyantes) 79¢ pi. car.
Plancher: marbre poli d'Italie (18 couleurs) à partir de $1.55 pi. car.



SALLE À MANGER & PATIO
Plancher: "Granada" fini antique (12 couleurs) 89¢ pi. car.
Patio: ardoise "Vermont" patron régulier (couleurs variées) à partir de 59¢ pi. car.

Pour SALLES DE BAIN, VESTIBULES, CUISINES, FAÇADES de MAGASINS, PISCINES, PANNEAUX DÉCORATIFS, etc.
- la variété la plus riche au Canada
- plus de 1000 modèles et couleurs
- le plus grand stock permanent, 3 entrepôts
- conseils de décoration gratuits
- prix de gros aux propriétaires
- escomptes aux contracteurs
- VISITEZ NOTRE EXPOSITION aujourd'hui même pour des idées nouvelles.

MATÉRIAUX POUR UNE LUXUEUSE SALLE DE BAIN DE DIMENSIONS NORMALES, COULEURS DE VOTRE CHOIX

80 pi. car. mosaiques émaillées pour mur — LE TOUT
25 pi. car. mosaiques émaillées pour plancher — POUR
Un ensemble d'accessoires (7 morceaux) — SEULEMENT
Adhésif pour les murs
Ciment pour les joints
$60

ACHETEZ VOS TUILES DIRECTEMENT À PARTIR DE 29¢ le pi. car. • CADEAU GRATUIT À TOUT ACHETEUR AVEC CETTE ANNONCE

NORTH AMERICAN TILE CORPORATION
'Leader' en Mosaiques Tuiles Céramiques et Marbre — 210 ouest, Ave. Mozart Tél. 271-2585
(Une rue au sud de Jean-Talon, près de St-Laurent) — Heures d'affaires: 7 a.m. à 6 p.m. Samedi: 8 a.m. à 4.30 p.m.

INFORMATIONS RÉGIONALES

Une lutte intensive contre la pollution des eaux de la rivière L'Assomption

JOLIETTE. — La ville de Joliette maintient sa détermination à ne rien négliger dans l'empêchement d'une plus grave pollution de la rivière L'Assomption. D'une part, elle s'opposera à une requête de la Société coopérative agricole de Granby auprès de la Régie des eaux; de l'autre, elle réclamera une injonction péremptoire à la Cour supérieure du Québec.

La Société coopérative demande à la régie une extension du délai, déjà accordé. Elle désire disposer d'un temps suffisant à lui permettre l'installation d'appareils, propres à traiter les eaux usées, qu'elle déverse dans la rivière.

L'audition des plaintes contre cette requête aura lieu le 18, devant la régie. Par l'entremise de son procureur, Me Jacques Dugas, la ville donnera les raisons de son opposition à tout autre délai.

Par la suite, le 2 août, les dirigeants municipaux s'adresseront à la Cour supérieur, pour en obtenir l'émission d'une injonction péremptoire, décrétant l'exécution immédiate des travaux que le service public a ordonnés. En vertu d'une ordonnance, émanant de la régie il y a plusieurs mois, la Société, fabricante du lait Crino, avait jusqu'au 1er juin, pour se pourvoir d'une installation à traiter les eaux usées.

Malgré l'expiration du délai, la manufacture n'est pas encore en mesure de traiter ses résidus. L'extension qu'elle réclame durerait six mois. Si la régie acquiesce à la requête, la Société coopérative devra se conformer à l'ordonnance et mettre ses appareils au point avant le mois de janvier l'an prochain.

SEUL

IMPORTED SWITZERLAND

un très grand champagne

CHAMPAGNE MERCIER EPERNAY

IMPORTÉ DE FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec

Code 568 H — Brut — Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1960

Code 1258 — Brut, ½ Ble.

Division d'un territoire annexé

GRANBY — La ville de Granby divisera en zones tout le nouveau territoire annexé. Le conseil municipal en a confié la tâche à l'urbaniste-conseil, M. Benoit Bégin.

Cette subdivision remplacera une première répartition en zones, entreprise il y a plusieurs années. A l'époque, on s'attendait à voir le tracé de l'autoroute Montréal-Sherbrooke passer par le nord de la ville. Au contraire, depuis sa construction, la voie rapide passe par le sud. Ce changement dans le parcours oblige maintenant Granby à modifier ses plans.

A la faveur du territoire annexé, la ville pourra se réserver une zone industrielle. Le choix de son emplacement reviendra à l'urbaniste Bégin, en collaboration avec le commissaire industriel, M. Alexander Baptist. Dans l'ensemble, la nouvelle division en zones coûtera environ $8,000.

Le sénateur Paul Desruisseaux en visite à Formose

TIPEH (AFP) — Le sénateur canadien Paul Desruisseaux, en visite à Formose s'est déclaré très impressionné par les progrès agricoles et industriels de l'île. Il s'est entretenu avec le vice-président et le premier ministre de Formose et a souhaité que les relations entre les deux pays s'améliorent.

M. Desruisseaux est ensuite parti pour Tokyo.

Demande-t-on à des béliers qu'ils n'aient pas de cornes ? Ce que l'on peut faire de mieux est de les fuir.

La Bruyère

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce

Dessins de fabrique

en tous pays

MARION ROBIC & ROBIC

Rue Drummond Montreal 25

Telephone 288-2152

Grève à l'Atlas Steel, à Tracy

TRACY. (PC) — Les quelques 275 employés de l'usine de l'Atlas Steel Co. à Sorel étaient en grève hier, et les autorités de la compagnie ont déclaré qu'il semblait exister peu de chances pour que le conflit se règle prochainement.

Les travailleurs, membres des Métallurgistes unis d'Amérique, négociaient un nouveau contrat avec la compagnie depuis 12 mois.

On en était arrivé à une entente temporaire le 7 juillet grâce à l'intervention d'un conciliateur provincial.

Les travailleurs ont cependant rejeté l'entente au cours de la fin de semaine et ont débrayé lundi.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les Principaux points du litige concernaient les conditions de travail et une demande que les heures supplémentaires soient accordées sur une base volontaire.

L'usine fabrique de l'acier stainless. Tracy est situé près de Sorel, à environ 65 milles au nord-est de Montréal.

Réclamations des boueurs travaillant à l'Expo

Les 150 boueurs qui travaillent à l'Expo se réuniront ce soir au bureau de leur syndicat, 9924 boul. St-Laurent, pour décider de l'étape suivante dans leurs négociations avec Metropole Refuse Disposal. Cette société assume la responsabilité pour le dégagement des ordures à l'Expo.

M. André Beaulieu, porte-parole du Syndicat des boueurs a déclaré hier soir que "la possibilité d'une grève ne doit pas être exclue".

"Le District 50 qui représente les boueurs exige une augmentation des salaires de 23 p. cent alors que Metropole Refuse n'offre que 15 p. cent. Nous n'avons pas beaucoup d'autre choix", a ajouté M. Beaulieu.

La tension baisse: les postiers viennent de recevoir leur chèque

La tension qui existait depuis quelques jours au bureau de poste de Montréal, succursale de la rue Windsor, semble s'être dissipée, tôt hier soir, alors que les employés "intermittents" ont reçu leur chèque de paie pour la période du 15 au 30 juin dernier.

Les employés concernés avaient violemment protesté contre le retard apporté dans la remise des chèques.

Le monde SYNDICAL

L'un des dirigeants du syndicat des postiers, M. William Houle, avait déclaré plus tôt dans la journée que la situation au bureau de poste de Montréal était en train de devenir "explosive comme à l'été 65".

M. Houle expliquait alors que les "intermittents" n'avaient reçu aucun versement de salaire depuis trois semaines.

Sans blâmer "les employés du bureau de poste de Montréal qui font les listes de paie à temps", le chef syndical s'est attaqué "au bureau du Trésor qui ne fait pas son travail à temps".

M. Houle s'est également plaint du fait qu'il "y (ait) deux fois plus d'employés qui travaillent de cinq heures à minuit" et qu'il "n'y (ait) pas de clinique médicale pour ce groupe de travailleurs".

Pour sa part, l'un des responsables du groupe d'employés "intermittents" a attribué le retard des chèques aux nombreux jours de congé qui ont marqué les deux dernières semaines.

Quant à la plainte des postiers concernant le paiement de la journée du 3 juillet, il semble qu'aucun fait nouveau ne soit survenu.

Un congé statutaire

Le syndicat des postiers du Canada, par la voix de son président national, M. W. Kay, a par ailleurs émis le communiqué suivant : "L'exécutif national du syndicat des postiers du Canada a pris connaissance avec stupéfaction de communiqués de presse et de déclarations par certains média d'information qu'un ralentissement de travail ou un arrêt de travail est en voie de préparation parce que le Conseil du Trésor et le ministère des Postes ne reconnaissent pas le 3 juillet 1967 comme congé statutaire régulier.

"Le président national et son exécutif sont très anxieux concernant cette provocation non nécessaire de la part de l'employeur de nier le 3 juillet comme congé statutaire et les mesures appropriées sont prises en vue de régler cette affaire.

"Il est porté à notre attention qu'un appel en faveur d'un ralentissement ou d'un arrêt de travail émane de sources non-autorisées. Le président national et son exécutif veulent absolument indiquer à toutes les parties intéressées, y inclus le public, qu'une telle décision ne peut être prise qu'au niveau national du syndicat.

"Aujourd'hui, aucune instruction en vue d'une telle action n'a encore été envoyée à aucun des 400 locaux du syndicat. Lorsqu'il sera nécessaire d'émettre de telles instructions aux locaux, cela sera fait par les officiers nationaux responsables et non par des porte-parole non-autorisés ou de pseudo-porte-parole d'un local particulier ou d'un groupe de locaux".

Menace de grève aux Industries Valcartier

VALCARTIER (PC) — Les quelque 500 employés de la compagnie Les Industries Valcartier Inc., ont décidé hier de déclencher une grève à compter de minuit vendredi soir si aucun changement n'intervient d'ici là dans les négociations.

Cette industrie, qui fabrique des munitions, était, avant le premier décembre dernier, une entreprise d'Etat.

Les négociations en vue de la signature d'une première convention collective de travail avaient débuté le 4 janvier suivant.

Le représentant des Métallos unis d'Amérique, M. Jean-Marc Ringuette, a expliqué hier, au cours d'une assemblée des travailleurs que tous les délais de négociation et de conciliation étaient expirés et que les syndiqués pouvaient déclencher une grève à volonté.

Les clauses en litige portent sur la classification des tâches et l'ordre d'ancienneté.

Par ailleurs, l'usine doit fermer ses portes, au moment même où la grève doit être déclenchée, pour 15 jours, afin de permettre aux employés de prendre leurs vacances.

VISITEZ L'EXPO



sans fatiguer vos jambes

avec nos bas-supports

ULTRA-SHEER ou LYCRA de SCHOLL'S, FLING de BAUER & BLACK et SUPHOSE de KAYSER.

$5 à $6 la paire

AUSSI :

Nous possédons les bas pour varices de toutes les marques telles que Bauer & Black, Futuro, Lastonet, Longdon, Moldform, Truform, Scholl's, etc...

Tout faits ou sur mesures

$6.95 à 35.00 la paire

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

921, est STE-CATHERINE 842-9622 | Chez DUPUIS 842-5151 poste 295 | 6511, ST-HUBERT 272-8233

MORGAN



Solde de souliers d'été!

A l'étage budget, au troisième... modèles divers en blanc été

Modèles sport pour la marche ou les vacances... modèles habillés pour le bureau, l'après-midi ou le soir. Daim brossé ou cuir souple en blanc, combinaison cuir 2-tons ou couleurs diverses dans le lot. Un seul bas prix vous permettant d'en acheter plusieurs paires à la fois ! Pointures : 5 à 10, largeurs AA à B dans le lot.

Ord. 6.99, 8.95, 9.98

5.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS DU BUDGET — RAYON 94 — AU TROISIEME

AUSSI AUX SUCCURSALES SAUF A SNOWDON

Choix de souliers habillés au fini soigné — *Ord. 10.95 à 14.95* — 8.99

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

SOULIERS DU BUDGET — RAYON 94 — AU TROISIEME

AUSSI AUX SUCCURSALES SAUF A SNOWDON

A l'étage mode, au deuxième... marques réputées au rabais !

Souliers haute mode de marques réputées, tous offerts à un seul bas prix ! Empeigne de chevreau fin façonnée à la main... modèles divers convenant à toutes les occasions. Choix d'escarpins, de sandales ou de modèles fantaisie. Ne manquez pas cette aubaine ! Pointures : 5 à 10 dans le lot, largeurs AAA à B (centre-ville); AA à B (aux succursales).

Ord. 18.95 à 22.95

14.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS MODE — RAYON 31 — ETAGE MODE, AU DEUXIEME

AUSSI AUX SUCCURSALES SAUF A SNOWDON OU SUIVANT INDICATION CONTRAIRE

En vente... souliers espagnols et Del Grande — *Ord. 24.95 à 27.50* — 19.99

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

SOULIERS MODE — RAYON 31 — ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

CENTRE-VILLE SEULEMENT

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 — 9h à 5h30; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

MORGAN

Parc-auto à prix économique au centre-ville PARKADE

abrité, à niveaux multiples chez Morgan

Un auto-parc idéal pour ceux et celles qui veulent garer leur voiture en toute sécurité, sans encombrement de la foule... et à un endroit commode en plein centre de la ville au coeur du district des grands magasins. Entrée rue Aylmer (en arrière de chez Morgan).

Prix économiques : 8 h du matin à 1 h du matin — **.15 seulement la demi-heure**

Tarif spécial du soir : 6 h p.m. à 1 h a.m. — **1.00 seulement**

Rabais de 30 à 50% sur lingerie de marques réputées!



Lingerie et vêtements de nuit, modèles hors série, offerts à des rabais exceptionnellement avantageux pour toute élégance. Tous de confection étudiée, dans des tissus d'entretien facile.



Pyjama clasique, frais et tout confort pour l'été

Ord. 9.00 **4.99**

Pyjama long en nylon facile d'entretien. Coupe amincie, veste classique à manches courtes et liséré français. Bleu marine ou rose. Tailles 32 à 42.

Veuillez indiquer le choix d'une deuxième couleur.

Magasin centre-ville seulement

Vente! Chemise de nuit en voile de nylon imprimé

Ord. 15.00 **8.99**

Merveilleusement féminine... une chemise de nuit en voile de nylon vaporeux retenu à l'encolure par une dentelle et liens "spaghetti" aux épaules. Imprimés doux en rose ou bleu. Tailles : P.M.G.

Magasin centre-ville seulement

Rabais! Jupon à la taille et bikini assortis

Des dessous bien féminins. Joli jupon à la taille en mousseline de nylon sur dessous opaque, et culotte bikini assortie en mousseline de nylon. Deux vêtements très faciles d'entretien. Imprimé floral en bleu ou rose sur dessous de ton uni. Tailles P.M.G. pour stature normale, P. et M. pour stature petite et P.M.G. pour bikini.

Jupon Ord. 6.00 **3.99** ch. *ou 2 / 7.00*

Bikini Ord. 2.29 **1.59**

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE, RAYON 44, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

Aussi aux succursales sauf avis contraire.

Grande vente d'été de jupons Antron*/nylon

Procurez-vous, pour la saison chaude, les dessous requis pour vous assurer le plein confort et la fraîcheur. Morgan vous propose ces jupons coupés avec précision dans un tissu mixte Antron*nylon, et joliment garnis de dentelle... ces vêtements se lavent à l'infini et conservent toujours leurs aspect de neuf.

A. Combinaison-jupon garnie de dentelle au corsage et à l'ourlet. Variété de modèles, Blanc ou rose. Tailles 34 à 42 pour stature moyenne. *Ord. 7.00 à 8.00* **4.89**

"Veuillez indiquer un deuxième choix de couleur".

B. Jupon à la taille avec applique de dentelle, choix de modèles. Blanc, bleu, rose, lilas et sable. Tailles P.M.G. pour stature normale, P.M. pour stature petite. *Ord. 6.00* **3.99** *ou 2 / 7.00*

(Veuillez indiquer une deuxième choix de couleur).

C. Culotte courte, applique de dentelle. Blanc, sable et rosé. Choix de modèles. Tailles : 4, 5, 6 et 7. *Ord. 2.98* **1.99**

D. Mini-jupon paré de dentelle. Blanc sable ou noir. Tailles P. et M. *Ord. 5.00* **2.99**



Des tricots de toutes sortes

EN VENTE DEMAIN

455 Ord. $13.

512 Ord. $15.

455 Ord. $16.

$9

Pour se protéger de la brise et de la bise... en toutes saisons, le jour et les soirs frisquets d'été... pour aller à l'Expo et en vacances... pour couvrir ses épaules frileuses... Morgan vous propose de venir vite choisir parmi cette collection abondante de cardigans... offerts en réduction incroyable.

- **Choix de plusieurs modèles...** au goût de chacune... depuis le classique à long boutonnage, les tricots à torsades; les encolures "V" sport, avec ou sans col et encore.
- **Choix de laines chaudes...** pure laine, fibres acryliques et Shetlandex (un heureux mélange de laines mérinos, mohair, laine Shetland et nylon) mailles fines ou grosses selon les besoins de chacune.
- **Choix de nuances à la mode...** en harmonie ou en opposition avec votre garde-robe : blanc, beige, marine, rose et teintes combinées.
- **Choix de tailles...** du 34 au 42. P.M.G. et EG dans le lot.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

VETEMENTS SPORT DU BUDGET, RAYON 21, AU TROISIEME

AUSSI AUX QUATRE SUCCURSALES

Autres réclames MORGAN

la vie féminine



Mme Moshe Dayan et son "armée privée"

NEW YORK (par L. T.) — "Comme la guerre a été un succès et que "Maskit" ne l'était pas, on m'a envoyée à New York vanter les produits de notre artisanat", a déclaré Mme Moshe Dayan, épouse du vainqueur du Sinaï.

Répondant à l'invitation de ses amis de la haute couture newyorkaise, la femme du célèbre général a fait une visite surprise aux chroniqueuses de mode réunies pour les défilés des American Designers, ce qui lui a valu une véritable ovation.

Extrêmement simple et accessible, Ruth Dayan donne l'impression de vivre parmi le peuple et pour le peuple de son pays. Les yeux pétillants et le sourire contagieux, elle ne se cache pas d'être deux fois grand-mère, pas plus qu'elle ne se glorifie d'avoir eu quatre des siens aux premières lignes de combat. Outre son illustre mari, ses deux fils et sa fille Yael étaient au front durant cette guerre des premiers jours de juin. Il convient de souligner que tous les membres de la famille sont "sabra", c'est-à-dire nés en Israël.

"Yael vient à peine de quitter le Sinaï à l'occasion du lancement de son cinquième roman, "Death had two sons" (la mort avait deux fils), nous confie la maman. Il s'agit d'enfants polonais, élevés en Israël, qui croyaient leurs parents morts dans leur pays d'origine, mais qui finissent par les retrouver.

Pour revenir à Maskit, l'artisanat israélien, Mme Dayan nous explique que l'on doit ce nom tiré de la Bible à l'actuel ministre du Commerce et de l'Industrie. "Il y a 13 ans de cela, il n'était pas encore ministre, mais il a pensé à ce mot qui signifie, dans les livres saints, ornement et papier d'or."

Ruth Dayan parle avec enthousiasme de cet artisanat qui s'enrichit de l'apport d'une soixantaine de nations. "Les femmes israéliennes ont apporté avec elles les techniques artisanales de leur pays d'origine dont nous tirons parti. De cette façon chaque communauté conserve ses spécialités."

Néanmoins, la mode est exigeante et elle nécessite parfois le concours de femmes de quatre nationalités différentes dans l'exécution d'un seul vêtement, ajoute la visiteuse.

Mme Dayan s'inquiète du sort des 600 familles qui vivent de l'artisanat en Israël, c'est pourquoi elle s'est faite leur ambassadrice en Amérique du Nord. "C'est mon armée privée", dit-elle affectueusement.

Certains de ces artisans sont handicapés, comme Edna, d'origine iranienne, qui a perdu ses deux bras par suite d'un accident. "Elle a appris à tricoter avec ses prothèses, des crochets en guise de doigts", raconte Mme Dayan. "Pourtant Edna ne se contente pas de tricoter des châles monotones, il lui faut faire quelque chose qui lui tiennent à coeur, des vêtements d'enfants par exemple."

Et c'est avec autant de coeur que Mme Dayan nous parle de ce travail artisanal de son pays.

La petite histoire de ma semaine à New York

par LILY TASSO
envoyée spéciale de LA PRESSE

NEW YORK. En l'an 2001, pour être belle, il suffira à la femme de presser un bouton. Du moins, c'est ce qu'affirme la maison Coty, qui prévoit un cosmlon, ou appareil distributeur en guise de beauté.

Au 21e siècle, en effet, le maquillage sera vaporisé parfaitement et les cheveux nettoyés, mis en plis et coiffés au moyen d'ondes à haute fréquence. Quant à la manucure, elle se fera par ordinateur électronique le temps d'attendre l'autobus ou le monorail.

La "cosmétivision" mettra en rapport la clientèle et la cosméticienne, cette dernière projettera sur un écran à trois dimensions le type physique qui pourrait plaire à la cliente, afin qu'elle puisse voir l'effet des produits acheminés automatiquement.

On nous dit encore, mais personne n'est obligé d'y croire, que l'on pourra faire voltiger des papillons romantiques autour de sa tête pourvu qu'on l'imprègne d'un parfum qui les attire !

Et, pour faire la guerre aux visages pâles cet été, la maison Coty propose des peintures pour la peau, qui tiennent sous la pluie mais qui se lavent à l'eau et au savon. On fournit également le rouleau et le petit seau nécessaires au travail. Pour parer sa nudité, l'élégante a un choix de quatre teintes bronzées et de trois couleurs : lime, mauve et bleu. Si l'on est petite de taille, on peut peindre de longues rayures multicolores qui font paraître plus élancée. Autrement, on peut reproduire des fleurs des champs ou, si l'on est patriote, des fleurs de lys.

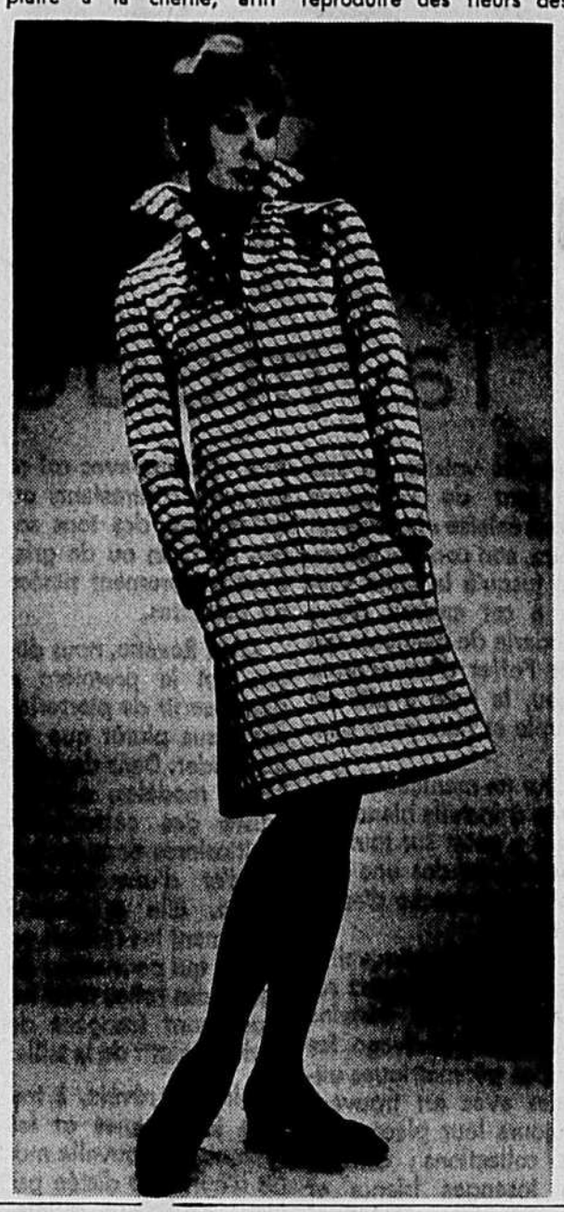
* * *

Un fabricant de vêtements a pensé aux hommes timides qui n'osent pas se permettre des extravagances même s'ils en meurent d'envie. Il a créé pour eux des chaussettes élégantes, classiques et discrètes, mais bordées tout en haut de dessins géométriques aux couleurs criardes. Il faut dire que le secret est bien gardé !

* * *

Il est encore des femmes qui se demandent quelle doit être la longueur de leur jupe. Adèle Simpson leur répond : cela dépend si vous cherchez à garder votre mari, à aguicher celui de la voisine ou . . . à passer inaperçue !

Le temps à New York : chaud et humide, souvent pluvieux. Le Daily News en profite pour publier en première page la photo d'un mannequin qui s'est jeté dans la fontaine Belvedere du Central Park. Le côté le plus rigolo de l'histoire : le mannequin portait un bikini et le photographe était là juste pendant que la jolie fille se déshabillait !





Le "look" de l'automne : l'ensemble robe et manteau. Ici en gabardine verte, une doublure de soie est assortie à la jupe de laine. Création de SHANNON RODGERS.

ANDREW WOODS a créé cette robe manteau originale pour l'automne '67. Le brocard noir et blanc est rehaussé d'un noeud ascot de satin noir et d'une perle blanche, ce qui lui confère une note de dandysme.

UNITED

DÉFILÉ DES MAILLOTS DE BAIN

ACHAT SPÉCIAL



Des épargnes sensationnelles dont bénéficient nos clientes. Les styles les plus jolis et les plus en demande cette saison. Maillots deux morceaux (quelques-uns 1 morceau), en Hélanca extensible de qualité, les teintes les plus populaires. Tailles pour toutes : adolescentes, demoiselles et dames. Grandeurs 9 - 15, 10 - 16, 32 - 38, 10 - 14x, 38 - 44.

Tant qu'il y en aura

Rég. 12.98 à 14.98

8.99 EXTRA SPECIAL

MAGASINS DE MONTRÉAL

- 3795 ouest, rue Notre-Dame
- 3845 est, rue Ontario
- 6565 rue St-Hubert
- 4830 rue Wellington
- 1809 est, ave. Mt-Royal
- 950 rue Notre-Dame, Lachine
- Centre Commercial Dorval
- Centre Commercial Chomedey
- Centre Commercial Jacques-Cartier

DANS LA PROVINCE

- St-Hyacinthe
- Trois-Rivières
- Shawinigan
- Joliette
- Drummondville
- Québec
- St-Jean
- Valleyfield
- Ottawa, Ont. -
- Sorel
- Sherbrooke
- Granby
- Jonquiere
- Saint-Jean, N.B.
- Charlesbourg
- Chicoutimi
- Rimouski
- Ste-Foy

UNITED
Garantie . . . entière satisfaction!

la vie féminine

Un centre rééducatif qui forme de bonnes ménagères

MUNICH (DaD) — Heike S., 20 ans, est aujourd'hui une parfaite maîtresse de maison. Elle fait bien la cuisine, est capable de soigner les malades et de s'occuper des bébés, et sait au besoin manier le marteau pour réparer un meuble cassé. Elle a toutes les raisons d'être fière de ses dons mais elle semble gênée lorsqu'on l'interroge sur la manière dont elle a appris tout cela.

Cela se comprend. Heike n'a pas fréquenté une école d'enseignement ménager ni des cours de bricolage. Tout ce qu'elle sait, elle l'a appris dans un établissement pénitencier, la seule et unique prison pour adolescentes dans laquelle elle a fait un séjour de 10 mois. Condamnée à 18 ans pour vol de produits cosmétiques, chaussures et vêtements dans les magasins, on a estimé qu'il fallait lui donner une chance de devenir une citoyenne honorable et estimée ..

Tous les efforts sont récompensés

C'est ainsi qu'elle fut incarcérée à Rothenfeld en Bavière, un ancien couvent qui abrite une centaine de délinquantes de 15 à 21 ans. Il s'agit bien d'une prison avec ses inévitables grilles et les deux murailles épaisses qui entourent la propriété.

Mais l'établissement pénitencier s'est donné pour tâche de rééduquer les jeunes filles. Dès leur arrivée, les jeunes délinquantes sont prises en main par les gardiennes. Leur tâche est facilitée par le fait que leurs protégées forment un groupe socialement assez homogène dont les problèmes sont pratiquement identiques. La prison accueille très rarement des jeunes filles condamnées pour des délits graves comme un cambriolage ou même un meurtre.

Les adolescentes généralement coupables de vol, de fraude ou d'autres délits du même ordre, sont plus faciles à rééduquer que les adultes et se plient plus aisément aux règles de propreté, de travail régulier de cette prison-couvent. Chez nombre de délinquants la bonne volonté manifestée et le désir de s'améliorer sont si vifs que l'on fait tout pour leur rendre le séjour en prison moins pénible. On leur accorde même de l'argent de poche (jusqu'à 20 DM par personne) tous les mois. Les jeunes filles qui ont particulièrement bien travaillé ont l'autorisation de s'acheter à la fin du mois certains objets qu'elles convoitent, comme les produits de beauté, des livres ou des friandises.

Les jeunes filles reçoivent des cours d'enseignement ménager qui durent 8 heures par jour. Leur horaire est sévèrement réglementé mais l'emploi du temps est varié. Les adolescentes y reçoivent à Rothenfeld une véritable formation : elles apprennent à faire la cuisine, à coudre, à repasser. Les cours de travaux pratiques qui se déroulent par petits groupes sont complétés par des cours théoriques d'allemand, de mathématiques, de question sociales et d'histoire. Toutes celles qui en expriment le désir peuvent en outre participer aux cours de puériculture d'infirmière et de secourisme. Il existe un cours régulier d'esthéticienne. Pendant les week-ends, les jeunes filles peuvent jouer au ping-pong ou voir un film. La paresse est sévèrement punie et les adolescentes qui manifestent de la mauvaise volonté doivent faire un séjour en cellule où elles sont mises au régime du pain sec et de la chicorée.

Méthodes individuelles

Les surveillantes de ce centre-rééducation s'occupent de chaque délinquante en particulier. Elles s'efforcent de connaître les détails de la vie de leurs protégées pour être à même d'appliquer une méthode de rééducation individuelle, qui tienne compte de la personnalité de la jeune fille. Par suite de la pénurie de personnel dans les établissements pénitenciers réservés aux femmes, il est rare que l'on puisse s'occuper de cette manière des prisonnières qui purgent leur peine derrière les barreaux d'une prison. En ce sens, Rothenfeld est une exception qui mérite d'être signalée. Les surveillantes sont généralement récompensées de leur peine. Le nombre des jeunes délinquantes qui sont réintégrées dans la société et qui mènent une vie normale est beaucoup plus élevé parmi les anciennes pensionnaires de Rothenfeld que parmi les femmes qui sortent des autres prisons de la République Fédérale.

Copyright Nouvelles d'Allemagne



Le magasin du carré Phillips ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.



Buvons un coup, buvons-en deux, à la santé du Centenaire!

Ces chopinettes, la grande pour la bière, la petite pour le café, couleur miel, sont en Crown Ware de Royal Worcester. Symbole du centenaire sur un côté et feuille d'érable sur l'autre. Grandeurs : 1 chopine : **3.95** ; ½ chopine : **2.25.**

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips • Dorval • Rockland • Fairview
Place Versailles • Place Longueuil

Les hommes aussi auront des jambes fantaisistes...

NEW YORK (PA) — Bien que, cette saison-ci, les femmes aient eu le monopole des jambes fantaisistes, John Weitz veut donner aux hommes une chance à peu près égale de se lancer dans les styles colorés.

En effet, déclare Weitz, pourquoi les yeux seraient-ils attirés uniquement sur la cravate des hommes, dont le costume, par ailleurs, est plutôt terne ?
C'est pourquoi, lorsqu'il a présenté sa collection, M. Weitz a montré, sur des diapositives, des chaussettes aux couleurs extrêmement audacieuses.

"Les hommes veulent garder un style conservateur et neutre, a-t-il déclaré avant la présentation de sa collection, dimanche. Ils cherchent à s'habiller de telle sorte que les gens les remarquent pour leur intelligence plutôt que pour leurs vêtements."

M. Weitz trouve cela très bien, sauf lorsqu'il s'agit des chaussettes. Sa collection était la première d'un programme qui doit durer toute la semaine, au cours duquel les styles d'automne seront présentés sous le titre général d'"American Designer".

Une belle apparence commence par de bons vêtements de base!



... et Mme COURVAL a en magasin toutes les marques fameuses. Qu'importe votre genre de silhouette, vous sortirez de chez Mme Courval parfaitement ajustée dans les vêtements qui s'adaptent le MIEUX à vos contours individuels, vous sentant confortable et confiante ... CORSETIERES DIPLOMEES à votre service. Chez Mme Courval, vous êtes reçue comme une reine par une corsetière experte.

Mme A. Courval CORSETIERE

Au service des femmes depuis plus de 50 ans

• 4861 ouest, SHERBROOKE • 6550, rue SAINT-HUBERT • 1909 est, MONT-ROYAL
• 4491, boul. SAINT-LAURENT • Centre d'achats DUVERNAY • 3679 est, ONTARIO

credico

Commandes postales remplies avec soin

Vente

une boutique unique

les souliers :
(collections de printemps-été)
$13.90 à 19.90
auparavant 22.00 à 35.00

les robes :
(collections de printemps-été)
$25.00 à 49.00
auparavant 40.00 à 80.00

les sacs :
réduits jusqu'à
50%

les bas en filet :
réduits jusqu'à
50%

Boutique Jeunesse
1230 ouest, rue Ste-Catherine
866-3143

Procurez-vous sans tarder votre nouveau catalogue Gold Star



DANS LES CENT PAGES du nouveau catalogue Gold Star magnifiquement illustré en couleurs, vous constaterez que vous obtiendrez plus et mieux que jamais.

LA QUALITE est le premier critère de notre choix de primes. Vous y retrouverez les noms les plus prestigieux de l'industrie canadienne.

LA SELECTION : nous avons choisi un à un des articles de première utilité tant pour leur présentation que leur valeur fonctionnelle.

LE CHOIX : nous offrons cette année plus de 1,900 articles ; beaucoup plus que tout autre catalogue semblable.

LA VALEUR : livret pour livret vous obtiendrez sûrement la meilleure valeur pour vos timbres dans le nouveau catalogue Gold Star

Le nouveau catalogue est disponible chez tous les détaillants

Gold Star

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

La télévision a permis au football d'atteindre l'âge d'or

Un jeune homme qui, à 22, 23 ou 24 ans, entrerait dans la ligue Nationale ou Américaine de football et y demeurerait cinq ans, retirerait à partir de 65 ans une pension mensuelle de $500. pour le reste de sa vie.

"Serez-vous maintenant surpris de m'entendre vous dire que j'ai des doutes sur l'intelligence et l'esprit pratique d'un jeune homme ayant les aptitudes voulues pour réussir dans le football et qui laisse lui échapper une pareille occasion de s'assurer une telle rente", de remarquer l'instructeur Marvin Bass des Castors de la ligue Continentale, hier après-midi.

"Tu dis 65 ans mais d'ici deux ans l'âge du pensionnaire sera réduit à 60 ans. On parle même de 55 ans avant sept ou huit ans. Certains vont même jusqu'à prédire que les joueurs commenceront un jour à toucher leur pension à partir de 45 ans", de souligner J. I. Albrecht à Bass. "Ce qu'il y a encore de plus formidable c'est que le joueur ne contribue personnellement rien à ce fonds de pension", ajoute-t-il.

Devenir un joueur régulier de la ligue Nationale ou de l'Américaine n'est toutefois pas une mince tâche, avoue Bass. Il faut en effet se rappeler que des 500 jeunes repêchés annuellement des équipes collégiales par les clubs des deux grands circuits majeurs, seulement 150 parviennent à se gagner une place.

Non seulement faut-il être un très grand joueur mais encore faut-il avoir la chance avec soi. Il y a lieu d'arriver au club au bon moment. Par exemple : un quart-arrière qui se rapporte à une équipe alors que celle-ci en a déjà deux qui ne sont pas trop avancés en âge, n'est certainement pas favorisé. Cela peut être également le cas des demis ou encore des joueurs de ligne.

Cette situation n'est pas exclusive au football. De jeunes joueurs de baseball et de hockey ont passé par la même expérience. Ils arrivaient à un club majeur au moment le plus inopportun, c'est-à-dire alors que celui-ci avait déjà d'excellents joueurs à cette particulière position.

Cela a toujours existé parce que les instructeurs ont toujours pensé que la meilleure façon de se protéger était d'avoir un surplus de joueurs. Si vous avez 60 joueurs au lieu de 40 ou 35, vous avez toujours de meilleures chances d'avoir sous la main le matériel qu'il vous faut, a toujours été la façon de voir des instructeurs.

Mais le fonds de pension, le salaire formidable et l'occasion de devenir un homme bien connu, de développer des relations très utiles devraient être autant de raisons pour amener un joueur de talent à prendre le risque de chercher à se créer une carrière dans le football, soutient Bass. D'autant plus qu'il faut bien admettre que même en dehors du sport, la compétition est féroce parmi ceux qui tentent d'atteindre un certain niveau dans les affaires, le commerce, dans un métier ou une profession.

Mais le jeune, soutient encore l'instructeur des Castors, n'arrivera pas au football professionnel via l'université ou le collège tout simplement parce qu'il est robuste, qu'il peut courir le mille en un tel temps, posséder une paire de mains extraordinaires pour attrapper le ballon comme c'était souvent le cas autrefois.

Même si les universités américaines dépensent de $25,000 à $40,000 annuellement pour le recrutement de joueurs de football, le jeune homme recommandé par le dépisteur de la maison d'éducation, ne peut être admis à fréquenter celle-ci qu'à moins que ses succès académiques à l'école supérieure justifient son admission. Et pendant ses années à l'université, encore là, il ne pourra faire partie de l'équipe qu'en autant que ses notes seront très satisfaisantes.

Bass recommande donc une carrière dans le football professionnel à tout jeune homme ayant le talent et les ressources physiques pour bien réussir mais il ne minimise pas les obstacles sur cette route.

L'instructeur des Castors croit qu'il est impossible dans le moment de prévoir et de prédire les résultats de l'expansion du football majeur. "Je pense", nous dit-il, "qu'il n'y a pas d'autre chose à faire que d'attendre quatre, cinq ou six ans pour voir la situation qu'aura créée l'addition de toutes ces équipes à la ligue Nationale et à la ligue Américaine.

Les deux circuits majeurs ont pris une telle bouchée qu'il vaut mieux leurs laisser le temps de bien digérer avant de parler de l'état dans lequel ils se trouveront lorsque cette phase de l'expansion sera bien révolue.

Lorsque nous lui demandons s'il y a danger, possibilité que certaines villes regrettent de s'être lancées dans l'aventure et qu'elles soient forcées de se retirer, il nous répond qu'la chose lui paraît impossible, du moins aussi longtemps que la télévision rapportera à chacune des équipes un million annuellement. Il pense que d'autres villes pourront sans doute se joindre pour manger elles aussi le gâteau.

Déjà cependant il y a des certitudes. Par exemple, la plus forte demande pour de vrais grands joueurs car il y a chez tous ces clubs majeurs un besoin essentiel d'athlètes qui soient une inspiration pour le reste de leurs coéquipiers et une attraction pour le public.

Ceci amènera nécessairement un recrutement plus intensif de la part des divers clubs. Jamais le football n'aura eu autant besoin de grands spécialistes dans l'art de distinguer, parmi tous ces joueurs, ceux susceptibles de devenir de grandes étoiles.

Nous demandons à Bass si ces équipes majeures n'envisagent pas la création de systèmes de clubs fermes. Ce n'est pas que l'idée ne leur soit pas déjà venue, nous répond-il, mais

Voir ENTRE NOUS en page 83



téléphoto UPI

L'un des aspects amusants du match des étoiles

Le long match des étoiles, le plus long de l'histoire des majeures, a fourni peu de points, mais quelques incidents cocasses, comme celui-ci. Tony Oliva, des Twins du Minnesota, a échappé son bâton plusieurs fois. On le voit sans bâton, au marbre, à droite, et à gauche, on assiste aux réactions des joueurs de la ligue Nationale au moment où le bâton d'Oliva s'arrête dans leur abri.

Lowe ravit le maillot bleu à Marcel Roy à Sherbrooke

SHERBROOKE — Alors que Marcel Roy, de l'équipe Caber, semblait sur le point de confirmer ses prétentions aux honneurs du Tour cycliste de la Nouvelle-France, le meneur a connu une journée désastreuse, hier.

Parti de Plessisville à 1 h. p.m., avec une avance de quatre minutes en tête du classement général, Roy perdait non seulement le maillot du meneur, mais finissait 39e et se voyait à près de quatre minutes derrière le meneur, en 8e place.

Roy n'a pas lutté avec moins de courage, mais un malaise à la jambe droite l'a obligé à diminuer le rythme de cette étape de 73.2 milles, qui fut d'ailleurs très dure à cause des nombreux valons qui brisent les jambes et le courage et une étouffante chaleur de 85 degrés.

Lowe au 1er rang

C'est Siegfrid Koch, membre de l'équipe d'Ontario, qui s'est esquivé dans une échappée qui durait depuis deux heures, à l'entrée de Sherbrooke, gagnant l'épreuve en un temps de 3:08.10, nettement détaché. Le populaire Paolo Mori, de l'équipe Cornéli, un peu plus d'une seconde plus tard, devant Gino Gadorin, gagnant de la 4e étape, un autre représentant de l'Ontario.

Ce revirement de situation permettait à Norman Lowe, de l'Alberta, de passer en tête du classement général (maillot bleu) cependant que Jacques Lepage, de La Patrie, un grimpeur réputé, se hissait au 2e

par P.-Emile PRINCE
envoyé spécial
de LA PRESSE

rang, devant Yves Landry, de l'équipe Caber, suivi de deux autres coureurs de l'Alberta, Gary Dejong et Hank Koning, et Jules Béland, de La Patrie, en 6e position.

Il reste donc encore 10 candidats possibles au titre. Racine peut encore triompher. Mais Jacques Lepage, à cause de ses qualités de grimpeur et l'avant-dernière étape qui en sera une de montagne, Montréal-Ste-Agathe, pourrait alors jouer son dernier atout.

Avance trop forte de Lowe ?

Les experts prétendent, d'autre part, que Norman Lowe pourrait prendre une avance confortable d'ici là et creuser un écart que personne ne pourrait combler.

Par contre, Yves Landry, de l'équipe Caber, à moins d'une minute du meneur, après 379.2 milles, pourrait, avec l'aide de ses coéquipiers, lancer une offensive fructueuse dont on le sait bien capable.

Pendant ce temps, l'équipe Caber se maintenait au premier rang et perdait son avance sur l'Alberta à plus de 4 minutes, avec un temps de 45 h. 12:37. La Patrie conserve le 3e rang, devant Berolina et Cornéli.

Une tentative trop hâtive devait échouer et la véritable échappée survenait près de Danville avec un groupe de 17 coureurs dont cinq de l'équipe Cornéli. Ce n'est que peu avant d'arriver à Sherbrooke que Koch réussissait à se détacher des meneurs et gagner l'épreuve.

Koch, 7e au classement général, venait de raviver la lutte et créer de nouveaux vainqueurs possibles du Tour. Mais, il reste encore sept étapes à parcourir, y compris celle de Sherbrooke-Drummondville, aujourd'hui, et de nouveaux coups de théâtre peuvent se produire. Et la lutte est maintenant réduite à 51 concurrents.

Les Castors s'affilient aux Cowboys de Dallas

par Jacques Doucet

Les événements commencent à se précipiter chez les Castors de Montréal.

John Newman, Russ Scrim et Marvin Bass travaillent d'arrache-pied, car les heures s'envolent rapidement et il leur faut être prêts pour le 23 juillet, date d'ouverture du camp d'entraînement.

Cette année, les Castors ont élu domicile à Verdun où le stade est en voie de construction et l'entraînement de l'équipe se déroulera à Verdun même. Pendant plusieurs semaines, les Castors éliront domicile à l'Auditorium de Verdun et l'entraînement se déroulera sur le terrain d'exercice qui accueille normalement les joueurs de soccer.

La nouvelle a été annoncée par l'instructeur et gérant général Marvin Bass, hier, lors d'une conférence de nouvelles.

Ce n'était toutefois pas la seule nouvelle que les Castors avaient à communiquer à la gent journalistique de la métropole.

Entente avec le club Dallas

C'est avec un certain orgueil que le vice-président Russ Scrim a révélé que les Castors avaient conclu une entente avec les Cowboys de Dallas, de la ligue Nationale de football.

"Il s'agit d'une entente semblable à celle que nous avons conclue avec les Patriotes de Boston, de la ligue Américaine. Nous attendons d'excellents joueurs de la part des Cowboys,



DUNN MARTEEN

une organisation magnifique. Marvin Bass doit partir d'ici le week-end afin de se rendre à Thousand Oaks, Californie, pour voir les joueurs des Cowboys à l'entraînement et expliquer nos besoins à la direction de cette équipe. Il y passera de 10 à 14 jours.

"Je dois dire que Bass jouit d'un prestige assez peu commun auprès des Cowboys et que c'est surtout à cause de lui que les Castors ont pu obtenir une telle entente. Nous pouvons être en droit de nous attendre à six ou sept joueurs de l'organisation des Cowboys", a précisé Scrim.

La probabilité d'un rappel de ces joueurs a incité les journalistes à demander à Scrim, si les joueurs obtenus des Patriotes ou des Cowboys seront sujets à de tels rappels.

"Oui, a-t-il répondu. Mais je dois dire qu'Art Modell, des Browns de Cleveland, nous a expliqué, avec statistiques à l'appui, que les joueurs de l'équipe des réservistes étaient rarement appelés à jouer durant une saison. Au cours de six ou sept dernières années, la moyenne des réservistes appelés à jouer durant une saison s'établit à deux, chez les Browns de Cleveland".

Et Marvin Bass de préciser : "La plupart de ces joueurs rappelés de l'équipe des réservistes sont des joueurs de champ-arrière offensif. Nous cherchons surtout à obtenir des joueurs de ligne. Donc, nous ne prévoyons pas tellement de problèmes à ce niveau."

Dunn Marteen est de retour

Enfin, avec la verve qu'on lui connaît et son français toujours apprécié, le président John Newman a annoncé le retour de Dunn Marteen, le quart régulier des Castors en 1966.

Marteen, qui n'a pris que cinq livres d'embonpoint au cours de la saison morte, semble en bonne condition physique et il s'est déjà mis à l'entraînement, en compagnie de plusieurs de ses coéquipiers, déjà à Montréal.

De plus, Newman a parlé du nouveau home de ses Castors à Verdun.

"Les travaux de rénovation du terrain tirent à leur fin et la mise en place des sections de gradins doit commencer dès lundi prochain. Le tout prend forme et tout sera prêt pour l'ouverture, le dimanche 27 août, contre les Neptunes de Norfolk", a précisé Newman.

BASEBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

HIER

LIGUE MONTREAL JR

Laval	030 000	—3	3	2	
St-Henri	000 01	—1	2	4	

(interrompu à cause de la pluie)

Durocher (2-1) et St-Charles ; Hoffman (2-6) et Yvon Dubé.

V.-Marie	100 000	0—1	4	5	
St-Barnabé	030 011	x—5	7	1	

Fortin (0-4) et Paul Ratelle ; Wilscam (7-5) et Bohémier. Cir. : St-B. Lavoie (2e).

N.-D.-G.	002 100	2—5	8	3	
V.-M.-R.	003 000	0—3	7	2	

Brown (3-3) et Terry ; Bengough (1-5) et McGeachie.

Longueuil	000 000	0—0	4	3	
Kiwanis-Est	101 101	x—4	6	0	

Poitras (1-2), Gingras (4e) et Leblanc ; Ouellette (2-5) et Matte.

Dorval	000 100	0—1	5	5	
Ahuntsic	103 100	x—5	6	2	

Miller (2-5) et Ledger ; Allard (3-3) et Ladouceur.

Kinsmen	000 004	0—4	3	7	
Rosemont	002 020	0—4	6	4	

(interrompu à cause de la pluie)

Durocher et Vézina ; Pellicciotti et Bergeron.

LIGUE NATIONALE JR

Sorel à Verdun (remis)

LIGUE PROVINCIALE

Granby	020 022	04—10	11	1	
Lachine	000 010	03— 4	9	4	

(interrompu à cause de la pluie)

Elias (9-3) et Testa ; Prud'Homme (3-4), Plouffe (6e) et Dickson. Cir. : Granby, Parker et Menthis Lachine-Maloney.

Québec 1 - Drummondville 3
Plessisville 7 - Thetford 5

MATCHES HORS-CONCOURS

(Moustique)

Philadelphie	041 240	—11	8	2	
Im.-Conception	000 223	— 7	5	3	

J. Lorenz (LG), M. Stutz (6e) et F. Roth ; LP-Jean Lessard, Pierre Baribeau (5e) et Raymond Goulet.

(Pee wee)

Philadelphie	000 000	—0	0	2	
Etoiles 1967	010 00x	—1	2	0	

Jack Crabtree (LP) et Joe DiAmdrea ; Robert Landry (LG), Pierre Cardi (3e), Bernard St-Jacques (5e) et Michel Dion, Pierre Martin (5e).

LIGUE MONTREAL JR

(SECTION EST)

	G	P	Moy.	Diff.
Rosemont	14	6	.700	—
Kinsmen	12	6	.667	1
Longueuil	12	9	.571	2½
St-Barnabé	9	11	.450	5
Kiwanis-Est	4	15	.211	9½
V.-Marie	4	19	.174	11½

(SECTION OUEST)

	G	P	Moy.	Diff.
Ahuntsic	15	6	.714	—
N.-D.-G.	13	6	.667	1½
St-Henri	14	8	.636	1½
Mont-Royal	11	9	.550	3½
Laval	7	12	.368	7
Dorval	16	13	.316	8

LIGUE NATIONALE JR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	17	9	.654	—
Sorel	16	9	.640	½
St-Laurent	13	8	.619	1½
Verdun	5	15	.250	9
Québec	3	13	.188	9

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Coaticook	16	10	.615	—
Drummondville	18	13	.581	½
Lachine	16	13	.552	1½
Granby	16	13	.552	1½
Plessisville	16	13	.552	1½
Québec	12	13	.414	5½
Thetford	12	18	.400	6
Sherbrooke	9	20	.310	8½



Contre les Alouettes, demain soir

A l'occasion de leur premier match hors concours de la saison, les Alouettes rencontreront les Stampeders de Calgary, demain soir, au stade McGill. Dans l'alignement de ces derniers, on reverra deux de leurs vétérans secondeurs de ligne, Wayne Harris (à gauche) et Herman Harrison.

Paul Roberge a raison de Jacques Comeau

Paul Roberge, de Québec, a causé une surprise en éliminant Jacques Comeau, du Manoir, quatrième favori au compte de 6-3, 6-3. Aux championnats intermédiaires du Québec disputés au Parc Lafontaine, il rencontrera maintenant René Blais qui a eu raison de George Carter, 6-1, 6-2. René Verrier, de Drummondville, a dû se rallier pour vaincre Lucien Miron, de Valleyfield, 6-3, 2-6, 7-5. Roger Alexandre, de St-Jean, a écrasé Robert Lacroix, de Sherbrooke, 6-0, 6-0 puis a vaincu Jacques Boileau, de Drummondville, 6-0, 6-4 ; ce dernier rencontrera Claude Fung-A-Ling qui a terrassé Marc Soucy, de Sherbrooke, 6-0, 6-1.

Voici les autres résultats :

Claude Savaria bat Allard Côté 6-2, 6-2 ; Robert Brodeur bat André Riendeau 6-0, 6-0 ; Normand Busque bat Dominique Moreau, 6-3, 0-6, 6-0 ; Pierre Bissonnette bat John Davis 6-2, 6-4 ; Phillippe Bouffard bat Jacques Messier 6-3, 6-0 ; Nicole Boucher bat Micheline Huard 6-3, 6-0 ; Hazel Harrod bat Yvette Noël de Tilly 6-1, 6-3 ; Barbara Coutts bat Micheline Archambault 6-0, 6-0.

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

6 heures :

Pierre Brunet vs Jacques Charron ; Claude Savaria vs René Verrier ; André Côté vs Normand Busque ; Roger Alexandre vs Claude Fung-A-Ling ; Robert Brodeur vs Ed Cape ; Hazel Harrod vs Monique Lefebvre ; Lamarche - Davis vs Vezina - Vezina.

7 heures :

Y.-N. de Tilly - L. Giroux vs M. Huard - Partenaire ; L. Blades - J. Pike vs L. Millette - M. Harrod ; Pierre Lamarche vs gagnant Brunet - Charron ; Paul Roberge vs René Blais ; Philippe Bouffard vs Roger Leblanc ; J. Boileau - A. Larose vs R. Sørenger - M. Brender ; M. Gratton - B. Taylor vs A. Daoust - R. Daoust ; L. Miron - J. Dandurand vs F. Leber - R. Allard ; R. Godin - C. Savaria vs A. Mousseau - N. Larose.

8 heures :

Robinson - Barre vs gagnant de 7 heures ; Alexandre - Busque vs gagnant de 7 heures.



"Chasse et pêche" à la T.V.

Avant-hier soir, la première d'une série de 8 émissions passait sur les ondes de la télévision d'Etat. Une semaine auparavant, un autre film "Les Paradis de la Faune" fut télévisé, mais sans annonce préalable et en remplacement d'un autre programme ... Je viens de communiquer avec **M. Paul-Marcel Raymond** (l'ancien joueur de hockey, oui) directeur des **Sports et Reportages** de Radio-Canada afin de savoir quel était l'horaire définitif de la série "Chasse et Pêche" cet été. Voici donc les renseignements que j'ai pu obtenir : cette série passera tous les **lundis** soir à **22 heures 30.** Avant-hier, c'était le **"Roi Saumon saumon"** — le Saumon.

Voici les autres titres avec de brefs commentaires :

Le 17 juillet — **"Sur les sentiers de l'Ours noir".** Ce film fut tourné dans la région de réserve Baskatong, près de Mont-Laurier. Des ours causent des dommages dans des camps d'une compagnie d'exploitation forestière. Deux chasseurs de Montréal viennent régler le problème.

Le 24 juillet — **"At-chi-gane, celui qui combat".** "At-chi-gane", c'est l'orthographe (au son indienne de notre Achigan. Vous assisterez à l'exploration de quelques bons lacs dans la vallée de la Gatineau, près de Hull. Plusieurs méthodes de pêche sont expliquées, puis démontrées. Mon compagnon de pêche : l'ami Richmond Pelletier, directeur du Club de Pêche Molson.

Le 31 juillet — **"Quand passent les Outardes".** Excitant film de chasse sur les Bernaches canadiennes (Outardes) dans la région de Ste-Anne-de-le-Pérade et de Batiscan ainsi que sur le lac St-Pierre. Grâce à d'excellents guides, nous avons pu filmer en très gros plans ces méfiants oiseaux.

Les abats sont particulièrement spectaculaires. Le tout se termine par une bonne recette pour faire cuire la Bernache, recette que vous aurez le temps de prendre en note si vous pensez à vous munir d'un crayon et d'un bout de papier — dites-le à vos épouses !

Le 7 août — **"Anticosti, paradis du chevreuil".** Excursion de chasse sur la grande île d'Onticosti ou quelque 100,000 chevreuils font la joie des touristes-chasseurs pendant la longue saison — en principe, du 1er juillet au 31 janvier ! Outre les extraordinaires possibilités de la "chasse fine", on vous démontre la méthode Anticostienne (illégale partout ailleurs) qui consiste à se promener en camionnette et à choisir son gibier du haut de sa plate forme de tir !

Le 14 août — **"Ceux qui tiennent l'air".** Film en couleur cette fois sur les oiseaux du Québec. Ce n'est pas un film de chasse, mais d'observation des oiseaux qu'ils soient considérés comme gibier ou non. Des aigles pêcheurs, des oies blanches, des canards et des Bernaches, des Hérons ou des faisans, il y en aura plein votre écran ! Film instructif pour petits et grands.

Le 21 août — **"Au pays des Homme Rouges".** Une vue panoramique sur la vie des Indiens du Québec. Les intégrés dans la société des blancs et ceux qui mènent encore une vie semi-nomade dans les lointaines réserves du Québec septentrional. De Loretteville à la baie James, d'Odanak à Mistassini, les multiples visages et les préoccupations actuelles de ces voisins méconnus, si non inconnus, les Hommes Rouges.

Il se peut que la visite au Québec du général De Gaulle les 23, 24 et 25 juillet prochains fasse l'objet de très importants reportages télévisés pour toutes les chaines. Or, si la soirée du 24 juillet lui est consacrée, il n'y aura pas de film sur l'Achigan.

Et l'horaire qui apparaît plus haut sera décalé d'une semaine. Ces films ont été tournés par **André Fleury,** les textes et commentaires sont de moi..

"Quelques oiseaux du Canada", un bon livre

La semaine dernière, en passant chez l' **Imprimeur de la Reine** (sur Ste-Catherine ouest, entre Drummond et Stanley) chercher des cartes topographiques, j'ai remarqué un intéressant petit livre qui s'intitule "Some Canadian Birds". Ayant demandé s'il existait une traduction de cet ouvrage, il me fut répondu que oui et je pris alors connaissance du livre "Quelques oiseaux du Canada". Le petit livret (48 pages) coûte **50 sous.** Au cas où il n'y aurait pas d'Imprimeur de la Reine dans la ville que vous habitez, voici le No. du catalogue : **R92-562 F.** Ecrivez à l'Imprimeur de la Reine, Aeterna — Vie Building, **1182 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.** Ou à Ottawa : **Daly Building,** coin **Mackenzie et Rideau.** Ce livre est dû à la plume de **M. W. Earl Godfrey ;** les illustrations sont de **John Crosby.**

Si cet ouvrage était en couleur, il rendrait de plus grands services encore. Mais tel quel (et à ce prix !) c'est intéressant au possible et je voudrais que toutes les familles en vacances puissent en posséder au moins un exemplaire. Non seulement on se trouverait à apprendre quelque chose, mais cela ferait belle saison, mais cela ferait réfléchir les gamins armés de lance-pierres ou de carabines à plomb sur le bien-fondé et l'utilité de leurs "chasses" ... Outre des illustrations très au point et des commentaires de même nature, il y a une foule de renseignements passionnants sur la longévité des oiseaux, leur vitesse de vol, leurs moeurs, etc ...

Je ne saurais trop vous recommander l'achat de ce petit livre. Quant à moi, j'en ai acheté 2 exemplaires. Un pour ma bibliothèque personnelle, l'autre que je laisse en permanence dans ma voiture et que je fais lire aux copains pendant qu'on fait la route.

A DEMAIN !



FOOTBALL PROFESSIONNEL CANADIEN

Bons billets de saison et autres billets encore disponibles

CALGARY vs ALOUETTES
JEUDI SOIR 13 JUILLET
8.00 P.M.

BILLETS DISPONIBLES

pour renseignements, signalez 875-2040 ou achetez-les à un des guichets suivants :

Lords Sport Shop, 1300 rue Ste. Catherine O., 866-8301
Bob Lunny's Sporting Goods, 5854 rue Sherbrooke O., 488-9537
Bob Lunny's Sporting Goods, Centre d'Achats Fairview, 695-6140
Gagnon Sport, 7125 rue St. Hubert, 273-1578
Joey Richman Sporting Goods, 1478 rue MacDonald, St Laurent, 748-7351
Desnoyers Hardware, 185 blvd LaBelle, Chomedey, MU 1-2581
Rene A. Gauvreau Sport, 4076 rue Ste. Catherine E., 521-8576
Ste Helene Bicycle & Sport, 1270 rue Ste Helene, Jacques-Cartier, OR 4-4898.
McGregor Travel, 3 Place Ville Marie

Les jours de joutes au stadium McGill, 2 heures avant le début de la rencontre

alouettes montreal

LE CLUB DE FOOTBALL ALOUETTE DE MONTREAL INC.

On demande immédiatement :

JEUNE INGÉNIEUR

... pour manufacture de pompes

Notre client, un important manufacturier de machinerie de pulpe et papier, offre un poste intéressant à un jeune ingénieur diplômé. Quoique l'homme voulu doive avoir de 2 à 5 ans d'expérience dans le fonctionnement des pompes, un ingénieur ayant plus d'expérience dans ce domaine spécialisé considéré sérieusement. On préfère un Canadien-Français connaissant l'anglais. Emplacement commode près de Montréal.

Salaire aux environs de $8,000

Discrétion professionnelle assurée aux réponses; on répondra à toutes. Entrevues fixées pour bientôt. Veuillez mentionner dossier A-726.

HAROLD FISK ASSOCIATES LIMITED
Conseillers en administration
Edifice Dominion Square,
suite 712, Montréal-2, Québec

AUTOUR DU MONDE

Ford connaîtrait la grève

DETROIT (UPI) — Le président des travailleurs unis de l'auto, M. Walter P. Reuther, a déposé hier, sur la table des négociations de la société Ford les revendications syndicales portant sur la nouvelle entente collective ; ce sont les mêmes que celles présentées lundi à GM. La rumeur veut que la société Ford ait été choisie comme cible de la prochaine grève.

* * *

Manifestations anti-chinoises

RANGOON, Birmanie (UPI) — Des manifestations dirigées contre la Chine communiste ont eu lieu hier, dans tout le pays, et dans la capitale des foules en colère ont brûlé l'effigie du leader communiste birman Thankin Than Tun. Un porte-parole du gouvernement a précisé que plus de 300,000 personnes avaient manifesté dans 56 villes et villages du pays, dénonçant les agissements de la Chine rouge.

* * *

Loi contre les "agitateurs"

WASHINGTON (UPI) — La commission des projets de loi de la Chambre des représentants a adopté hier, un projet de loi anti-émeutes au cours d'une audience où le principe des droits civiques a été vigoureusement débattu. Le débat sera entrepris aujourd'hui à la Chambre des représentants. Le projet de loi vise à emprisonner les "agitateurs professionnels" qui franchissent les limites des Etats pour fomenter des troubles.

* * *

"Clara" frappe l'île de Formose

TAIPEH, Formose (PA) — Le troisième typhon de l'année, "Clara", a frappé hier matin, la côte nord-est de Formose, accompagné de vents de 105 milles à l'heure. Des pluies torrentielles ont déferlé sur la capitale. Les écoles sont demeurées fermées, et plusieurs entreprises commerciales ont prévenu leurs employés de rester chez eux. "Clara" se dirigeait alors vers la Chine communiste.

* * *

Une société canadienne passe aux Américains

NEW YORK (AFP) — La société américaine "Mohawk Data Sciences Corporation", spécialisée dans la fabrication d'équipements électroniques et de télécommunications, annonce l'achat de la société canadienne "Watt and Mackey Electronics Ltd". La compagnie canadienne était jusqu'ici concessionnaire de "Mohawk" au Canada. Elle prendra le nom de "Mohawk Data Sciences Canada".

* * *

La situation au Nigeria

LAGOS, Nigeria (AFP) — Commencée le 7 juillet, l'attaque de l'armée fédérale nigérienne contre la province sécessioniste du "Biafra", se poursuit sans que l'on puisse avec certitude savoir qui a l'avantage, pour l'immédiat. A Lagos, capitale du Nigeria, comme à Enugu, "capitale du Biafra", on assure quotidiennement que les pertes de l'ennemi sont "lourdes". Plusieurs localités sont annoncées, d'un côté comme de l'autre comme "fortement tenues", l'ennemi ne pouvant ni progresser ni s'en emparer.

* * *

Obsèques gratuites à Cuba

LA HAVANE (Reuter) — Cuba vient de promulguer sa dernière série de services publics gratuits, en déclarant qu'à compter du 20 juillet les sépultures seront gratuites. Le décret gouvernemental s'applique aux services funèbres, aux salons funéraires et aux enterrements. Depuis mars dernier les Cubains assistent gratuitement aux compétitions sportives, et la semaine dernière la taxe d'eau a été abolie.

* * *

Anguilla proclame son indépendance

ANGUILLA (UPI) — Les insulaires qui habitent la petite île d'Anguilla à l'est de Porto Rico, à la suite d'un referendum tenu hier, ont proclamé leur indépendance; la population est de 6,000 âmes. Jusqu'au 30 mai dernier, cette île de 35 milles carrés faisait partie de la Fédération comprenant St-Kitts et les îles Nevis. L'instigateur du mouvement, Peter Adams, 56 ans, a déclaré que le résultat du referendum permettrait la préparation d'une constitution républicaine, de même que la tenue d'élections législatives.

Ex-membre du Politburo, Chelepine présidera les syndicats d'URSS

MOSCOU (AFP) — M. Alexandre Chelepine, membre du Politburo du comité central du parti communiste de l'URSS a été élu hier, au poste de président du conseil central des syndicats de l'URSS, au cours du plénum de cette organisation qui s'est ouvert hier matin à Moscou.

Cette élection de M. Chelepine à des fonctions syndicales, constitue pour ce jeune dirigeant soviétique, considéré pendant longtemps comme un "dauphin" éventuel de M. Krouchtchev, puis comme un des "co-auteurs" de la destitution de ce dernier, une mutation à un poste moins en vue que ceux qu'il avait occupés depuis la mort de Staline.



ALEXANDRE CHELEPINE
. . . prestige à la baisse

En fait, son effacement au sein de l'équipe dirigeante soviétique s'est dessiné peu de temps après le départ de M. Krouchtchev. Appelé au politburo, lors du plénum du comité central qui prononça l'éviction de M. Krouchtchev du pouvoir, M. Chelepine qui, à l'époque, avait la haute main sur la police d'Etat, contrôlait le fonctionnement du parti en tant que président du comité du contrôle du parti communiste de l'URSS, et siégeait au conseil des ministres comme vice-président du conseil, vit sa position s'effriter en deux ans et demi.

Il y a un an, il se vit confier les responsabilités des industries alimentaires et légères au sein du politburo, présidant différentes conférences de travailleurs des laiteries, des pêcheurs, etc. Il semble toutefois qu'une partie de ses responsabilités passées dans les relations avec certains pays asiatiques lui aient été laissées au sein du Politburo, notamment des contacts avec des représentants diplomatiques du Vietnam et de la Corée du nord à Moscou.

Son passage à la tête des syndicats soviétiques, après avoir été chef des Jeunesses communistes de l'URSS puis chef de la police de sécurité d'Etat (KGB), ne peut être considéré comme une ascension dans la hiérarchie soviétique.

En 1971, l'arsenal nucléaire soviétique sera supérieur à celui des Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — D'ici à 1971, l'Union soviétique se sera assurée un arsenal nucléaire deux fois au moins supérieur à celui des Etats-Unis, estime un rapport établi par l'organisation privée "Conseil de sécurité américain (American Security Council)".

A cette date, affirme le rapport, les Etats-Unis ne disposeront que de 6,000 à 15,000 mégatonnes alors que la capacité soviétique se situera entre 30,000 et 50,000 mégatonnes.

La commission, qui a établi le rapport était dirigée par le général Bernard A. Schriever, ancien chef des fusées balistiques de l'aviation américaine.

Le rapport constate que les Etats-Unis ont abandonné leur objectif qui était de maintenir une "supériorité stratégique" sur l'adversaire et ont choisi une "stratégie de dissuasion mutuelle" alors que l'Union soviétique "fournit un vigoureux effort pour s'assurer une supériorité écrasante dans le domaine décisif de l'armement nucléaire".

Le rapport se prononce pour la mise en place d'un système de missiles anti-missiles et conclut : "Il reste suffisamment de temps pour regagner notre supériorité, mais le temps est du côté de celui qui veut le mettre à profit".



téléphoto PA

Contre-manifestations à Pékin

Des gardes rouge manifestent à Pékin contre les Etats-Unis et la Birmanie en exécutant une parodie intitulée : "A bas l'impérialisme américain". C'était leur réponse aux manifestations anti chinoises qui se sont déroulées depuis quelques jours en Birmanie, notamment à Rangoon, la capitale. Cette photo a été transmise à New York par Eastfoto, l'agence qui destribue les photographie en provenance de la Chine continentale.

Une grève dégénère en émeute à un chantier maritime de Virginie

NEWPORT NEWS, Virginie. (UPI,PA) — Une manifestation de quelque 3,000 grévistes de la construction navale a dégénéré en émeute la nuit dernière et les désordres se sont poursuivis durant deux heures dans le quartier commercial de cette ville de Virginie.

Les manifestants, qui s'étaient massés aux portes du chantier maritime de Newport News Shipbuilding and Drydock Co., ont attaqué une trentaine de policiers qui gardaient l'entrée du chantier, ont renversé une voiture de police, y ont mis le feu et ont pillé des magasins du voisinage.

La foule a commencé à se disperser vers 2 heures du matin à l'arrivée des pompiers. Une vingtaine de personnes ont été blessées et la police a arrêté une quinzaine de personnes.

L'un des blessés, atteint d'une balle à un pied, a dit aux autorités de l'hôpital que la police lui avait tiré dessus.

La police a refusé de commenter la cause de l'émeute, qui a éclaté alors que les grévistes attendaient la sortie de non-grévistes travaillant sur l'équipe du soir.

L'Association des constructeurs de navires, qui représente 15,000 des 21,500 employés du chantier, a déclenché la grève lundi à cause de griefs portant sur des primes de travail, la classification des emplois et la suspension de trois ouvriers. C'est la première grève générale en 81 ans d'existence à ce chantier maritime, le plus grand du monde appartenant à l'entreprise privée.

Le syndicat a porté plainte auprès de la Commission nationale des relations ouvrières à Baltimore en accusant la compagnie de pratiques injustes.

Colère contre les "scabs"

Divers incidents se sont produits autour du chantier depuis lundi soir : des non-grévistes ont été attaqués, des pneus fendus et des pare-brise fracassés. Les leaders du syndicat ont exhorté les piquets de grève à éviter la violence et à respecter la loi.

Il semble que les désordres de la nuit dernière aient été déclenchés par la rumeur que des contremaîtres introduisaient des briseurs de grève au chantier en automobiles.

Des automobiles privées ont effectivement pénétré sur le chantier et la foule massée à l'entrée a accueilli les passagers aux cris de "sales briseurs de grève".

Environ six heures après l'entrée au travail des non-grévistes de l'équipe du soir, la foule a commencé à lancer des bouteilles et des briques sur la clôture.

Selon un témoin, un fourgon de police pénétra peu après sur le chantier, frôla un piqueteur et poursuivit son chemin. Un peu plus tard, une trentaine d'hommes en colère s'aprocha d'une autre voiture de police et le policier qui s'y trouvait tira un coup de feu en l'air.

Le pétrole du Sinaï peut enrichir Israël

TEL AVIV — Des installations pétrolières égyptiennes capturées par Israël dans le Sinaï pourraient signifier la richesse grâce à "l'or noir". Quand le pompage reprendra dans quelques jours, Israël aura deux fois la quantité de pétrole dont il a besoin, et il pourra ainsi devenir exportateur de pétrole, s'il conserve la région.

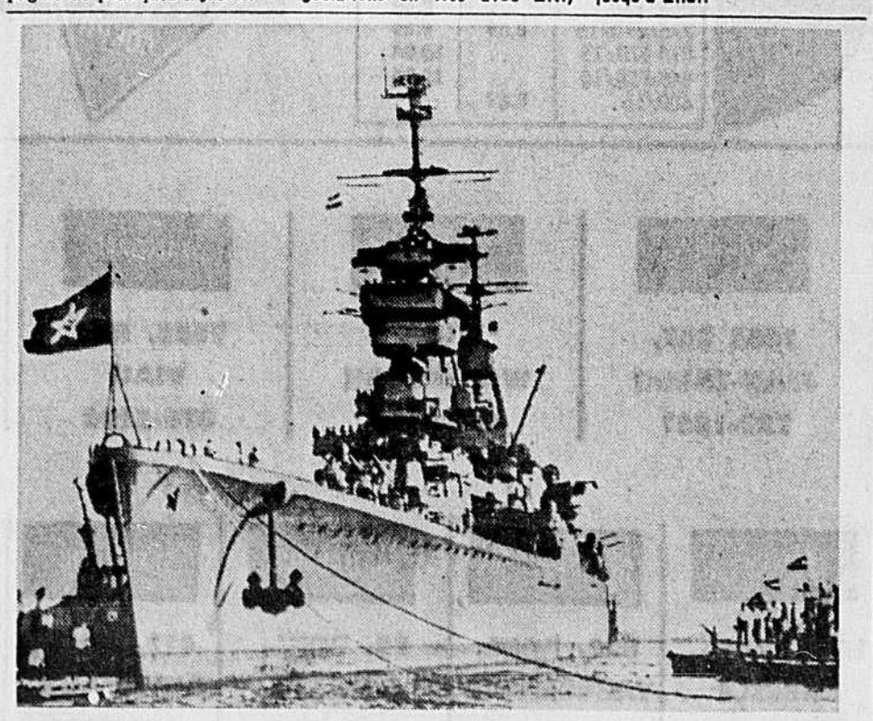
Le directeur de la société israélienne de pétrole, "Lapidoth", serait en Italie afin de négocier des ententes avec le groupement italien pétrolier ENI. ENI et l'Egypte sont copropriétaires de ces puits, ainsi la moitié des sommes que paiera Israël, ironiquement, ira au Caire.

ENI a consenti à permettre à Israël de pomper du pétrole de ses puits. On se rappellera qu'Israël avait entrepris des négociations en 1956 avec ENI, après la capture des installations pétrolières du Sinaï, mais le Sinaï avait été remis à l'Egypte avant le début de l'exploitation des gisements pétroliers.

L'an dernier les puits israéliens avaient fourni environ 8 pour cent des besoins du pays en pétrole, alors qu'il en faut deux millions et demi de tonnes

Le reste était importé par pétroliers via Eilat, le port israélien que les Egyptiens avaient bloqué en mai, et qui fut la cause de la récente guerre.

Le pétrole est acheminé par pipeline depuis Eilat jusqu'aux raffineries situées près de Haïfa. Les puits du Sinaï qui ont une capacité de 4.7 millions de tonnes annuellement, sont situés près de la Mer Rouge. En fait, plusieurs puits sont aménagés dans la mer, et le pétrole qu'ils fournissent sera transporté par des pétroliers israéliens jusqu'a Eilat.



téléphoto PA

Des ouvriers égyptiens installés dans des embarcations s'approchent de l'un des huit navires de guerre soviétiques arrivés à Port-Said hier. Le navire mouille dans la partie nord du canal de Suez, soit dans le secteur où des avions réactés israéliens et égyptiens se sont livré un duel samedi dernier.

Hong-kong se transforme en véritable champ de bataille

HONG-KONG. (AFP-UPI-PA) — Hong-kong connaît aujourd'hui une quatrième journée consécutive de violence alors que des émeutiers ont attaqué ce matin à coups de pierres et de bouteilles des policiers qui arrachaient des affiches dans la partie nord de l'île où sévit encore un sévère couvre-feu.

D'autre part, un officier britannique qui a assisté en fin de semaine aux combats qui ont opposé, à la frontière chinoise, la police et des éléments chinois, a affirmé que 700 soldats réguliers de l'armée chinoise au moins sont actuellement cantonnés à Shataukok et que les mitrailleuses qui étaient entrées en action "ne pouvaient être servis que par des professionnels". Les autorités de Hong-kong, cependant, continuent de déclarer qu'il n'existe pas de preuve d'une intervention armée chinoise.

Hier soir, dans le quartier populeux de North Point, à l'extrémité est de l'île, la bataille faisait rage entre la police et la foule.

De nouveau, les conducteurs et le personnel des tramways ont été malmenés par des émeutiers dont un certain nombre sont d'anciens employés des transports en commun licenciés à la suite des grèves du mois de mai. Les accrochages entre policiers et émeutiers ont été très durs.

Au cours de la journée d'hier, des bombes de fabrication domestique ont été lancées dans les rues; des manifestants armés portant masque à gaz ont incendié plusieurs autobus. Une douzaine d'incendies faisaient rage dans le secteur chinois populeux de Wanchai. Les vitrines de nombreux magasins et de deux restaurants ont été fracassées, les émeutiers accusant les propriétaires de cacher des policiers. La police a combattu la foule à coups de matraque et lancé des grenades lacrymogènes, mais jusqu'ici on ne signale ni morts ni blessés chez les émeutiers.

Pendant ce temps, un reporter du bureau local de l'Agence Chine nouvelle a été arrêté; il s'agit de M. Hsueh Ping, dont la camera a été confisquée. Pékin a protesté vigoureusement auprès de la Grande-Bretagne au sujet de cette arrestation "illégale".

D'autre part, les habitants de Hong-kong connaissent maintenant la plus grande pénurie d'eau depuis quatre ans. La ration d'eau est limitée à quatre heures d'approvisionnement tous les quatre jours.

Une retraite bien méritée

BOGOTA (AFP) — L'homme le plus âgé de Colombie, un laboureur de 140 ans environ, Gabino Jaimes Laguado, vient de prendre une retraite bien méritée.

A la suite des informations parues dans la presse à son sujet, la localité où il réside, Santa Bagoara, près de la frontière vénézuélienne, est devenue un lieu d'excursion pour de nombreux Colombiens. La famille du laboureur explique sa longévité exceptionnelle par la douceur du climat de sa région natale.

SAMEDI OUVERT

Quartier général de
CAMPING, CHASSE ET PECHE

TENTES



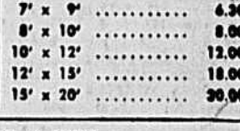
Complètes avec tapis de sol cousu, mât et piquets
MODELES "TOURIST"

7' x 7' Woods	$19.95
9' x 9' Woods	29.95
9' x 12'	39.95
7' x 7' (cadre de soutien ext.)	22.95
9' x 9' (cadre de soutien ext.)	35.00
9' x 12' Vista (Woods)	65.00
12' x 15' Camp King (Woods)	115.00
Tente 'pup' avec plancher	9.95
Piquets de tente 14" chacun	0.15
Comptoir de cuisine 9' x 9'	45.00
Poêle "Coleman" à 2 ronds	14.95
Lanterne "Coleman" No 200	13.95
Toaster de camp	0.39
Ustensiles de camping 24 morceaux pour 4 personnes	5.95
Ens. de coutellerie	0.69
Toilette portative	4.95
Trousse de premiers soins	0.69
Ceinture de sauvetage approuvée Enfants :	2.50
Adultes :	3.50

WALKIE-TALKIE
2 transistors. Ensemble de deux à partir de 13.95

CONTROLE A DISTANCE SANS FIL
pour réception et transmission.
Comprenant écouteur et microphone 9.95

SACS DE COUCHAGE



"Campeur" en spécial	8.95
"Laurentien" dessous en caoutchouc	7.95
"Mont Sauveur" nylon caoutchouc	8.95
"Mont Antartica" térylène (avec isolant Therm.)	14.95
En duvet armée US	14.95
En duvet par Woods	19.95
Sac de couchage doublé	19.95
Couverture de laine à partir de	2.50



Matelas pneumatiques Vinyle 27" x 72"	1.95
Nylon et caoutchouc	5.95
Matelas double	12.95
Plusieurs autres modèles en montre	
Canot pneumatique (Dinghy) avec rames et pompe	
pour une personne	25.00
pour 2 personnes	39.95
pour 4 personnes	59.95
pour 2 personnes (avec support pour moteur)	59.95
Machette avec étui spécial	1.95

CARABINES (usagées)
.22 Winchester 1 coup 9.95
.22 Winchester répétition 14.95
Munitions .303 20/1.80

TARPAULINS
A L'EPREUVE DE L'EAU
avec cordons et oeillets

5' x 7'	$3.50
6' x 8'	4.80
7' x 9'	6.30
8' x 10'	8.00
10' x 12'	12.00
12' x 15'	18.00
15' x 20'	30.00

ARTICLES POUR LA PECHE

Bottes cuissarde	$7.95	Ensemble de pluie, 3 mcx avec capuchon	$2.95
Bottes à la poitrine	$12.95	Moulinet Mitchell No 300	$17.95
Bottes de caoutchouc	$2.95		

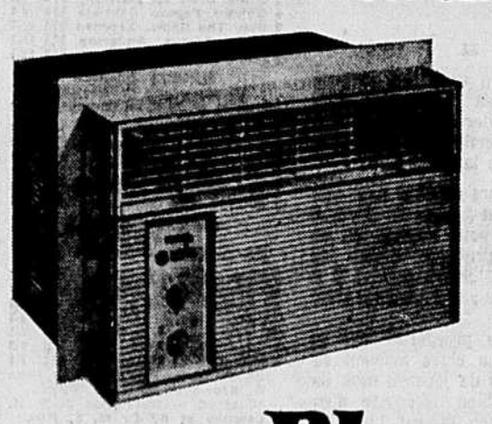
PERSONNEL BILINGUE A VOTRE SERVICE

Nicole Bergevin	Hector Emery	Jean Lang	Colette Laberge	Monique Patenaude	Shirley Slater

SMITH SALES CO.
Satisfaction garantie ou argent remis
Commandes P.S.L. pour l'extérieur de la ville seulement
Ouvert de 7 h. 30 à 6 h. p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
4638 ST-LAURENT (coin Villeneuve) VI. 9-4475

VERS LA PERFECTION ...

POUR VOUS MADAME
GRATUITEMENT UN CLIMATISEUR D'AIR



avec l'achat d'une Chevrolet, Chevelle, Epic Corvair, Camaro, Oldsmobile... à un prix régulier!

UNE TRADITION: Plamondon
CHEVROLET · OLDSMOBILE LTÉE
1580 AMHERST, MONTREAL P.Q. TEL: 527-9121

Exposition de miniatures au Musée

Dans le cadre des célébrations du Centenaire du Canada, le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente, jusqu'au 4 août, une exposition de portraits en miniature des Pères de la Confédération.

Les 34 peintures sur ivoire, que le Montréalais Samuel Bronfman offre aux Canadiens à l'occasion du Centenaire, ont été exécutées par Juliette de Lavoye, de Montréal. C'est un travail qui a nécessité deux ans.

Après une tournée d'un an au Canada, sous les auspices de la Commission du Centenaire, les miniatures seront accrochées dans leur résidence permanente, les édifices du Parlement à Ottawa.

Mlle Lavoye est née à Montréal. Elle a fréquenté plusieurs écoles d'art, dont le studio Koehne de Chicago (1926) et le Grand Central Art School de New York (1931).

En 1938 ses miniatures représentant la princesse Elisabeth (maintenant reine Elisabeth) et la princesse Margaret furent offertes au roi Georges VI et à la reine lors de leur visite à Montréal.

Mlle Lavoye a également peint deux miniatures pour Lady Bessborough.

Mlle Lavoye fut la première Canadienne à devenir membre associé de la Société royale des Miniaturistes, Sculpteurs et Graveurs (1953).

L'exécution de certaines miniatures se prolonge parfois jusqu'à un an : d'autres sont terminées en trois semaines. L'artiste se sert de 54 pinceaux dont le plus petit n'a que trois brins. Pour les lignes les plus délicates, elle utilise la pointe d'une aiguille.

Un portrait de la reine-mère d'après une photographie de Cecil Beaton fait partie de la collection permanente du musée, ainsi qu'une étude de l'hon. Vincent Massey et une miniature représentant la nièce de l'artiste. Cette miniature à forme de médaillon est enfermée dans une topaze.

Egalement au musée, en ce moment, "Le Peintre et le Nouveau Monde", exposition qui présente un tour d'horizon de la peinture en Amérique au cours des 300 ans qui ont précédé la Confédération, et une exposition d'objets ayant appartenu au marquis de Montcalm.

Tournée remise à plus tard

NEW YORK (AFP) — La tournée que 250 danseurs, chanteurs et instrumentistes russes devaient effectuer aux Etats-Unis ce mois-ci a été reportée à une date indéterminée.

La nouvelle a été annoncée par l'ambassade d'URSS à Washington à M. Sol Hurok, l'impresario qui avait organisé la venue des artistes soviétiques, sous les auspices de l'accord culturel russo-américain.

Danny Kaye : pèlerinage en Israël

JERUSALEM (PAf) — Le comédien Danny Kaye s'est rendu il y a quelques jours devant le Mur des Lamentations pour y prier en compagnie de centaines de Juifs orthodoxes qui ne l'ont pas reconnu.

A sa demande, on l'avait conduit dans l'ancien quartier de Jérusalem, et devant ce mur, dernier vestige du temple détruit par les Romains en l'an 70 de l'ère chrétienne.

Danny Kaye a fait ce pèlerinage moins de deux heures après son arrivée en Israël, venant de New York par avion.

Selon le rite juif, il a tendu les bras pour toucher le mur et, se penchant, il a récité une brève prière.

Ce n'est qu'après, en quittant ces lieux, qu'il fut reconnu par les gens, qui lui demandèrent des autographes.

Le comédien s'était rendu en Israël pour divertir les militaires dans les camps, les malades hospitalisés et les enfants dans les institutions.



télephoto PA

NUREYEV ET DAME MARGOT ARRETES — Les deux célèbres danseurs Rudolf Nureyev et Dame Margot Fonteyn (que l'on applaudissait tout récemment à Montréal, au Festival mondial de l'Expo) ont été arrêtés à San Francisco, au cours d'une réunion de "hippies", et accusés d'avoir troublé la paix et d'avoir visité un lieu de distribution de marijuana, Si l'on en juge par cette photo, prise peu après leur arrestation, les deux artistes ne semblent pas s'inquiéter plus qu'il ne faut de l'incident !

Margot Fonteyn, Nureyev relachés

SAN FRANCISCO (UPI) — La danseuse Margot Fonteyn et son partenaire, le danseur Rudolf Nureyev ont passé quelques heures au poste de police hier, mais furent libérés après une brève enquête, aucune accusation n'ayant été retenue contre eux, ni contre les 16 autres personnes qui avaient été arrêtées avec eux.

L'incident s'est produit dans la nuit de lundi à mardi, alors que la police a fait irruption dans un appartement où les danseurs participaient à une soirée de "hippies", dans le district de San Francisco. La police a accusé les danseurs d'avoir troublé la paix et d'avoir visité un lieu de distribution de marijuana.

Mais, le procureur de district a finalement décidé de ne retenir aucune accusation contre les personnes détenues et de les libérer séance tenante, faute de preuve. L'avocat Frederick J. Whisman a tenu à préciser que sa décision n'avait "absolument rien à voir avec la personnalité des personnes impliquées". Il ajouta même que la police avait eu des raisons suffisantes pour effectuer la descente.

Aucun des deux artistes n'a voulu commenter l'incident, mais la police a noté que tous deux avaient tenté de s'enfuir par les toits lors de la descente.

1er prix à Denis Brott

SAINT-JEAN, N.-B. (PCI) — Denis Brott, 11 ans, violoncelliste de Montréal, s'est classé premier lors du concours de violoncelle tenu dans le cadre du Festival de musique du Centenaire.

M. Brott, fils d'Alexander Brott, chef d'orchestre et compositeur de Montréal, l'a emporté sur quatre autres concurrents. Le jury était composé de cinq personnes.

Thomas Williams, 20 ans, de Lethbridge, Alta., s'est classé deuxième.

Le jeune Brott recevra un chèque de $1,000 lors du concert de clôture, samedi ; M. Williams recevra $500.

Ce concours national, qui a commencé à Saint-Jean jeudi, doit se terminer samedi soir par un concert mettant en vedette les gagnants des épreuves individuelles.

HORAIRES

ALOUETTE : "Thoroughly modern Millie" : Matinées : Merc., sam., dim. 2:15 En soirée : 8:15.
AMHERST : "Un truand" : 11:00, 2:45, 6:35, 10:20. "Alvarez Kelly" : 12:45, 4:35, 8:20.
ASTOR : "Triple cross" : 5:30, 9:30. "Red Lanterns" : 7:40. Dimanche : 3:30, 7:40.
ATWATER : "Guide for the married man" : 1:30, 3:35, 5:40, 7:50, 9:50.
AVENUE : "Accident" : 12:43, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.
BIJOU : "Sous le ciel d'Andalousie" : 12:35, 4:24, 8:13. "La peau d'un espion" : 2:14, 6:03, 9:52.
BONAVENTURE : "Gun" : 1:00, 3:05, 5:15, 7:25, 9:30.
CANADIEN : "Fantomas se déchaîne" : 12:00, 3:00, 6:20, 9:50 "L'odyssée du Dr Munthe" : 1:25, 4:30, 8.10.
CAPITOL : "Don't make waves" : 10:25, 12:55, 2:50, 5:05, 7:20, 9:40.
CHAMPLAIN : "Modesty Blaise" : 2:14, 6:00, 9:46. "Confession à un cadavre" : 12:30, 4:16, 8:02.
CHATEAU : "L'homme à tout faire" : 2:45, 6:10, 9:35. "Un chef de rayons explosif" : 1:10, 4:35, 8:00.
CINEMA DE MONTREAL : "Call girls '66" : 1:17, 6:15. "Trois filles de Madrid" : 2:57, 8:01. "Un direct au coeur" : 12:00, 4:40, 9:44.
CINERAMA - THEATRE IMPERIAL : "Grand Prix" Du lundi au samedi : 8:30, Tous les jours à 2.00, Dimanche : 2:00, 7:30
CREMAZIE : "Confession à un cadavre" : 8:01, "Modesty Blaise" : 6:01, 9:44.
DAUPHIN (Le) : "La curée" : 7:30, 9:30.
DORVAL : Salle Rouge : "Tabu" : 9:45. Merc., sam. : 3:00, 9:45. "Riot on Sunset Strip" : 8:10. Merc., sam. : 1:25, 8:10. Dimanche : 1:25. **Salle Dorée** : "The 25th hour" : 9:15. Merc. sam, 2:30, 9:15. "Doctor, you've got to be kidding" : 7:30. Merc., sam. : 1:00, 7:30, Dimanche : 1:35.
ELECTRA : "Pas de panique" : 1:50, 5:13, 8:27, "Seul contre tous" : 12:30, 3:44, 6:53, 10:07.
ELYSEE : Salle Resnais : "Un homme et une femme" : 7:30, 9:30. **Salle Eisenstein** : "La peau douce" : 7:30, 9:30.
EMPIRE : "Les parapluies de Cherbourg" : 6:30, 10:15. "La belle Américaine" : 8:15.
FAIRVIEW (Cinéma 1) : "Taming of the Shrew" : 8:30.
FAIRVIEW (Cinema 2) : "Doctor Zhivago" : 8:15.
FESTIVAL : "Les amoureux" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS : "La seconde vérité" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
FRANÇAIS : "L'homme à tout faire" : 2:35, 6:05, 9:35. "Un chef de rayons explosif" : 1:00, 5:20, 7:50.
GRANADA : "L'homme à tout faire" : 1:00, 4:20, 7:50. "Un chef de rayons explosif" : 2:40, 6:05, 9:35.
JEAN-TALON : "L'odyssée du Dr Munthe" : Sur semaine : 6:20, 9:50. Dimanche : 12:00, 3:00, 6:20, 9:50 "Fantomas se déchaîne". Sur semaine : 8:05 Dimanche : 1:15, 4:40, 8:05.
KENT : "You're a big boy now" : 1:25, 3:25, 5:25, 7:20, 9:20.
LAVAL : "Les espions meurent à Beyrouth" : 12:00, 4:35, 9:50. "Opération bikini" : 3:10, 8:20. "Les sables de Kalahari" : 1:05, 6:20.
LIDO (Laval) : "Blonde, brune ou rousse". "Le mystère de la chambre forte".
LOEW'S : "Barefoot in the park" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
LUCERNE : "Tabu" : 6:30, 9:40, "Riot on Sunset Strip" : 8:00.
MERCIER : "Pas de panique" : 12:30, 3:44, 6:53, 10:07. "Seul contre tous" : 2:05, 5:19, 8:33.
MONKLAND : "The 25th hour" : 1:15, 5:15, 9:20. "Doctor, you've got to be kidding" : 3:35, 7:40.
MONTCALM : "Sandpiper", "La Stripper". "Un dimanche à New York" : 6:00.
OUTREMONT : "The 25th hour" : 2:15, 5:55, 9:40. "Doctor, you've got to be kidding" : 12:35, 4:15, 8:00.
PALACE : "You only live twice" : 10:10, 12:20, 2:35, 4:45, 7:00, 9:15.
PAPINEAU : "Alvarez Kelly" : 2:20, 5:55, 9:40, "Un truand" : 12:30, 4:10, 7:45.
PARISIEN : "Great British Train Robbery" : 10:20, 12:35, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.
PLACE DU CANADA : "Divorce American Style" : 12:40, 2:50, 5:00, 7:10, 9:20.
PLACE VILLE-MARIE : "Ski on the wild side" : 12:05, 2:20, 4:35, 6:50, 9:10.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Blow-up" : 12:10, 2:20, 4:30, 6:40, 8:50.
PLAZA "Fantomas se déchaîne" : 12:00, 3:00, 6:20, 9:50. "L'odyssée du Dr Munthe" : 1:25, 4:30, 8:10.
RITZ : "L'enquête". "Les révoltés Tolède", "A l'ouest du Montana" : 6:00.
RIVOLI : "Un truand" : 2:25, 6:00, 9:40. "Alvarez Kelly" : 12:30, 4:10, 7:45.
SAINT-DENIS : "La peau d'un espion" : 12:35, 4:24, 8:13. "Sous le ciel d'Andalousie" : 2:25, 6:14, 10:03.
SAVOY : "Tabu" : 12:30, 3:35, 6:40, 9:45. "Riot on Sunset Strip" : 1:55, 5:05, 8:10.
SCALA (La) : "La femme et le pantin" : 12:30, 5:11, 9:57. "Et la femme créa l'amour" : 2:07, 6:48. "La femme nue et Satan" : 3:30, 8:19.
SEVILLE : "The Sound of music" : 2:15, 8:15.
SNOWDON : "A man for all seasons" : 8:30. Matinées : 2:30.
STRAND : "The projected man" : 12:00, 3:20, 6:35, 9:55. "Island of terror" : 10:20, 1:40, 4:55, 8:15.
VAN HORNE : "Deadly affair" : 1:05, 3:10, 5:15, 9:30
VARIETES (Théâtre des) : "Maciste en enfer" : 1:20, 4:39, 7:58. "A couteaux tirés" : 2:58, 6:17, 9:56.
VENDOME : "Personne ne voulait mourir" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.
VERDI : "Sandra" : 6:05, 9:55. "Le désert rouge" : 8:00
VERDUN : "Le renard s'évade à trois heures" : 6:03, 9:58. "La grande combine" : 7:45.
VERSAILLES : Salle Bleue : "The night of the Generals" : 9:05. "Dead Heat on a merry-go-round" : 7:15. **Salle Rouge** : "Alvarez Kelly" : 6:20, 9:55. "Un truand" : 8:10.
VIAU : "Matt Helm agent très spécial". "Au poste de combat". "Violence secrète" : 6:00.
VILLERAY : "Seul contre tous" : 1:58, 5:12, 8:26. "Pas de panique" : 12:30, 3:44, 6:53, 10:07.
WESTMOUNT : "To Sir with love" : 1:05, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25.
YORK : "The Sand Pebbles" : 8:15. Matinées : 2:15.

Art et artisanat islandais à l'Expo

Trois artistes islandais sont représentés au Jardin de la sculpture et à l'Exposition de décorations islandaises, au rez-de-chaussée du Pavillon scandinave, à l'Expo.

Au Jardin de la sculpture se trouve une oeuvre de l'Islandais Asmundur Sveinsson. Il s'agit d'une sculpture de bronze intitulée "Jeu de vagues", symbolisant de douces vagues de la mer échouant sur une grève. Asmunder Sveinsson est le plus connu des sculpteurs islandais modernes. Aujourd'hui âgé de près de 70 ans, il fut l'un des pionniers de l'art moderne en Islande. Au début du siècle, il alla à l'étranger étudier l'art des autres peuples et revint dans son pays pour écrire un nouveau chapitre de l'histoire des arts islandais. Ses sculptures sont créées à même divers matériaux, tels la glaise, les métaux, la pierre et le bois.

L'exposition groupe également des oeuvres de deux autres artistes islandais, le peintre Johannes Johannesson et le sculpteur Gerdur. Tous deux exposent des oeuvres de joaillerie moderne en argent et en bronze. Mme Gerdur habite Paris et elle est connue par ses sculptures de métal et ses vitraux d'église en Allemagne, en France et en Islande.

Quant au peintre Johannes Johannesson, il habite l'Islande, où il exécute des tableaux et de la joaillerie en argent. Il est un des jeunes peintres modernes les plus remarquables du pays.

Parmi les autres objets d'art et d'artisanat islandais se trouve un châle tissé à la main de la plus pure laine, peignée et filée au rouet — méthode traditionnelle utilisée pendant des siècles dans les foyers du pays.

On peut trouver un exemple d'ancienne sculpture de bois islandaise parmi la collection de la période Viking dans la Salle de Scandinavie. Les visiteurs pourront y admirer les panneaux dits Flatartungau, sculptures de bois datant du onzième siècle, propriété du Musée national de Reykjavik. Il s'agit d'un des rares fragments d'un tableau du Jugement Dernier.

Festival des films du travail

(PCI) — Le comité de sélection du 5e Festival international des films du travail a retenu une soixantaine de films qui seront présentés durant le festival, qui aura lieu à Montréal du 11 au 15 août.

Le Festival se tiendra sous les auspices de l'Institut international des Films du travail, organisme de la Confédération international des films du travail, avec le concours du Congrès du travail du Canada et de l'Office National du Film.

Les films se disputeront le Grand Prix des films du travail et six prix de catégories spéciales. Ils portent sur les sujets syndicaux sociaux et économiques, la sécurité et la prévention des accidents, l'aide aux travailleurs, le bien-être, les sujets d'information sociale et éducation.

Le Canada, la France, les Etats-Unis, la Belgique, l'Autriche, l'Allemagne, la Suède, Israel, le Japon, la Finlande, l'Italie et les Nations Unies participeront à ce festival.

Les Baronets au Jardin des Etoiles

Humoristes, chanteurs, comédiens ... ce sont les Baronets, l'un des trios les plus populaires du Québec. Ils seront à l'affiche de la discothèque Le Temps qui Bouge, au Jardin des Etoiles de la Ronde, du 16 au 22 juillet, tous les jours de 5 à 7 h. au même programme que les A Passing Fancy de Toronto.

Les Baronets (René, Jean, Pierre) sont des habitués des scènes québécoises. On les a entendus dans les théâtres et les cabarets les plus populaires du Québec, entre autres à la Place des Arts de Montréal. De plus, ils ont chanté à San Juan, Porto-Rico, Wildwood, Atlantic City et Boston. A l'automne, ils se produiront pendant trois semaines à Toronto et ils étudient présentement des offres d'agents américains.

Depuis leurs débuts, il y a cinq ans, les Baronets ont enregistré quatre microsillons (un cinquième est en préparation) et plusieurs 45-tours. Pour leur spectacle au Jardin des Etoiles, ils seront accompagnés de trois musiciens.

Les A Passing Fancy, groupe de cinq chanteurs-instrumentistes, ont fait leur début il y a moins d'un an. Leur nom A Passing Fancy a été choisi d'après leur premier 45-tours, qui présentait le mélodie du même titre, ainsi que "I'm Losing Tonight". Ils ont moins de 21 ans. Leur dernier disque comprend "You're Going Out of My Mind" et "It Sounds Silly".

A l'affiche de la discothèque Le Temps qui Bouge, du 23 au 29 juillet : Les Gendarmes de Montréal, et les Yoemen, de Toronto.

ENFIN OUVERT
La BOITE à CLEMENCE
LE MONDE SONT DROLES
COMÉDIES MUSICALES
CHANSONS-MONOLOGUES REVUES-CLÉMENCE
Revue musicale de
CLEMENCE DESROCHERS
Spectacles tous les soirs 9 h. et 11 h.
Dimanche : 9 h. seulement
Relâche le lundi
Rés. 878-4401 sauf ven. et sam.
438, PLACE JACQUES-CARTIER
VIEUX-MONTREAL

2e Semaine
A BLAKE EDWARDS PRODUCTION
GUNN ...Number One!
une production en COULEUR
CRAIG STEVENS LAURA DEVON
HORAIRE : 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.00
LE TOUT NOUVEAU CINEMA PLACE BONAVENTURE
RGC CINEMAS LIMITED - TELEPHONE 861-2725

"RIEN NE SERT DE COURIR..."
AVEC CARY GRANT SAMANTHA EGGAR
2e FILM WARREN BEATTY JEAN SEBERG Lilith
Cinéma LONGUEUIL
RGC CINEMAS LTD 1 PLACE LONGUEUIL, LONGUEUIL TEL 670-2010

Une super-production ENTIÈREMENT NOUVELLE
Muriel Millard
et 50 artistes dans
"TERRE DES FEMMES"
a compter du 18 août
Billets en vente jusqu'au 10 septembre
aucune réservation téléphonique
COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
Les billets sont en vente aux endroits suivants : Comédie-Canadienne : 861-3338. Les guichets sont ouverts de 10 h. à 7 h. Carbeil sur le Plateau : 276-4681. Le Centre du Disque : 845-3841
CAISSES POPULAIRES
Waterloo-ouest : 284-3435. Huntingdon : 827-1132. Ste Marguerite : 826-2809
Ste-Jeanne-d'Arc : 529-2818. Ste-Claire : 291-1816.
Pointe-aux-Trembles : 640-8778. St-Jean-Baptiste de la Salle : 255-7787

la butte
PREMIERE REVUE
29 juin au 30 juillet
Ce monde est dangereux
avec Raymond Lévesque, Marie-Josée Longchamps, Claude Michaud
Spectacle tous les soirs 9 h. sam. 9 h. et 11 h. Relâche lundi
LA BUTTE A MATHIEU
VAL-DAVID
Tél. 819-322-2248

SALLE RESNAIS
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
49e SEMAINE
EASTMANCOLOR
un homme et une femme
la vie de claude lelouch
annouk aimée jean-louis trintignant pierre barouh
elysée
85 MILTON | 842-6053
AIR CLIMATISÉ
SALLE EISENSTEIN
3e SEMAINE
FRANÇOIS TRUFFAUT'S
la peau douce
JEAN DESAILLY FRANÇOISE DORLEAC
FESTIVAL - FESTIVAL - FESTIVAL - FESTIVAL

SALLES CLIMATISÉES
Métro St-Denis-Demontigny. SAINT-DENIS et Bijou Métro Henri Bourassa, Blvd. St-Joseph, Autobus 27
1394, St-Denis 842-3171 6020, Papineau 524-1983
ACTION AU VIETNAM! CINEMASCOPE
Maurice RONET
Curd JURGENS
Folco LULLI
LES PARIAS DE LA GLOIRE
Une chasse à l'homme qui mobilise tout un village
4 BALLES POUR JOE
EN COULEURS
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS

FESTIVAL DU CINEMA SOVIÉTIQUE
Personne ne voulait mourir
Vendredi 7 à jeudi 13
de Vitautos Zhelakyavichus
Meilleur acteur : D. Banionis-Karlovy Vary-66
sous-titres anglais, 7, 8, 9, 10 et 11 juillet
sous-titres français, 12 et 13 juillet
en couleur : Arena—A qui appartiennent les fruits ?
12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30 PLACE VICTORIA - Tél.: 879-3481
VENDOME

dès VENDREDI
UNE EXPÉRIENCE ÉMOUVANTE QUI VA DROIT AU COEUR !
GERALDINE CHAPLIN
LE DERNIER TRAIN
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
SCOPE COULEURS
BARAKA
AIR CLIMATISÉ
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUDEY 1204 est, Ste-Catherine
Station BEAUBIEN 6305, St-Hubert
STATIONNEMENT GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pie-IX
2 DERNIERS JOURS / FANTOMAS SE DECHAINE

LE CINEMA à son meilleur
V.O. S.-T. A
CE SOIR à VENDREDI seulement
CLAUDIA CARDINALE
"SANDRA"
de Visconti
à : 6.05 — 9.30
MONICA VITTI dans "LE DESERT ROUGE" Antonioni à 8 h.
VERDI CINEMA DE REPERTOIRE
5380 ST-LAURENT (près St-Viateur) au nord de Laurier — (277-4800)
2 films de QUALITE pour moins que le prix d'un seul !

Cinémas ODEON Theatres
JANE FONDA
en couleurs
Chaque Mercredi!
DÉBUT DE CINERAMA MAINTENANT À PRIX POPULAIRES
"LA BATAILLE DES ARDENNES"
TECHNICOLOR
HENRY FONDA - PIER ANGELI
CHAMPLAIN CREMAZIE
Ste-Cath.-Papineau 524-1685
St-Denis-Crémazie 388-4210
Dernier jour : "MODESTY BLAISE", "CONFESSION A UN CADAVRE"

La comédie la plus hilarante de l'année...
DEBBIE REYNOLDS
DICK VAN DYKE
JEAN SIMMONS
JASON ROBARDS
Divorce American Style
Place du Canada
HORAIRE : 12.35 - 2.45 - 4.50 7.05 - 9.15
MÉTRO BONAVENTURE - SORTIE GARE WINDSOR tel.861 4595
AU SUD DU CARRE DOMINION

TOUT MONTREAL EN PARLE!
4e MOIS DE SUCCES
JANE FONDA
dans un film de ROGER VADIM
TECHNICOLOR
LA CURÉE
Inspiré du roman d'ÉMILE ZOLA
Ce soir : 7.30 - 9.30
BEAUBIEN près IBERVILLE CLIMATISE Tél. 721-6060

14 gais lurons vous font bénéficier de leur vaste expérience ... de loup dans la bergerie du voisin !
A GUIDE FOR THE MARRIED MAN - COLOR by DE LUXE
GIRLS! SEE IT FOR YOUR OWN PROTECTION!
ATWATER
STE-CATHERINE ET ATWATER
Plaza Alexis Nihon au niveau du métro — 935-4246

LA GUERRE DES GANGS!
pas de PANIQUE
PIERRE BRASSEUR SYLVIA SOLAR ROLAND LESAFFRE
SEUL CONTRE TOUS
MERCIER ELECTRA VILLERAY
AUX 3 CINES
Ste-Cath.-Pie IX Tél. 255-6224
Ste-Cath.-Amherst Tél. 522-9177
St-Denis-Jarry Tél. 388-5377
ODEON VERDUN
3841, Wellington
768-2092
Anthony Quinn — James Coburn
"CYCLONE A LA JAMAIQUE"
Clift Robertson — Irene Demick
"JOURS D'APRES"

VENDEUR
POUR MAGASIN DE MEUBLES

NOUS DEMANDONS un vendeur pour importante chaîne de magasins de meubles établie depuis 20 ans dans la ville de Montréal. CHANCE D'AVANCEMENT. Excellent salaire et boni selon la compétence et l'expérience.

POUR INTERVIEW DEMANDEZ
M. LANTHIER
GERANT GENERAL
Tél. CL. 4-5351

ASSISTANT DESSINATEUR OU MODELISTE
Pour robes junior. Excellente occasion
Ecrire, mentionner expérience
CASE 10185 LA PRESSE

FIREBIRD CONVERTIBLE NEUVE
SPRINT : 215 H.P.
4 vitesses au plancher
"Custom trimming"
Equipement complet
$3,700
Reprise acceptée
M. MOUSSA — 937-7411
10 hres à midi
6 hres à 8 hres p.m.

GERANT de BUREAU
Salaire : $10,000 à $11,000
plus avantages d'administrateur
LE POSTE : Entière responsabilité des systèmes de comptabilité du crédit et des recouvrements ainsi que du personnel du bureau.
L'HOMME : Agé de 28 à 45 ans, ayant au moins 3 ans d'expérience dans ce domaine. Doit être employé actuellement mais recherchant un emploi stimulant avec possibilités d'amélioration.
LA COMPAGNIE : Une jeune organisation, bien établie, à la fine pointe du commerce dans le domaine du vêtement.
Discrétion assurée aux réponses mentionnant dossier 7-120 adressées à M. A. Etcovitch
CRAIMER ASSOCIATES LTD.
1435 St-Alexandre, suite 1275
Montréal 2

Condamné en rapport avec une faillite

TORONTO (PC) — Max Starkman, vendeur de produits de textile, âgé de 63 ans, a été condamné en fin de semaine à quatre sentences consécutives de neuf mois de prison en rapport avec une faillite.

Les autorités judiciaires ont déclaré qu'il s'agissait là de la plus forte sentence dont on se souvenait pour une cause de ce genre.

On a révélé en cour que Starkman avait commencé à acheter des tissus vers la fin de 1966 sous les noms de Braemore et de Braemore Textile. Une certaine partie des marchandises avait été livrée comptant, mais les expéditeurs ont ensuite constaté qu'on leur avait remis des chèques postdatés.

Lors de l'enquête à la suite d'une plainte portée par un fournisseur, la police a découvert que de grandes quantités de marchandises avaient été vendues à des prix de beaucoup inférieurs au prix coûtant peu après leur livraison.

L'enquête a démontré que Starkman devait $65,000 et il avait été mis en faillite.

Il a été reconnu coupable sous des accusations de fraude envers ses créditeurs et pour avoir caché des ventes.

Malgré le bill 25, pas de démissions massives de professeurs à Montréal

Contrairement à ce qu'on craignait, il n'y a pas eu de démissions massives chez les professeurs des commissions scolaires de Montréal cette année; le nombre des départs est même à peine plus élevé que l'an dernier.

A la Commission des écoles catholiques de Montréal, il semble que la crise scolaire de l'hiver dernier et l'adoption du bill 25 n'ont eu que très peu d'influence sur le roulement du personnel enseignant, du côté des instituteurs de langue française du moins.

En effet, il y a, parmi les professeurs français de la CECM, proportionnellement moins de démissions qu'en 1966 : 467 sur un total de 7,500 enseignants, contre 465 sur environ 7,200 maîtres l'an dernier.

Chez les professeurs anglophones de la CECM, par contre, on remarque 25 départs de plus que l'année dernière, soit 175 sur 1,500 enseignants. Il en va de même au Bureau métropolitain des écoles protestantes, qui a enregistré 608 démissions, soit 50 de plus qu'en 1966.

Il semble donc que les craintes manifestées à ce sujet par des leaders syndicaux et des personnalités du monde de l'éducation au cours de l'hiver étaient sans fondements.

D'autre part, dans les milieux anglophones, on a fait remarquer qu'un bon nombre des démissionnaires avaient des qualifications et une compétence au-dessus de la moyenne; on a aussi noté, sans donner de chiffres précis, que plusieurs d'entre eux quittent le Québec sans désir de retour, ou même abandonnent purement et simplement la profession enseignante.

Plusieurs facteurs ont contribué au nombre plus élevé de démissions des enseignants de langue anglaise, tant à la CECM qu'au BMEPM. Tout d'abord, les enseignants anglophones jouissent d'une plus grande mobilité que leurs collègues francophones : en effet, ils peuvent sans difficulté se trouver du travail dans les autres provinces, où les associations membres de la Canadian Teachers Federation se sont même engagées à leur procurer des emplois.

Deuxièmement, les associations québécoises de professeurs de langue anglaise ont, à une certaine étape de la crise scolaire de l'hiver dernier, favorisé les démissions massives et encouragé, sinon incité, leurs membres, à partir en bloc.

Enfin, le ressentiment des enseignants anglophones contre le gouvernement et les commissions scolaires au sujet du bill 25 semble avoir été encore plus vif que celui de leurs collègues de langue française, particulièrement dans le secteur protestant, où les professeurs protestaient contre le fait qu'on leur assénait le "coup de matraque" d'une loi d'exception alors qu'ils n'avaient rien à voir dans la crise scolaire.

Par ailleurs, dans les milieux syndicaux et les milieux étudiants, on prévoit que ce n'est pas au niveau des maitres en exercice que le bill 25 fera sentir ses effets sur le recrutement, mais au niveau des écoles normales et des centres de formation des professeurs. Il y aurait l'an prochain, dit-on, une baisse assez importante dans le nombre d'inscriptions dans ces institutions. Cependant, on ne possède à ce sujet aucun chiffre précis à l'heure actuelle.

Nécrologie

M. W. J. Geldart

M. Winston J. Geldart, personnalité bien connue du monde des relations publiques et ancien journaliste, est décédé ce matin à l'hôpital East General de Toronto à la suite d'une brève maladie. Il était âgé de 53 ans.

M. Geldart était vice-président de l'étude Relations Publiques et Industrielles Limitée et habitait Toronto depuis 14 ans. Il laisse dans le deuil sa femme, Isabelle et trois filles : Michèle, étudiante à l'Université de Toronto, Loraine et Simone.

Né à Changhai, en Chine, il fit ses études à Vancouver, New York et au Collège Victoria de Toronto. M. Geldart débuta dans sa carrière de journaliste dans le nord de l'Ontario et fut ensuite associé avec le "Sudbury Star" et le "Windsor Daily Star". Au cours de la seconde grande guerre mondiale, il travailla comme surveillant des services d'information de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Après plusieurs années dans le domaine des relations publiques financières, il entra au service de l'étude Relations Publiques et Industrielles Limitée en 1954 et, il y a cinq ans, il devenait vice-président. Il était membre du Engineer's Club de Toronto.

REMERCIEMENTS



Mme Marie-Blanche Lefebvre

La famille de Mme Marie-Blanche Lefebvre remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur mère survenu le 23 mai 1967 soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathie, soit par bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

Ceux qui ont omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.



M BORROMEE J. DERY

M. Borromée J. Déry du 80 rue Maisonneuve, Hull, P.Q., natif de St-Raymond-de-Port-Neuf, photographe avantageusement connu dans la région de Hull depuis plus de 50 ans, est décédé subitement à sa résidence d'été à Queen's Park, Aylmer, P.Q., le samedi 8 juillet 1967 à l'âge de 71 ans. M. Déry a fait parti pendant plusieurs années du Club Richelieu, de la Société St-Jean-Baptiste, de la Chambre de Commerce ainsi que la Ligue du Sacré-Coeur de Hull.

Il était l'époux de feu Blanche Simard. Il laisse cinq filles : Mlles Georgette et Françoise de Hull, Mme Auguste Drolet (Lucille) de Sillery, Mme Roy Kiskman (Madeleine) de Pierrefonds, Mme Guy Laurin (Berthe) de St-Lambert, également cinq frères : Charles, Michel, Elie, de St-Raymond-de-Port-Neuf, Edmond et Ovila de Québec ainsi que 9 petits-enfants.

Funérailles, mercredi le 12 juillet en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Hull à 8:30. Inhumation au cimetière Notre-Dame du même endroit. Direction : Maison Funéraire Racine, Racine et Robert Enrg., 101 rue Notre-Dame, Hull, P.Q.

Décès



M. Omer Bélanger

A Montréal, le 10 juillet, au Pavillon Ross Memorial de l'Hôpital Royal Victoria, est décédé M. Omer Bélanger, âgé de 68 ans, des suites d'une longue maladie. Il était président de la société Omer Bélanger & Fils Ltée, distributeur d'équipement de gymnase, parc et terrain de jeu. Il laisse dans le deuil, outre son épouse (Eveline Lacharité), son fils, Raynald, sa bru, Simone (Bolduc), ses petits-fils, Jacques et Mario. La dépouille mortelle est exposée au salon Magnus Poirier, rue St-Denis et Beaubien, les 11 et 12 juillet inclusivement. Un service sera chanté en l'église St-Edouard, à 9 heures, jeudi matin, et de là à Sherbrooke, au Salon Brien, sur la rue Ball. Funérailles vendredi après-midi à 4 heures.

REMERCIEMENTS



M. MARCEL MERCURE

Mme Marcel Mercure ses enfants, ainsi que les membres des familles Mercure et Giard, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion du décès de M. Marcel Mercure, propriétaire de Mercure Express Limitée, décédé le 10 juin dernier, à l'âge de 49 ans, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible.

Naissance

CAVANAGH — Tom et Francine, née Valade, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, le 9 juillet 1967, à l'hôpital Sacré-Coeur, petite soeur pour Francis. La mère et l'enfant se portent bien.

REMERCIEMENTS

AUMAIS (Normand) — Mme Normand Aumais et sa fille Lucie, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Normand Aumais, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

LAFORTUNE (Paul) — Mme Paul Lafortune et sa fille Mariette (Mme Georges Szabo) remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Paul Lafortune, de Montréal, survenu le 7 mai, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

SARRAZIN (Jean-Pierre) — M. et Mme Armand Sarrazin et leurs enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils Jean-Pierre, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

Messe anniversaire

TOURIGNY (Diana) — Le 15 juillet, à 5 hrs p.m., à l'église Notre-Dame-de-Grâce, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Diana Tourigny. Parents et amis sont priés d'y assister. Il y a 3 ans que tu nous à quittés, pour toujours. Laissant dans nos coeurs un souvenir éternel. Du haut du ciel, veille sur nous. De tes enfants et petits-enfants.

ALARIE (Jacques) — Triste souvenir nous rappelle le 12 juillet 1965. Notre cher fils Jacques parti subitement, emportant avec lui tous nos regrets. Dieu nous l'a ravi, mais nous gardons dans nos coeurs un pieux et éternel souvenir. Une messe 2e anniversaire sera chantée samedi, le 15 juillet, à 4 hrs 30 p.m., en l'église St-Sylvain, boul. Lesage, St-Vincent-de-Paul. Papa et maman

BEAUREGARD (Mary-Ann) — A Longueuil, le 10 juillet 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mary-Ann (Annie) McMahon, épouse de feu Oscar Beauregard, mère de Mme J.-C. Jackson (Eileen), Mme F. Lauzière (Lillian), grand-mère de Mme G. Beaupré (Michèle), Pierre, Lorraine, Mme R. Joyal (Audrey), Donald, arrière-grand-mère de Stephan, Serge, Eric, soeur de Mme A. Weddel (Kathleen), Mme T. R. Gladwish (Hilda). Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche & Fils
86, rue Longueuil
via St-Charles, Longueuil

pour se rendre à l'église Ste-Clare, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Omer) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Omer Bélanger, époux d'Eveline Lacharité, il laisse son fils Raynald, sa bru, née Simone Bolduc, ainsi que ses petits-fils Jacques et Mario. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs. La dépouille mortelle sera réexposée jeudi le 13, à 1 heure, aux salons funéraires Brien, rue Ball, Sherbrooke, jusqu'à vendredi le 14 où un 2e service aura lieu à 4 heures, et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (François) — A Ste-Philomène de Châteauguay, le 11 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. François Bigras, époux de feu Corinne Longtin, autrefois d'Howick. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léo Lamoureux
Ste-Philomène

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière d'Howick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLONDIN (Caroline) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Caroline Richard, épouse d'Avila Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922, boulevard Rosemont

pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLET (Florida) — A Montréal, le 9 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Arthur Brouillet, née Florida Deslauriers, demeurant 10,596 Delorimier, Ahuntsic, mère de Mme Jean Desjardins (Jeanne), Mme Ferdinand Bonnette (Fernande), Mme Denis Rousseau (Madeleine), et Georges, et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2645 boul. Henri-Bourassa est

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Joseph) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 90 ans, est décédé Joseph Brunet, fils de feu Placide Brunet et de feu Marie Major. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
8077, rue Roy est

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUREAU (Louis) — A Montréal, le 9 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Louis Bureau, époux de Rose-Anna Kelly, demeurant à 2172 Lebrun. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langois,
8628 rue Hochelaga,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Agathe) — A Lachenaie, le 11 juillet 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Léo Cantin, née Agathe Deschamps, demeurant à 199, Principale, Lachenaie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Guay & Fils
756, rue St-Louis, Terrebonne

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPONI (Roland) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roland Caponi, époux de Théodora Berthiaume, demeurant à 2195 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1385, rue Ontario est

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Eugène) — A St-Hyacinthe, le 11 juillet 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Eugène Chagnon, époux en 1ères noces de feu Lumina Lamothe et en 2èmes noces de feu Emérentienne Leclerc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Emilien Phaneuf
rue Principale
St-Antoine-sur-Richelieu

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine, où le service sera célébré à 4 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENEL — A Ste-Anne-des-Monts, le 9 juillet 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Georges Chenel. Elle laisse ses enfants de Montréal : M. et Mme Marcel Poirier (Germaine), M. et Mme Georges-Henri Chenel, M. et Mme Alfred Chenel ; de Marsoui, Gaspé-Nord : M. et Mme Léon Rioux (Thérèse) ; de Ste-Thérèse de Gaspé : Mlle Alvenia Chenel ; de Ste-Anne-des-Monts : M. et Mme Hector Chenel, M. et Mme Louis-Joseph Chenel, M. et Mme Jean-Paul Chenel. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gagnon et Frères,

pour se rendre à l'église de Ste-Anne-des-Monts où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODY (Ida) — A Verdun, le 10 juillet 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme John Cody, née Ida Théorêt, mère de Lise et Normand, demeurant à 703, 6e ave, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Florianne) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Florianne Corbeil, fille de feu Zénophile Corbeil et de feu Sarah Gagnon. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc
1922, boul. Rosemont,

pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Pierre) — Accidentellement, à Deschaillons, comté Lotbinière, le 10 juillet 1967, à l'âge de 15 ans, est décédé Pierre Corriveau, fils de Raymond Corriveau, vice-président de Montréal Terra Cotta (1966) Ltd.-Ltée, et de Dame Marie Parent, demeurant à Deschaillons, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léon Charland
Deschaillons

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Joseph) — Accidentellement, à Montréal, le 8 juillet 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé Joseph Deschamps, fils de Roland Deschamps et de Mafalda Conicchio, demeurant à 6291, Beaulieu. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6250, boul. Monk

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Adélisca) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Raoul Desrosiers, née Adélisca Legault, demeurant à 8770C, Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWNS (Mary C.) — A Pointe-aux-Trembles, le 11 juillet 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Martin Downs, née Mary C. Clancy, demeurant 13,815, Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Albert) — A St-Etienne de Beauharnois, le 9 juillet 1967 à l'âge de 57 ans, est décédé subitement M. Albert Faubert, époux de Marguerite Gendron, demeurant à 737 St-Edouard, St-Etienne de Beauharnois. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie et Frères Enrg.,
127 rue Ellice, Beauharnois,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Omer) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Omer Fleury, époux de feu Olida Pichette ; demeurant à 1696 Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Joseph) — A Montréal, le 4 juillet 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Joseph Fournier, fils de feu Ovide Fournier et de feu Délia Bergeron, autrefois de St-Valère, comté Arthabaska. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est

à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRASER (Fernand) — A Montréal-Nord, le 9 juillet 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Fernand Fraser, époux de Lilian Corbeil ; demeurant à 10425 London. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Marguerite) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme J.-André Gariépy, née Marguerite Bourgeois; demeurant à 8859, Basile Routhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Juliette) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme veuve Roger Gendron, née Juliette Lemoyne; demeurant à 1458 Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée.
3198 rue Ontario est,

pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERBEAU (Charles) — A Jacques-Cartier, le 11 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Charles Gerbeau, époux d'Antoinette Lafrenière, demeurant à 959 Beaudoin. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche & Fils,
827, rue Ste-Hélène, Longueuil,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAASE (May) — Le 10 juillet 1967, est décédée May MacIntosh, veuve de Charles P. Haase. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire

Clarke,
5580 ouest, rue Sherbrooke.

Une grand-messe de Requiem sera chantée en l'église Ste-Augustine de Cantorbury, mercredi à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

KIEFFER (Henri) — A Québec, le 10 juillet 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé Henri Kieffer, ingénieur civil, époux d'Alice Gagnon, demeurant à 973 des Erables, Québec ; père de Simone (Mme Jacques Samson) et Maître Maurice Kieffer. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Arthur Cloutier & Fils
975, rue Marguerite-Bourgeois

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Chemin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile. S.v.p. pas de fleurs. Dons à la fondation de Montréal, des maladies du coeur, 6565, boulevard Décarie, Montréal 22.

LAJOIE (Albina) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Albina Cyr, épouse de feu Edouard Lajoie. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Gabriel) — Accidentellement, à Montréal, le 9 juillet 1967, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Gabriel Lalonde, époux de Monique Bissonnette, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funbre partira des salons

Louis Poirier
St-Polycarpe, comté Soulanges

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service sera célébré à 4 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Hermine) — A Montréal, le 9 juillet 1967, est décédée Mme Max Lamarre, née Hermina Laplante, demeurant à 4265 Delorimier. Elle laisse dans le deuil ses filles : Jeanne (Mme Raoul Dupont), Gabrielle (Mme Jean Labrecque), ses fils : Max-A. Lamarre époux de Juliette Leblanc, Marcel-F. Lamarre époux de Yvette Massé, un frère : M. Charles Laplante. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Arthur Cloutier & Fils
975, rue Marguerite-Bourgeois

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Marie-Anne) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Wilfrid Landry, née Marie-Anne Fleurant ; demeurant à 7254 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Fabien, de Montréal, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Faustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANIEL (Roland) — A Kirkland, le 10 juillet 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé Roland Laniel, époux d'Hermeline Brunet, père de Carmen (Mme Y. Raymond), Huguette, Claudette et Ginette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
281, rue Bord-du-Lac
Pointe-Claire

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, à Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Malvina) — A Verdun, le 9 juillet 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Hector Lapierre, née Malvina Lortie. Elle laisse sa fille, Mme veuve Albert Bigras, demeurant à 762 Valiquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Adrien) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adrien Laramée, époux de Berthe Labelle, demeurant à 5390, West Hill, appt 12. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Adrien) — A Verdun, le 10 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Adrien Larocque, époux de Thérèse Brais, demeurant à 3341 Evelyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA ROCQUE (Alfred) — A Montréal, le 11 juillet 1967, après une longue maladie est décédé, à l'âge de 93 ans, Alfred La Rocque, époux de feu Emma Magnan, père d'Alfred, François et Louis-J., lui survivent aussi 12 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon

William Wray et Walton,
2075, rue University.

Funérailles à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 3535 Ave du Parc, vendredi le 14 juillet à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

LEBLANC-OLLU (Jean) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Jean Leblanc, fils d'Emile Leblanc et de Jeanne Ollu, demeurant à 4538, des Erables. Il laisse dans le deuil, 2 soeurs: Jacqueline (Mme Jean-Paul Brouillard) et Fernande (Mme Roland Provençal). Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4733, rue Delorimier

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Evelyna) — A Cité Deux-Montagnes, le 10 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Henry Loiselle, née Evelyna Soulier, demeurant à 147, rue Légion, Cité Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin & Fils
1004, chemin Oka
Cité Deux-Montagnes

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Gérard) — Accidentellement, le 9 juillet 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gérard Maheu, époux d'Yvette Lefebvre-Roy, père de Gilbert. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau

à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Antoine, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIER (Joseph) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Marier, époux d'Aldéa Bergeron, père de Gérard, époux d'Yvonne Forget, Pauline (Mme Roméo Auger), Georgette, et 3 petits-fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos. Lussier & Fils
4733, avenue Papineau

à 11 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à midi et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Théodule) — A Verdun, le 9 juillet 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Théodule Pelletier, époux de feu Elina Desorcy, demeurant à la maison des Soeurs de la Providence, à Coteau-du-Lac. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funé

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
1867 1967
ÉDITION DE MONTRÉAL
Mercredi 12 juillet 1967 / Saint-Jean Gualbert, abbé / 83e année, No 159 / 6 cahiers / 112 pages / Prévisions météorologiques : Nuageux / Minimum 65 / Maximum 80

L'INCO s'intéresse à exploiter des mines de nickel avec la France • Page 98

M. Favreau meurt à la suite d'une longue maladie

M. le juge Guy Favreau, ancien président du Conseil privé, est décédé en fin d'après-midi hier, dans un hôpital de Montréal, au terme d'une longue maladie.

Agé de 50 ans, l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet Pearson était entré à l'hôpital Notre-Dame le 18 juin dernier.

M. Favreau a rendu l'âme vers 17 heures 30.

Elu pour la première fois à la Chambre des Communes aux élections de 1963, Me Favreau, représentant la circonscription de Papineau, allait siéger cette même année comme ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le 3 février 1964, on lui donna le ministère de la Justice et le titre de procureur général, fonctions desquelles il a démissionné en 1965 à la suite de la publication du rapport d'une commission d'enquête menée par le juge Frédéric Dorion.

Sa démission

La commission d'enquête avait reproché à M. Favreau d'avoir décidé de son propre chef de supprimer toute poursuite basée sur les allégations faites par un avocat montréalais représentant le gouvernement américain, allégations concernant la libération conditionnelle de Lucien Rivard. Le ministre de la Justice avait également été critiqué pour ne pas avoir donné l'ordre que l'enquête soit poursuivie en marge de ces allégations.

Le premier ministre Pearson toutefois, insistant sur la confiance qu'il avait en l'intégrité de M. Favreau, a tenu à ce que ce dernier reste dans son cabinet.

Entre-temps, le même jour qu'il avait été nommé ministre de la Justice, M. Favreau avait reçu le titre de leader du gouvernement à la Chambre des Communes. Le 25 avril 1964, il a été officiellement consacré leader de la députation libérale québécoise. Il fut réélu aux élections de 1965.

Le 7 juillet de la même année, il devient président du Conseil privé et, en octobre 1966, il est nommé régistraire général. **Le 4 avril dernier, il abandonna ces fonctions, de même que son siège de député, pour être nommé juge de la Cour supérieure du Québec, le 20 du même mois.**

Guy Favreau était membre du Barreau de la Province de Québec, de "The Law Society of Upper Canada", de l'Association du Barreau canadien. Il était vice-président de la Corporation de l'Institut de cardiologie de Montréal, membre du Club de Réforme et du Club Canadien, membre-fondateur du Cercle universitaire d'Ottawa, membre de la Commission internationale des juristes, membre de l'Association des anciens officiers du régiment de Maisonneuve, membre du International Movement for Atlantic Union, membre de l'Association des parlementaires de l'OTAN et membre de la section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth.

Sa carrière

Précédemment à sa carrière politique, M. Favreau avait été tour à tour avocat, professeur et haut fonctionnaire. Licencié en droit de l'Université de Montréal, il avait été admis au Barreau de Québec en 1940.

Agissant en 1942 comme procureur spécial de la Couronne pour la Gendarmerie royale du Canada, il devient, en 1945, secrétaire de la commission royale...

Voir FAVREAU en page 2

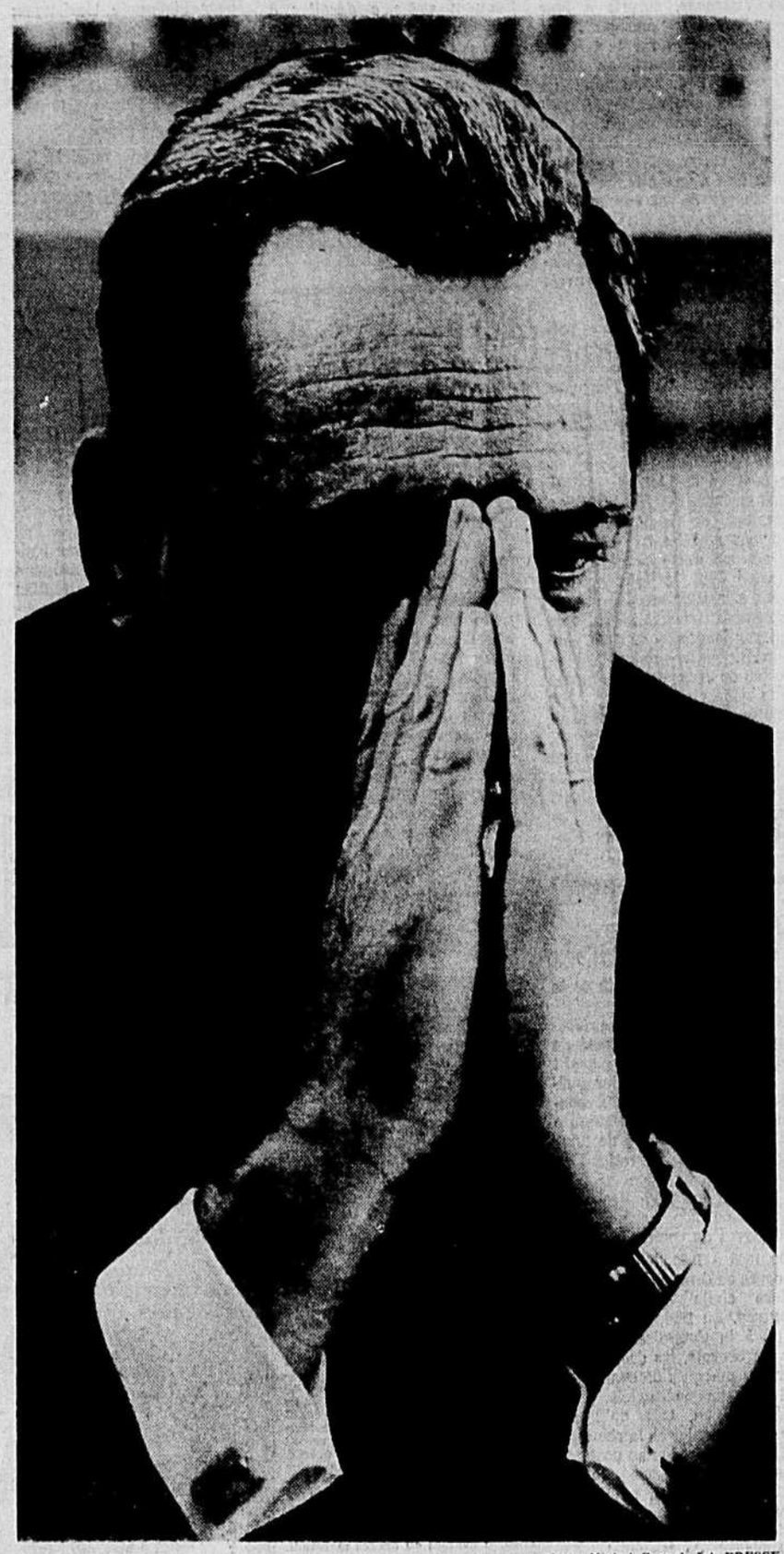


photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Guy Favreau, dont la renommée comme juriste s'étendait d'un océan à l'autre avant son entrée dans l'arène politique, n'a pu résister, à cause de sa sensibilité et de son désintéressement, aux durs coups qu'il a reçus durant les brèves années de sa vie publique.

Les touristes délaissent cette année la Gaspésie

par François TREPANIER

PERCE — L'industrie touristique de la Gaspésie souffre énormément de la tenue de l'Exposition internationale qui retient les visiteurs étrangers à Montréal et attire les Québécois vers la métropole. Le mauvais état des routes est également une des causes de cette diminution de touristes ; plus de 30 milles de routes sont en construction aux abords du centre gaspésien. Une mauvaise répartition de la publicité produit une affluence de touristes à Montréal et une absence importante de visiteurs en Gaspésie.

Les hôteliers, les restaurateurs, les pêcheurs et les propriétaires de boutiques et centres d'art se plaignent d'une diminution d'au moins 25 p. 100 du nombre des visiteurs américains ou canadiens, comparativement aux années précédentes. Percé est presque désert, les restaurants offrent le spectacle de nombreuses tables vides, les motels sont vacants, les théâtres ont perdu la majorité de leurs adeptes, et pourtant la température est toujours aussi agréable et le site enchanteur. Que se passe-t-il ?

Le théâtre du Centre d'art de Percé accueillait l'année dernière plus de 150 personnes par représentation ; cette année, au contraire, le Centre n'attire plus que 75 personnes par soir. Le propriétaire de l'auberge du Gargantua affirme qu'il a dû réduire son personnel, car les habitués de Percé ne viennent plus faire escale ni à son restaurant, ni en Gaspésie.

"L'hôtellerie de la lune", ce terrain de camping qui refusait régulièrement des visiteurs par les années passées, ne peut même plus remplir à moitié son terrain durant la semaine. Ti-Lou, pêcheur jouissant de 45 ans

Voir GASPESIE en page 2

Les touristes américains voyagent plus que jamais

NEW YORK. (AFP) — L'exode des capitaux et des touristes américains à l'étranger battra cet été tous les records établis les années précédentes, malgré les efforts faits par Washington pour convaincre les Américains de dépenser leurs dollars chez eux, aggravant ainsi le problème de la balance américaine des paiements.

Plus de 18,000,000 d'Américains quitteront cette année le territoire des Etats-Unis. Quinze millions d'entre eux visiteront le Canada ou le Mexique, alors que 3,000,000 quitteront le continent nord-américain.

Voir AMERICAINS en page 2

Québec à l'Expo 70 d'Osaka

Dans une brève allocution qu'il a prononcée à l'occasion d'un diner offert à leurs altesses royales Takamatsu du Japon, M. Daniel Johnson a annoncé hier soir que le Québec participera à l'exposition d'Osaka.

"Le gouvernement du Québec participera à l'exposition universelle du Japon du 15 mars au 13 septembre 1970 à la condition de pouvoir agir avec toute l'autonomie nécessaire en pareille circonstance," a déclaré le premier ministre.

"L'archipel multimillénaire du Soleil Levant fraternise aujourd'hui avec l'archipel nouveau-né de la Terre des Hommes. Hôtesse du monde en cette année mémorable, la population du Québec applaudit à la venue sur nos îles d'un prince issu de l'une des plus anciennes dynasties continues dont puisse témoigner l'histoire des empires," a dit M. Johnson.

"Nous souhaitons que vous goûtiez chez nous une hospitalité encore plus chaleureuse si possible que celle même qui fait l'un des charmes distinctifs de votre nation.

"Désireux d'intégrer votre pays au réseau de la solidarité intercontinentale, vous avez maintes fois traversé les océans pour animer les relations cordiales de votre empire avec l'Europe et l'Amérique, voyages générateurs de confiance réciproque et qui ont fait de votre altesse impériale un ambas-

Voir OSAKA en page 2

"Le Canada a perdu un grand citoyen" Page 94

Le Congo nie de prétendus actes de cannibalisme

d'après AFP-PA-UPI

Dans une dépêche datée du Burundi, l'agence Associated Press déclarait que le ministre congolais de l'Intérieur avait révélé que des Blancs avaient été mangés par des Noirs à Lubumbashi.

Cependant, l'ambassade de la République démocratique du Congo à Paris a démenti catégoriquement la nouvelle. Dans un communiqué publié aujourd'hui, l'ambassade déclare que le ministre congolais de l'Intérieur a reconnu que quelques actes malveillants avaient été commis par des Congolais surexcités à l'égard des étrangers. Il a invité la population, ajoute le communiqué, à se comporter dignement avec les étrangers et à garder le calme. Il a ajouté que de sévères sanctions seraient prises à l'encontre de tout Congolais qui se rendrait coupable d'un acte de banditisme. Le ministre n'a jamais signalé dans sa déclaration que des actes de cannibalisme avaient été commis à Lubumbashi, conclut le communiqué.

Lubumbashi est l'ex-Elisabethville, capitale du Katanga et ancien château fort de Tshombé.

Des Blancs qui ont fuit Bukavu pour se réfugier au Rwanda ont raconté que les forces de l'armée nationale congolaise qui ont repris la ville après le retrait des rebelles ont perdu la tête et ont tué un certain nombre de colons blancs.

De même, un ressortissant belge, Jean Simon, 35 ans, employé de la société Mobile Oil à Bukavu, rentré à Bruxelles hier soir, a dit savoir que les soldats congolais avaient tué 11 Blancs et violé 30 Européennes, la semaine dernière à Bukavu.

Mais, à Paris, l'ambassade congolaise a nié ces allégations et accusé les mercenaires d'avoir commis ces crimes.

Otages toujours détenus à Kisangani

Cependant, la Croix-Rouge internationale a accepté, à la requête du gouvernement belge, d'entreprendre toute démarche nécessaire pour évacuer les otages détenus par les mercenaires à l'aéroport de Kisangani.

Voir CONGOLAIS en page 2

Rainier III et Grace arrivent à Montréal

par Denis MASSE

Les princes de Monaco ont toujours affectionné la mer et les voyages en bateau. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Son Altesse Sérénissime le prince Rainier III et sa charmante famille aient adopté le paquebot, de préférence à l'avion, pour franchir l'Atlantique et venir à l'Expo.

Choisissant le bateau, les souverains de Monaco ont eu la délicatesse de "voyager Canadien" (selon l'expression même du prince) en faisant le voyage à bord d'un Empress. On sait que la compagnie Canadien Pacifique est de fondation canadienne et est contrôlée par des Canadiens, même si ses navires sont immatriculés à Londres et que les équipages sont britanniques.

La famille princière de Monaco est arrivée à bord de l'"Empress of Canada", à 8 h. ce matin, à Montréal. Accompagnés de leurs trois enfants, Caroline, 10 ans, Albert, 9 ans et la petite Stephanie, 2 ans et demi, le prince Rainier et la princesse Grace sont descendus discrètement à la nouvelle gare maritime Louis Jolliet vers 10 h. et se sont retirés dans une villa des environs de Montréal.

Le prince compte bien faire un peu de pêche dans les Lau-

voir GRACE en page 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La princesse Grace de Monaco et deux de ses enfants, Caroline, 10 ans, et Stephanie, 2 ans et demi, cherchaient [illegible] ciel bleu en quittant, ce matin, la gare maritime.

Moyen-Orient: combat naval d'une extrême gravité près de Port-Saïd

(d'après AFP, Reuter, PA, UPI)

Un engagement naval d'une extrême gravité (et qui a coûté deux lance-torpilles aux Egyptiens), de même que de violents accrochages israélo-égyptiens dans la région d'Ismaïlia (sur la rive occidentale du canal de Suez), s'ajoutant à la descente, hier, d'un bombardier égyptien par la DCA israélienne, font que le cessez-le-feu au Moyen-Orient se trouve violé aujourd'hui sur terre, sur mer et dans les airs.

Ces événements, ainsi que l'annonce par le State Department que la Russie aurait remplacé la moitié des avions perdus par l'Egypte le mois dernier, rejette quelque peu dans l'ombre l'annonce faite par le gouvernement d'Helsinki qu'il accepte d'envoyer, à l'invitation de U Thant, des officiers finlandais, à titre d'observateurs de l'ONU au Moyen-Orient.

C'est à une vingtaine de milles seulement à l'est de Port-Saïd qu'a eu lieu l'engagement naval de la nuit dernière au cours duquel deux vedettes lance-torpilles égyptiennes ont été détruites. Les équipages israéliens ont compté huit blessés.

Incident très grave

Les deux bâtiments égyptiens coulés sont de fabrication russe (du type F-183), armés de quatre canons de 25 mm et de deux tubes lance-torpilles. Ce combat naval qui s'est produit exactement à 16 milles marins environ au large des côtes, soit nettement en haute mer, en dehors des eaux territoriales, constitue indéniablement une nouvelle et grave étape dans le sens de l'escalade de la violence, dont chacun des deux camps rejette sur l'autre la responsabilité.

Vu de Tel-Aviv (et c'est l'envoyé spécial d'AFP qui le signale), ce nouvel incident revêt une signification d'autant plus inquiétante qu'il survient alors qu'une escadre russe séjourne à Port-Saïd, à proximité immédiate, et que des déclarations, non confirmées officiellement, de son chef, l'amiral Igor Molo-

Voir MOYEN-ORIENT, page 2

AUJOURD'HUI

Mme Dayan a, elle aussi, son armée

La femme du vainqueur du Sinaï, Mme Moshe Dayan, au cours d'une visite surprise à New York, a déclaré qu'elle a "son armée privée", celle de l'artisanat israélien, qui s'enrichit de l'apport d'une soixantaine de nations.

— Page 58

Exode des savants canadiens

Le recteur de l'université McGill, M. Stanley B. Frost, déplore qu'un étudiant sur deux qui ont reçu un doctorat de cette institution quitte le Canada pour aller s'établir à l'étranger, surtout aux Etats-Unis où les salaires sont de beaucoup supérieurs.

— Page 71

Le plus long match d'étoiles du baseball de l'histoire

Le jeune troisième but de 25 ans des Reds de Cincinnati a claqué un circuit, à la 15ième ronde, permettant ainsi aux Etoiles de la Ligue nationale de remporter une victoire de 2-1 contre les Etoiles de la Ligue américaine pour la cinquième fois consécutive.

— Page 81

L'Assemblée législative devrait passer à l'étude des projets de loi

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est aujourd'hui que reprend, à Québec, la première session de la 27e Législature, interrompue il y a une dizaine de jours.

L'étude des crédits étant terminée, il sera maintenant possible au gouvernement de présenter quelques-unes des grandes lois contenues dans son discours du Trône et qui furent plusieurs fois annoncées depuis le début de la session, le 1er décembre dernier.

Il faut également mentionner, au chapitre des affaires nouvelles, la présentation d'un projet de loi permettant la vente du quotidien LA PRESSE aux intérêts de la Corporation des Valeurs Trans-Canada.

L'annonce d'un tel projet de loi a été publiée avant-hier dans la Gazette officielle de Québec.

Quant aux nouvelles lois, celle créant un nouveau ministère de la Fonction publique sera, de toute évidence, la première à être déposée par le gouvernement Johnson à la reprise des travaux.

Il reste que, selon plusieurs, elle ne saurait être adoptée immédiatement, le gouvernement désirant que les corps intéressés, particulièrement le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, aient le temps de faire entendre leur voix.

On se souvient, d'autre part, que le premier ministre lui-même a récemment annoncé qu'une loi créant un ministère des Compagnies et des Institu-

Voir SESSION en page 2

Les visiteurs à L'EXPO

hier
374,170
on en prévoyait
238,900
aujourd'hui (prévisions)
262,790
depuis l'ouverture
20,148,228

SOMMAIRE

Annonces classees / 101 à 110
Bandes dessinées / 100
Calendrier des pionniers / 16
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 111
Editorial / 4
Finance / 98 et 99
Horoscope / 16
Mots croisés / 105
Nouvelles internationales / 84
Radio et télévision / 96 et 97
Spectacles et concerts / 90 à 94
Sports / 81 à 83, 85 et 86
Tribunaux / 10 à 12
Vie dans les parcs / 100
Vie féminine / 57, 58 et 60 à 65
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 1

CKAC 73

McNamara: L'efficacité des troupes déjà au Sud-Vietnam peut être grandement améliorée

WASHINGTON — (AFP, UPI, PA) — Le secrétaire à la Défense Robert McNamara n'a pas voulu révéler à son retour de Saigon, hier soir, les recommandations qu'il ferait au président Johnson sur les renforts américains à expédier au Vietnam. Il a cependant clairement indiqué que l'efficacité des troupes américaines déjà sur place pouvait être améliorée grandement.

Le général Earle Wheeler, président du comité des chefs d'état-major interarmes, qui accompagnait M. McNamara au Vietnam, a affirmé de son côté que la situation militaire s'était améliorée. Les efforts des Etats-Unis et de leurs alliés contre les Nord-Vietnamiens, a-t-il dit, continuent de remporter des succès dans chaque opération majeure.

M. McNamara a surenchéri en disant que le niveau des forces communistes au Sud-Vietnam s'est relativement stabilisé dans les derniers mois par suite des opérations de grandes unités américaines. "Autant que nous puissions le constater, a affirmé le chef de la Défense, les communistes peuvent tout juste compenser, par leurs infiltrations du Nord-Vietnam et leur recrutement au sud, les très lourdes pertes qu'ils subissent."

M. McNamara doit présenter un résumé de son rapport aujourd'hui au président Johnson au cours d'un déjeuner qui groupera également le secrétaire d'Etat Dean Rusk, M. Walt Rostow, conseiller présidentiel pour les questions de sécurité internationale, et M. George Christian, secrétaire de presse de la Maison Blanche.

Hier soir, à sa descente d'avion, M. McNamara s'est refusé à commenter le cours de la guerre aérienne au Nord-Vietnam. "Je ne commente jamais les opérations futures", s'est-il contenté de dire.

Au sujet des renforts en hommes, on croit savoir que le général Westmoreland a réclamé 140,000 soldats de plus. Des sources du Pentagone déclarent cependant que le président Johnson serait prêt à approuver l'envoi au Vietnam de deux autres divisions, soit environ 70,000 hommes. Actuellement, 466,000 Américains combattent au Vietnam.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, a déclaré hier soir qu'il ne fallait pas s'attendre dans l'immédiat à l'annonce de nouvelles décisions concernant le Vietnam et notamment le niveau des forces américaines. Il s'agit là, a-t-il dit, d'un problème qui doit faire l'objet d'un examen détaillé de la part de l'administration sur la base des recommandations que M. McNamara sera amené à faire après l'évaluation de la situation telle qu'il vient de l'examiner sur place en compagnie du général Wheeler président du comité d'état-major interarmes, et du sous-secrétaire d'Etat Nicholas Katzenbach.

Satisfait des progrès militaires, M. McNamara a toutefois souligné avant son départ de Saigon les lenteurs de la pacification qu'il considère comme "le gros point noir" de la situation au Vietnam.

Au moment où M. McNamara s'apprêtait à quitter Saigon, les opérations militaires prenaient un tour violent dans la région de Kentum, sur les hauts plateaux, et dans la province de Binh Long, a 56 milles au nord de la capitale sud-vietnamienne.

Alors qu'un calme relatif régnait depuis 24 heures dans le secteur de la zone démilitarisée, deux compagnies de parachutistes américaines sont tombées dans une embuscade sur les hauts plateaux, à 10 milles au sud-ouest de Dak To. Elles ont eu en deux heures 26 morts et 49 blessés. Près de Tam Ky, à plus de 300 milles de Saigon, les Vietcongs, surpris à leur tour par les "marines", ont laissé 14 morts sur le terrain. Pendant ce temps, au Nord-Vietnam, des "Phantom" de l'aviation américaine détruisaient ou endommageaient 38 camions nord-vietnamiens chargés de carburant et de munitions lors d'une attaque contre un convoi de 70 camions, au nord-est du col de Mu Gia.

Les milieux du Pentagone s'abstiennent de dire si Washington reprendra ses envois d'armes au Proche-Orient.

Sans préciser de chiffres précis, les experts du State Department estiment que Moscou aurait déjà livré 30 nouveaux Mig-21 (bombardiers du type Delta-Wing), dix directement d'URSS, et 20 par l'intermédiaire de l'Algérie. L'Egypte a perdu cent de ses 163 Mig-21S le mois dernier. De plus l'URSS a remplacé au moins 50 Mig (anciens modèles).

Dans un autre ordre d'idée, et selon AFP, le Vatican a renoncé à insister auprès du gouvernement israélien au sujet de l'internationalisation, sous contrôle des Nations unies, de l'ensemble de Jérusalem, ou même de la seule vieille ville.

Enfin, on note que, contrairement à ce qu'on s'attendait, le premier ministre algérien Boumedienne ne rentrera pas directement de Damas à Alger, mais s'arrêtera de nouveau au Caire pour conférer avec Nasser et le président Aref, d'Irak.

le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. McCloskey, a tenu à souligner que, contrairement à certaines informations de presse, les Etats-Unis, soucieux de ne pas envenimer la situation déjà délicate, n'envisagent pas de dépêcher à Kisangani l'un des avions de transport à long rayon d'action du type C-130, du moins tant que l'aérodrome sera sous contrôle des mercenaires.

Il a ajouté par contre qu'il sera peut-être possible d'envoyer un autre type d'avion non armé qui serait chargé de s'acquitter d'une mission purement humanitaire, c'est-à-dire l'évacuation des ressortissants américains et peut-être aussi celle de citoyens d'autres nationalités.

A cet effet, deux avions se tiennent prêts à décoller à tout moment: ils sont attachés à l'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa, le premier étant un C-123 et le second très probablement un C-54.

Les trois C-130 récemment arrivés au Congo demeurent sous le contrôle opérationnel de l'ambassade américaine et ils ne seront utilisés qu'après consultations avec les autorités gouvernementales congolaises.

GRACE

SUITE DE LA PAGE 1

rentides avant d'entreprendre, le 16 juillet, sa tournée officielle du Canada. Le couple princier sera reçu officiellement à Ottawa dimanche par le gouverneur général, M. Michener, et le premier ministre, M. Pearson.

Ils reviendront à Montréal le lendemain et présideront la Journée nationale de Monaco à l'Expo le 18 juillet. La famille princière doit ensuite visiter Québec pendant deux jours et traverser le Canada par chemin de fer jusqu'à Victoria, où de nouvelles réceptions officielles les attendent du 23 au 25 juillet.

De là, les souverains se rendront à Seattle, aux Etats-Unis d'où ils rentreront en avion en Europe.

C'est la première visite du prince Rainier au Canada. "Mon arrière-grand-père, le prince Albert, était venu en 1913 avec son propre bateau", a-t-il dit. Quant à la princesse Grace, elle est venue déjà à plusieurs reprises, mais sa dernière visite remonte à quelque vingt ans.

Un voyage "excellent"

Le prince et la princesse ont présenté leurs trois enfants aux membres de la presse montréalaise, un peu avant de descendre du navire ce matin. La rencontre a été des plus cordiale et la princesse a déclaré que le voyage avait été excellent.

Les souverains ont dit qu'il connaissaient déjà l'Expo pour en avoir lu de nombreux articles dans les revues et journaux d'Europe.

La princesse Grace, toujours très gracieuse, attend un nouvel enfant pour le mois de janvier; elle était vêtue ce matin d'un élégant ensemble brun foncé taillé par Givenchy, le couturier de Paris.

FAVREAU

SUITE DE LA PAGE 1

le d'enquête sur l'activité de la Police provinciale.

En 1951, tout en étant professeur de droit à l'Université de Montréal, M. Favreau remplit les fonctions de conseiller juridique spécial du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes chargé de faire enquête sur la question du maintien des prix de revente. En 1952, il est membre de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce.

De 1953 à 1960, il est chargé de cours en droit civil et en procédure civile à l'Université d'Ottawa. En 1954, il avait participé à la Commission royale sur les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels. C'est également en 1954 qu'il fut nommé conseiller de la reine.

En 1955, il accède au poste de sous-ministre associé de la Justice. En 1960, il se joint à l'étude légale Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous et Hansard, de Montréal.

Dans le deuil

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Maurice, Jocelyne, Louis et Gilles; sa mère, Mme Léopold Favreau; ses frères et soeur, M. et Mme Pierre Favreau, M. et Mme Gilles Favreau, M. et Mme André Favreau, M. et Mme François Favreau, M. et Mme Léopold Favreau et M. et Mme Gilles Larose (Lise). Egalement, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Lucien Hétu, M. et Mme René Laflamme, M. et Mme Léo Laflamme, Mme Madeleine Bourdeau ainsi que M. et Mme Frank Rogerson.

La dépouille de M. Favreau sera exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, situé au 3860, boulevard Décarie. Le service funèbre sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5375, rue Notre-Dame-de-Grâce, à 10 heures vendredi matin.

CONGOLAIS

SUITE DE LA PAGE 1

Il est probable que les représentants de l'institution génevoise vont s'efforcer d'entrer en contact à ce sujet avec les rebelles. Des mesures pratiques telles que l'affrétement d'avions sont à l'étude, à Genève et sur place.

Le président Joseph Mobutu avait précédemment échoué dans sa tentative de porter secours aux otages détenus à Kisangani. Il espérait dépêcher un avion américain pour tenter d'évacuer les otages, mais le vol a dû être contremandé à cause de la confusion et de la méfiance.

Par ailleurs, Radio-Kinshasa a annoncé hier soir, que les mercenaires qui sont cernés sur l'aéroport de Kinsangani par les troupes nationales congolaises, ont armé les civils qu'ils déticment comme otages pour les obliger à combattre à leurs côtés.

Les mercenaires, ajoute la radio, tuent les civils qui refusent de porter les armes.

Geste humanitaire

En dernier ressort, le président Mobutu a affirmé qu'il donnerait ordre aux troupes d'attaquer les mercenaires s'ils s'entêtent à refuser à l'avion américain la permission d'atterrir.

Par ailleurs, à Washington,

AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

Ils dépenseront près de $5,000,000,000 à l'étranger. En 1966, les Américains avaient dépensé $1,900,000,000 de plus à l'étranger que les touristes étrangers aux Etats-Unis. Cette année le déficit sera plus important.

Au cours du premier semestre 1967, plus d'un million de nouveaux passeports ont été accordés par le département d'Etat, contre 962,00 pour la même période de 1966. La fin des combats au Moyen-Orient, en incitant les milliers d'Américains à voir Israël, a encore accru le nombre des demandes.

L'exposition de Montréal attirera des milliers de visiteurs au Canada. Cependant l'Europe reste le grand pôle d'attraction, et en particulier le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Allemagne. Les touristes américains dépensent une moyenne de $583 par personne.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 65
MAXIMUM : 80

Les prévisions météorologiques du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : nuageux avec averses ou orages dispersés tôt mercredi matin. Ensoleillé avec périodes nuageuses mercredi après-midi. Température près de la normale et moins humide mercredi. Vents légers sauf devenant forts avec rafales durant les orages. Les vents tourneront à l'ouest de 20 milles avec rafales mercredi matin. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Ottawa et Montréal 65 et 80 ; à Ste-Agathe 60 et 80. Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : nuageux avec averses et orages dispersés mercredi, se dégageant avec périodes nuageuses en fin de journée. Température près de la normale. Vents légers devenant ouest de 20 milles avec rafales mercredi après-midi. Les vents seront forts avec rafales durant les orages. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Québec et Sherbrooke 60 et 80. Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean: averses ou orages mercredi. Température près de la normale. Vents légers sauf forts avec rafales durant les orages se changeant en vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales mercredi après-midi. Minimum cette nuit et maximum mercredi à La Tuque 60 et 75 ; à Chicoutimi 55 et 75. Aperçu pour jeudi : généralement nuageux avec quelques averses et frais.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspésie : nébulosité croissante mercredi matin avec averses commençant à Baie-Comeau et dans la région de Rimouski vers midi et à Sept-Iles et la région de Gaspé en après-midi. Température près de la normale. Vents légers se changeant en vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales en fin de journée. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Baie-Comeau, Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Sept-Iles et Gaspé 55 et 75. Aperçu pour jeudi : généralement nuageux avec quelques averses et frais.

MOYEN-ORIENT

SUITE DE LA PAGE 1

khov, laissent planer la possibilité d'une participation de ses propres unités lance-fusées en cas d'éventuelles "agressions" israéliennes.

Accusations du Caire

Un communiqué du Caire publié aujourd'hui annonce que de nouveaux accrochages se sont produits dans la zone du canal de Suez et que deux camions blindés des Israéliens ont été détruits.

Le communiqué déclare que, de positions situées à l'est du canal de Suez, les forces israéliennes ont ouvert le feu sur des positions égyptiennes au sud d'Ismaïlia. Les forces égyptiennes ont riposté, poursuit le communiqué. Cet incident est confirmé par un communiqué de l'armée israélienne qui porte exactement l'accusation contraire, affirmant que c'est l'artillerie égyptienne qui a ouvert le feu sur deux jeeps israéliennes qui patrouillaient la rive orientale du canal. Les forces israéliennes ont riposté, répète en écho le communiqué de Tel-Aviv.

Entre-temps, à Washington, le State Department constate "avec une inquiétude croissante", que les envois massifs d'armements par les Soviets ont déjà réussi à remplacer environ la moitié des avions et le quart des tanks perdus par les Egyptiens le mois dernier.

Sur le front diplomatique

L'administration Johnson fait de nouveau appel à la coopération de Moscou en vue de mettre un terme à la course aux armements au Moyen-Orient.

GASPESIE

SUITE DE LA PAGE 1

d'expérience en mer, s'était procuré un bateau neuf pour satisfaire adéquatement les visiteurs en mal de taquiner la mer, et pourtant les excursions de pêche ont diminué de moitié. Et les petits hôtels qui vivaient du surplus de visiteurs seront obligés de fermer leurs portes, bien que les grands hôtels ne se plaignent pas tellement.

Le maire s'inquiète

Le maire de Percé, M. Jos Caine, confirme par ailleurs que la situation est grave pour l'industrie touristique: "Si cela continue, plusieurs motels seront obligés de fermer leurs portes: 15 pour cent de cette baisse est attribuable à l'Expo et 10 pour cent aux routes."

"Le conseil municipal a l'intention ces jours-ci de faire une demande au conseil de comté pour qu'il fasse des pressions auprès du gouvernement afin de hâter la construction des routes." Voilà un premier pas que le maire de la municipalité veut poser pour résoudre le problème.

De plus, le maire suppléant Marvin Cahill, soutient que plusieurs endroits ont baissé leurs prix ou le feront prochainement pour attirer le visiteur et l'inciter à demeurer plus longtemps dans la région. Il semble que l'on demeure tout de même optimiste, et que, de semaine en semaine, la situation s'améliorera.

Beaucoup plus de Canadiens français que d'Américains ont déserté cette année la Gaspésie, et cette statistique surprenante s'explique du fait que toute la publicité québécoise s'est faite autour de l'Expo; ce phénomène englobe cependant toute la province.

SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

tions financières serait déposée incessamment.

Un Office du Plan

M. Johnson a fait cette annonce lors de l'adoption de la Loi de l'Assurance-dépôt, au moment où il parlait d'assurer un plus grand contrôle gouvernemental sur les opérations financières au Québec

Les observateurs de la scène provinciale croient par ailleurs que le gouvernement UN se prépare à présenter la loi créant l'Office du Plan, prévue dans le discours du Trône, ainsi qu'un bill des droits de l'homme, une loi touchant les policiers et une loi permettant le transfert de la section des ponts du ministère des Travaux publics au ministère de la Voirie en vue de la création d'un éventuel ministère des Ponts et Chaussées.

Enfin, lors de l'ajournement, il y a une semaine environ, les députés avaient déjà commencé l'étude de l'épineux bill amendant la Charte de l'Université de Montréal. Cette étude reprendra dès cette semaine.

Jusqu'en septembre ?

Quant à la durée de la présente session, elle demeure un secret des dieux. Il semble que les ministres et députés eux-mêmes n'en savent pas plus long que les journalistes.

Certains émettent l'opinion que la session pourrait se poursuivre tout l'été jusqu'en septembre. Ils se basent, en cela, sur le fait que le gouvernement aurait l'intention de déclencher des élections au mois de novembre, tout de suite après la fin de l'Exposition universelle.

D'autres observateurs écartent définitivement cette possibilité et affirment qu'il ne resterait aux députés que quelques semaines de travail tout au plus.

OSAKA

SUITE DE LA PAGE 1

sadeur particulièrement efficace de sa patrie.

"Ces différents séjours en terre étrangère ont sans doute été l'une des sources du sens international très vif qui vous caractérise et qui vous a porté à la présidence de divers organismes de liaison entre vos compatriotes et nombre d'autres communautés ethniques : Société nippo-danoise, Association italo-japonaise, Société des relations culturelles internationales, Maison et Association franco-japonaises.

"Nous acclamons en vous le prestigieux représentant d'une collectivité qui à notre époque a su le mieux harmoniser l'épanouissement et le développement physique de ses fils, réalisant ainsi à vingt siècles de distance l'aphorisme bien connu du poète latin : "Mens sana in corpore sano".

"Cet équilibre exemplaire se concrétise d'une part par un taux de scolarisation quasi unique au monde et qui fait depuis déjà un demi-siècle l'orgueil légitime de votre peuple; d'autre part par la variété et l'intensité de l'activité athlétique nippone souvente fois honorée à l'échelle mondiale par des championnats ressortissant aux formes de sports tant nationaux qu'internationaux.

"Autres synthèses heureuses que nous admirons chez vous : celle de la force et de la grâce, du passé et du présent, du génie industriel et de la poésie pastorale, tout en cultivant les innéités qui constituent l'armature morale et sociale de votre ethnie. Votre empire est en effet devenu l'un des géants économiques de notre planète, dont le rythme de croissance a été sans égal au cours des dernières décennies.

"A ce prodigieux progrès technique, votre pays a su pourtant conférer une dimension humaine en le maintenant sous le signe d'un culte profond de la paix et de l'entraide internationale comme en fait foi le texte même de votre constitution.

"Monseigneur, votre pays nous a fait le grand honneur d'être présent à l'Expo 67, cette immense entreprise a pu être réalisée grâce à la collaboration étroite du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal.

"Les représentants d'une soixantaine de pays se sont rendu compte de la vitalité de la nation canadienne-française, dont le Québec est le principal foyer et le point d'appui".

Parlant de l'Exposition universelle du Japon en 1970, M. Johnson a souligné que le gouvernement se devait de participer à cette exposition parce que, dit-il, c'est sa responsabilité "d'intensifier le rayonnement de la personnalité différente" du Québec.

Le couple princier participera, aujourd'hui, aux cérémonies de la journée nationale du Japon à l'Expo 67.

En 1971, l'arsenal nucléaire soviétique sera supérieur à celui des Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — D'ici à 1971, l'Union soviétique se sera assurée un arsenal nucléaire deux fois au moins supérieur à celui des Etats-Unis, estime un rapport établi par l'organisation privée "Conseil de sécurité américain (American Security Council)".

A cette date, affirme le rapport, les Etats-Unis ne disposeront que de 6,000 à 15,000 mégatonnes alors que la capacité soviétique se situera entre 30,000 et 50,000 mégatonnes.

La commission, qui a établi le rapport était dirigée par le général Bernard A. Schriever, ancien chef des fusées balistiques de l'aviation américaine.

Maharaja
RESTAURANT
Goutez un "Thali" vegetarien a la "Hutte des vegetariens"
2124, rue Drummond
Réservations 844-5702

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

MILLION DE TAPIS
CARPETTES DE BROADLOOM DECORATIVES
Chaque carpette de broadloom moderne faite à la main avec bord frangé sera en vente demain



RONDE
4 pieds
Rég. $35.00
EN VENTE
$19.95

OCTOGONALE
6 pieds
Rég. $59.00
EN VENTE
$33

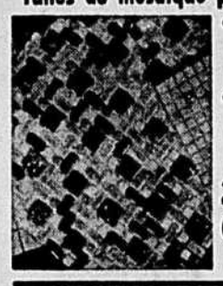
OVALE
6' x 9'. Rég. $99
EN VENTE $55
OBLONGUE
3' x 5'. Rég. $29
EN VENTE $15

1,000 NATTES
frangées de fantaisie
laine — nylon — SPECIAL
acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00 chacune.
$1.98 chacune

CARPETTES 100% NYLON
FRANGES SUR 2 COTES
9' x 12' $39.95
6' x 9' $19.95

CARPETTES 100% ACRYLIQUE
FRANGES SUR 2 COTES
6' x 9' $24.95
9' x 12' $49.95

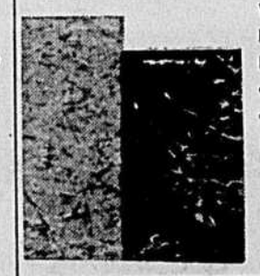
NOS TAPIS MUR à MUR sont AUSSI EN GRANDE VENTE
Venez les voir à un de nos trois magasins ou appelez 273-9983

Tuiles de mosaïque pour murs et planchers

• Motifs modernes, couleurs inaltérables, claires comme verre, ne ternissant pas.
• C'est si facile; n'importe qui peut les poser.
MELANGES A
29¢ 39¢ 49¢ 56¢
62¢ 66¢ 89¢ 99¢
Feuilles d'un pi. car.

TUILES DE CERAMIQUE
4¼" x 8½" x ¼"
Calculez 4 tuiles par pied carré. Rég. 12¢ ch.
10 couleurs
Par quantité de 100 pi. ca.
7¢ ch.



SOFT-TRED
COUVRE-PLANCHERS coussinés en vinyle par SANDRAN
$2.98 vge car.
2, 3 et 4 vges de large irréguliers offerts à $2.49 la vge car.
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton de sous-sols — Peuvent être posés par n'importe qui. — Aucune colle nécessaire.

TUILE VINYLE PUR

Vente de tuiles 'Carefree'. Rég. 44¢ ch. — 12" x 12" — 5 couleurs.
MAINTENANT SEULEMENT
19¢

TUILE VINYLE AMIANTE
20 couleurs
9" x 9" x 1/16"
1ère qualité
9" x 9" x ⅛"
7½¢ ch.
10¢ ch.

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS :
Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING, LTÉE

15 est, BERNARD
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
273-9983

3424, av. du PARC
(angle Sherbrooke)
Près de la sortie du métro "Place des Arts"
842-8871

392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont-Mercier
365-6560



TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES — JEUDI, ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI JUSQU'A 2 HEURES

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 12 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 159

FAITS divers

Pompier brûlé

Un pompier de Montréal-Nord a été blessé en combattant un incendie qui ravageait un duplex en construction, à 15 h. 35 hier, à l'intersection des rues Valade et Renoir, à Montréal-Nord.

La victime, Roland Foster, 25 ans, du 11,039 rue Drapeau, a subi des brûlures au deuxième degré aux pieds et de légères brûlures aux mains et aux bras. Il a pu regagner son domicile après avoir été traité à l'hôpital Fleury.

Les pompiers ont mis un peu moins d'une heure à enrayer les flammes qui ont fait de lourds dégâts.

Heurtés par un train

SAINT-HYACINTHE — Deux adolescents ont connu une fin tragique, hier matin, alors qu'ils ont été heurtés par le train passager Montréal-Sherbrooke, dans le Rang 3, à Acton Vale, dans l'Estrie.

Le jeune Gérard Chabot, 14 ans, et son cousin, Jacques Chagnon, 12 ans, tentaient alors de dégager un tracteur de ferme, qui s'était enlisé et dont les roues avant étaient déjà engagées sur la voie ferrée.

Selon les informations de la police, les adolescents traversaient la voie ferrée, qui coupe la ferme de M. Paul Chabot, lorsque leur tracteur s'est embourbé.

Les corps ont été transportés à la morgue Boisvert, où l'enquête a eu lieu hier après-midi, sous la présidence du Dr Jules Yvon.

Des policiers du détachement de St-Hyacinthe de la Sûreté provinciale continuent l'enquête.

Gérard Chabot est le fils de M. et Mme Paul Chabot, d'Acton Vale, et Jacques Chagnon est le fils de M. et Mme Jacques Chagnon, de St-Hyacinthe.

Sollicitation illégale

Le propriétaire d'un kiosque de jeu sur La Ronde et son employé ont été condamnés à $300 d'amende chacun, hier matin, alors que le juge René-T. Hébert, de la cour municipale, rendait son jugement après avoir présidé le procès de ces deux hommes accusés d'avoir illégalement incité un citoyen à risquer de l'argent dans un jeu de hasard.

Vivian Webster Philipps, 41 ans, de Tampa, Floride, concessionnaire à La Ronde, et son employé Albert Singer, 22 ans, de Montréal, ont également été invités à souscrire un cautionnement de $500 pour garder la paix pendant six mois, à défaut de quoi ils devront "accepter" un séjour de trois mois à Bordeaux.

Le juge Hébert souligne que le fait de placer un crieur devant un kiosque et d'offrir de la monnaie aux clients pour qu'ils tentent leur chance, constitue une infraction à la loi qui interdit d'inciter les citoyens à se livrer à des jeux de hasard.

Un spécialiste en probabilités mathématiques de l'Université McGill, M. William Moser, qui a été entendu au procès, a soutenu qu'il existait seulement une chance sur 500 de réussir à placer une pièce de dix cents en plein centre de l'une des 500 cibles de la table de jeu, propriété des deux inculpés.

Quatre jeunes gens se tuent dans un accident d'avion

SCHREIBER, Ont. (PC) — Les corps de quatre jeunes gens d'Edmonton, dont on était sans nouvelles depuis qu'ils avaient quitté Montréal lundi à bord d'un petit avion, ont été retrouvés ce matin dans les débris de leur appareil dans le lac Supérieur, à quelque 150 milles de Port Arthur.

L'appareil, dont des débris ont d'abord été trouvés ce matin, était un mono-moteur de type Mooney-22 et ramenait à Edmonton les jeunes gens qui venaient de visiter l'Expo 67.

Les recherches avaient dû être interrompues hier à cause d'un brouillard trop dense, d'une pluie diluvienne et de violents orages.

L'avion, propriété de la compagnie Caribou Wings Limited, d'Edmonton, était piloté par M. Glen Wheeler, à son décollage de la piste de Sudbury, où il avait fait le plein lundi après-midi. Il devait se poser plus tard à Lakehead, mais n'est pas reparu.

Les autres victimes sont MM. Ray Lewis, Fred Conroy et J. Stevens, tous des célibataires dans la vingtaine.

La cause de l'écrasement n'est pas encore connue.



En passant le tourniquet, elle devient célèbre !

La 20,000,000e personne à franchir les tourniquets de l'Expo, une jolie fille, cette fois, Mlle Céline Bouthiller, 19 ans, une Franco-américaine de Chicopee, Mass., a été accueillie triomphalement par les autorités de la compagnie de l'Expo. Elle est devenue à l'instant même, hier, à 13 h. 33, la vedette du jour sur la Terre des Hommes. (INFORMATIONS EN PAGE 19)

"Un Toit" critique Logexpo

par Claude MASSON

"Depuis le 28 avril, l'Agence Un Toit 67 Inc., qui groupe plus de 6,000 propriétaires de Montréal et de la région métropolitaine, attend avec impatience que Logexpo se décide à diriger des touristes vers ses locaux".

Dans une longue déclaration remise à LA PRESSE, le vice-président de cette agence de location de chambres privées, M. Yvon Couturier, blâme sévèrement Logexpo pour n'avoir accordé aucune réservation aux clients de "Un Toit" depuis le début de l'Expo.

Selon M. Couturier, "Un Toit pourrait loger chaque nuit dans ses locaux, tous de premier choix et tous inoccupés, plus de 40,000 visiteurs. Et pour beaucoup moins cher que $22 par nuit".

Le vice-président de l'agence va beaucoup plus loin : "L'attitude de Logexpo, si elle persiste, va nous acculer à la faillite".

"Jusqu'ici, affirme M. Couturier, Un Toit n'a rien vu venir. Rien. Absolument rien".

Cette déclaration fait suite à un article publié dans LA PRESSE à l'effet qu'il est maintenant impossible, par téléphone, de communiquer aux bureaux de l'agence.

Le vice-président a déclaré, hier, que le bureau d'affaires de "Un Toit", situé au 7071, boulevard St-Michel, à St-Michel, est encore ouvert aux clients de l'agence qui désirent recevoir des renseignements. Bien entendu, le personnel a été réduit sensiblement.

Les doléances de "Un Toit"

Est-ce que Logexpo sait que l'Agence Un Toit 67 existe ? M. Couturier répond lui-même à son interrogation. "Absolument. Logexpo a pris connaissance d'un mémoire rédigé il y a plus d'un an et qui établit les buts et les objectifs de notre agence, ainsi que son mode de fonctionnement. Logexpo sait que nos locaux sont de première qualité et qu'ils ont tous reçu l'approbation du Service provincial du logement. Logexpo sait que le Service provincial du logement a groupé tous nos locaux sous une fiche unique, géante, auquel ne correspond qu'un nom de locateur : celui de l'Agence Un Toit 67 Inc.".

Et de poursuivre M. Couturier : "Logexpo sait aussi que l'Agence Un Toit a établi son propre système d'ordinatrice IBM, qui permettrait à Un Toit, si on lui transmettait des réservations, de faire, parmi ses locateurs, une distribution équitable et intelligente des visiteurs !

Le vice-président ajoute aussitôt, dans sa déclaration : "J'ai visité cent fois les bureaux de Logexpo. J'ai correspondu avec Logexpo. Le Service provincial du logement a classifié tous nos locaux comme étant de première catégorie et en a informé Logexpo. Le résultat ? Rien. Absolument rien. Logexpo ne nous connaît pas, ne nous transmet pas de réservations. C'est définitif. C'est catégorique. C'est final. C'est non. Une municipalité s'est même vu refuser toute réservation par Logexpo du fait qu'elle avait une entente avec notre compagnie". Il s'agirait de la ville de Longueuil.

"J'aurais moins d'amertume, dit M. Couturier, si l'attitude de Logexpo ne risquait pas de compromettre le succès même de l'Expo".

Après avoir mentionné que l'Agence Un Toit représente un investissement de près de $50,000 en espèces et plus de 100,000 heures de travail et déclaré que "l'attitude de Logexpo, si elle persiste, va nous acculer à la faillite", M. Couturier pose certaines questions précises :

- **Qui, à Logexpo, a décidé de nous faire mourir au détriment de l'Expo ? au détriment de mes cinquante associés ? au détriment de nos 6,000 locateurs ?**
- **Quels sont les motifs qui l'inspirent ?**
- **Qu'est-ce qu'il y gagne, en plus d'avoir le dernier mot ?**

Il en conclut que "quelqu'un, sans raison apparente, en dépit du bon sens, de la logique et de l'honneur, nous barre stupidement la route".

Interrogé, hier, sur les principaux points de sa déclaration, M. Yvon Couturier a fait le commentaire suivant : "Tout est justifiable". Il s'est dit prêt à fournir des preuves publiquement si Logexpo en réclame publiquement.

Voir CRITIQUES en page 6

Montréal ordonne à 200 "logeurs" de fermer boutique...

Deux cents propriétaires qui ont transformé certains bâtiments en vue d'y loger des visiteurs de l'Expo 1967 reçoivent ou sont sur le point de recevoir des avis qui ne les réjouiront pas particulièrement.

On a tout lieu de croire qu'ils fermeront bientôt boutique.

En effet, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a confirmé, hier midi, que le service des permis et inspections de la ville de Montréal est en train d'expédier 200 "avis de procédures" à des propriétaires qui "ont transformé des bâtisses qui ne sont pas résidentielles en résidences de visiteurs".

Au dire de M. Saulnier, on compte parmi ces bâtisses non résidentielles des garages, des entrepôts, des bureaux, des manufactures et des hangars.

"Nous ne tolérerons pas de tels agissements", déclare M. Saulnier, interrogé au sujet des mesures prises concernant ces résidences d'un genre particulier aménagées temporairement pour y accueillir moyennant rémunération des visiteurs de l'Expo 1967.

Une panne immobilise le Gyrotron

Une panne a immobilisé le Gyrotron, hier soir, et une quarantaine de personnes qui occupaient les sièges mobiles se sont trouvées prises dans l'obscurité complète en plein "vide spatial".

L'incident s'est produit vers minuit et demi. Les équipes de secours ont immédiatement été envoyées à l'intérieur de la bâtisse pour libérer les visiteurs de leur situation peu agréable.

Ce n'est qu'une heure et demie plus tard, soit peu avant 2 h. que la dernière personne est sortie du Gyrotron. Personne n'a été blessé.

Les dirigeants de cet établissement cherchent encore les causes de cette panne. Tout est redevenu normal à 10 h. ce matin, mais on ignorait toujours la cause de la panne.

Les compagnies de services publics seront taxées désormais à Saint-Michel comme le simple propriétaire foncier

par Roger-J. BEDARD

Les services publics qui ont à St-Michel des biens imposables devront payer des taxes égales à celles que paient tous les autres propriétaires qui ont des biens immobiliers de même valeur.

Tel est le sens de trois avis de motion présentés, hier soir, par le conseiller Jean Lagassé.

Selon ces avis de motion, les aménagements des sociétés de téléphone, d'électricité et de câbles de télévision seront évalués selon les barèmes appliqués par St-Michel, et leurs taxes facturées selon le taux de taxation générale appliqué dans toute la ville.

"L'égalité des citoyens devant l'impôt est l'un des principes les plus incontestables qui soient. Or plusieurs services publics paient beaucoup moins que leur juste part des taxes municipales alors même que ces entreprises sont très rentables", a déclaré M. Lagassé.

"Les compagnies de câblovision, de téléphone et d'électricité ont placé notre ville des capitaux qui rapportent des profits considérables. Ces entreprises doivent être assujetties à l'impôt municipal dans la même mesure exactement que tous les autres contribuables", a-t-il ajouté.

Rappelons que l'Union des municipalités et l'Union des Conseils de comté ont voté l'an dernier des résolutions dans le même sens.

Me Pierre Viau, conseiller juridique de St-Michel, a fait remarquer que ces avis de motion posent des problèmes légaux de grande envergure.

"Des interprétations contradictoires des législations en cause ont créé pas mal de confusion. La Cour Supérieure et la Cour d'Appel devront se prononcer prochainement sur la validité des comptes de taxes expédiés à des services publics par diverses municipalités de la province", a dit M. Viau.

"Le cas échéant, nous amenderons nos règlements de taxation de ces entreprises dans le sens de la jurisprudence créée par nos tribunaux", a répliqué M. Lagassé.

Le maire Maurice Bergeron et tous les conseillers ont commenté favorablement ces avis de motion.

Le "France" longera la côte gaspésienne

Le "France" longera la côte gaspésienne. Cette décision des autorités de la Transat de dérouter le paquebot français sera l'occasion pour les Gaspésiens d'admirer le plus long paquebot du monde qui, sur une distance de 150 milles, c'est-à-dire du Cap des Rosiers à Matane, passera à seulement trois milles des côtes.

En effet, M. Edmond Lanier, président de la Compagnie Générale Transatlantique, a accédé à l'invitation des autorités municipales de Matane.

Quand le "France" passera à la hauteur de Matane, nous a révélé M. Paul Hovington, directeur de l'Office de tourisme de Matane, le maire Roger Dion entrera en communication téléphonique avec le commandant Elie Desplat ; leur entretien sera transmis simultanément par les postes de radio et de télévision de cette ville gaspésienne.

Ce sera aussi, pour le commandant Desplat, l'occasion de communiquer à M. Dion le message que lui adressera le président Edmond Lanier.

M. Lanier, qui participait en 1934 au voyage du "Champlain" à Gaspé à l'occasion des Fêtes du tricentenaire, est familier avec cette région du Québec. Il a d'ailleurs eu, au début de mai, l'occasion de renouer connaissance avec le Canada français alors qu'il offrait, conjointement avec l'ambassadeur de France au Canada, une grande soirée de gala à bord du célèbre paquebot amarré pour la première fois à l'Anse-aux-Foulons.

Pour les Gaspésiens, le passage du "France" si près des côtes sera l'objet de réjouissances populaires, particulièrement au moment où le tourisme est à son apogée dans cette région du Québec. L'on s'attend à ce que des milliers de personnes se rendent sur le rivage pour voir passer le paquebot.

En mai dernier, lorsque le "France" fit son premier voyage exceptionnel au pays à l'occasion de l'Expo 67, les bureaux de tourisme aussi bien que les stations de radio et de télévision furent débordés de demandes d'informations. Des milliers de Gaspésiens attendirent tard dans la nuit sur les côtes pour voir passer le paquebot.

Cette fois, cependant, l'on s'attend à ce qu'ils puissent voir le "France" beaucoup mieux, puisqu'il longera la côte entre 14 h. 30 et 20 h. 00, le 17 juillet.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le Japon et la Guyane offrent leurs pavillons à Montréal

Deux pavillons de l'Expo ont été offerts à la ville de Montréal, dans la seule journée d'hier.

Le prince Takamatsu du Japon, qui est arrivé hier à Montréal pour participer aujourd'hui à la journée nationale de son pays sur la Terre des Hommes, a annoncé que le gouvernement japonais présentait le pavillon et le jardin japonais à Montréal.

Le prince a communiqué cette offre au cours d'un dîner officiel donné hier soir, en son honneur, par la ville, au pavillon d'honneur Hélène de Champlain.

L'éminent visiteur, accompagné de son épouse, est arrivé dans la Métropole canadienne hier soir, venant d'Ottawa. Le couple a été accueilli par le maire Jean Drapeau, l'ambassadeur de l'Expo, M. Lionel Chevrier et autres personnalités de la ville et de l'Expo.

Plus tôt, hier, c'était la Guyane, qui avait offert son pavillon à Montréal. La présentation avait été faite par le premier ministre Forbes Burnham, en visite à Montréal à l'occasion de la journée nationale de son pays à l'Expo.

LOUEZ

Nos outils et notre équipement

Nous louons tout genre d'outillage pour
- Domicile
- Industrie
- Construction



MAINTENANT 2 ENDROITS

3185 boul. Pitfield
Montée de Liesse, nord, St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada

Perco LTD

5272, boul. St-Laurent
Fermé le samedi durant juillet et août

331-7550

VENTE DE JUILLET

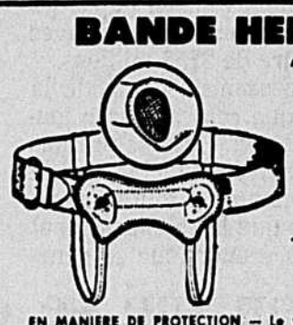


RABAIS DE 10% à 50%
SUR MEUBLES, LAMPES, TENTURES
TAPIS ET ACCESSOIRES.
TOUTES VENTES FINALES
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES
FACILITES DE PAIEMENT ET DE STATIONNEMENT

VIAU MORISSET

720 BOUL. DECARIE A SAINT-LAURENT 747-9921
SUCC. GALERIE DES BOUTIQUES
PLACE BONAVENTURE 878-3328
OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. LES JEUDIS ET VENDREDIS
FERMES LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie



— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.

EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : $14.95.
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
Stationnement gratuit d'une demi-heure avec achat de $1.00
rue Saint-André au sud de Sainte-Catherine
Nous vendons les chaises roulantes

PHARMACIE MONTREAL
Jean P. DUQUET L.PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

VENTE
Des fameux souliers pour hommes
MacFARLANE



Au choix : cuir noir ou brun.
Largeur B : pointures 8 à 12
Largeur D : pointures 7 à 12
SIX MODELES DIFFERENTS DONT...
- le "Loafer"
- le "Roger Bontemps"
- Le soulier avec laçage

Prix ord.: $21.95
PRIX DE SOLDE
$12.95

- Stationnement gratuit
- A deux pas de la sortie Jean-Talon du métro

Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA. 1-9414

L'attrait de l'autoroute de la Rive nord crée un problème de circulation à Joliette

JOLIETTE — Le conseil municipal de Joliette prévoyait que les automobilistes, venant du nord en fin de semaine, continueraient à emprunter l'ancienne route 48. Au contraire, on passe par le centre de la ville, pour filer plutôt vers la nouvelle autoroute de la rive nord.

Cette affluence obligera le conseil à reprendre l'étude de son projet de construction routière. Les travaux pourraient consister en l'élargissement de rues et en la construction de deux ponts sur la rivière l'Assomption. L'ensemble coûterait environ un million de dollars.

Or, dimanche soir, entre les 6 et 10 h., la rue Saint-Charles-Borromée a connu des embouteillages considérables, paralysant la circulation sur plusieurs rues adjacentes. La densité de la circulation provenait de ce que les automobilistes préféraient se diriger vers l'autoroute. Auparavant, ils avaient l'habitude d'emprunter les rues Papineau, Beaudry, Manseau et de l'Industrie, dans la ville, pour atteindre la route 48.

Cette affluence soudaine sur le boulevard Saint-Charles-Borromée suscite d'embarrassants problèmes de circulation. On s'attend que, pour les résoudre, les dirigeants municipaux tentent de nouvelles démarches en faveur de l'érection de deux ponts, projet depuis quelque temps mis au rancart. L'une de ces structures remplacerait le pont Chevalier, devenu trop étroit; l'autre servirait à relier les rues de Lanaudière et Saint-Thomas. D'autre part, le conseil municipal songe à mettre à exécution son autre projet d'une voie de ceinture, en liaison avec le tronçon menant à l'autoroute.

CRITIQUES

SUITE DE LA PAGE 3

Le directeur de Logexpo, M. Jacques Bélanger, a reconnu que les chambres offertes par les clients de "Un Toit" ont toutes été enregistrées au Service provincial du logement. D'ailleurs, il ne pouvait en être autrement.

Mais, a-t-il ajouté, ces chambres ne devaient pas être obligatoirement référées à Logexpo. Ce sont les propriétaires de "Un Toit" qui ont demandé que les chambres de leurs clients soient inclues dans l'ordinatrice de Logexpo. Elles devenaient donc, comme toutes les autres, des chambres privées, sans identification spéciale.

M. Bélanger a expliqué que les directeurs de l'Expo 67 ont refusé aux dirigeants de "Un Toit" leur demande à l'effet de diriger vers cette agence les réservations acheminées vers ses membres. C'est ainsi que, n'ayant aucun contrôle sur ses clients, l'agence "Un Toit" ne peut recevoir un montant de $0.75 exigé des chambres louées par ses membres. De là les graves difficultés financières qu'elle connait présentement.

Condamné en rapport avec une faillite

TORONTO (PC) — Max Starkman, vendeur de produits de textile, âgé de 63 ans, a été condamné en fin de semaine à quatre sentences consécutives de neuf mois de prison en rapport avec une faillite.

Les autorités judiciaires ont déclaré qu'il s'agissait là de la plus forte sentence dont on se souvenait pour une cause de ce genre.

On a révélé en cour que Starkman avait commencé à acheter des tissus vers la fin de 1966 sous les noms de Braemore et de Braemore Textile. Une certaine partie des marchandises avait été livrée comptant, mais les expéditeurs ont ensuite constaté qu'on leur avait remis des chèques postdatés.

Lors de l'enquête à la suite d'une plainte portée par un fournisseur, la police a découvert que de grandes quantités de marchandises avaient été vendues à des prix de beaucoup inférieurs au prix coûtant peu après leur livraison.

L'enquête a démontré que Starkman devait $65,000 et il avait été mis en faillite.

Il a été reconnu coupable sous des accusations de fraude envers ses créditeurs et pour avoir caché des ventes.

Division d'un territoire annexé

GRANBY — La ville de Granby divisera en zones tout le nouveau territoire annexé. Le conseil municipal en a confié la tâche à l'urbaniste-conseil, M. Benoit Bégin.

Cette subdivision remplacera une première répartition en zones, entreprise il y a plusieurs années. A l'époque, on s'attendait à voir le tracé de l'autoroute Montréal-Sherbrooke passer par le nord de la ville. Au contraire, depuis sa construction, la voie rapide passe par le sud. Ce changement dans le parcours oblige maintenant Granby à modifier ses plans.

A la faveur du territoire annexé, la ville pourra se réserver une zone industrielle. Le choix de son emplacement reviendra à l'urbaniste Bégin, en collaboration avec le commissaire industriel, M. Alexander Baptist. Dans l'ensemble, la nouvelle division en zones coûtera environ $8,000.

Le sénateur Paul Desruisseaux en visite à Formose

TIPEH (AFP) — Le sénateur canadien Paul Desruisseaux, en visite à Formose s'est déclaré très impressionné par les progrès agricoles et industriels de l'île. Il s'est entretenu avec le vice-président et le premier ministre de Formose et a souhaité que les relations entre les deux pays s'améliorent.

M. Desruisseaux est ensuite parti pour Tokyo.

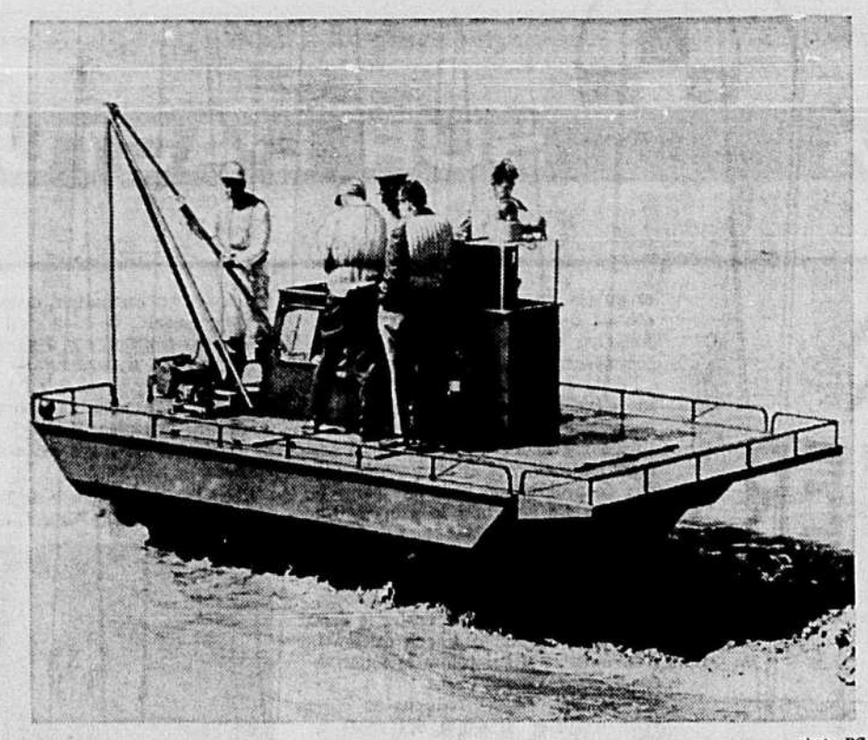


photo PC

Nouveau bateau de sauvetage

Le "Crash Rescue Vehicle No 8" est une espèce de bac à chenille conçu spécialement pour sauver des vies advenant l'écrasement d'un avion dans les marécages qui bordent l'aéroport international de Vancouver. On l'a surnommé le "bogmobile". Il a coûté $13,000. Cette embarcation, montée sur caoutchouc, peut grimper sur la terre ferme à 25 milles à l'heure, passer par-dessus des billots, avancer dans la boue épaisse et, au besoin, flotter. On voit ici l'embarcation effectuant des essais dans les marécages.

Ils refusent de remettre les enfants des "Apôtres de l'Amour"

ST-JEROME (PC) — Deux couples de St-Jérôme ont reçu des pétitions légales les accusant d'avoir ignoré un ordre de la cour, en refusant de retourner quatre petites filles à leurs parents, membres d'une secte dissidente catholique.

Les pétitions, que l'on croit être une première tentative en vue d'obtenir un bref d'"habeas corpus", allèguent que les enfants sont illégalement détenus. La remise des enfants est essentielle, déclare la pétition, pour éviter "la persécution religieuse dont ils sont victimes".

Les parents des enfants impliqués sont membres d'une secte appelée les Apôtres de l'Amour infini, qui exerce son apostolat dans un monastère des Laurentides, à Saint-Jovite, à environ 45 milles au nord de Saint-Jérôme, à 70 milles au nord de Montreal.

La pluie refroidit les cambrioleurs

Le mauvais temps a ralenti les activités des cambrioleurs la nuit dernière.

Dans un des classeurs des bureaux de la compagnie Jean Dansereau Inc., 110 ouest, rue Crémazie, chambre 608, sont disparus mystérieusement 1,000 actions négociables, des timbres-poste et de l'argent, le tout évalué à $3,037. La police enquête.

M. René Grandmaison, du 1556 est, rue Ste-Catherine, a rapporté à la police que des voleurs lui ont volé un sac bleu contenant la somme de $1,000 en argent. Ce sac avait été laissé sur le siège de son camion qu'il avait stationné dans la ruelle à l'arrière de son domicile.

M. Léonard Caya, du 8216, rue Arthur-Buies s'est fait voler un coffre d'outils évalué à $700. Ce coffre était placé dans son auto, stationnée en face de la demeure.

M. Roland Hébert, surintendant du terrain de stationnement Seaway, a été attaqué et volé par deux inconnus hier alors qu'il arrivait chez lui, rue Vinet, près de Coursol. Les voleurs ont pris la fuite avec son auto. Le montant du vol est inconnu.

Rivero reçoit ordre de quitter les Etats-Unis

MIAMI. (PA-UPI) — L'exilé cubain Felipe Rivero, leader de l'Association nationaliste cubaine, a reçu l'ordre hier de quitter les Etats-Unis à cause de ses activités anti-castristes.

Daniel J. Schrull, enquêteur spécial nommé par les Services d'immigration, a révélé que l'enquête avait permis de démontrer que Rivero était à la tête d'une organisation terroriste prônant la violence et "qu'il n'avait pas établi son admissibilité aux Etats-Unis."

Rivero, âgé de 43 ans, qui participait à l'invasion manquée de la Baie des Cochons, pour renverser le régime de Fidel Castro, était réfugié aux Etats-Unis depuis 1959.

En fait, Rivero était accusé d'avoir prôné une violence anti-Castro, même au Canada, ce qui devenait embarrassant pour les Etats-Unis.

Les autorités de l'Immigration ne retourneront pas Rivero à Cuba. Il pourra se rendre dans un pays de son choix. Il semble que l'ancien propriétaire d'une mine de cuivre désirerait se rendre en Espagne. Rivero est de descendance espagnole et canadienne.

Les procureurs de Rivero ont signalé qu'ils en appelleraient de l'ordre de déportation devant la Cour d'appel de l'Immigration, à Washington. Et si nécessaire, ils porteront l'affaire devant la cour Suprême des Etats-Unis.

"La bataille vient juste de s'engager", a révélé Me Gino Negretti, l'un des avocats de Rivero. Une demande pour sa libération sous cautionnement sera également formulée, en attendant l'audience de la cour d'appel.

Rivero est détenu dans la prison du comté de Dade, à Miami, depuis le 5 mai dernier, alors qu'il avait été appréhendé par des agents de l'Immigration après que ceux-ci eurent été informés que l'Association nationaliste cubaine avait l'intention de faire sauter à la bombe le pavillon de Cuba à l'Expo 67.

Enlèvement d'un gardien

Le gardien du terrain de stationnement Safeway Parking, situé au coin des rues Saint-Pierre et Craig, M. Roland Hébert, a été victime d'un vol à main armée perpétré par deux bandits qui l'ont enlevé, vers 18 heures hier.

Armés d'un revolver et d'un fusil à deux canons, lesquels étaient tronqués, les malfaiteurs ont pris la fuite en auto, forçant le gardien à les suivre jusqu'à l'angle des rues Vinet et Coursol, où ils l'ont abandonné.

Les deux individus ont poursuivi leur route, en direction de l'avenue Rose-de-Lima. Quant à M. Hébert, il n'a pas été blessé.

Le budget du conseil scolaire s'élève à $3'500,000 au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le conseil scolaire du Cap-de-la-Madeleine rend public le bilan de son exercice financier, terminé le 30 juin. Son budget s'élève à $3 500,000.

Près des deux tiers des revenus du conseil, $2,091,327, proviennent du gouvernement du Québec, sous diverses formes de subventions par l'entremise du ministère de l'Education. Pour sa part, l'impôt foncier procure des rentrées de l'ordre de $1,140,258. Enfin, la location d'écoles à la régionale des Vieilles-Forges rapporte $207,000.

Au chapitre des dépenses, à même le budget, les traitements au personnel enseignant entrainent un paiement global de $1,148,300, en somme un tiers du montant. A l'égard des élèves du cours secondaire, confiés à la régionale scolaire, la répartition a coûté à la trésorerie la somme de $964,300. Quant au service de l'entretien, son coût s'est élevé à $466,730, tandis que la dette a entrainé un paiement de $326,392. Les autres dépenses ont servi les fins de l'administration, de l'entretien de la bibliothèque, de l'enseignement pastoral et de la pratique des sports.

Sous-ministre au Bien-être

QUEBEC — Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier s'est dit heureux d'annoncer la nomination de M. Gilles-D. Bergeron, qui occupait jusqu'ici les fonctions de directeur général de l'administration au Ministère, à titre de sous-ministre adjoint.

M. Gilles-D. Bergeron est né à Sorel. Il est diplômé de McGill et de Montréal. Ses études et ses préoccupations personnelles l'ont porté successivement dans les domaines des sciences administratives et des sciences psychologiques. Il est également passé par les universités américaines de Columbia et de Houston, où il a suivi avec succès des stages intensifs d'entrainement administratif.

En plus de ses titres académiques, M. Bergeron s'est acquis une riche expérience professionnelle dans des secteurs variés d'administration. Il a d'abord rempli d'importantes fonctions à titre d'administrateur, de gérant général d'entreprise et de contrôleur financier en matière de coût de revient dans une entreprise de produits pharmaceutiques. Par la suite, M. Bergeron s'est associé à la firme Simpson, Riddell, Stead de Montréal, où il a agi à titre de conseiller Sr. en administration. C'est à ce titre qu'il a assumé des responsabilités impliquant des opérations d'étude, de gestion, d'organisation et de réorganisation administrative. Son expérience professionnelle variée correspond bien, selon le ministre Cloutier, aux exigences du gouvernement de se doter d'administrateurs bien outillés et capables d'infléchir des politiques administratives gouvernementales, en intégrant de façon adaptée au secteur de l'administration publique les procédures et les méthodes utilisées avec succès dans l'entreprise privée.

La Brink's encore la cible des bandits

Trois bandits armés qui ont tenté de s'emparer du contenu d'un camion blindé de la Brink's Express, hier, dans le bas de la ville de Québec, ont vu leur projet anéanti.

L'un d'eux a été incarcéré, à la suite d'une chasse à l'homme mouvementée et ponctuée de coups de feu, aussitôt après la tentative de vol.

La Sûreté provinciale du Québec, qui, aux dernières nouvelles, tentait encore de mettre la main au collet des deux autres fuyards, a retrouvé leur voiture, abandonnée en bordure d'une route, en dehors de la ville.

Fermeture d'un tronçon de rue

Le tronçon "Pitt-Gilmore" de la rue Saint Patrick, à Montréal, sera fermé à la circulation à compter de 9 h. 30 du matin, demain.

Il en sera ainsi pendant environ un mois afin de permettre la reconstruction de la chaussée.

Selon M. Jacques Barrière, directeur du service municipal de la circulation, les véhicules se dirigeant vers l'ouest devront emprunter les rues Pitt, Gladstone et Angers. En direction est, le détour sera fait en empruntant les rues Cabot, Angers, Dunn et Pitt.

Nouvel aumônier national des Lacordaires

Le conseil de la Conférence catholique canadienne vient de nommer l'abbé Jean-Noël Trudel, du diocèse des Trois-Rivières, aumônier national de l'Association Lacordaire du Canada en remplacement du R.P. Yvon Isabelle, O.M.I. qui vient d'accéder au poste de Provincial dans sa communauté. Cette nouvelle a été rendue publique à Ottawa, par M. l'abbé Charles E. Mathieu, secrétaire général de l'épiscopat.

L'abbé Trudel qui est âgé de 47 ans, fut ordonné prêtre en 1946. D'abord professeur au Séminaire des Trois-Rivières, (1947-1949) il fut vicaire dominical à Ste-Cécile, de 1947 à 1949, et ensuite vicaire à St-Tite, de 1949 à 1958. En 1959, il devenait aumônier diocésain adjoint de la J.O.C. et aumônier à l'Ecole secondaire Immaculée-Conception, poste qu'il occupait encore au moment de sa nomination.

L'abbé Trudel possède également une vaste expérience auprès du mouvement Lacordaire. Il en a été l'aumônier local depuis 1949, l'aumônier régional depuis 1955 et l'aumônier diocésain depuis 1962.

Mérineau prédit une avalanche de griefs

QUEBEC (PC) — Le conseiller technique du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Claude Mérineau, a prédit hier que les tribunaux d'arbitrage seront saisis "d'une véritable avalanche de griefs" pendant la durée de la nouvelle convention collective de travail des quelque 8,000 employés de l'Hydro-Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Mérineau souligne que le règlement du conflit à l'Hydro-Québec ne correspondait pas aux demandes syndicales mais que le syndicat avait dû choisir, entre deux maux, le moindre.

Il a expliqué que le syndicat avait dû accepter les conditions de l'Hydro pour éviter un autre bill 25.

Les employés de l'Hydro-Québec ont été en grève, du 5 mai au 27 juin dernier.

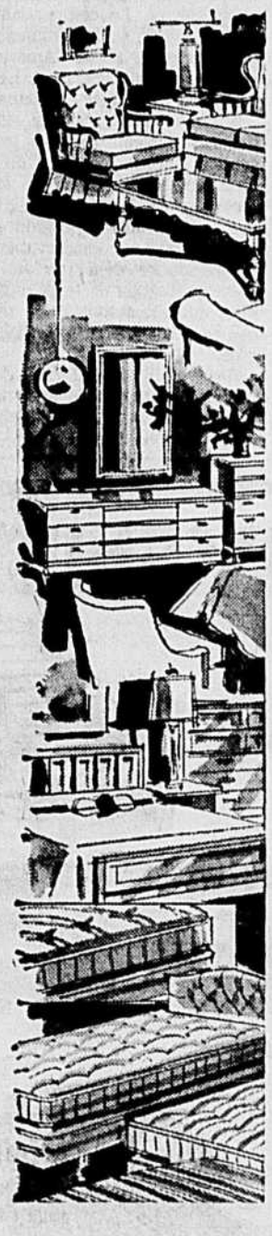
VÉRITABLES

AUBAINES

chez

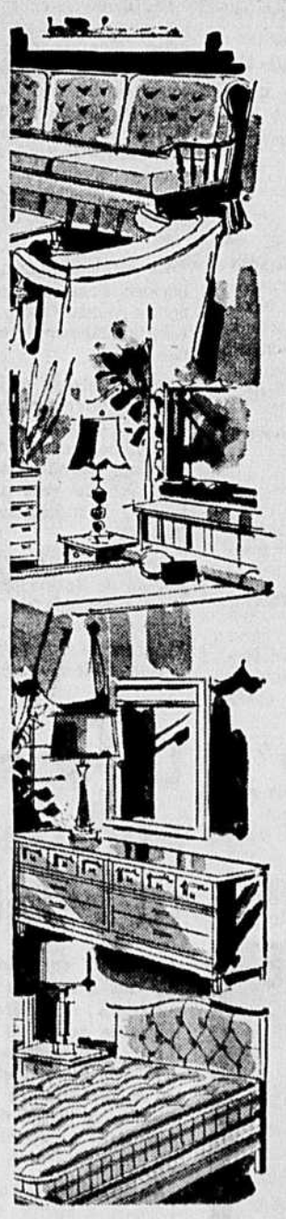
Ronald Caron LIMITÉE

(ECHANTILLONS VENDUS A ½ PRIX)



	REG.	SPECIAL
MOBILIERS DE SALON 3 MORCEAUX	518.	259.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	198.	99.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	318.	159.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	378.	189.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	458.	229.
PEINTURES ENCADREES	à partir de	5.50
TV PORTATIVE 19 po.	Marque réputée	159.
TV CONSOLE 23 po.	Marque réputée	194.
TV COULEUR 19 po.	Marque réputée	549.
STEREOS AM/FM	Marque réputée à partir de	189.
REFRIGERATEUR 10 pi. cu.	Marque réputée	169.
REFRIGERATEUR 14 pi. cu.	Marque réputée	194.
REFRIGERATEUR AUTOMATIQUE 2 PORTES — 14 PI CU.		259.
REFRIGERATEUR R.C.A. 2 PORTES — AUTOMATIQUE — 14 PI. CU.		249.

	REG.	SPECIAL
2 SECHEUSES SIMPLICITY	298.	149.
POELE GAZ 4 RONDS	218.	119.
TABLES DE SALON	à partir de	4.95
CHESTERFIELDS CONVERTIBLES	258.	129.
MOBILIERS DE CUISINE 7 MORCEAUX	188.	94.
DAVENPORTS 2 MORCEAUX	178.	89.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	158.	79.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	178.	89.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	238.	119.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	278.	139.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	198.	99.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	318.	159.
MOBILIERS DE CHAMBRE 5 MORCEAUX PROVINCIAL ITALIEN	1378.	689.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	438.	219.



DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES NON ANNONCEES!

UN SEUL MAGASIN — UNE SEULE ADRESSE

• Aucun comptant
• Jusqu'à 36 mois pour payer

Ronald Caron LIMITÉE

• Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 10 heures

7360 ST-HUBERT Entre de Castelnau et Faillon TÉL. : 274-5668

PRES METRO JEAN-TALON

Vente

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

PRODUITS DE BEAUTÉ ET D'HYGIÈNE

DES MEILLEURES MARQUES ET DE HAUTE QUALITE, OFFERTS A DES PRIX DE RABAIS AUTHENTIQUES



Fixatif à cheveux "Adorn"

Val. $2.95

1.69

Canette grand format de 15¼ onces. Un fixatif de qualité qui maintiendra votre coiffure bien en place durant des heures. Votre choix de la variété pour cheveux normaux ou cheveux rebelles.



Déodorisant "Right Guard"

Val. $1.59

.99

Le déodorisant par excellence pour tous les membres de la famille. Une simple application suffira à vous protéger durant 24 heures. Canette format de 7 onces, en aérosol.



Grand sac de plage

Val. $2.95

.99

Voici un attrayant et spacieux sac de vinyl brillant aux jolis motifs de triangles contrastants et poignées de bois noir. Un très grand format pratique pour la plage ou le pique-nique. Couleurs : Rouge, blanc ou bleu.



Dentifrice "Crest"

Val. $1.49

Tube format Super

Le dentifrice éprouvé en laboratoire qui peut réduire la carie jusqu'à 49%. Il vous assure des dents ultra propres, ultra blanches.

.99



Le rince-bouche "Colgate" 100

La nouvelle formule révolutionnaire qui conserve votre haleine fraîche et douce durant toute la journée. Elle vous est offerte dans la bouteille grand format de 20 onces.

Val. $1.49

.87



Huile "Suntan" "Noxzema"

Val. $1.25

1.06

Une huile conçue spécialement pour protéger votre épiderme contre les brûlures du soleil. Bouteille format de 5 onces.



Lotion "Sure Tan" "Noxzema"

Val. $2.99

2.44

C'est la lotion qui vous permet d'obtenir un hâle rapide à l'intérieur de votre maison ou à l'extérieur. Format 4 onces.



Lotion "Suntan" "Noxzema"

Val. $2.90

1.69

La lotion qui vous assure un hâle tel que vous le désirez. C'est le grand format de 9 onces à prix de rabais LaSalle.



Lotion "Noxzema" Tan & Guard

Val. $1.39

1.17

Une nouvelle préparation qui donne un beau hâle, qui n'assèche pas la peau et qui éloigne les moustiques. Aerosol, 5 onces.



Lames Schick Super Inoxydables

10 lames plus 2 gratis

Des lames de qualité reconnue qui vous permettent un rasage rapide et doux, un rasage aussi ras que vous le désirez.

Val. $1.45

.99



Lotion "Indoor & Outdoor"

Val. $1.85

1.49

Pour obtenir un hâle rapidement sans soleil, à l'intérieur ou à l'extérieur. Tube de 2 onces.



Lotion "Sea & Ski"

Val. $1.75

1.39

La lotion solaire qui vous assure un hâle parfait à la plage ou à la montagne. Bouteille 4 onces.



Lotion Coppertone

Val. $1.75

1.49

Cette lotion est reconnue pour vous donner un hâle d'une parfaite nuance. Bouteille de 4 onces.



Coppertone Aerosol

Val. $2.35

1.99

L'huile Coppertone en aérosol d'application pratique et facile pour un excellent hâle. Format 5 onces.



Huile-Hâle Coppertone

Val. $1.75

1.49

Une huile spécialement formulée pour protéger l'épiderme et favoriser le hâle. Bouteille format 4 onces.



Chasse-moustiques "Off"

5 onces — Val. $1.29 — **.99**

7½ onces — Val. $1.98 — **1.54**

Un produit qui éloigne les moustiques de tout genre et vous permet de jouir de la belle saison.

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

MONTREAL
7755, boul. St-Laurent
DORVAL — S.E. du rond-point

MONTREAL
3735 ouest, Notre-Dame
PIERREFONDS—9006 Lalande

MONTREAL
5680, rue Iberville
LACHINE—45e Ave à St-Joseph

ST-VINCENT-DE-PAUL : 4615 boul. Lévesque — BOUCHERVILLE : Centre d'achats "La Seigneurie"

HEURES D'AFFAIRES : Jeudi et vendredi 9 a.m. à 9.30 p.m. — Autres jours : 9 a.m. à 6 p.m.

LONGUEUIL — 210, rue St-Jean. — Tous les jours de 9 a.m. à 10 p.m.

Menace de pénurie d'eau dans le monde

par Roy Herbert

LONDRES — Il y a quelques années, on croyait que la crise à laquelle l'humanité aurait à faire face serait celle d'une pénurie de carburant. Les réserves fossilisées de carburant — c'est-à-dire les réserves d'énergie solaire emmagasinées sous forme de charbon, de gaz naturel et d'huile — allaient en s'épuisant. Comme elles ne pouvaient être remplacées, on craignait que la civilisation en serait affectée.

Mais la découverte de l'énergie nucléaire a tout changé. De plus, il y eut les découvertes des nouveaux champs pétrolifères et celles des nouvelles sources de gaz naturel, sous la Mer du Nord par exemple.

La crise qui menace maintenant est une pénurie de nourriture et d'eau, à mesure que la population mondiale continue de s'accroître et que le niveau de la vie s'améliore. Et la plus importante des deux est la pénurie d'eau potable.

Les perspectives de résoudre le problème des disettes de nourriture, par des mesures comme la culture intensive, les nouvelles techniques d'élevage, même la fabrication des protéines par des moyens chimiques et peut-être aussi les changements dans les habitudes alimentaires, sont encourageantes.

La pénurie d'eau ne peut être solutionnée par des idées aussi nouvelles. Dans bien des cas, l'amélioration de la production de la nourriture requiert une plus grande quantité d'eau.

L'industrialisation augmentera la consommation d'eau. Quand le niveau de vie monte, inévitablement la consommation d'eau monte aussi.

Problème qui touche le monde entier

Les chiffres sont très éloquents. Il faut 300 gallons d'eau pour produire une livre de pain ; 3,000 gallons pour produire une livre de viande de boeuf, et 500,000 gallons pour produire une voiture automobile.

Dans les pays hautement développés, chaque personne utilise environ 60 gallons d'eau par jour et la consommation augmente toujours

Ces chiffres nous sont fournis par la contribution britannique à la récente Conférence de l'eau pour la paix tenue à Washington. Ils ne font que souligner l'urgence du problème qui réunit plus de 80 pays et plusieurs organisations internationales à ces discussions.

Parce que tous les pays du monde se préoccupent de ce problème, la disette d'eau n'est pas seulement une chose à laquelle les pays soi-disant sous-développés ou les zones arides doivent faire face seuls.

Le volume d'eau dont le monde a besoin pour survivre, et pour vivre dans un confort raisonable est tellement grand que la question de l'eau est l'affaire de tout le monde.

Epargnes possibles

Nous ne connaissons pas encore en détail les ressources en eau du globe — qui depuis des siècles sont considérées comme un cadeau de la nature. Nous devons faire beaucoup plus ; nous devons faire des relevés, des contrôles, et nous devons élaborer un programme de conservation.

C'est la raison pour laquelle la Grande-Bretagne, dans son aide aux pays en voie de développement, insiste beaucoup plus sur les relevés et les enquêtes qui conduiront à des programmes de développement de l'eau, plutôt que sur la construction, quoique ce côté du problème viendra plus tard.

Les ressources en eau sont tellement vitales et leur exploitation économique tellement nécessaire, que des projets rationnels fondés sur des renseignements exacts doivent être mis de l'avant en premier. Tout autre chose ne fait que retarder la solution de ce problème et peut causer plus de tort que de bien. Il peut arriver, par exemple, que l'on dépense inutilement des sommes, pour certaines constructions, que l'on aurait fait mieux de consacrer à un projet global qui apporterait beaucoup plus de dividendes à la longue.

Par exemple, une meilleure distribution de l'eau pourrait produire des résultats importants sans l'utilisation d'une seule pièce de machinerie. On estime qu'une amélioration de 20 pour 100 dans les procédés d'irrigation réduirait de moitié la quantité d'eau que le monde aura besoin pour l'irrigation vers 1985.

Il y a aussi d'autres méthodes indirectes de s'attaquer au problème de l'eau, comme le développement des plantes qui s'accommoderont de l'eau renfermant un degré élevé de sel. Dans un tel domaine, l'expérience britannique peut apporter beaucoup.

Aucune réponse dramatique

La délégation de la Grande-Bretagne à la conférence indiquait l'importance que celle-ci attache à la coopération internationale dans toutes les questions se rattachant à l'eau. M. Anthony Wedgwood Benn, le ministre de la Technologie, qui était à la tête de la délégation, disait : "Nous avons un intérêt commun important dans la coopération — et cet intérêt englobe toutes les frontières — idéologiques aussi bien que géographiques."

Il ajouta : "Nous devons reconnaître que nous sommes tous des pays en voie de développement en ce qui concerne l'eau. Tous les pays doivent faire face à ce problème. Nous devons donc partager nos connaissances."

Evidemment, il n'y a pas de solution dramatique au problème de l'eau. Comme tous les problèmes de l'humanité, il sera réglé par un travail patient, par l'éducation et par un échange continu d'idées.

La technologie doit être mise au service de l'homme dans ce domaine, peut-être plus librement que dans tout autre domaine, et c'est ici que la Grande-Bretagne a un rôle unique à jouer.

Depuis plusieurs années, la Grande-Bretagne est la pionnière des techniques de dessalement : le premier évaporateur d'eau de mer fut construit en Grande-Bretagne, en 1884. La mer est la source naturelle d'eau et nous devons nous en servir si nous voulons solutionner ce problème.

Et l'énergie . .

La méthode la plus répandue, et celle qui est toujours la plus pratique, pour le dessalement de l'eau, est la vaporisation instantanée. Elle fut développée en Grande-Bretagne et la plupart des installations de dessalement dans le monde sont d'origine britannique.

La méthode, selon laquelle la vapeur provenant de l'eau de mer chauffée est vaporisée instantanément à des pressions toujours plus basses dans une série de chambres, et condensée en eau pure, est continuellement améliorée. Le travail des Britanniques dans le dessalement est coordonné par la Direction britannique de l'énergie atomique, et les dernières données de la vaporisation instantanée proviennent de ses établissements de recherche qui travaillent de concert avec l'industrie britannique.

Au laboratoire de la Direction à Harwell, dans le sud de l'Angleterre, on fait des recherches sur une installation dans laquelle l'eau de mer chauffée se déplace verticalement au lieu d'horizontalement. Parce que la température de chaque chambre est plus basse que la précédente, l'eau monte par elle-même sans nécessiter l'usage d'une pompe.

Quand l'eau ne monte pas assez, elle peut être retournée en bas, par gravité, à travers d'autres chambres ou versée à travers les turbines pour fournir l'énergie.

Le coût d'investissement de capital dans une installation est réduit, ce qui rend la production de l'eau économique.

Des nouveaux projets de dessalement par gel sont au stade pilote et ils promettent d'être encore plus économiques que toute autre méthode. Ailleurs, on expériemnte sur la purification de l'eau par électrodialyse, alors que les sels sont extraits à travers des membranes sous l'influence du courant direct. Ces méthodes rendront vraisemblablement plus économique le procédé de la production de l'eau douce à partir de l'eau saumâtre.

Etant l'un des pays à la tête du développement de l'énergie nucléaire, la Grande-Bretagne peut aussi offrir des installations doubles qui produisent de l'énergie nucléaire et de l'eau à partir de ses réacteurs nucléaires. Elles deviendront encore plus importantes à mesure que les ressources naturelles en eau diminuent et que les coûts augmenteront comme cela se doit.

La sûreté de ces réacteurs, une de leurs caractéristiques les plus intéressantes, signifie qu'ils peuvent être placés près des zones industrielles où le besoin d'eau existe, ce qui réduit à son minimum le coût du transport de l'eau.

De plus la Grande-Bretagne fournit aux Nations unies des experts pour travailler aux problèmes de l'eau. Ce fut un ingénieur britannique travaillant en collaboration avec les Nations unies qui présenta un des exposés les plus marquants lors de la Conférence de l'eau pour la paix, à Washington. Il dit qu'on ne tient pas compte d'une vaste source d'énergie pour le dessalement — la chaleur de la terre elle-même.

Cet ingénieur, M. H. C. H. Armstead, dit qu'il serait possible, en plusieurs endroits du globe, de capter cette énergie, au lieu de l'utiliser fortuitement, comme elle se présente en Nouvelle-Zélande et en Italie, par exemple.

Selon lui, il y a environ 50 autres pays qui pourraient faire de même. De plus, la plupart des emplacements possibles sont situés dans des régions arides à proximité de la mer, exactement là où l'eau pourrait transformer la pauvreté en prospérité.

Saint-Jean, N.B., insiste pour obtenir son école médicale

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le conseil de ville de Saint-Jean a voté pour qu'un comité communautaire soit formé, afin de promouvoir l'établissement d'une école de médecine dans cette ville.

Le maire de Saint-Jean, le Dr J. A. MacDougall, a déclaré au conseil que le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne doit pas accepter le rapport présenté à la suite d'une enquête destinée à établir si cette province a besoin d'une école de médecine.

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

PAVILLON DE LA JEUNESSE

18 h 00 — Dans le cadre du festival de la marionnette, on présentera un film tchécoslovaque, "The Good Soldier Schweik", réalisé en 1954 par J. Trnka.

FESTIVAL MONDIAL

18 h 30 — A l'expo-théâtre, les "Four Seasons" et Neil Diamond présenteront deux spectacles par jour, à 18 h 30 et 21 h 30, les 12 et 13 juillet.

PAVILLON DE L'URSS

18 h 30 — Concert par des artistes Ouzbekes dans la salle de cinéma du pavillon.

PLACE DES NATIONS

21 h 00 — La discothèque "Le paradoxe". Entrée libre.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 — Au café-dansant, le "Modern Jazz Quartet" donnera deux concerts, à 20 h 00 et 22 h 00, dans le cadre du festival de jazz. La soirée se terminera avec le virtuose Walter Boudreau.

24 h 00 — A l'affiche du cinéma-minuit, "Hockey, Hockey", dessin animé soviétique de Dechkine, et un long métrage de marionnettes réalisé par Yvanov Bano, "Levtich".

KIOSQUES A MUSIQUE

"A" — 10 h 00 — Southminster Junior Girls' Choir, de Lethbridge. Reprise à 15 h 00

"E" — 10 h 00 — Mount Elizabeth High School Band, de Kitimat, Colombie-Britannique.

"B" — 10 h 30 — Golden Prairie String Ensemble, de Swift Current, Saskatchewan.

"A" — 11 h 00 — Ray de Brown Accordion Orchestra, de Clifton, New Jersey. Reprise à 17 h 00.

"E" — 11 h 15 — Saltfleet High School Concert Band, de Stoney Creek, Ontario.

"B" — 11 h 30 — Poltava Dance Ensemble, de Regina, Saskatchewan. Reprise à 15 h 30.

"A" — 13 h 00 — Sturgis School Unit Concert Band, de Saskatchewan.

"B" — 13 h 30 — Homer Central High School "Band of the Royal Blue", de New York. Reprise à 17 h 30.

"E" — 14 h 00 — Concert par la fanfare de l'Expo.

"E" — 16 h 30 — Philharmonique des pompiers de Montréal.

"E" — 19 h 00 — Fort William Mandolin Orchestra, d'Ontario.

DEMAIN

PLACE DES NATIONS

10 h 15 — La journée nationale d'Islande débutera par un concert de la fanfare de l'Expo. Son Excellence, Askeir Askeirsson, président d'Islande, participera aux diverses cérémonies.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 00 — A l'occasion de la journée de l'Islande, le cinéma-midi présentera un court métrage islandais, "Volcano Surtsery", qui sera suivi d'un film de marionnettes canadien, "Diary of a Puppeteer".

PAVILLON DE L'URSS

12 h 00 — Concert en plein air par des artistes Ouzbekes.

PAVILLON DU JAPON

12 h 00 — Il y aura cérémonie du thé à 12 h 00, ainsi que des démonstrations d'arrangements floraux à 13 h 00, 14 h 00 et 15 h 00.

AUDITORIUM DU PONT

14 h 00 — Retournant aux sources de l'histoire, la série **"Connaissance 67** présentera ces films scientifiques :
"Dr Leakey and the Dawn of Man", "Rivers of Time", "Story in the Rocks", "River Kwai Expedition", "The Fossil Story", "Iron of Creater Moravia", "Archeology in Mesopotamia", "Etruscan Painting", "Earth Science : The Parade of Ancient Life".
Les projections dureront jusqu'à 17 h 00.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE

14 h 00 — Jusqu'au 16 juillet, le soprano Micheline Tessier et le ténor Robert Peters joueront l'opéra-minute de Menotti, "Le téléphone" ; Neil Chotem les accompagnera au piano. La représentation de 14 h 00 sera française, et celle de 16 h 00 anglaise.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 — Le professeur S. Molotchkov s'entretiendra avec les visiteurs du cinquantenaire du pouvoir soviétique.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

14 h 00 — Au programme du festival de la marionnette aujourd'hui, le théâtre de Spejbl et Hurvinek (Tchécoslovaque) présentera des courts spectacles, différents toutefois de ceux qu'il a donnés avant-hier. Il y aura reprise à 21 h 30.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 — Aujourd'hui et demain encore, le quintette Yvan Landry accueillera les amateurs de jazz au théâtre intérieur du pavillon.

CARILLON SUN LIFE

14 h 30 — Le carillonneur Frank Law, de Valley Forge, en Pennsylvanie, donnera deux récitals par jour, à 14 h 30 et 19 h 00, les 13 et 14 juillet.

PAVILLON DE L'URSS

15 h 00 — Il y aura un défilé de mode, qui sera repris à 17 h 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

15 h 00 — Au café-dansant, Charles Biddle et Russel Thomas joueront pour le festival de jazz, et la troupe folklorique française "La Lyonnaise" dansera à l'Agora.

PAVILLON DU CANADA

15 h 45 — Tous les jours de cette semaine, on peut entendre Louise Forestier, sa voix douce et ses belles chansons au kiosque à musique du pavillon.

PAVILLON DES PROVINCES DE L'OUEST

16 h 00 — "Miss Centenaire" donnera des renseignements sur les Jeux panaméricains qui se dérouleront bientôt à Winnipeg.

PAVILLON DU CANADA

17 h 00 — Concert par la fanfare de l'Artillerie Royale Canadienne, sous la direction du capitaine J. T. Dowell.

PAVILLON DE LA FRANCE

17 h 00 — Au salon d'honneur du pavillon, une réception sera offerte à M. Rabotin, directeur de l'école française d'été de l'Université McGill, à M. René Huygues, de l'Académie française, ainsi qu'à une délégation d'étudiants de l'école française.

PLACE DES NATIONS

17 h 00 — Concert par la fanfare de l'Expo.

PAVILLON DE L'URSS

18 h 30 — Des artistes Ouzbekes donneront un concert dans la salle de cinéma du pavillon.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

19 h 30 — Radio-Canada enregistrera l'émission radiophonique "Les chansonniers de la Ronde" au cinéma-théâtre avec Eva et Claude Gauthier.

20 h 00 — Le "Modern Jazz Quartet" jouera au café-dansant à 20 h 00 et 22 h 00 et sera suivi à 23 h 30 par Walter Boudreau et ses musiciens.

PLACE DES NATIONS

21 h 00 — Entrée libre à la discothèque "Le paradoxe", jusqu'à minuit.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

22 h 30 — Discothèque intégrale à l'Agora du pavillon. Entrée libre.

24 h 00 — La semaine du cinéma soviétique se poursuivra avec le court métrage "Men Above the Clouds", qui précédera le long métrage de E. Riazanov, "Watch Out for Automobiles".

KIOSQUES A MUSIQUE

"A" — 10 h 00 — Bartlett Senior Choir, de Webster, Massachusetts. Reprise à 15 h 00.

"E" — 10 h 00 — Mount Elizabeth High School Band, de Kitimat, Colombie-Britannique. Reprise à 16 h 30.

"E" — 11 h 15 — Beefeater Band, de Vancouver.

"B" — 11 h 30 — Petite symphonie mélodique, de St-Léonard. Reprise à 15 h 30.

"E" — 12 h 30 — Winnipeg Blue Bomberettes. Reprise à 17 h 45.

"A" — 13 h 00 — Sturgis School Unit Concert Band, de la Saskatchewan. Reprise à 17 h. 30.

"B" — 13 h 30 — Portage Indian Student Residence Choir, de Portage La Prairie, Manitoba. Reprise à 17 h 30.

"E" — 14 h 00 — Concert par la fanfare de l'Expo.

"E" — 19 h 00 — United States of America High School Band and Chorus, de Greenwood, Mississippi.

l'expo en BREF

par Germain TARDIF

Délégation japonaise

La délégation des journalistes japonais, à l'occasion de la journée nationale du Japon, aujourd'hui, est l'une des plus imposantes qu'ont ait vue depuis le début de l'Expo. D'après l'un d'eux, ils sont une quarantaine en provenance d'Osaka, de Tokyo ou d'autres villes japonaises. Hier, à la séance d'information préparatoire à la journée du Japon, il a fallu un interprète, plusieurs d'entre eux ne parlant que le japonais.

* * *

Gagnant pour la quatrième fois...

Dans le cadre des festivités organisées au Pavillon russe pour fêter chaque République faisant partie de l'URSS, M. Gérard Tessier, Conseiller Technique au Ministère de l'Education du Québec, a gagné le premier prix dans un concours questionnaire sur le Kazakstan, république située en Asie centrale. Le concours portait sur les connaissances générales tant au point de vue industriel, économique et politique qu'au point de vue littéraire et artistique. Pour ses connaissances sur le Kazakstan, M. Tessier a reçu un magnifique "Dombrai" instrument de musique national ayant une valeur d'une centaine de dollars.

Signalons que M. Tessier a également gagné les concours des Républiques de la Modalvie, de la Lithuanie et du Tajikstan.

* * *

Jack Benny à l'Expo-Théâtre

Le comédien éternellement âgé de 39 ans, Jack Benny, qui a fait rire deux générations d'Américains sur la scène, à la radio et à la télévision, aura son spectacle à l'Expo-Théâtre, du 24 au 30 juillet. Il aura, pour partager la vedette, en plus de son violon, un jeune chanteur âgé de 28 ans, Jack Jones.

* * *

Bateaux-mouches sur le fleuve

La Société des bateaux-mouches Inc., mettra en service demain son premier bateau-mouche, la Marie-Jo, qui permettra aux Montréalais et aux touristes de mieux connaître notre port tout en faisant une agréable balade sur le fleuve. Ce nouveau service sera inauguré demain, jeudi le 13 juillet en présence de nombreux invités de marque. Le baptême du premier bateau sera présidé par le représentant du maire Drapeau, M. Lucien Bergeron, directeur de l'Office municipal de tourisme. Il y aura ensuite une tournée sur le Saint-Laurent au son d'un orchestre de la Martinique. Une belle randonnée en perspective...

La murale de Maurice Savoie : une oeuvre originale et inédite...

Le céramiste Maurice Savoie a préparé pour le pavillon du Québec une oeuvre originale et inédite.

Reconnu comme l'un de nos meilleurs céramistes, il a réalisé au cours des dernières années plusieurs murales qui lui ont permis de marier son art aux besoins de l'architecture.

Pour le pavillon du Québec, il lui fallait créer une murale s'insérant dans un tout caractérisé par la sobriété et la légèreté des éléments d'exposition. En somme, il devait élever un mur qui ne masquerait ni la lumière ni la vue.

La murale couvre une surface de 40 pieds sur 10.5 pieds et se présente comme un rideau ou un écran composé de différents modules suspendus à une grille d'acier.

S'inspirant des divers thèmes et sous-thèmes qui ont présidé au choix des éléments d'exposition, l'oeuvre comprend près de 200 pièces différentes.

C'est la première fois que Maurice Savoie utilise un tel procédé pour meubler un si grand espace. Chacune des pièces illustre un aspect de l'exposition: un poisson, entre autres, évoquera le thème de l'eau, des roues dentées, l'industrie, un arbre sytlisé, la forêt.

Agé de 37 ans, Maurice Savoie a déjà une carrière bien remplie derrière lui. Après avoir étudié la céramique, la peinture et la sculpture, il enseigna pendant six ans à l'Institut des Arts Appliqués avant d'entreprendre un voyage d'études de deux ans en Europe.

Il a participé à de nombreuses expositions, remporté le troisième prix au Concours Artistique du Québec en 1960, le deuxième prix à ces mêmes concours en 1962, et le premier prix de la sixième exposition des "Céramiques canadiennes" en 1965.

Le 20 millionième visiteur est une jeune fille américaine

par Gilles RACINE

Attendu entre seize et dix-huit heures, le vingt millionième visiteur est arrivé à l'Expo de façon presque impromptue.

Cette fois, c'est une jeune fille de 19 ans, Céline Bouthiller, qui a franchi les tourniquets à la station du métro de l'île Sainte-Hélène à treize heure trente-trois

La jeune franco-américaine, qui est étudiante-infirmière et demeure à Chicopee, Massachusetts, se hâtait avec ses parents de franchir les portillons afin d'éviter la cohue humaine à la sortie du métro. Elle qui voulait fuir la foule et visiter tranquillement l'Expo a été servie à souhait.

Elle n'avait pas sitôt franchi le site de l'Expo qu'elle fut entourée d'une véritable meute humaine désireuse de savoir qui elle était, de quelle nationalité, son âge, ses activités...

Cependant, prévenus de ce qui arriverait, les dirigeants de la manifestation avaient anticipé une retraite stratégique au pavillon des Etats-Unis où Mlle Bouthiller a pu se remettre de l'émotion non recherchée qu'on lui avait procurée.

Encore une fois, les statistiques ont berné tout le monde. Le vingt millionième visiteur est arrivé quelque trois heures plus tôt que prévu. On a expliqué que la foule de la veille avait d'abord trompé les statisticiens. Puis, on a noté un nouveau record d'admission à l'Expo, hier.

En effet, entre onze heures et midi, soixante-dix mille personnes ont franchi les barrières d'admission. De plus, entre neuf heures trente et dix heures trente, cinquante-huit mille personnes ont envahi le site de la "Terre des Hommes".

Mlle Bouthiller a reçu des cartouches de cigarettes Expo 67 qui sont fabriquées par la compagnie Bastos du Canada, l'hôte officiel de tous les dix millionièmes visiteurs. Pendant vingt-quatre heures, la jeune étudiante en sera l'invitée ainsi que ses parents, M. et Mme Ernest Bouthiller, ses deux soeurs et sa tante qui demeure à Montréal.

Le groupe a droit à trois repas gratuits, à l'endroit de son choix ; il peut aussi rapporter tous les souvenirs de l'Expo qu'il désire et... chose utile, peut pénétrer dans les pavillons sans faire la queue.

Mlle Bouthiller a en outre reçu une montre en or du pavillon de la Suisse et a été reçue à dîner au même pavillon dans la soirée.



Comblée de cadeaux...

Elle vient de franchir le tourniquet... et, parce qu'elle fut la 20 millionième personne à le faire, elle est comblée de cadeaux. Heureuse jeune fille !

Le premier ministre de la Guyane attendu à Québec

Le premier ministre de la Guyane, M. Burnham, arrivera demain mercredi, 12 juillet, à 14 h. 00, à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. Les visiteurs guyanais seront accueillis par une délégation québécoise dirigée par le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, et composée de MM. Edgar Charbonneau, ministre d'Etat à l'industrie et au commerce, Roch Boivin, ministre d'Etat à la santé, Marcel Masse, ministre d'Etat à l'éducation et Olivier Samson, représentant de la ville de Québec.

Pour égayer une salade verte...une tache d'orange... de l'orange Sunkist...



Les fraîches oranges Sunkist donnent de l'éclat aux plus ordinaires salades vertes... et leur ajoutent de la fraîcheur. Essayez. Vous n'avez qu'à peler une orange Sunkist et à la trancher dans votre prochaine salade. Votre épicier offre en ce moment les juteuses et savoureuses oranges Sunkist Valencia. N'oubliez pas: seules les meilleures oranges méritent l'estampille Sunkist... N'acceptez donc pas de substitution.

Sunkist
marque déposée
Rien ne remplace une orange Sunkist fraîche

Si mon père vivait, il essaierait peut-être de changer le monde actuel

— Alan GERSHWIN

par Germain TARDIF

"Si mon père vivait aujourd'hui, il essaierait peut-être de faire sa part, comme musicien, pour changer le monde dans lequel il vivrait."

C'est ce que disait, hier, Alan Gershwin, de New York, fils du grand compositeur américain George Gershwin, au cours d'une entrevue exclusive alors qu'il effectuait une visite impromptu à l'Expo, en compagnie de son épouse.

Agé de 39 ans, il avait 9 ans, lorsque son père mourut.

Le fils unique de l'auteur de "Rampsody in Blue" est à la fois musicien, compositeur, journaliste, écrivain et associé à une compagnie de télécommunications, "Unitel Overseas".

Comme l'aurait fait son père, il entretient l'idéal de collaborer à l'union des peuples par la culture et, en particulier, par la propagation de la musique de son illustre père à travers le monde. Gershwin, fils, est l'un des plus grands amateurs de la musique composée par son père.

Il poursuit également de nombreux projets en vue de perpétuer et le souvenir et l'oeuvre de son père.

En plus de toutes ses occupations, Alan Gershwin a sur le métier une oeuvre musicale à caractère religieux, "The Great Awakening", et un livre où il parle de son père et de lui-même, "God Wants Me Around".

D'une sincérité qu'on dirait toute naïve... et qui l'est peut-être, Alan nous confie que ce n'est que deux ans avant sa mort que son père a vraiment commencé à marquer son intérêt pour lui et à lui prouver son affection.

Orphelin de sa mère dès l'âge d'un an, il fut confié à des parents qui firent tout pour empêcher que George et son fils ne se voient.

Gershwin, fils, ne cache pas qu'il est en très mauvais termes avec cet oncle qui a gardé pour lui la fortune accumulée par son père, alors que lui, n'en a eu que les miettes. Et il s'empresse aussitôt d'ajouter, le plus naturellement du monde, à l'américaine :

"Je n'y tiens pas tellement, d'ailleurs, étant fort bien capable de subvenir à mes besoins."

Quelques petites anecdotes fusent de l'entrevue. Ainsi, avons-nous appris que George Gershwin reçut une demande d'écrire un Concerto. Il ne savait même pas la signification du mot Concerto et n'osait le demander à personne, étant déjà, à ce moment-là, fort bien connu comme musicien... Il finit pas trouver un livre où il était question de cette forme musicale, le lut puis se mit à l'oeuvre. Le Concerto en Fa fut composé en deux semaines... et remporta le premier prix à un Festival international, en Europe, dans les années '30.

Entretiens entre Pearson et le prince Takamatsu

Le prince Takamatsu, du Japon, s'est entretenu agréablement pendant une demi-heure avec le premier ministre Pearson, hier, en évitant, semble-t-il, d'aborder les problèmes internationaux.

M. Katsuzo Akumura, conseiller japonais aux Affaires extérieures, a déclaré plus tard, lors d'une conférence de presse, qu'il s'agissait d'une "conversation ordinaire" entre les deux chefs d'Etat.

M. Akumura, qui parlait au nom du prince Takamatsu, a déclaré qu'au cours de son entretien avec M. Pearson, le prince a rappelé son premier voyage au Canada, il y a 36 ans, alors que M. R. B. Bennett était premier ministre.

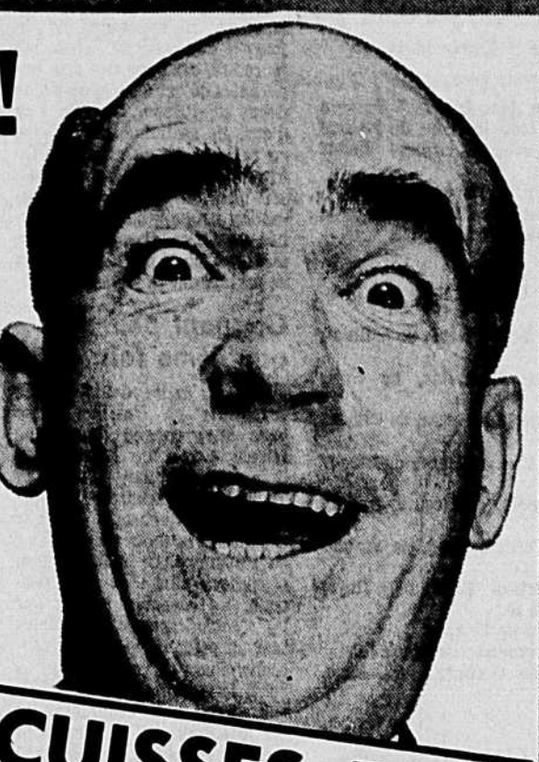
M. Pearson a souligné que le Canada avait été le premier pays à annoncer sa participation à l'Expo 70 du Japon. M. Akumura, qui est commissaire général de l'exposition internationale de 1970, a dit qu'il s'était présenté à la réunion comme "le petit Monsieur Dupuy".

M. Akumura a déclaré que le Japon désire vivement voir la fin de la guerre au Vietnam et que le gouvernement de son pays étudie toutes les possibilités qu'il aurait d'agir, de façon utile, pour aider à hâter la fin du conflit.

QUELLES AUBAINES!

ET EN PLUS DES TIMBRES POUR DES MAGNIFIQUES PRIMES.

Dionne LTÉE



SOCS DE PORC FUMÉS
DESOSSES, PRETS A MANGER
DELICIEUX EN SANDWICH
MAPLE LEAF – ENVIRON 3 LB



69¢ LA LIVRE

BACON A DEJEUNER LEGRADE Lb 79¢
EPAULE DE PORC fumée genre picnic sans jarret. Burns lb 45¢
SMOKED MEAT COORSH 4 pqts 2 oz 89¢
SAUCISSE FUMEE COORSH lb 55¢
JAMBON CUIT TRANCHE SWIFT PREMIUM 6 oz 63¢

VIANDES BURNS
PAIN AU POULET MACARONI ET FROMAGE BOLOGNA TRANCHE CELLO 6 OZ 29¢

CUISSES DE POULET
FRAICHES ET TENDRES
PRIX SPECIAL 49¢ LA LIVRE
EN BOITE DE 10 LBS $4.69



A LEUR MEILLEUR
FRAISES JUTEUSES No 1 DU QUÉBEC



BOITE CHOPINE 25¢ 4 pour 99¢

CERISES BING SUCREES — No 1 COLOMBIE-BRITANNIQUE lb 39¢

MELONS D'EAU
FRAIS No 1 DE FLORIDE ENVIRON 17 LB
ch. 69¢

LAITUE ICEBERG
No 1 DU QUEBEC GROSSEUR 18
2 pour 29¢

CONCOMBRES
CROUSTILLANTS
FRAIS No 1 QUEBEC
2 pour 29¢

ORANGES SUNKIST
GROSSEUR 163
2 douz. 69¢

POITRINES DE POULET
FRAICHES DELICIEUSES
PRIX SPECIAL 53¢ LA LIVRE
EN BOITE DE 10 LB $4.99



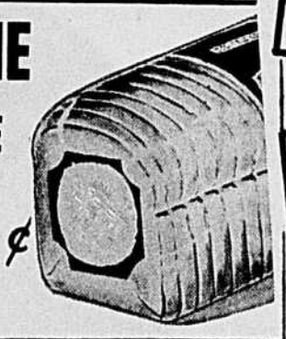
BISCUITS ASSORTIS PIK-NIK CHRISTIE Cello 16 oz 45¢
PATATES CHIPS HUMPTY DUMPTY Rég. 69¢ Boite 12 oz 49¢
CONFITURE FRAISE VACHON Jarre 24 oz 59¢
MAYONNAISE HELLMANN 4¢ MOINS Jarre 16 oz 49¢
CREME GLACEE PRINCESS JOUBERT Pinte 79¢
POINTES D'ASPERGES FANTAISIE OAKLEAF Boite 12 oz 39¢

BISCUITS ASSORTIS McVITIE Paquet 8 oz 5 pour $1.00
SOUPES ASSORTIES LOWNEY 5 env. pour 49¢
PAPIER CIRE GUEST ROULEAU 100 PIEDS 2 pour 69¢
BREUVAGE COTT CANNETTE 10 OZ 6 pour 49¢

SACS DE THE SALADA GAUZE, BOITE 60 ORANGE PEKOE COUPONS GRATIS 99¢
SACS DE THE SALADA ORANGE PEKOE BOITE 120 MELANGE A THE GLACE GRATIS $1.63
SACS DE THE SALADA VERT BOITE 60 49¢
SALADE DE FRUITS TROPICAUX Q-T-F 5 BTES 14 OZ $1.00
ANANAS RAPE Q-T-F 5 boites 14 oz $1.00
SERVIETTES de PAPIER GUEST COULEURS ASSORTIES 2 paquets de 60 39¢
MELANGES GATEAU ROBIN HOOD assortis pqt 19 oz 3 pour $1.00
DETERSIF A-B-C Paquet 3 lbs 79¢ EPARGNE 20¢
LOTION VEL POUR VAISSELLE 24 oz 10¢ en moins 69¢ EPARGNE 20¢
RINCE-BOUCHE COLGATE Bouteille 20 oz 99¢ EPARGNE 50¢

GAGNANTE DE TELEVISEUR EN COULEUR
Mme OLGA RICHTER
1340 DECARIE, APPT 4, VILLE ST-LAURENT

PAIN DIONNE
BLANC TRANCHE
2 de 24 oz 39¢



TISSUS à TOILETTE DELSEY 6 ROU. 89¢

ANANAS
TRANCHE ou TIT-BIT Q-T-F
BOITE 14 OZ
4 POUR $1.00

JUS LIBBY
ORANGE
ORANGE & PAMPLEMOUSSE
PAMPLEMOUSSE
Sucré ou non sucré
GROSSE BOITE 48 OZ
43¢

SPECIAL TIMBRES EN DOUBLE
Vous obtenez double quantité de timbres pour le total de vos achats avec ce spécial
LUCKY WHIP pqt 4 oz .53
AVEC PQT 3 OZ GELEE LUSHUS GRATIS

30 TIMBRES UNITED EXTRA
AVEC SACS A CONGELATEUR SNAP OFF grandeur pinte 50 pour 59¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
AVEC BOUT. 8 OZ APPRET LIQUIDE WISHBONE 39¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
AVEC JARRE 16 OZ OLIVES COLOSSALES McLARENS 79¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
AVEC JARRE 24 OZ MOUTARDE SCHWARTZ 29¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
AVEC JARRE 10 OZ CAFE INSTANTANE DIONNE $1.39

Dionne LTÉE – LTD.
DEPUIS 1870

Le NPD prévoit des élections en Ontario pour octobre

CHATHAM, Ont. (PC) — M. Donald C. MacDonald, chef ontarien de l'aile du Nouveau parti démocratique, a dit hier soir que les élections provinciales retardées à dessein par "les conservateurs timorés" qui craignent une dégringolade se tiendront dans les 10 derniers jours d'octobre.

M. MacDonald portait la parole à une réunion des membres de l'association du comté de Kent à Ridgetown, non loin de Chatham.

Le chef néo-démocrate a dit que son parti remporterait la victoire grâce à la qualité des candidats choisis jusqu'ici.

Le Dr Best, un des pères de l'insuline, se retire

TORONTO. (PC) — Le Dr Charles E. Best, qui a collaboré à la découverte de l'insuline, a mis fin à sa carrière médicale échelonnée sur 46 années.

Le biochimiste de 68 ans a remis sa démission comme directeur du département de recherche Banting and Best de l'Université de Toronto et professeur au département de physiologie, qu'il a dirigé durant 37 ans.

Toutefois, le Dr Best aura toujours accès à son bureau et aux laboratoires, a annoncé l'université.

Habitant Milson, à une vingtaine de milles de Toronto, le Dr Best se tient en excellente condition physique en faisant de l'équitation et en jouant au golf. Avec sa femme, qu'il a épousée en 1924, il a rédigé une douzaine de chapitres d'un livre sur leur vie. Il se propose également d'écrire une biographie de sir Frederick Banting, collègue dont il a fait la connaissance en 1921 et qui devait demander son appui afin de prouver qu'un remède au diabète pouvait être trouvé dans le pancréas.

Le Dr Banting avait alors demandé les services du jeune biochimiste de 22 ans, qui a accepté la tâche sans rémunération.

L'insuline découverte à la suite de ces recherches devait sauver une première vie en janvier 1922. Le Dr Banting a reçu le prix Nobel de médecine en 1923; il a partagé le prix avec le Dr Best.

Sir Frederick Banting est mort des suites d'un accident d'avion en 1941.

Scouts québécois au grand Jamboree

Un groupe de 36 scouts du diocèse de Québec participera au Jamboree mondial qui se tiendra du 1er au 9 août prochain, au lac Pend'Oreille, dans l'Etat de l'Idaho, aux Etats-Unis. M. Yvan Fitzback sera le chef de ce groupe québécois, assisté de MM. Pierre Lacroix et Serge Bouchard.

Au total, 96 scouts de la province de Québec prendront part à ce grand ralliement international, tandis qu'on y comptera quelque 1,100 délégués des Boy Scouts du Canada. Cet événement mondial groupera plus de 17,000 scouts qui viendront de 80 pays. On y célébrera avec brio le 60e anniversaire du scoutisme.

Il importe de souligner aussi le fait que le 27 juillet, ce sera la journée internationale du scoutisme, à l'Expo 67; elle sera marquée par de grandes manifestations, avec la participation de scouts venant de toutes les provinces canadiennes.

Diefenbaker: les problèmes sociaux doivent se régler dans la légalité

DETROIT. (PC) — Les problèmes sociaux ne doivent pas être réglés dans l'illégalité, mais par des moyens légaux et pacifiques.

C'est ce que déclarait hier le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui était conférencier au congrès national des églises baptistes de l'Amérique du Nord, à Détroit.

M. Diefenbaker a ajouté qu'il y a des moyens reconnus et adéquats, au Canada, aux Etats-Unis et dans d'autres pays libres, qui permettent aux citoyens d'exprimer leur dissatisfaction et de promouvoir des changements.

"Les manifestations préparées, qui mènent à brûler les drapeaux ou les cartes de service militaire, traduisent un état d'esprit incompatible avec la connaissance et l'appréciation de la démocratie et de sa survivance."

Les Etats-Unis et le Canada, a poursuivi M. Diefenbaker, sont parvenus à un niveau élevé de vie dans le monde mais, en même temps, ont mis en danger certaines choses qui ont fait leur grandeur.

"Le bien-être économique, depuis le début de ce siècle, a affaibli l'initiative et diminué la vigueur des gens. En accédant à la prospérité économique, nous sommes menacés de perdre nos valeurs spirituelles.

"Un esprit hors-la-loi se généralise. La criminalité domine et augmente au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Aucun individu intéressé à la conservation et à l'épanouissement de la liberté ne peut ignorer les conséquences fatales où peut mener une attitude de apathique et molle devant la violation des lois."

Aucun esprit averti n'a jamais considéré que changer d'opinion soit le fait de l'inconstance.

Cicéron

IMPORTED FROM SWITZERLAND
SEUL
CE SYMBOLE IDENTIFIE LE VÉRITABLE FROMAGE FONDU GRUYÈRE D'ORIGINE SUISSE

Le pilote abattu au Congo est mon fils

— M. George C. Moore

SUDBURY (PC) — M. George C. Moore, de Sudbury, Ont., a déclaré hier que le pilote de l'avion abattu au nord-est de Kinsangani par l'armée congolaise lundi était son fils.

M. Moore a dit que son fils George jr n'avait pas été sérieusement blessé dans la chute de son appareil ; il repose à l'hôpital à environ 100 milles de la frontière de l'Ouganda.

M. Bob Ila, administrateur de la société aérienne pour laquelle travaillait Moore, a dit que l'appareil n'a pas été sérieusement endommagé. Selon Ila, Moore pilotait un Cessna-208 ; il se rendait au Kenya via les îles Canari quand il a été abattu.

Le pilote était le seul occupant de l'avion. Moore jr demeure à Fort Lauderdale, Floride. Depuis 1957, il a subi trois écrasements et chaque fois il s'en est tiré sans blessures graves.



George Moore

un très grand champagne
CHAMPAGNE MERCIER EPERNAY
IMPORTÉ DE FRANCE
En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec
Code 568 H — Brut — Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1959
Code 1258 — Brut, ½ Ble.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Grève à l'Atlas Steel, à Tracy

TRACY. (PC) — Les quelques 275 employés de l'usine de l'Atlas Steel Co. à Sorel étaient en grève hier, et les autorités de la compagnie ont déclaré qu'il semblait exister peu de chances pour que le conflit se règle prochainement.

Les travailleurs, membres des Métallurgistes unis d'Amérique, négociaient un nouveau contrat avec la compagnie depuis 12 mois.

On en était arrivé à une entente temporaire le 7 juillet grâce à l'intervention d'un conciliateur provincial.

Les travailleurs ont cependant rejeté l'entente au cours de la fin de semaine et ont débrayé lundi.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les principaux points du litige concernaient les conditions de travail et une demande que les heures supplémentaires soient accordées sur une base volontaire.

L'usine fabrique de l'acier stainless. Tracy est situé près de Sorel, à environ 65 milles au nord-est de Montréal.

Réclamations des boueurs travaillant à l'Expo

Les 150 boueurs qui travaillent à l'Expo se réuniront ce soir au bureau de leur syndicat, 9924 boul. St-Laurent, pour décider de l'étape suivante dans leurs négociations avec Metropole Refuse Disposal. Cette société assume la responsabilité pour le dégagement des ordures à l'Expo.

M. André Beaulieu, porte-parole du Syndicat des boueurs a déclaré hier soir que "la possibilité d'une grève ne doit pas être exclue".

"Le District 50 qui représente les boueurs exige une augmentation des salaires de 23 p. cent alors que Metropole Refuse n'offre que 15 p cent. Nous n'avons pas beaucoup d'autre choix", a ajouté M. Beaulieu.

La tension baisse: les postiers viennent de recevoir leur chèque

La tension qui existait depuis quelques jours au bureau de poste de Montréal, succursale de la rue Windsor, semble s'être dissipée, tôt hier soir, alors que les employés "intermittents" ont reçu leur chèque de paie pour la période du 15 au 30 juin dernier.

Les employés concernés avaient violemment protesté contre le retard apporté dans la remise des chèques.

Le monde SYNDICAL

L'un des dirigeants du syndicat des postiers, M. William Houle, avait déclaré plus tôt dans la journée que la situation au bureau de poste de Montréal était en train de devenir "explosive comme à l'été 65".

M. Houle expliquait alors que les "intermittents" n'avaient reçu aucun versement de salaire depuis trois semaines.

Sans blâmer "les employés du bureau de poste de Montréal qui font les listes de paie à temps", le chef syndical s'est attaqué "au bureau du Trésor qui ne fait pas son travail à temps".

M. Houle s'est également plaint du fait qu'il "y (ait) deux fois plus d'employés qui travaillent de cinq heures à minuit" et qu'il "n'y (ait) pas de clinique médicale pour ce groupe de travailleurs".

Pour sa part, l'un des responsables du groupe d'employés "intermittents" a attribué le retard des chèques aux nombreux jours de congé qui ont marqué les deux dernières semaines.

Quant à la plainte des postiers concernant le paiement de la journée du 3 juillet, il semble qu'aucun fait nouveau ne soit survenu.

Un congé statutaire

Le syndicat des postiers du Canada, par la voix de son président national, M. W. Kay, a par ailleurs émis le communiqué suivant : "L'exécutif national du syndicat des postiers du Canada a pris connaissance avec stupéfaction de communiqués de presse et de déclarations par certains média d'information qu'un ralentissement de travail ou un arrêt de travail est en voie de préparation parce que le Conseil du Trésor et le ministère des Postes ne reconnaissent pas le 3 juillet 1967 comme congé statutaire régulier.

"Le président national et son exécutif sont très anxieux concernant cette provocation non nécessaire de la part de l'employeur de nier le 3 juillet comme congé statutaire et les mesures appropriées sont prises en vue de régler cette affaire.

"Il est porté à notre attention qu'un appel en faveur d'un ralentissement ou d'un arrêt de travail émane de sources non-autorisées. Le président national et son exécutif veulent absolument indiquer à toutes les parties intéressées, y inclus le public, qu'une telle décision ne peut être prise qu'au niveau national du syndicat.

"Aujourd'hui, aucune instruction en vue d'une telle action n'a encore été envoyée à aucun des 400 locaux du syndicat. Lorsqu'il sera nécessaire d'émettre de telles instructions aux locaux, cela sera fait par les officiers nationaux responsables et non par des porte-parole non-autorisés ou de pseudo-porte-parole d'un local particulier ou d'un groupe de locaux".

Menace de grève aux Industries Valcartier

VALCARTIER (PC) — Les quelque 500 employés de la compagnie Les Industries Valcartier Inc., ont décidé hier de déclencher une grève à compter de minuit vendredi soir si aucun changement n'intervient d'ici là dans les négociations.

Cette industrie, qui fabrique des munitions, était, avant le premier décembre dernier, une entreprise d'Etat.

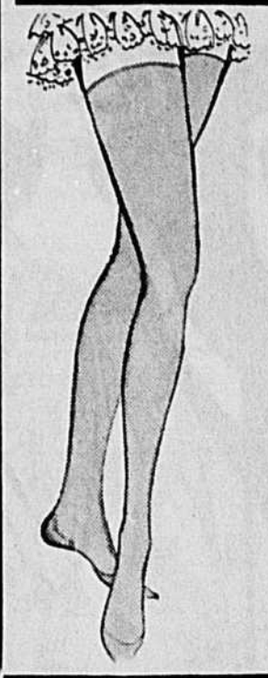
Les négociations en vue de la signature d'une première convention collective de travail avaient débuté le 4 janvier suivant.

Le représentant des Métallos unis d'Amérique, M. Jean-Marc Ringuette, a expliqué hier, au cours d'une assemblée des travailleurs que tous les délais de négociation et de conciliation étaient expirés et que les syndiqués pouvaient déclencher une grève à volonté.

Les clauses en litige portent sur la classification des tâches et l'ordre d'ancienneté.

Par ailleurs, l'usine doit fermer ses portes, au moment même où la grève doit être déclenchée, pour 15 jours, afin de permettre aux employés de prendre leurs vacances.

VISITEZ L'EXPO



sans fatiguer vos jambes

avec nos bas-supports

ULTRA-SHEER ou LYCRA de SCHOLL'S, FLING de BAUER & BLACK et SUPHOSE de KAYSER.

$5 à $6 la paire

AUSSI :

Nous possédons les bas pour varices de toutes les marques telles que Bauer & Black, Futuro, Lastonet, Longdon, Moldform, Truform, Scholl's, etc...

Tout faits ou sur mesures

$6.95 à 35.00 la paire

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

921, est STE-CATHERINE 842-9622 | Chez DUPUIS 842-5151 poste 295 | 6511, ST-HUBERT 272-8233

MORGAN

Solde de souliers d'été!



A l'étage budget, au troisième... modèles divers en blanc été

Modèles sport pour la marche ou les vacances... modèles habillés pour le bureau, l'après-midi ou le soir. Daim brossé ou cuir souple en blanc, combinaison cuir 2-tons ou couleurs diverses dans le lot. Un seul bas prix vous permettant d'en acheter plusieurs paires à la fois ! Pointures : 5 à 10, largeurs AA à B dans le lot.

Ord. 6.99, 8.95, 9.98

5.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques
SOULIERS DU BUDGET — RAYON 94 — AU TROISIEME
AUSSI AUX SUCCURSALES SAUF A SNOWDON

Choix de souliers habillés au fini soigné — Ord. 10.95 à 14.95 — 8.99
PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES
SOULIERS DU BUDGET — RAYON 94 — AU TROISIEME
AUSSI AUX SUCCURSALES SAUF A SNOWDON

A l'étage mode, au deuxième... marques réputées au rabais !

Souliers haute mode de marques réputées, tous offerts à un seul bas prix ! Empeigne de chevreau fin façonnée à la main... modèles divers convenant à toutes les occasions. Choix d'escarpins, de sandales ou de modèles fantaisie. Ne manquez pas cette aubaine ! Pointures : 5 à 10 dans le lot, largeurs AAA à B (centre-ville); AA à B (aux succursales).

Ord. 18.95 à 22.95

14.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques
SOULIERS MODE — RAYON 31 — ETAGE MODE, AU DEUXIEME
AUSSI AUX SUCCURSALES SAUF A SNOWDON
OU SUIVANT INDICATION CONTRAIRE

En vente... souliers espagnols et Del Grande — Ord. 24.95 à 27.50 — 19.99
PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES
SOULIERS MODE — RAYON 31 — ETAGE-MODE, AU DEUXIEME
CENTRE-VILLE SEULEMENT

HEURES D'OUVERTURE | CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h | DORVAL, au centre commercial, 631-6741 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 9h à 5h30; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Un faucon froussard

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

WASHINGTON — Le mois dernier, je consacrais un papier à mon ami Pascal, un type qui se comporte comme une colombe par rapport à la guerre du Vietnam, et comme un faucon par rapport à celle du Moyen-Orient. J'ignorais, dans le temps, qu'il y avait aussi des gens qui se comportent comme des faucons par rapport à la guerre du Vietnam, et comme des colombes par rapport à celle du Moyen-Orient.

J'ai surpris, l'autre jour, mon bon ami Bombardier, dans son garage. Il était en train de fabriquer une pancarte ainsi rédigée :

"Que les Etats-Unis sortent du Moyen-Orient."

— Bombardier, que je lui dis, qu'est-ce que tu fais là ?

— Je trouve que nous ne devrions pas nous engager. Que le Moyen-Orient se débrouille tout seul avec ses problèmes !

— Mais tu n'y penses pas, vieux, ai-je répliqué, les Etats-Unis se sont engagés, au Moyen-Orient comme ailleurs, à protéger l'intégrité de toute nation dévouée à la liberté et à la paix, et ils ne peuvent pas se retirer comme ça.

— Et pourquoi pas ? D'abord, qu'avons-nous à f... dans ce guêpier ?

— Comment peux-tu dire une chose pareille ? Quatre présidents ont juré leurs grands dieux qu'ils protégeraient tous les pays de ce guêpier, comme tu dis.

— Ils n'ont rien signé... Et puis, les Etats-Unis ne peuvent tout de même jouer partout les flics sur cette planète.

— Bombardier, tu es inoui. Tu me l'as toi-même dit cent fois : si nous sommes au Vietnam, c'est pour respecter des engagements pris à l'égard des peuples du Sud-Est asiatique.

— Ah ! là, c'est différent. Les Russes ne sont pas dans les parages, et je crois que nous devrions respecter nos engagements uniquement là où les Russes ne nous tournent pas autour.

— Ecoute Bombardier, ce n'est certes pas là le langage d'un faucon. Tu le sais, notre politique en est une d'oeil pour oeil, et tu devrais te réjouir de ce que nous ayons une autre occasion de rabattre le caquet des Russes.

—Ouais... et que va-t-il nous arriver, tu penses, si un de leurs rafiots s'avise de nous donner un coup de quille dans la 6e Flotte ?

— On n'a pas le choix, faudra, nous aussi, jouer de la quille.

Je vis une sueur froide sur le front de Bombardier.

— J'ai peur, dit-il.

J'ai tenté de le rassurer.

— Allons donc, tu sais bien que ça n'arrivera pas. Les Russes, comme nous d'ailleurs, ne sont pas foutus de se battre au Moyen-Orient. Il reste que le véritable danger là-bas, c'est de montrer aux Russes que nous n'avons pas l'intention d'honorer nos engagements dans cette partie du monde. Si nous allions faire une chose pareille, ils y verraient, tout de suite, un signe de faiblesse.

— Tu n'y es pas du tout. Ils auraient peut-être une meilleure opinion de nous si nous déguerpissions. Nous les embêtons en ne le faisant pas.

— J'aimerais bien pouvoir être d'accord, Bombardier, mais je regrette : le secrétaire d'Etat Dean Rusk a répété maintes et maintes fois que les Etats-Unis ne peuvent pas permettre à l'agression brutale de se produire et rester là, les bras croisés.

— Oui mais, il parlait du Vietnam, et non du Moyen-Orient.

— Qu'est-ce que tu en sais. Faut pas s'attendre à ce qu'il soit trop précis, le secrétaire d'Etat.

— Je me f... de ce que tu racontes. Je vais quand même manifester devant la Maison-Blanche.

— Mais... Bombardier, si tu vas faire l'imbécile devant la Maison-Blanche, tu te trouves à pactiser avec l'ennemi qui verra dans ton geste un signe de division dans le pays.

— J'ai autant le droit que n'importe qui de manifester, et je me moque de ce que pense l'ennemi. Il se peut même que j'aille brûler mon passe au golf au beau milieu de Central Park.

J'eus un frisson d'horreur.

— Non, Bombardier, tu ne feras pas ça !

— Et qui va m'en empêcher ? Je préfère aller en tôle qu'en Arabie Saoudite.

(Tous droits réservés)

Vingt-six enseignants partent pour l'Afrique et les Antilles

OTTAWA (PC) — Vingt-six enseignants canadiens partiront, mercredi, vers l'Afrique et les Antilles pour y passer l'été dans le cadre d'un programme international d'aide aux enseignants d'outremer.

Le "projet Afrique" de la Fédération canadienne des enseignants a été lancé il y a six ans et comprend La Jamaique, le Kenya, l'Ouganda, La Tanzanie et l'Afrique française.

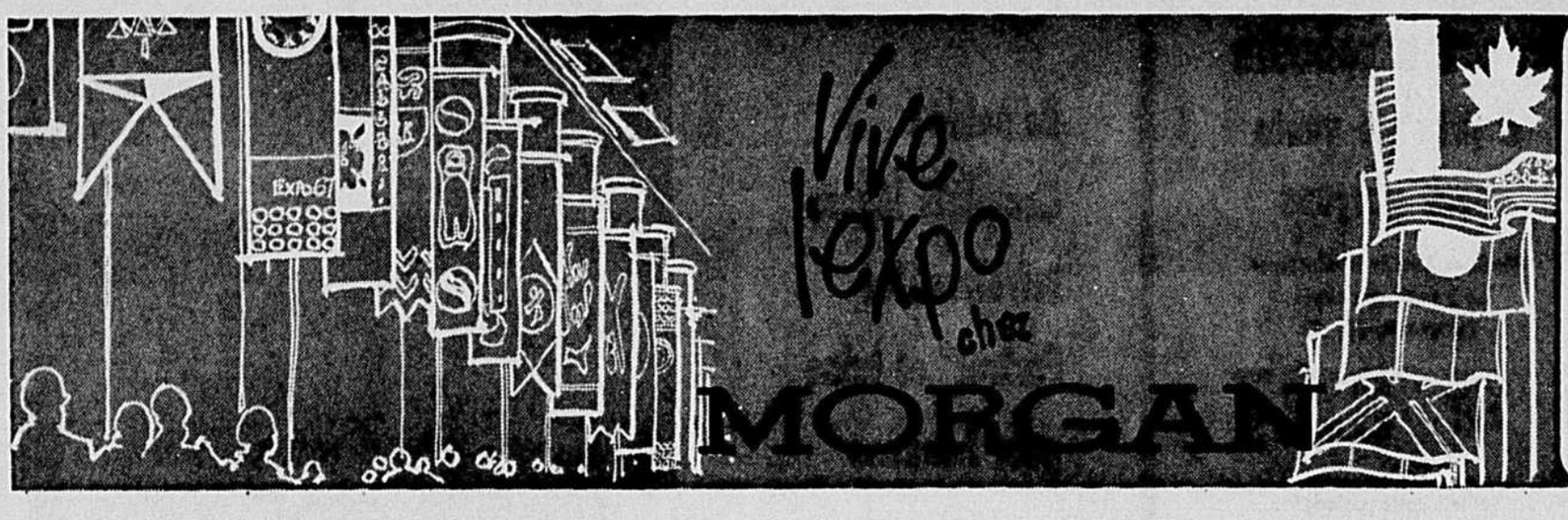
Les associations d'enseignants du Canada, d'Afrique et de Jamaique travaillent en collaboration pour réaliser ce projet. Les enseignants canadiens donneront des cours aux enseignants de ces pays durant les mois d'été.

Les enseignants se sont donné Ottawa comme endroit de rallement avant leur épart. M. Gérard Pelletier, secrétaire parlementaire de M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, portera la parole devant les enseignants mercredi.

Menace contre des parcs municipaux

HALIFAX (PC) — L'échevin J. E. Ahern a récemment prévenu ses collègues du Conseil municipal de Halifax que "certaines personnes de Montréal"ont les yeux fixés sur certains parcs de Halifax comme emplacements possibles de futurs édifices.

M. Ahern a ajouté que cette situation le rendait "nerveux", d'autant plus que le Conseil municipal a le droit de vendre des jardins publics, des cours d'école ou d'autres espaces servant à des fins récréatives.



En faisant vos emplettes
faites une pause en venant dans un des
Restaurants Morgan

Quatre restaurants recommandés tant par leur ambiance que par l'excellence de leurs mets.

"LE BUFFET"... un restaurant genre cafétéria... au septième. Menu varié pour un déjeuner léger ou un repas complet...

SALLE A MANGER REGENCY... au sixième. Cuisine pour fins gourmets... boissons alcooliques...

"LA SOUPIERE" au cinquième... pour goûters légers et rapides...

LE CASSE-CROUTE... au Bon Marché, sous-sol, niveau du métro. Café, goûters légers au comptoir.



Solde
de sacs à main d'été

Élégants modèles en paille

Ces bas prix vous permettent un sac nouveau assorti à vos différents ensembles d'été... il y en a pour tous les goûts et pour toutes les occasions ! De fabrication réputée, fini soigné, vous avez un choix de modèles en rotin plastifié, de paille crochetée Visca* dans une grande variété de formes en blanc, ton naturel, café, marine, noir ou tons pastel dans le lot. La vignette n'illustre que six modèles de notre vaste collection.

A, B, C et D *Ord. $4 et $5* **2.99**

E et F *Ord. $3* **1.99**

*Marque déposée

Emplettes sur place seulement
SACS A MAIN — RAYON 59 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi à toutes les succursales



Vente annuelle "Duo Beauté" Helena Rubinstein

...un cadeau vous est remis pour tout achat

Le devoir de toute élégante est d'être belle ! Helena Rubinstein a préparé à votre intention, mesdames, des produits de formules particulièrement étudiées et vous offre encore cette année cette vente "Duo Beauté"... c'est-à-dire que pour chaque achat de préparations Helena Rubinstein, vous recevez à titre gracieux un produit qui vous permet de l'essayer sans frais.



- **MASCARA "LONG LASH"**: en noir, brun, brun foncé ou marine. **$3**
  CADEAU Emulsion Skin Dew" 1 once.
- **MAQUILLAGE LIQUIDE "SILK FASHION"**: fleur de pêche, rachel ivoire, mauresque, pêche rose, rose tendre, "crackerjack", rose glow, beige tendre, beige doré, topaze beige, bronze. **$2**
  CADEAU... poudre de beauté "Silk Fashion" 11/16 once.
- **COVERFLUID**: 1 once: fleur de pêche, mauresque, pêche rose, beige tendre, "crackerjack", rachel ivoire, bronze. **$2**
  CADEAU... poudre de beauté "Silk Fashion" 11/16 once.
- **COVERFLUID** 2 oz: fleur de pêche, mauresque, pêche rose, "crackerjack", rachel ivoire. **3.50**
  CADEAU... Poudre de beauté "Silk Fashion" 11/16 once.
- **POUDRE DE BEAUTE "SILK FASHION"**... Fleur de pêche, rachel ivoire, mauresque, pêche rose, rose tendre "crackerjack", "crackerjack" très foncé, rose glow, beige tendre, beige doré, topaze beige, bronze, bronze fonc. **1.75**
  CADEAU... fond de teint liquide "Silf Fashion" ¾ once.
- **NUDIT**... au fini "Superfinish" pour le visage. 1 once. **2.25**
  CADEAU... Emulsion "Skin Dew" 1 once.
- **NUDIT** au fini "Superfinish" pour le visage. 2 onces. **3.50**
  CADEAU... Emulsion "Skin Dew", 1 once.
- **NUDIT** pour jambes, 4½ onces. **2.25**
  CADEAU... Emulsion "Skin Dew", 1 once.
- **DEMAQUILLANT "DEEP CLEANSER"**, 6 onces. **$2**
  CADEAU... Lotion "freshener et toner" Skin Dew, 2 onces.
- **DEMAQUILLANT "DEEP CLEANSER"**, 12 onces. **3.50**
  CADEAU... Lotion "freshener and toner" Skin Dew, 2 onces.
- **DESODORISANT A BILLE "ROLL DRY"**, 1¾ once. **1.75**
  CADEAU... Eau de parfum "Heaven Sent", 1 once.
- **DESODORISANT VAPO "PERFUME"**, 2 onces. **1.75**
  Cadeau... Eau de parfum "Heaven Sent", 1 once.
- **DESODORISANT CREME "HEAVEN SENT"**, 2 onces. **1.75**
  CADEAU... Eau de parfum "Heaven Sent", 1 once.
- **DESODORISANT "APPLE BLOSSOM"**, 2 onces. **1.75**
  CADEAU... Eau de parfum "Heaven Sent", 1 once.
- **DESODORISANT "DOUBLE CHECK"**, 2 onces. **1.75**
  CADEAU... Eau de parfum "Heaven Sent", 1 once.
- **GRAINS DE BEAUTE DEMAQUILLANTS**, 4 onces. **1.75**
  CADEAU... Lotion "Water Lily" pour pores, 1 once.
- **GRAINS DE BEAUTE DEMAQUILLANTS**, 8 onces. **$3**
  CADEAU... Lotion "Water Lily" pour pores, 1 once.
- **EAU DE PARFUM "HEAVEN SENT"**, en vapo, 1¾ once. **$3**
  CADEAU... Poudre de bain "Heaven Sent", 1½ once.
- **EMULSION "SKIN DEW"**, 2 onces. **3.75**
  CADEAU... Lotion "freshener and toner" Skin Dew, 2 onces.
- **EMULSION "SKIN DEW"**, 4 onces. **$6**
  CADEAU... Lotion "freshener and toner" Skin Dew, 2 onces.

Téléphoner à 842-6261

Articles de toilette, rayon 42... rez-de-chaussée

Aussi aux succursales, sauf Snowdon

Ouvrez l'oeil sur la nouvelle collection
"Shadow Fling" Max Factor

Mystère... maquillage-regard d'été... chic... élégant... innocent... La collection "Shadow Fling" Max Factor des fards à paupières sont de nuances pastel, iridescentes... s'harmonisant à toutes les tenues estivales. Chacun des ensembles présenté avec pinceau dans un étui mode. **2.75**

A. Nuances pastel : "fair blue", bleu tendre, vert saule et ivoire crème. **B.** Nuances iridescentes : Bleu français iridescent, blanc iridescent, beige iridescent, vert saule iridescent.

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI AUX SUCCURSALES, SAUF SNOWDON

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h à 5h30; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

AUTOUR DU MONDE

Ford connaitrait la grève

DETROIT (UPI) — Le président des travailleurs unis de l'auto, M. Walter P. Reuther, a déposé hier, sur la table des négociations de la société Ford les revendications syndicales portant sur la nouvelle entente collective ; ce sont les mêmes que celles présentées lundi à GM. La rumeur veut que la société Ford ait été choisie comme cible de la prochaine grève.

* * *

Manifestations anti-chinoises

RANGOON, Birmanie (UPI) — Des manifestations dirigées contre la Chine communiste ont eu lieu hier, dans tout le pays, et dans la capitale des foules en colère ont brûlé l'effigie du leader communiste birman Thankin Than Tun. Un porte-parole du gouvernement a précisé que plus de 300,000 personnes avaient manifesté dans 56 villes et villages du pays, dénonçant les agissements de la Chine rouge.

* * *

Loi contre les "agitateurs"

WASHINGTON (UPI) — La commission des projets de loi de la Chambre des représentants a adopté hier, un projet de loi anti-émeutes au cours d'une audience où le principe des droits civiques a été vigoureusement débattu. Le débat sera entrepris aujourd'hui à la Chambre des représentants. Le projet de loi vise à emprisonner les "agitateurs professionnels" qui franchissent les limites des Etats pour fomenter des troubles.

* * *

"Clara" frappe l'île de Formose

TAIPEH, Formose (PA) — Le troisième typhon de l'année, "Clara", a frappé hier matin, la côte nord-est de Formose, accompagné de vents de 105 milles à l'heure. Des pluies torrentielles ont déferlé sur la capitale. Les écoles sont demeurées fermées, et plusieurs entreprises commerciales ont prévenu leurs employés de rester chez eux. "Clara" se dirigeait alors vers la Chine communiste.

* * *

Une société canadienne passe aux Américains

NEW YORK (AFP) — La société américaine "Mohawk Data Sciences Corporation", spécialisée dans la fabrication d'équipements électroniques et de télécommunications, annonce l'achat de la société canadienne "Watt and Mackey Electronics Ltd". La compagnie canadienne était jusqu'ici concessionnaire de "Mohawk" au Canada. Elle prendra le nom de "Mohawk Data Sciences Canada".

* * *

La situation au Nigeria

LAGOS, Nigeria (AFP) — Commencée le 7 juillet, l'attaque de l'armée fédérale nigérienne contre la province sécessioniste du "Biafra", se poursuit sans que l'on puisse avec certitude savoir qui a l'avantage, pour l'immédiat. A Lagos, capitale du Nigeria, comme à Enugu, "capitale du Biafra", on assure quotidiennement que les pertes de l'ennemi sont "lourdes". Plusieurs localités sont annoncées, d'un côté comme de l'autre comme "fortement tenues", l'ennemi ne pouvant ni progresser ni s'en emparer.

* * *

Obsèques gratuites à Cuba

LA HAVANE (Reuter) — Cuba vient de promulguer sa dernière série de services publics gratuits, en déclarant qu'à compter du 20 juillet les sépultures seront gratuites. Le décret gouvernemental s'applique aux services funèbres, aux salons funéraires et aux enterrements. Depuis mars dernier les Cubains assistent gratuitement aux compétitions sportives, et la semaine dernière la taxe d'eau a été abolie.

* * *

Anguilla proclame son indépendance

ANGUILLA (UPI) — Les insulaires qui habitent la petite île d'Anguilla à l'est de Porto Rico, à la suite d'un referendum tenu hier, ont proclamé leur indépendance; la population est de 6,000 âmes. Jusqu'au 30 mai dernier, cette île de 35 milles carrés faisait partie de la Fédération comprenant St-Kitts et les îles Nevis. L'instigateur du mouvement, Peter Adams, 56 ans, a déclaré que le résultat du referendum permettrait la préparation d'une constitution républicaine, de même que la tenue d'élections législatives.

Ex-membre du Politburo, Chelepine présidera les syndicats d'URSS

MOSCOU (AFP) — M. Alexandre Chelepine, membre du Politburo du comité central du parti communiste de l'URSS a été élu hier, au poste de président du conseil central des syndicats de l'URSS, au cours du plénum de cette organisation qui s'est ouvert hier matin à Moscou.

Cette élection de M. Chelepine à des fonctions syndicales, constitue pour ce jeune dirigeant soviétique, considéré pendant longtemps comme un "dauphin" éventuel de M. Krouchtchev, puis comme un des "co-auteurs" de la destitution de ce dernier, une mutation à un poste moins en vue que ceux qu'il avait occupés depuis la mort de Staline.



ALEXANDRE CHELEPINE
. . . prestige à la baisse

En fait, son effacement au sein de l'équipe dirigeante soviétique s'est dessiné peu de temps après le départ de M. Krouchtchev. Appelé au politburo, lors du plénum du comité central qui prononça l'éviction de M. Krouchtchev du pouvoir, M. Chelepine qui, à l'époque, avait la haute main sur la police d'Etat, contrôlait le fonctionnement du parti en tant que président du comité du contrôle du parti communiste de l'URSS, et siégeait au conseil des ministres comme vice-président du conseil, vit sa position s'effriter en deux ans et demi.

Il y a un an, il se vit confier les responsabilités des industries alimentaires et légères au sein du politburo, présidant différentes conférences de travailleurs des laiteries, des pêcheurs, etc. Il semble toutefois qu'une partie de ses responsabilités passées dans les relations avec certains pays asiatiques lui aient été laissées au sein du Politburo, notamment des contacts avec des représentants diplomatiques du Vietnam et de la Corée du nord à Moscou.

Son passage à la tête des syndicats soviétiques, après avoir été chef des Jeunesses communistes de l'URSS puis chef de la police de sécurité d'Etat (KGB), ne peut être considéré comme une ascension dans la hiérarchie soviétique.

Mélina Mercouri perd sa nationalité grecque

ATHENES (AFP) — L'actrice Mélina Mercouri (Les enfants du Pirée), et sept autres personnes, ont été déchues de la nationalité grecque pour "activité anti-nationale à l'étranger" par décret publié aujourd'hui au journal officiel.

Parmi les autres personnes atteintes par cette décision, on relève les noms de Efstratios Someritis, président de la Ligue grecque des droits de l'homme (actuellement à Paris), Nicolas Nicolaidis "qui se prétend secrétaire du parti de l'Union du centre" et Georges Beikos, speaker de Radio-Moscou.

D'autre part, le gouvernement a décidé la mise sous séquestre de leurs fortunes. Cette dernière mesure s'appliquera à tous ceux qui seront déchus de leur nationalité grecque.

Mélina Mercouri, qui se trouve à New York, avait fait des déclarations contre le gouvernement actuel à la télévision américaine, incitant les touristes à ne pas se rendre en Grèce, "pays de dictature". De son côté, M. Nicolaidis déploie une grande activité dans divers pays européens afin "d'organiser la lutte contre le gouvernement du 21 avril".



téléphoto UPI

Une voiture de police renversée et brûlée et les débris qui jonchent la chaussée témoignent de la violence de l'émeute qui s'est déroulée la nuit dernière à Newport News, en Virginie, conséquence de la grève qui touche le plus grand chantier maritime privé du monde.

Une grève dégénère en émeute à un chantier maritime de Virginie

NEWPORT NEWS, Virginie. (UPI,PA) — Une manifestation de quelque 3,000 grévistes de la construction navale a dégénéré en émeute la nuit dernière et les désordres se sont poursuivis durant deux heures dans le quartier commercial de cette ville de Virginie.

Les manifestants, qui s'étaient massés aux portes du chantier maritime de Newport News Shipbuilding and Drydock Co., ont attaqué une trentaine de policiers qui gardaient l'entrée du chantier, ont renversé une voiture de police, y ont mis le feu et ont pillé des magasins du voisinage.

La foule a commencé à se disperser vers 2 heures du matin à l'arrivée des pompiers. Une vingtaine de personnes ont été blessées et la police a arrêté une quinzaine de personnes.

L'un des blessés, atteint d'une balle à un pied, a dit aux autorités de l'hôpital que la police lui avait tiré dessus.

La police a refusé de commenter la cause de l'émeute, qui a éclaté alors que les grévistes attendaient la sortie de non-grévistes travaillant sur l'équipe du soir.

L'Association des constructeurs de navires, qui représente 15,000 des 21,500 employés du chantier, a déclenché la grève lundi à cause de griefs portant sur des primes de travail, la classification des emplois et la suspension de trois ouvriers. C'est la première grève générale en 81 ans d'existence à ce chantier maritime, le plus grand du monde appartenant à l'entreprise privée.

Le syndicat a porté plainte auprès de la Commission nationale des relations ouvrières à Baltimore en accusant la compagnie de pratiques injustes.

Colère contre les "scabs"

Divers incidents se sont produits autour du chantier depuis lundi soir : des non-grévistes ont été attaqués, des pneus fendus et des pare-brise fracassés. Les leaders du syndicat ont exhorté les piquets de grève à éviter la violence et à respecter la loi.

Il semble que les désordres de la nuit dernière aient été déclenchés par la rumeur que des contremaîtres introduisaient des briseurs de grève au chantier en automobiles.

Des automobiles privées ont effectivement pénétré sur le chantier et la foule massée à l'entrée a accueilli les passagers aux cris de "sales briseurs de grève".

Environ six heures après l'entrée au travail des non-grévistes de l'équipe du soir, la foule a commencé à lancer des bouteilles et des briques sur la clôture.

Selon un témoin, un fourgon de police pénétra peu après sur le chantier, frôla un piqueteur et poursuivit son chemin. Un peu plus tard, une trentaine d'hommes en colère s'aprocha d'une autre voiture de police et le policier qui s'y trouvait tira un coup de feu en l'air. Aussitôt quelque 2,000 hommes envahirent l'avenue Washington, principale artère commerciale de Newport News, et l'émeute s'ensuivit.

La violence se propagea rapidement. Des femmes et des enfants se joignirent aux hommes dans la masse hurlante. Des automobiles ont été endommagées et des magasins ont été pillés dans le voisinage du chantier.

Les autorités municipales dépêchèrent toute la force de police dans le quartier et les agents réussirent à rétablir l'ordre dans une certaine mesure. Mais des groupes se reformaient à mesure que d'autres étaient dispersés.

A l'aube, les policiers montaient toujours la garde autour du chantier pour éviter de nouveaux incidents à l'arrivée de l'équipe de jour.

Le pétrole du Sinaï peut enrichir Israël

TEL AVIV — Des installations pétrolières égyptiennes capturées par Israël dans le Sinaï pourraient signifier la richesse grâce à "l'or noir". Quand le pompage reprendra dans quelques jours, Israël aura deux fois la quantité de pétrole dont il a besoin, et il pourra ainsi devenir exportateur de pétrole, s'il conserve la région.

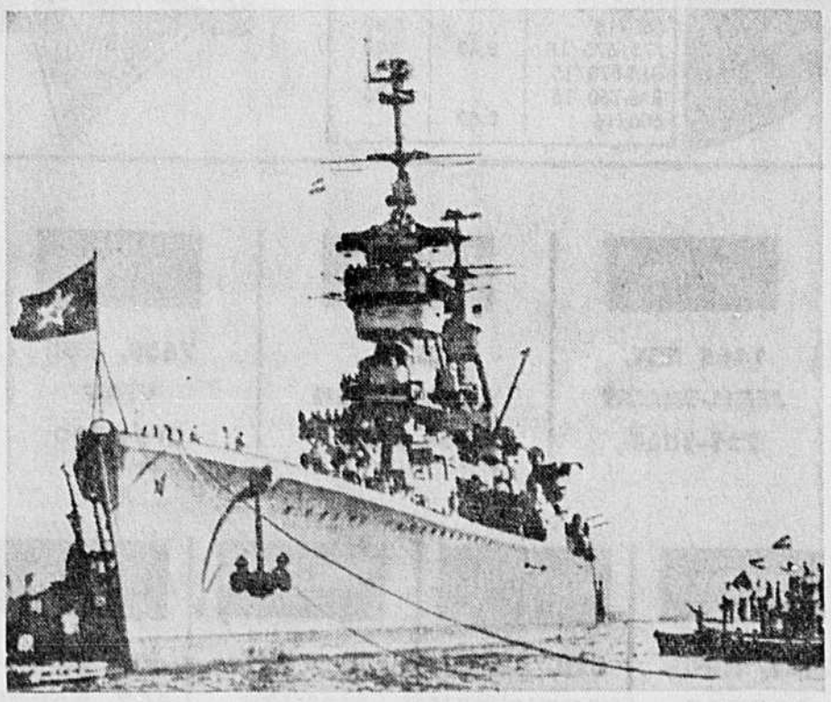
Le directeur de la société israélienne de pétrole, "Lapidoth", serait en Italie afin de négocier des ententes avec le groupement italien pétrolier ENI. ENI et l'Egypte sont copropriétaires de ces puits, ainsi la moitié des sommes que paiera Israël, ironiquement, ira au Caire.

ENI a consenti à permettre à Israël de pomper du pétrole de ses puits. On se rappellera qu'Israël avait entrepris des négociations en 1956 avec ENI, après la capture des installations pétrolières du Sinaï, mais le Sinaï avait été remis à l'Egypte avant le début de l'exploitation des gisements pétroliers.

L'an dernier les puits israéliens avaient fourni environ 8 pour cent des besoins du pays en pétrole, alors qu'il en faut deux millions et demi de tonnes

Le reste était importé par pétroliers via Eilat, le port israélien que les Egyptiens avaient bloqué en mai, et qui fut la cause de la récente guerre.

Le pétrole est acheminé par pipeline depuis Eilat jusqu'aux raffineries situées près de Haïfa. Les puits du Sinaï qui ont une capacité de 4.7 millions de tonnes annuellement, sont situés près de la Mer Rouge. En fait, plusieurs puits sont aménagés dans la mer, et le pétrole qu'ils fournissent sera transporté par des pétroliers israéliens jusqu'a Eilat.



téléphoto PA

Des ouvriers égyptiens installés dans des embarcations s'approchent de l'un des huit navires de guerre soviétiques arrivés à Port-Saïd hier. Le navire mouille dans la partie nord du canal de Suez, soit dans le secteur où des avions réactés israéliens et égyptiens se sont livré un duel samedi dernier.

Hong-kong se transforme en véritable champ de bataille

HONG-KONG. (AFP-UPI-PA) — Hong-kong connait aujourd'hui une quatrième journée consécutive de violence alors que des émeutiers ont attaqué ce matin à coups de pierres et de bouteilles des policiers qui arrachaient des affiches dans la partie nord de l'île où sévit encore un sévère couvre-feu.

D'autre part, un officier britannique qui a assisté en fin de semaine aux combats qui ont opposé, à la frontière chinoise, la police et des éléments chinois, a affirmé que 700 soldats réguliers de l'armée chinoise au moins sont actuellement cantonnés à Shataukok et que les mitrailleuses qui étaient entrées en action "ne pouvaient être servis que par des professionnels". Les autorités de Hong-kong, cependant, continuent de déclarer qu'il n'existe pas de preuve d'une intervention armée chinoise.

Hier soir, dans le quartier populeux de North Point, à l'extrémité est de l'île, la bataille faisait rage entre la police et la foule.

De nouveau, les conducteurs et le personnel des tramways ont été malmenés par des émeutiers dont un certain nombre sont d'anciens employés des transports en commun licenciés à la suite des grèves du mois de mai. Les accrochages entre policiers et émeutiers ont été très durs.

Au cours de la journée d'hier, des bombes de fabrication domestique ont été lancées dans les rues; des manifestants armés portant masque à gaz ont incendié plusieurs autobus. Une douzaine d'incendies faisaient rage dans le secteur chinois populeux de Wanchai. Les vitrines de nombreux magasins et de deux restaurants ont été fracassées, les émeutiers accusant les propriétaires de cacher des policiers. La police a combattu la foule à coups de matraque et lancé des grenades lacrymogènes, mais jusqu'ici on ne signale ni morts ni blessés chez les émeutiers.

Pendant ce temps, un reporter du bureau local de l'Agence Chine nouvelle a été arrêté; il s'agit de M. Hsueh Ping, dont la camera a été confisquée. Pékin a protesté vigoureusement auprès de la Grande-Bretagne au sujet de cette arrestation "illégale".

D'autre part, les habitants de Hong-kong connaissent maintenant la plus grande pénurie d'eau depuis quatre ans. La ration d'eau est limitée à quatre heures d'approvisionnement tous les quatre jours.

Une retraite bien méritée

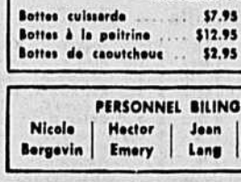
BOGOTA (AFP) — L'homme le plus âgé de Colombie, un laboureur de 140 ans environ, Gabino Jaimes Laguado, vient de prendre une retraite bien méritée.

A la suite des informations parues dans la presse à son sujet, la localité où il réside, Santa Bagoara, près de la frontière vénézuélienne, est devenue un lieu d'excursion pour de nombreux Colombiens. La famille du laboureur explique sa longévité exceptionnelle par la douceur du climat de sa région natale.

SAMEDI OUVERT

Quartier général de
CAMPING, CHASSE ET PECHE

TENTES



Complètes avec tapis de sol cousu, mât et piquets
MODELES "TOURIST"

7' x 7' Woods	$19.95
9' x 9' Woods	29.95
9' x 12'	39.95
7' x 7' (cadre de soutien ext.)	22.95
9' x 9' (cadre de soutien ext.)	35.00
9' x 12' Vista (Woods)	65.00
12' x 15' Camp King (Woods)	115.00
Tente 'pup' avec plancher	9.95
Piquets de tente 14" chacun	0.15
Comptoir de cuisine 9' x 9'	45.00
Poêle "Coleman" à 2 ronds	14.95
Lanterne "Coleman" No 200	13.95
Toaster de camp	0.39
Ustensiles de camping 24 morceaux pour 4 personnes	5.95
Ens. de coutellerie	0.69
Toilette portative	4.95
Trousse de premiers soins	0.69
Ceinture de sauvetage approuvée Enfants :	2.50
Adultes :	3.50

WALKIE-TALKIE
2 transistors. Ensemble de deux à partir de 13.95

CONTROLE A DISTANCE SANS FIL
pour réception et transmission.
Comprenant écouteur et microphone 9.95

SACS DE COUCHAGE



"Campeur" en spécial	5.95
"Laurentien" dessous en caoutchouc	7.95
"Mont Sauveur" nylon caoutchouc	8.95
"Mont Antartica" térylène (avec isolant Therm.)	14.95
En duvet armée US	14.95
En duvet par Woods	19.95
Sac de couchage doublé	19.95
Couverture de laine à partir de	2.50



Matelas pneumatiques Vinyle 27" x 72"	1.95
Nylon et caoutchouc	5.95
Matelas double	12.95
Plusieurs autres modèles en montre	
Canot pneumatique (Dinghy) avec rames et pompe pour une personne	25.00
pour 2 personnes	39.95
pour 4 personnes	59.95
pour 2 personnes (avec support pour moteur)	59.95
Hachette avec étui spécial	1.95

CARABINES (usagées)
.22 Winchester 1 coup 9.95
.22 Winchester répétition 14.95
Munitions .303 20/1.80

TARPAULINS
A L'EPREUVE DE L'EAU
avec cordons et oeillets

5' x 7'	$3.50
6' x 8'	4.80
7' x 9'	6.30
8' x 10'	8.00
10' x 12'	12.00
12' x 15'	18.00
15' x 20'	30.00

ARTICLES POUR LA PECHE

Bottes cuissarde	$7.95
Bottes à la poitrine	$12.95
Bottes de caoutchouc	$2.95
Ensemble de pluie, 3 mcx avec capuchon	$2.95
Moulinet Mitchell No 300	$17.95

PERSONNEL BILINGUE A VOTRE SERVICE
Nicole Bergevin | Hector Emery | Joan Lang | Colette Laberge | Monique Patenaude | Shirley Slater

SMITH SALES CO.
Satisfaction garantie ou argent remis
Commandes P.S.L. pour l'extérieur de la ville seulement
Ouvert de 7 h. 30 à 6 h. p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
4638, ST-LAURENT (coin Villeneuve) VI. 9-4475

VERS LA PERFECTION ...

POUR VOUS MADAME
GRATUITEMENT UN CLIMATISEUR D'AIR



avec l'achat d'une Chevrolet, Chevelle, Epic Corvair, Camaro, Oldsmobile... à un prix régulier!

UNE TRADITION: Plamondon
CHEVROLET · OLDSMOBILE LTÉE
1580 AMHERST, MONTREAL P.Q. TEL: 527-9121

Les Jeux panaméricains réclament un million au gouvernement d'Ottawa

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement manitobain a laissé entendre hier qu'il appuyerait une demande auprès d'Ottawa afin d'obtenir une nouvelle subvention fédérale pour défrayer les dépenses des Jeux panaméricains.

Ceux-ci débuteront ici le 23 juillet et la Société panaméricaine tente d'obtenir environ $1,000,000 de plus.

Le trésorier provincial a révélé que le gouvernement "avait l'intention d'appuyer la Société auprès d'Ottawa afin d'obtenir une entente financière pour les Jeux dans le même sens que celle de l'Expo 67".

On semble avoir oublié lors des prévisions de l'entente initiale fédérale-provinciale-municipale, une diminution de $740,000 dans les recettes prévues à la TV.

Le trésorier a assuré la Société que le gouvernement provincial remplirait ses obligations, mais a opiné que, en raison de la nouvelle situation financière, le gouvernement fédéral devrait faire un effort supplémentaire.

Jusqu'à présent, le fédéral a accordé $2,122,000, le provincial $1,873,000, le municipal $583,000.

En somme, les organisateurs des Jeux réclament une somme additionnelle de $968,500, dont $440,000 d'Ottawa et $180,000 de Winnipeg. Cette somme sera consacrée à paver les routes et les terrains de stationnement, aux équipements sportifs, publicité et autres projets.

Ryun irait

Cependant, les directeurs du comité olympique des USA ont demandé avec insistance à Jim Ryun de reconsidérer sa décision de ne pas participer aux Jeux panaméricains, se disant prêts à lui fournir tous les moyens de transport nécessaires pour l'occasion.

Art Lentz, directeur exécutif du comité, a expliqué l'importance de la présence de Ryun aux Jeux, d'autant plus qu'on a obtenu la permission de le présenter pendant une seule journée afin de lui permettre de ne pas perdre trop de temps à son emploi. D'ailleurs, n'est-il pas le meilleur athlète américain sur piste et pelouse ?

Il va sans dire que le Canada et les autres pays impliqués tiennent beaucoup à la présence des meilleurs représentants de chaque pays dans ces compétitions.

Sports au pavillon de la Jeunesse

Test d'aptitudes physiques

Nombre de participants : 3

Performance de la journée : All Brown, 12 minutes de travail, 135 fréquences cardiaques.

Meilleure performance à date : Alore Clifford, .108.

Hébertisme

Aucune participation, hier.

Meilleurs résultats à date : groupes de filles : Ecole St-Christophe de Pont-Viau, 6:41 minutes ; groupes de garçons : Ecole St-Christophe de Pont-Viau, 6:30 minutes ; filles (individuel) : Murielle Nadeau (Ecole St-Christophe), 31:7 secondes ; garçons (individuel) : Lucien Garant (Ecole St-Christophe), 29:2 secondes.

Hockey

Nombre de participants : 220

Performance de la journée : Jean-Paul Beauchemin, de Varennes, 68.7 milles à l'heure.

Meilleure performance à date : Jacques Letourneau, Montréal, 87.9 milles à l'heure.

Crosse

Nombre de participants : 205

Performance de la journée : François Filion, de Montréal, 120 sur 150.

Meilleures performances à date : Paul Dupuis, Alain Desmarais, M. Gignac, du collège Jean-de-Brébeuf, Michel Levac (3 fois), Mantes et Marc Lemieux

Tennis sur table

Nombre de participants : 22 et 12 pour le tournoi.

Champion de la journée : Ronold Chapman, de Montréal.

Trampoline

Nombre de participants : 39

Thème Hebdomadaire

La gymnastique

Réalisateur : André Coutu

Animateur : René Teasdale, professeur de gymnastique à l'école secondaire St-Patrice de Magog.

Hier, devant une foule de quelque 500 personnes, le groupe des Intrépides de la Régionale de l'Estrie (Magog) a donné une magnifique démonstration de gymnastique. Il y a eu exercice au sol, sur barres parallèles et cheval sautoir, tandis que le clou du spectacle était la pyramide humaine d'Expo-67. Ces mêmes gymnastes se produiront à nouveau dimanche prochain.

Aujourd'hui, démonstration de gymnastique par un groupe de Montréal-Nord.

Carlos Ortiz, boxeur du mois

NEW YORK (AFP) — La revue de boxe, "The Ring" a nommé Carlos Ortiz, champion du monde des poids légers, comme "boxeur du mois" pour avoir victorieusement défendu son titre à San Juan contre Sugar Ramos.

Par ailleurs, Nat Fleisher, directeur de "The Ring" continue à classer Cassius Clay, ou Mohamed Ali, comme champion du monde des lourds et déclare qu'il l'y maintiendra jusqu'à ce que les tribunaux se soient prononcés sur le cas de Clay. Ce dernier a été condamné pour avoir refusé de faire son service militaire.

Soirée de boxe au Centre Sauvé

Les amateurs de boxe amateur de la métropole auront une dernière chance de voir le champion canadien des 156 livres, Donato Paduano à l'oeuvre avant son départ pour Winnipeg, où se dérouleront les Jeux Panaméricains.

Ce soir, au Centre Paul-Sauvé, Paduano, du club Olympique, affrontera Yvon Duhamel, du club St-Jean-Baptiste, dans un match de cinq rounds.

Paride Baldassarre, qui ne peut se rendre à Winnipeg puisqu'il n'a pas obtenu son certificat de citoyenneté canadienne à temps, se mesurera à Alcide Latour, de Valleyfield, dans un match de cinq rounds également.

Voici la liste des autres combats au programme, présenté par le club Olympique par l'entremise du promoteur Aimé Larivée et du matchmaker Abe Pervin :

5 ROUNDS
Socrates Skolanas (Olympique) vs Roland Prud'Homme (Tiger Boys Club) Joe Maniglio (Olympique) vs John Sutto (Valleyfield).

3 ROUNDS
Daniel Gahéry (Olympique) vs Marcel Butteau (Tiger Boys Club)
Marshall Butler (Olympique) vs Roland Lussier (Tiger Boys Club)
Reggie Bélanger (Olympique) vs Roland Latour (Valleyfield)
Normand Philibert (Sorel) vs Paul Goulet (St-Jean-Baptiste).

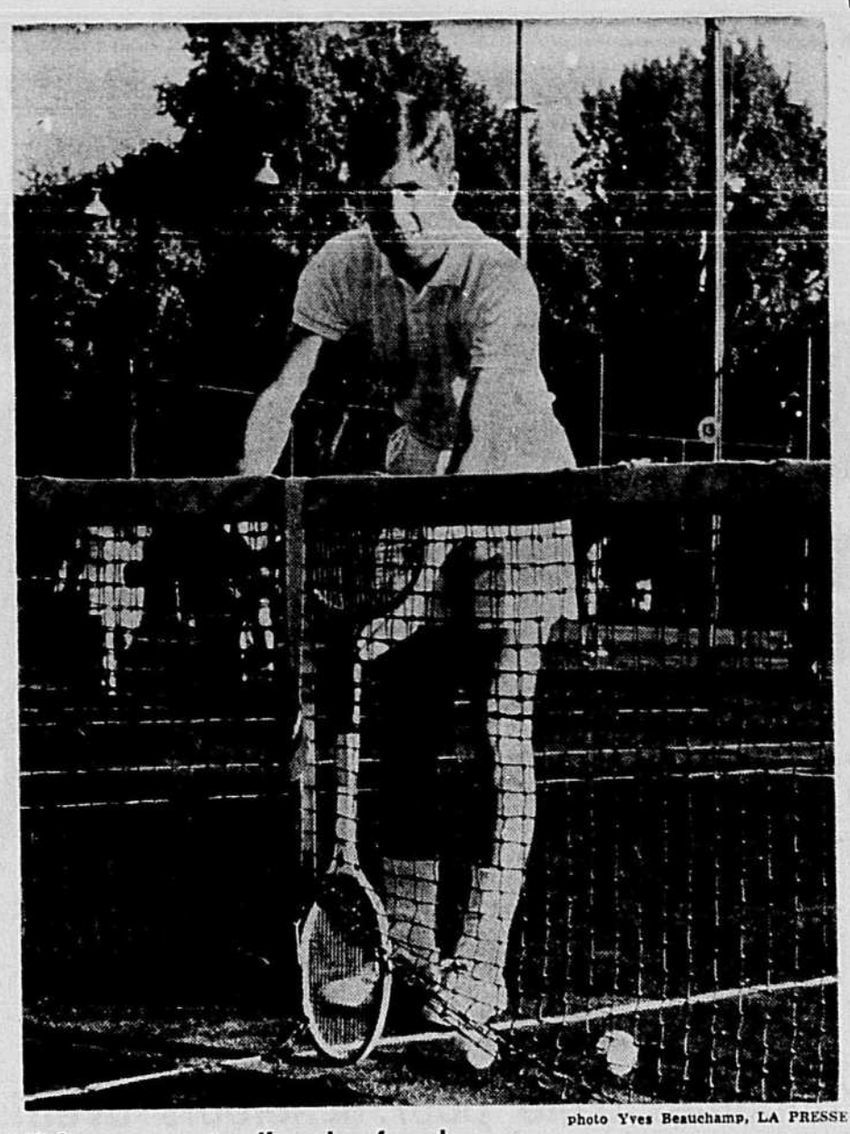


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Vainqueur contre l'un des favoris

Paul Roberge, de Québec, a causé une certaine surprise, hier, sur les courts du Parc Lafontaine, en battant Jacques Comeau, 4e au classement des favoris.

Lionel Platts joue 68 à l'Omnium britannique et s'empare de la tête

HOYLAKE, Angleterre. (UPI et PC) — Le vétéran golfeur anglais, Lionel Platts, a joué 68 coups, ce matin, à l'Omnium britannique alors qu'a commencé ce tournoi majeur du golf au club Hoylake, dont le parcours est considéré comme très difficile. Il reste toutefois plusieurs golfeurs encore sur le terrain, y compris le favori du tournoi, l'Américain Jack Nicklaus, le champion défendant.

Platts, en obtenant des neuf trous de 36 et de 32, a mérité une priorité d'un seul coup sur deux inconnus: Peter Jones, d'Angleterre, et Jimmy Hume, d'Ecosse.

Jones, un protégé de l'immortel Henry Cotton, a brillé sur les verts, ne frappant la balle que 28 fois sur ceux-ci, et il a parcouru les links du club Hoylake en 36 et 33 coups, sur chaque neuf. Son principal exploit a été de réussir un eagle-3 au 8e trou où il a calé un pott de 24 pieds.

D'autre part, Hume a raté une belle chance d'égaler le compte de Platts en devant se contenter d'un bogey-5 au 18e trou où il a logé sa balle dans une trappe à l'approche.

70 pour Nagle

Quatre golfeurs, y compris un ex-champion de l'Omnium britannique, Kel Nagle, ont enregistré un compte de 70 coups, soit deux sous le par. Les trois autres sont : le Sud-Africain Barry Franklin, l'Irlandais Christie O'Connor et l'Américain Gay Brewer.

Brewer, le champion du tournoi des Maîtres, a effectué un superbe retour au deuxième neuf après avoir connu certaines difficultés au premier. En effet, Gay a joué 31 coups, cinq sous la normale, au deuxième neuf pour compléter une ronde irrégulière.

Parmi les golfeurs qui ont enregistré un compte de 71 coups, l'on remarque le nom de l'Américain Doug Sanders, un autre qui s'est repris au second neuf. Un bogey au 4e trou et un double-bogey au suivant ont failli coûter très cher à l'Américain qui, en 1966, s'est classé deuxième à ce même tournoi. Un autre qui a réussi 71 coups est l'Anglais Peter Allis, un golfeur bien connu sur la scène internationale.

Gary Player, d'Afrique du Sud, et Deane Beman, ancien champion amateur américain et britannique, ont tous deux égalé la normale du Hoylake, soit 72 coups.

Le Canadien Al Balding, notre seul compatriote inscrit à cette compétition, a dû se satisfaire d'un compte de 74 coups, tout comme le Sud-Africain Harold Henning, un golfeur de très grande qualité.

Victime du golf

HALIFAX (PC) — Clyde Graham Baker, âgé de 14 ans, d'Armdale, en banlieue de Halifax, a succombé, hier aux blessures subies à la tête, il y a plusieurs semaines, lorsqu'il avait été atteint par une balle de golf.



Matches de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh (Blass 3-3) à St-Louis (Hughes 7-2) 9 h. (Seul match à l'affiche)

LIGUE AMERICAINE

Chicago (John 8-5) à Cleveland (McDowell 5-7) 8 h. (Seul match à l'affiche)

Frazier se dit confiant de vaincre Chuvalo

NEW YORK — L'invincible Joe Frazier a conclu que la façon de vaincre George Chuvalo, champion poids lourd canadien qu'il doit affronter ici le 19 juillet, était de lui porter des coups au corps.

Le boxeur américain a discuté hier, à son camp d'entrainement, de son match au Garden de New York.

On sait que Frazier et Chuvalo ne participent pas à un tournoi éliminatoire de huit boxeurs.

"Personne n'a jamais mis Chuvalo K.O. et je vais tenter d'être le premier, a dit Frazier. Tout le monde l'a frappé à la tête, tandis que je le frapperai au corps."

Chuvalo, classé 10e par la WBA, a remporté 11 victoires consécutives par K.O. aux dépens de rivaux médiocres depuis qu'il a perdu une décision en 10 reprises aux mains de l'Argentin Oscar Bonavena il y a un an.

Harry Markson, directeur de boxe au Madison Square Garden, a proposé une solution unique en cas de verdict nul lors du match Chuvalo-Frazier. Il a demandé, lundi, à la Commission athlétique de l'Etat de New York, la permission d'opposer Frazier à Chuvalo pendant un 13e round au cas où l'arbitre et les deux juges concluraient en un verdict nul à la fin des 12 reprises prévues.

Dans un tel cas, les deux boxeurs en viendraient de nouveau aux prises après un repos de cinq minutes au lieu de la minute habituelle. On rendra une décision à ce sujet plus tard cette semaine.

Frazier a expliqué pourquoi il avait refusé l'invitation de prendre part au tournoi de huit boxeurs organisé par Sports Action Corp.

Special — Ryan



AUBAINE 2 pour 1

PERFECTO

5 FINIS POPULAIRES

★ MAT
★ SEMI-LUSTRE
★ LATEX
★ BLANC EXTERIEUR
★ GRIS à PLANCHER

Régulièrement vendu 7.95 le gallon

2 GALLONS POUR 7.95

TUBE DE COULEUR Pour teinter ces blancs 45¢ ch.

LIVRAISON GRATUITE
A MONTREAL ET EN BANLIEUE

Ryan

SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT REMIS

9 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

- VERDUN 299, ave de l'Eglise 767-1939
- ST-LAMBERT 480, ave Victoria 671-7295
- N.-D.-G. 5808, rue Sherbrooke O. 489-5238
- OUTREMONT 1148, ave Van Horne 271-0926
- MONTREAL 3904, rue Notre-Dame O. 932-3206
- MONTREAL 6515, rue Papineau 722-3644
- MONTREAL 3629, rue Ontario E. 521-0026
- VERDUN 5661, ave Verdun 769-8481
- ST-HUBERT, P.Q. 4810, rue Domville 676-1011

HEURES D'OUVERTURE : sur semaine : 8.30 a.m. à 6.00 p.m. Vendredi : 8.30 a.m. à 9 p.m. Samedi jusqu'à 1 p.m.

Valiquette

RABAIS GENERAL

TOUTE MARCHANDISE

SANS EXCEPTION

MISE EN

VENTE

10% à 50%

DE REDUCTION

UNE SEULE FOIS DANS L'ANNEE

Une occasion unique d'acheter des meubles et accessoires pour une pièce complète. Le choix des marchandises n'est aucunement limité.
Profitez de nos termes faciles.

AU CARREFOUR DU METRO

FACILITES DE STATIONNEMENT EN AVANT OU A L'ARRIERE DU MAGASIN

N.G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine Est TEL.: 842-8811

Cautionnement refusé par le juge Laganière à un voleur violent

Le juge Gérard Laganière a refusé tout cautionnement, tard hier après-midi, à Joseph McKenna, âgé de 39 ans, de Pierrefonds, accusé de vol avec violence, au montant de $35, sur la personne de Urban F. McKenzie, de l'avenue Gordon, à Verdun.

Et en refusant de libérer provisoirement . . . sous cautionnement l'inculpé, le juge Laganière a déclaré "qu'il était temps que les clubs et cafés de notre ville soient débarrassés d'individus de pauvre acabit qui agissent souvent comme des fauves . . .".

McKenna a nié sa culpabilité, choisi un procès devant jury avec en tête préliminaire fixée à demain.

Dans le rapport de la police accompagnent la plainte et l'acte d'accusation, il est dit "que McKenzie s'était rendu dans le café Clover, au coin des rues Sainte-Catherine et Closse, à 11 h. p.m., lundi, pour y prendre une consommation. Après quelques minutes, cinq autres personnes, dont deux femmes vinrent prendre place à la même table, sans même y avoir été invitées".

McKenzie ajoute "qu'il a dû payer quelques tournées à ses compagnons avant de quitter les lieux. Descendant l'escalier devant le mener à la rue, il se sentit saisir par derrière et un homme lui demanda son argent, sous menace de lui faire descendre l'escalier d'une façon pas très normale . . ."

Préférant se délester de son argent plutôt que de risquer un atterrissage forcé, McKenzie indiqua à son agresseur la poche-arrière de son pantalon. Dans le porte-feuille, il y avant $35. Il dut aussi remettre sa montre, d'une valeur de $45.

Immédiatement après, le présumé agresseur monta dans une voiture stationnée dans la rue et quitta les lieux. McKenzie dit alors avoir lui même hélé un taxi demandant au chauffeur de suivre l'autre voiture. Après avoir erré quelque temps dans les rues avoisinantes, les deux autos s'arrêtèrent à nouveau devant le café Clover. La victime signala alors la police qui s'empressa de quérir McKenna à l'intérieur de l'établissement.

Autres avironneurs

D'autres avironneurs sont arrivés hier au Port de Plaisance Sainte-Hélène dans deux gros canots. Il s'agit de 13 aventuriers qui sont partis de North Bay, en Ontario, et dont le voyage était commandité par l'Association canadienne de camping.



A LA COMEDIE-CANADIENNE — Robert Charlebois et Louise Forestier assurent la première partie du spectacle de Pierre Létourneau, dans le cadre du Festival de la chanson du Québec, à la Comédie-Canadienne jusqu'à dimanche soir inclusivement.

Les commerçants de Hull qui avaient boudé la taxe condamnés à l'amende

HULL (PC) — Les commerçants de Hull qui ont fait la grève de la taxe de vente au mois de juin ont été condamnés à l'amende mardi, mais se sont déclarés satisfaits de payer les amendes et d'avoir fait cette grève.

Le juge Avila Labelle, de la Cour de magistrat de Hull, a condamné 27 commerçants à payer chacun une amende de $100 et les frais, et trois autres, des amendes de $50. Les commerçants qui ont été condamnés à $50 d'amende n'avaient pas, contrairement aux autres, affiché dans la vitrine de leurs établissements qu'ils ne percevaient pas la taxe québecoise de vente de 8 pour cent durant la période du boycottage qui a duré du 5 au 19 juin.

Le jugement a porté spécifiquement sur la cause intentée par le ministère québecois du Revenu contre M. Oscar Poulin, propriétaire d'une quincaillerie. Dans son jugement, le juge Labelle a déclaré qu'un examen qu'il a fait des textes de loi révèle que la perception de la taxe par les commerçants est obligatoire.

"Un refus délibéré de la percevoir, a-t-il dit, est un défi à l'autorité qui mènerait à l'anarchie s'il était généralisé."

naDs une interview hier, M. Gilles Rocheleau, président du comité de commerçants qui a organisé la grève de la taxe de vente a déclaré :

"Nous sommes satisfaits. Nous nous attendions à être pénalisés. Il est malheureux de constater que nous ayons dû recourir à des actes illégaux pour faire valoir nos points de vue et provoquer l'action des gouvernements."

Le boycottage a pris fin le 19 juin après que le gouvernement québecois eut annoncé qu'il entamait des négociations avec le gouvernement ontarien en vue de trouver une solution à l'évasion fiscale que permet, entre Hull et Ottawa les lois disparates des deux provinces sur la taxe de vente au détail.

M. Rocheleau a ajouté que la grève a "sensiblement" amélioré les affaires des commerçants de Hull et des municipalités environnantes qui y ont pris part.

La taxe de vente québecoise a été portée de 6 à 8 pour cent au mois de mars.

"Par rapport au mois de mars, où les affaires ont été à leur plus beau niveau, a dit M. Rocheleau, le chiffre d'affaires des dernières semaines dans bon nombre d'établissements a doublé."

Honneur à 18 jeunes artistes

Les oeuvres de 18 jeunes Canadiens ont été récemment primées lors d'un concours artistique international pour les enfants. Ce concours avait été organisé en relation avec la publication prochaine d'une nouvelle édition des "Contes de Grimm", à Toronto. On y a reçu pas moins de 10,000 dessins et peintures d'enfants de 70 pays différents. Du Québec, il n'y a qu'une oeuvre primée, soit celle de Christine Greig, 9 ans, de Sutton.

Même si aucun de ces travaux ne sera reproduit dans le nouveau volume, les dessins et peintures de 17 de ces jeunes artistes canadiens ont été choisis pour faire partie de six expositions qui seront présentées, l'automne prochain, dans les écoles des Etats-Unis. En outre, une mention spéciale a été accordée par le jury à une aquarelle de la jeune Martina Dora Field, de Toronto; son oeuvre sera exposée durant deux ans dans des centres d'art des Etats-Unis.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS THEATRE MAISONNEUVE — Ce soir et jusqu'à samedi à 8 h. 15
GEORGE GOBEL et PHIL FOSTER DANS
THE ODD COUPLE
UNE MERVEILLEUSE COMEDIE
Soirées : $3.50, $4.50, $5.50, $6.50
Matinée 12 juillet : $2.00, $2.50, $3.50, $4.50
Matinée 15 juillet : $2.50, $3.50, $4.50, $5.50

PLACE DES ARTS THEATRE MAISONNEUVE — 8 h. 15 p.m. 24 au 29 juillet
DIRECTEMENT DE CUBA
LE PLUS EXOTIQUE DES MUSIC-HALL
FIESTA CUBANA
En soirée à 20 h. 15 : $2.50, $3.50, $4.50, $5.50
Matinée du 27 à 14 h. 30 : $1.50, $2.00, $2.50, $3.50
Matinée du 29 à 14 h. 30 : $2.00, $2.50, $3.50, $4.50

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL — 8 h. 30 p.m. 27 juillet
TORTELIER
RECITAL DE VIOLONCELLE
Oeuvres de : Valentini, Schubert, Debussy, Dvorak et Tortelier
$2.50 $3.50 $4.50

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL — 8 h. 30 p.m. 28 juillet
RECITAL DE MUSIQUE FRANÇAISE
LARDE, FLUTISTE — JAMET, HARPISTE
PERLEMUTER, PIANISTE — QUATUOR, ORFORD
Oeuvres de : Debussy, Ravel, Roussel
$2.50 $3.50 $4.50

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL — 8 h. 30 p.m. 29 juillet
PERLEMUTER
PIANISTE, Oeuvres de Ravel
$2.50 $3.50 $4.50

UNE EXPERIENCE EXCITANTE !
PLACE DES ARTS • THEATRE MAISONNEUVE
DU 3 AU 12 AOUT
KABUKI
THEATRE DU JAPON
UNE TRADITION THEATRALE DE 400 ANS.
TRES PEU DE BILLETS DISPONIBLES POUR CERTAINS SOIRS
$2.50 $3.50 $4.50 $5.50
A LA DEMANDE GENERALE : 3 MATINEES
5-6-12 AOUT A 2 h. 30 : $2, $2.50, $3.50, $4.50

BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des Billets de la Place Ville-Marie, 397-8410
HEURES D'OUVERTURE DES GUICHETS : Lundi à Ven. 10 h. a.m. à 9 h. p.m. — Sam. 10 h. a.m. à 6 h. p.m. — Dim. de midi à 5 h.
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, VI. 2-2112
BILLETS EGALEMENT EN VENTE A LA PORTE



mettant en vedette
Miriam Makeba
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER
DU 31 JUILLET AU 5 AOUT
SOIREES : $2.50, $3.50, $5.50, $6.50, $7.50
MATINEE : $2, $2.50, $3.50, $4.50, $5.50
SOIREES 8 h. 30 • MATINEE 2 h. 30
MATINEE 5 JUIN
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au Bureau des Billets de la Place Ville-Marie, 397-8410
COMMANDES POSTALES, GUICHETS DU FESTIVAL MONDIAL PLACE VILLE-MARIE
Présenté en collaboration avec les productions Samuel Gesser
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

CE SOIR ET DEMAIN
6 h. 30 et 9 h. 30
THE
FOUR SEASONS
ET
NEIL DIAMOND
6 h. 30 : $2. $3. $4.
9 h. 30 : $2.50 $3.50 $4.50
4 SPECTACLES SEULEMENT

VENDREDI ET SAMEDI
SIMON AND GARFUNKEL
4 SPECTACLES SEULEMENT
6 h. 30 : $2. $3. $4.
9 h. 30 : $2 $2.50 $3.50 $4.50

RENCONTREZ-LES EN PERSONNE A
L'EXPO-THÉÂTRE
LE RENDEZ-VOUS DES GRANDS SUCCES
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
BUREAU DES BILLETS, EXPO 67, PLACE VILLE-MARIE
Aussi à l'EXPO-THEATRE et à la porte avant le spectacle
ET
N'OUBLIEZ PAS
Tout billet d'entrée à l'une des représentations EN SOIREE du Festival Mondial dans un des quatre théâtres ou à l'Autostade donnera accès gratuitement au parc d'attractions de LA RONDE.

RYTHMES ET BLUES — ROCK — FOLK — RYTHMES

TOUS LES SOIRS À 8h:15 ET 10h:30
ALEXANDER H. COHEN PRÉSENTE
SOUPY SALES DANS
HELLZA POPPIN 67
LA COMEDIE MUSICALE LA PLUS DRÔLE JAMAIS MONTEE ! de MARC RICHARDS
Musique et chansons de
MARIAN GRUDEFF et RAYMOND JESSEL
Basée sur une histoire originale de OLSEN et JOHNSON
Mettant en vedettes :
BETTY MADIGAN — LUBA LISA — CLAIBORNE CARY — JACKIE ALLOWAY
BRANDON MAGGART — JACK FLETCHER — TED THURSTON — SUZAN CLEMM
WILL B. ABLE et GRAZIELLA
et une grande découverte
JOHNNY MELFI
Direction musicale et arrangements chorégraphiques : JOHN BERKMAN
Décors et costumes : RAOUL PENE DU BOIS
Eclairage créé par : JULES FISHER
Orchestrations : DON WALKER
Chorégraphie : BUDDY SCHWAB
Mise en scène : JERRY ADLER
AU JARDIN DES ÉTOILES
DE L'EXPO OÙ ON PEUT BOIRE ET S'AMUSER GAIEMENT.
Les prix : $2.50, $3.00. Aux tables : $3.50 (il vous faut un passeport pour entrer sur l'emplacement de l'Expo)
Billets : au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie.
Commandes postales servies rapidement.
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
CE SOIR — TOUS LES JOURS — CE SOIR
"LE TEMPS QUI BOUGE"
DANSE POPULAIRE
THE MERRY MEN
DES BARBADES
et
THE BRITISH MOD BEATS
DE TORONTO
AU JARDIN DES ÉTOILES SUR LA RONDE
TOUS LES BILLETS $1.00
LES BILLETS SONT EN VENTE A LA PORTE (VOTRE PASSEPORT EST REQUIS POUR ENTRER SUR LE SITE)

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
LE THEATRE DE LA POUDRIERE
JEANINE BEAUBIEN, DIRECTRICE
PRESENTE
"NEVER TOO LATE"
LA DESOPILANTE COMEDIE DE SUMMER ARTHUR LONG
"Le public y est nombreux et réagit très bien . . . une réalisation très bonne . . . interprétation excellente de Jeanine Beaubien" Y. Robillard, LA PRESSE
CE SOIR
REPRESENTATIONS, du MARDI au VENDREDI. 9:00
SAMEDI, 7 ET 10 HEURES P.M.
RELACHE, DIMANCHE ET LUNDI
BILLETS : $2.50, $3.50, $4.50
Le billet donne droit à l'entrée sur l'emplacement de l'Expo où est situé le théâtre.
Arrivée par taxi, métro et Balade, l'Expo Express et la Balade, métro situé à 5 minutes de marche de la Poudrière.
Les billets sont en vente au guichet du Festival mondial à la Place Ville-Marie, à la Poudrière, au guichet Murray Hill de l'hôtel Laurentian.
POUR TOUTE INFORMATION : 526-0821

CE SOIR ET JUSQU'AU 30 JUILLET



MAURICE CHEVALIER
le grand "Momo", qui animera lui-même le spectacle des spectacles:
"TOUTES VOILES DEHORS"
Conçu et dirigé par
HASSID
(le producteur des revues du Radio City Music Hall de New-York).
Chorégraphie et numéros spéciaux de
DANNY DANIELS
Les matinées à 2 h 30 ont été cancellées.
Remboursements ou échanges aux guichets de la Place Ville-Marie.
• Maurice Chevalier, déjà tout un spectacle en lui-même, sera accompagné de plus de 500 artistes évoluant sur trois scènes différentes:
• cent "belles" de la belle époque.
• le Carnaval de Trinidad avec la reconstitution fidèle d'une île des Caraïbes: huttes de chaume, plages éclatantes, chanteurs, danseurs, steel bands, palmiers oscillants et hanches ondulantes.
• les fameux danseurs Arirang de Corée et la ravissante Stella Kwang.
• la marche dans l'espace des Astrobates Gemini.
• Londres et le Palais de Cristal, Vienne et la valse, Paris et la Tour Eiffel et une foule d'autres numéros plus renversants les uns que les autres.
En soirée (21 h) : $2.50, $3.50, $4.50
En matinée à 6 h les 15, 22 et 29 juillet : $1.50, $2.50, $3.50
Billets en vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie, et à l'Autostade. En vente aussi à l'entrée avant chaque représentation.
A L'AUTOSTADE DE L'EXPO
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES



photo PC

En compagnie du premier ministre Pearson, M. Guy Favreau lors de sa nomination, en 1964, comme leader québécois du parti libéral fédéral.



photo PC

En convalescence dans un hôpital d'Ottawa, le président du ConseilPrivé, M. Guy Favreau, recevait la visite au mois d'octobre 1966, du premier ministre Pearson, du juge en chef de la Cour Suprême, M. Robert Taschereau et du ministre Jean-Luc Pépin.

Le Canada a perdu un grand citoyen en M. Guy Favreau

—Le premier ministre Pearson

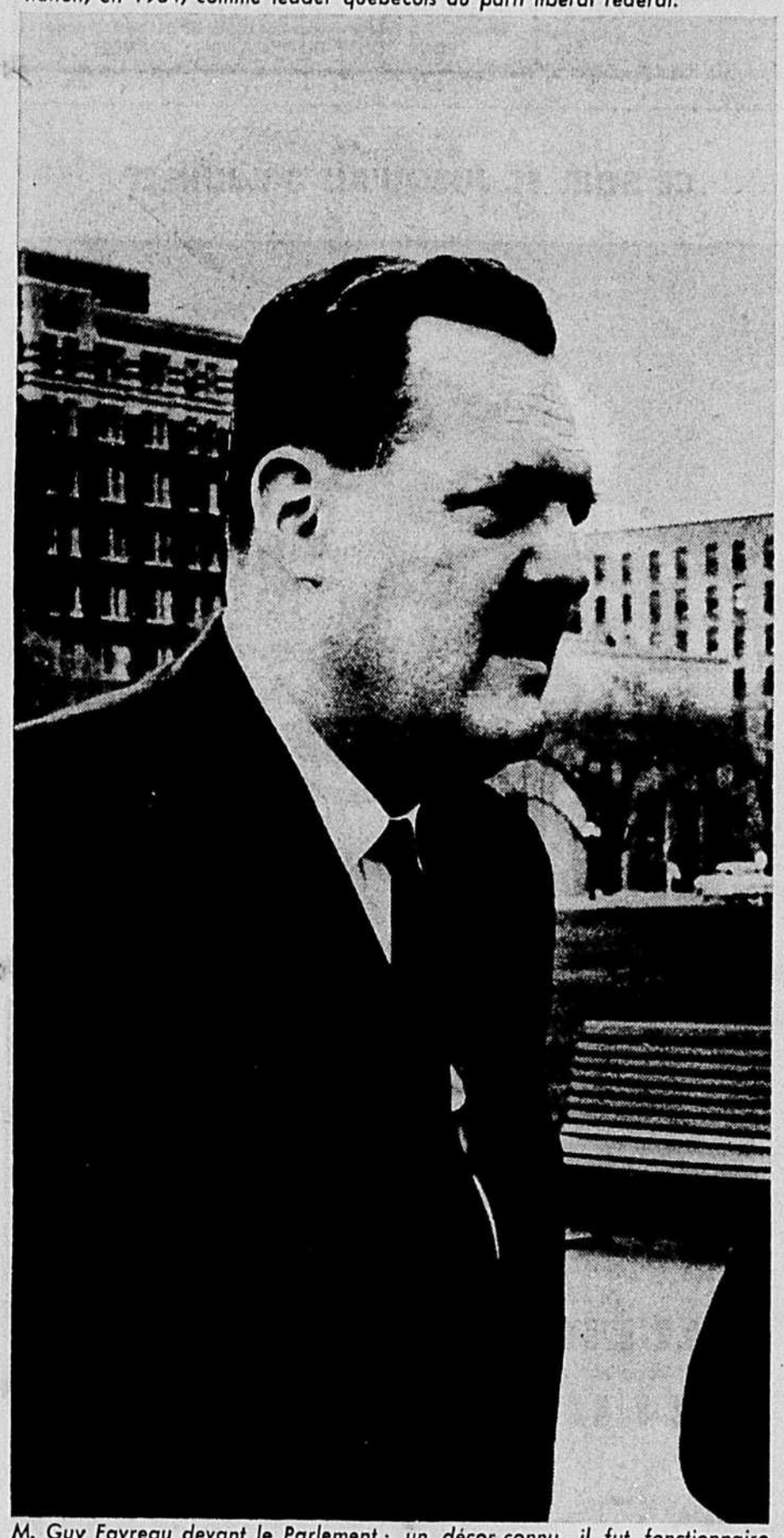
OTTAWA. (PC) — M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, a déclaré hier soir à Ottawa qu'il a été "surpris et attristé" par la nouvelle de la mort de M. Guy Favreau, ancien président du Conseil privé et juge de la Cour supérieure du Québec.

"J'ai perdu un ami et le Canada a perdu un grand citoyen" a ajouté M. Pearson après avoir appris la triste nouvelle alors qu'il participait à un dîner d'Etat offert en l'honneur de M. Asgeir Asgeirson, président d'Islande.

"Je n'ai jamais connu de fonctionnaire plus dévoué ni de personnalité plus distinguée que M. Guy Favreau. **Il a bien servi sa patrie et sa mort prématurée a été dans une large mesure causée par son dévouement.**

"La petitesse et la mesquinerie lui étaient étrangères. C'était une âme noble dans tous les sens du mot et sa mort prématurée me chagrine profondément.

"Je présente à sa femme, qui fut sa meilleure collaboratrice, et à sa famille mes sincères condoléances", a ajouté le premier ministre.



M. Guy Favreau devant le Parlement : un décor connu, il fut fonctionnaire pendant huit ans au gouvernement fédéral avant de devenir député et ministre.

Diefenbaker se dit attristé

DETROIT. (PC) — Le chef de l'opposition au Parlement canadien, M. John Diefenbaker, a déclaré qu'il était attristé de la mort, survenue hier soir, de M. Guy Favreau, ancien ministre libéral de la Justice.

M. Diefenbaker, dans la ville de l'automobile pour parler lors de la conférence nationale des Eglises baptistes de l'Amérique du Nord, a déclaré que c'était regrettable.

Le Canada lui doit beaucoup

— Jean Marchand

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand, a déclaré hier soir que les Canadiens français et le Canada tout entier doivent énormément à feu M. Guy Favreau, ancien président du Conseil privé, décédé hier à Montréal.

Voici le texte de la déclaration de M. Marchand, qui a succédé à M. Favreau comme chef de l'aile québecoise du parti libéral :

"Guy Favreau est mort. Nous le savions sérieusement atteint mais espérions que sa santé se rétablisse suffisamment pour qu'il oublie, dans ses nouvelles fonctions, les coups très durs reçus en politique.

"Avant de prendre sa décision d'entrer dans l'arène fédérale, il en avait discuté avec moi. Avocat brillant et professionnellement de toute première qualité, il avait intérêt, égoïstement, à demeurer en dehors de ce champ de bataille.

Mais pour lui, c'était une question de devoir. Il ne pouvait y échapper sans se diminuer à ses propres yeux. Ce n'est que plus tard qu'il découvrit brutalement dans quel monde il était entré Il était bon et on tentait de lui faire une image empreinte de méchanceté. Il était honnête, de cette honnêteté qui ne soupçonne même pas les mauvaises intentions chez les autres et pourtant, certains ont tout fait pour détruire sa réputation. Sa très grande sensibilité le rendait très vulnérable à ces attaques qui finirent par l'atteindre dans sa santé physique.

"Ayant accepté une partie de ses fonctions après son départ, je peux m'imaginer quelle tâche a été la sienne.Les Canadiens français et le Canada tout entier lui doivent énormément.

"Les députés du Québec qu'il a dirigés se rappelleront sa générosité, son courage, son dévouement et son désintéressement. Nous le pleurons comme un ami disparu dans des circonstances tragiques."

Il a servi sa patrie avec distinction

Le chef du NPD

"Ceux qui se sont assis à la Chambre des Communes avec M. Guy Favreau gardent la mémoire d'un Canadien remarquable qui a servi sa patrie avec distinction," a déclaré M. T. C. Douglas lors de l'annonce de la mort de l'ancien président du Conseil privé. Le leader du Nouveau Parti Démocratique a dit que c'est "avec regret qu'il apprenait la mort soudaine de M. Favreau, et qu'il aurait souhaité qu'il puisse, de nombreuses années encore, servir sa patrie."

Au nom des membres du Nouveau Parti Démocratique, M. Douglas transmet à la famille du disparu ses plus profondes condoléances.



Malade, depuis septembre dernier, M. Favreau reprenait son poste à la Chambre des Communes au mois de janvier de cette année, et il s'est mis immédiatement au travail. A son entrée en Chambre, les députés l'avaient accueilli par des applaudissements.



photo LA PRESSE

Le sourire de la victoire, en novembre 1965



photo PC

L'air épuisé, il annonce sa démission le 3 avril 1967

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	400	9⅝	9⅝	9⅝
Algoma	—	c23⅝	23⅝	—
Alliance	—	30	30	—
Alcan	—	29⅝	29	—
Alcan 4¼	—	39	39	—
Arg C pr	—	11¼	11¼	—
Asbestos	—	23¼	23	—
Atl Sug	—	10⅝	10½	—
Bq CN	—	57½	57	—
Bq Imp C	—	66	66	—
Bq Mont	—	13	12⅞	—
B.N-E	1100	14½	14½	14½
Bq PC	—	46¼	46	—
BqRoy	—	16	15⅞	—
Bq Tor-D	—	13½	13½	—
Bell Phone	—	47⅛	48	—
Bowater	—	8	8	—
BA Oil	—	38¼	38	—
BC Forest	—	19⅛	19	—
Brinco	—	395	390	—
Bruck A	—	17	17	—
CAE	200	9⅞	9⅞	9⅞
Cal Pow	—	23¼	23¼	—
Cal 5.40 pr	—	107½	107	—
C Cem	—	39½	39	—
C Cem pr	—	25	25	—
Can Iron	1000	18¾	18¾	18¾
C Pack A	—	80	80	—
CP Morgage	—	11	11	—
C S L	—	32	32	—
C S L Pr	—	6	6	—
C Brew	—	7⅛	6⅞	—
CBAI, B w	—	140	140	—
C I L	—	19⅜	19¼	—
CI Pow	—	37⅜	37⅜	—
CC Marconi	—	5¾	5¾	—
CPR	300	71	71	71
CPR Pr	—	8⅞	8⅞	—
C P fina	—	14⅜	14⅜	—
mCentral Del	500	13⅛	13⅛	13⅛
Chemcell	200	10⅜	105	10⅜
Cominco	—	30¾	30	—
Cons Paper	—	36¾	36⅜	—
C Paper Pr	—	25¼	25	—
C Paper Wts	—	700	700	—
Corby (A)	—	32½	32½	—
Couvrette "A"	—	5¾	5¾	—
Cr3d. Foncier	—	50	50	—
Crush Int	—	12	12	—
Denison	—	70½	70	—
Dist Seag	—	38¼	38	—
Dome Pete	—	61	60	—
D Bridge	—	18	18	—
Denault	—	8¼	8¼	—
Do Fasco	—	23⅝	23½	—
D Glass	—	10½	10½	—
D Stores	—	18¼	18	—
Domtar	200	14⅞	14⅞	14⅞
D Text	—	23½	23	—
Du Pont	—	32½	31⅝	—
Du Pont Pr	—	76	76	—
Falcon	—	85⅞	85¾	—
Fam Play	—	36½	36	—
F Collection	—	7⅜	7½	—
vFulcrum Pr	—	10½	10½	—
Glengair	—	220	220	—
GL Paper	—	24	23¾	—
Hawk Sidd	—	350	345	—
Home (A)	500	21⅛	21⅛	21⅛
Hud Bay M	—	63¾	62¾	—
HBC	—	19⅝	19⅝	—
Husky Oil	—	18¾	18½	—
Husky (C) Pr	—	62	62	—
Husky D w	—	850	850	—
Imp Oil	—	63⅜	62¾	—
Imp Tob	—	14⅛	14⅛	—
Ind Accp	—	22½	21½	—
IAC 4½ p.c.	—	86	86	—
Inglis	—	12	12	—
Int Nickel	—	105½	105½	—
Int Util	—	36⅛	35⅞	—
Inter PL	—	23	22¾	—
Invest Gr "A"	—	9¾	9½	—
Jamaica Pr	—	15¾	15¼	—
Labatt	—	25⅞	25⅝	—
Loeb M	—	13½	13⅛	—
MacMillan	—	28¼	28½	—
Marit T	—	22½	22⅜	—
Massey F	200	22½	22½	22½
Molson A	—	23½	23⅜	—
Molson B	—	23½	23½	—
Mtl Trst	—	15¾	15¼	—
Moore C	—	31	30⅞	—
MorseRA	—	25½	24½	—
MorseRB	—	57	57	5
Morse P	—	58	57½	—
NB Tel	—	15⅜	15¼	—
NFLD Light	—	10	9⅜	—
Noranda	—	54⅜	53½	—
NorthCG	—	11¾	11¼	—
NS LP	—	10	9⅞	—
Ogilvie	—	13⅜	13⅛	—
Ont Sil	—	26½	2⅝6	—
Oshawa A	—	41	41	—
Pac Pete	—	16½	16½	—
PhillipsC	—	55	5⅝½	—
Pw Crp	200	10½	10½	10½
Price	200	12	12	12
QN Gas	—	9¾	9¾	—
RioAlgm	—	34¼	34	—
RollandB	—	13	13	—
Ronalds F	—	13¼	13	—
Rothmans	—	25⅝	25⅜	—
Royal T pr	—	17¾	17¾	—
Salada F	—	10	10	—
Scott LaS	200	19⅜	19⅜	19⅜
Shell Can	400	29⅜	29¼	29¼
Shell I pr	—	31¾	31½	—
Shell I w	—	11⅞	11¾	—
Sicard ¾ p. 100	—	19¾	19¾	—
Simpsons	—	29	28¾	—
Sogemines	—	14¼	14⅛	—
SS Steel	—	11⅝	11⅝	—
Steel Can	200	22⅛	22⅛	22⅛
Steinbg (A)	—	19⅞	19⅞	—
Texaco Can	—	28	28	—
Tr-C Corp	—	8	8	—
Tr-C PL	800	31¾	31¾	31¾
Tr-C PL pr	—	48½	48	—
Tr Mt PL	—	19¾	19⅝	—
Triad Oil	—	190	190	—
Un Auto "A"	—	15¼	15¼	—
Un Carbide	—	20	20	—
Union Oil	—	38¼	83¼	—
Walax	—	15	15	—
Walk GW	—	34⅝	34⅛	—
W & Knapp	—	5	5	—
WCoast Tr	—	26½	26½	—
W Pac Pd	—	6¼	6¼	—
Weston (A)	—	18⅝	18⅝	—
Weston (B)	—	19¾	19¾	—
Zeller's	—	27	27	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassi z	—	22	22	—
Ajax	—	13	13	—
Alscope	—	140	140	—
Ameranium	—	2	2	—
Band-Ore	—	14	14	—
Bateman	—	6½	6½	—
Blue Bon	—	300	300	—
Black River	2000	7	7	7
Beauce Pl	—	7	6½	—
Bruneau	—	12	12	—
Burnt Hill	33000	58	53	58
C. Magnesite	—	55	55	—
C Security A	—	210	200	—
Cannon Mines	—	27	25	—
Carbec	900	305	305	305
Chemalloy	9200	395	395	375
Chipman	1000	12½	12½	12½
Comm. H. et M.	—	50	47	—
Commodore	—	105	100	—
Commodore w	—	40	40	—
Cominga	—	7½	7½	—
C Manitoba	—	24	23	—
C Mogador	—	10½	10	—
C New Pac	—	43½	41	—
Corgemines	—	68	68	—
CQ Smelt	—	150	145	—
Crusade	—	12½	12½	—
Dauphin	—	9	9	—
Delta Elect	—	240	220	—
Devil's Elbow	—	29	26	—
Dolsan	1000	16	16	16
Dom Exp	—	17	17	—
D Oilcloth	—	14½	14½	—
Dumont	1000	15½	15½	15½
Eagle Gold	—	140	138	—
East Sull	—	540	540	—
East Vent	—	13	13	—
Fidelity	—	26	25	—
Fleet Mfg	—	160	160	—
FT Reliance	—	28	28	—
Fox Lake	1000	9	9	9
Fundy Ex	—	22½	22½	—
Futurity	—	25	25	—
Garney	—	22	22	—
Glen Lake	—	230	228	—
Grissol	—	240	240	—
GuardianMns	—	28	26½	—
GulPor Ur	—	32	32	—
Imbrex	—	7	6⅝	—
Inspiratn	—	174	174	—
James Bay	2500	41	40	40
Keltic Mng	—	18	18	—
Kodiac Pet	900	75	75	75
Kontiki	—	5	5	—
Laduboro	1500	59	59	59
L Dufault	—	10¼	10	—
Lemieux Copp	—	35	33	—
Louanna G.	1500	20	20	20
Massval	—	6	6	—
Matachewan	13900	141	140	140
Merc Chip	—	4	3½	—
Merrill	—	120	119	—
Mid-Chib	—	13	13	—
Midepsa	—	270	265	—
Mistango	—	13	13	—
Monpre	—	4	4	—
Muscrocho	—	20	20	—
Native Min	1000	11	11	11
N Glacier	—	37½	35	—
NA Asbestos	—	9	8	—
NA Rare M	—	19½	19	—
vPat Silver	—	25	24	—
Peace Riv	—	715	700	—
Pennbec	1000	8½	8½	8½
Peso S	—	142	140	—
Phoenix O	—	340	335	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Prime P	500	10	10	10
vQ IndM	—	5	5	—
Rancherla	—	15½	15½	—
Rouyn Ex	1000	17½	17½	17½
RA Pete B	—	75	70	—
Rusty L	—	6½	6½	—
S-L Colum	—	170	15	—
S Lucie E	—	11	11	—
Sapawe	—	6	6	—
Shaw M	—	85	80	—
Silver R	—	17½	17	—
Silver S	500	11	11	11
Silver T	—	44	41	—
S Dufault	2500	22	21	22
Std Gold	—	13	13	—
Subeo	1000	163	163	163
Talisman	—	30	30	—
Tazin	6000	3	3	3
Tib Expl	—	4	4	—
Titan	—	5½	4	—
Trsterre	1000	18	18	18
U Asbestos	—	485	475	—
Un Obalski	—	35	35	—
Un Westburne	—	480	470	—
Upton Copp	—	26	26	—
V Der Hout	—	270	270	—
Westairs	1500	6	5	5
West Hill	—	30	29	—
Wisconsin	—	21	20½	—
Zulapa	—	17	17	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 11 juillet ...	166.88	148.07	127.67	159.56	110.46
Clôture — 10 juillet ...	166.29	148.10	125.10	158.89	109.59
Haut — 1967	167.18	149.98	136.26	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
(12 juillet à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97¼	98
5 1er oct.	1968	99½	100
5¾ 1er oct.	1969	100½	101¼
5 1er juin	1971	96¾	97½
5 1er juillet	1970	98½	99¼
4¼ 1er sept.	1972	92¼	93
5 1er oct.	1973	95	95¾
5½ 1er oct.	1975	96¾	97½
3¼ 1er juin	1976	80¾	81¾
5½ 1er aout	1980	96¼	97¼
4½ 1er sept.	1983	85¼	86¼
5¼ 1er mai	1990	93	94
5¾ 1er sept.	1992	99½	100½
5½ 1er oct.	1969	100¼	101
CNR 5½ 15 dec.	1971	98¼	99¼
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	93¼
CNR 4 1er fev.	1981	80½	81½
CNR 5¾ 1er juin	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El. 5½ avril	1991	89	90½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	96	97
N.B. 5¼ 15 nov.	1988	93½	95
Ont. H 6 15 juil.	1986	95	96
Ont 5¾ 1er mars	1986	93	94
Que 6½ 1er oct.	1978	98	99
Que 6½ 1er oct.	1991	96	97
Que Hy 6 15 nov.	1979	93	94
Q Hy 6 15 juil.	1990	90	91
Terren 6¼ 1er juin	1991	92	93
Sask 6¼ 1er oct.	1986	96	97
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan	1992	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	94½	96
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 1/2	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
BA Oil 5⅛	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R. 5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Ray T Mort 6	1975	91	93
Raynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¼	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas Tr 5¾	1985	89	—
Ang Can Tel 6	1983	89	—
Bell Tel 6¾	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	89	90½
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	78	79
Bell Tel 6¼	1988	96¼	97¼
BP Tanker 6¼	1985	93	95
Brazilian 4¾	1970	95	—
Bowater Pow 3¾	1980	75	77
BC Teleph 6⅜	1991	94½	95½
Calgary Pow 5¾	1982	96½	—
Cdn Elect 4	1968	96½	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	—
Consumer Gas 5¾	1984	89	91
Cons Gas 5	1978	85½	86½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	89	—
NFLD Lt&Pow 5½	1978	89¾	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	83	85
Northwn Ut 5¾	1988	87	89
Northern Tel 5¼	1983	83	90
Que Ng 7	1990	97	99
Que Ng 6	1988	85	—
Que Tel 7	1939	98⅛	100½
TC Pipeline 5.85	1987	88	90
Union Gas 5½	1977	89¼	90¼
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Eaton's Realty 5	1978	85½	87
Loblaw Prop 5½	1983	90	—
Steinberg Prop 6	1984	91½	93½

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Mark	1.51
Allemagne	Livre	.2698
Angleterre	Livre	3.0111
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0419
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4016
Chili	Escudo	.1965
Danemark	Couronne	.1557
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2201
Hollande	Florin	.2996
Italie	Lire	.007130
Japon	Yen	.002986
Mexique	Peso	.0865
Etats-Unis	Dollar	1.07 31/32
Norvège	Couronne	.1511
N.-Zélande	Dollar	1.50
Pérou	Sol	.0405
Suède	Couronne	.2098
Suisse	Franc	.2496
Tchécoslovaquie	Couronne	.1504
Venezuela	Bolivar	.2408

Marché des bestiaux

(PC) — Mardi le prix pour toutes les catégories de bestiaux aux marchés de Montréal étaient les mêmes dans l'ensemble que ceux de la veille. La demande a été bonne et les ventes nombreuses.

Les arrivages ont compté 194 têtes de bétail, 187 veaux, 78 porcs et 26 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix ont rapporté de $28.75 à $30.50, les bons de $27.75 à $28.50, les moyens de $25.50 à $27.60, les communs de $22.50 à $25.25.

Les bonnes taures valaient de $25.25 à $25.50, les moyennes de $22.25 à $23, les communes de $19.25 à $22.

Les bonnes vaches se sont vendues de $20.50 à $23, les moyennes de $19 à $21.25, les communes de $17 à $19, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $11.50 à $17.25.

Les bons taureaux ont rapporté de $21.75 à $24, les moyens de $21 à $22.50, les communs $18.50.

Les bons veaux valaient de $32.50 à $36.50, les moyens de $27 à $33.50, les communs de $20 à $29.

Les porcs, catégorie "A", $29.25; les truies, $18.50.

Aucune vente d'agneaux ni de moutons.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $3.50, petites $2.75, Russet 4.50 à $5, Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C $2 à $2.25, McIntosh AC $4.50 à $4.75 la boîte, McIntosh C, $2 à $2.25.

Asperges : $7 à $7.50 les 24 livres.

Betteraves : $1 la doz.

Brocoli : $3 la doz.

Concombres : No 1, $7 à $7.50 pour le boisseau de 6 doz., No 2, $6 le boisseau.

Carottes : No 1, $1.50 le la doz de paquets No 2, $1 à $1.25.

Ciboulette : .75 la doz. de paquets.

Choux-fleurs : No 2, $2.50 pour 18.

Choux verts : No 1, $2.25 à $2.50 pour 18.

Choux chinois : No 1, $3 pour 15.

Epinards : $2.25 les 12 cellos et $2 le boisseau.

Chicorée-escarole : $2.50 pour 24.

Céleri : No 1, $2.75 à $3 la doz.; No 2, $1.25 à $1.50 la doz.

Fraises : No 1, $2 à $2.25 la doz. de chopines; No 2, $1.50.

Laitue : frisée $1.50 la boîte de 24, Boston, $2 le cageot de 16, Iceberg No 1, $1.40 à $1.50 le cageot de 18, Romaine $1.75 le cageot de 18.

Oignonets et échalotes : .40 à .60 la doz.

Pois verts : $3 à $3.25 pour 20 livres.

Pommes de terre : nouvelles, $4, No 1, 95 à $1 les 50 livres, No 2, .75 les 50 livres.

Persil : .60 à .75 la doz.

Poireaux : $1.25 la doz.

Rutabaga : nouveau, $4.50 pour 50 livres, No 1, $5 les 50 livres, petits $1 à $1.25 les 50 livres, $3.50 le boisseau, No 2, $1.50 les 50 livres, .75 pour six.

Radis en couche : .40 à .50 la doz. de paquets, $2.25 les 30 cellos de 6 cnress.

Rhubarbe : petite .30 à .50 la doz. de paquets, grosse .75 la doz. de paquets.

fruits et LEGUMES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par la Commission Canadienne du lait.

Beurre : arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage .15 à .15½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .14½ à .15 ; poudre de lait 4 à 4¼ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec .95 à $1 les 50 livres, N.-B. $1.15 à $1.25 les 50 livres, .31 à .33 les 10 livres, I.-P.-E. $1.50 à $1.35 les 50 livres, .38 à .40 les 10 livres, Californie $4.75 à $5 les 100 livres, Virginie $5 à $5.25 les 100 livres.

Oeufs : prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 45.6, A-gros 40.2, A-moyens 31.6 A-petits 24.7.

Tendance inégale à l'ouverture

La séance débute lentement et la tendance du marché est étroitement inégale ce matin à la **Bourse de Montréal.**

Dome Pete qui avait clôturé en hausse de 3¾ à 61 hier n'a encore enregistré de transactions ce matin. CAE, également en vedette hier est inchangé à 9⅞.

Parmi les titres en hausse, Moore Corp. gagne ½ à 31½, Home Oil "A" ¼ à 21⅛. Alcan et Canada Iron progressent de ⅛ chacun.

Sont en baisse, CPR de ¼ à 71 de même que les banques Royale et N. Ecosse à 14½ et 15¾ respectivement.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Burnt Hill gagne 6 cents à 58 cents. Matachewan perd 1 cent à 1.40 et Chemalloy est inchangée à 3.75.

Toronto est peu actif et n'affiche que très peu de changements à l'ouverture.

Dome Pete progresse de 1¼ à 60. Aux industrielles, Bramalea et Canadian Breweries fléchissent de ⅛ chacune et CPR s'élève de ⅛.

Aux aurifères, Kerr-Addison progresse de ⅛ à 15 et Madsen de 5 cents à 1.65.

* * *

Wall Street accuse une tendance mixte à l'ouverture mais semble gagner un peu de terrain par la suite. Le marché demeure actif.

Les tabacs semblent être recherchés ce matin alors que American Tobacco, Liggett & Myers, Lorillard et Reynolds progressent d'environ 2 points chacun.

General Electric, Eastman Kodak et Fairchild Camera gagnent environ 1 point chacun. Schenley hausse de 3½ points.

Les automobiles sont inchangées, les aciers étroitement inégaux et les chemins de fer légèrement en baisse.

* * *

PARIS — Les valeurs françaises enregistrent cet après-midi une tendance assez irrégulière avec toutefois une majorité de points de baisse. Les écarts sont cependant moins importants en général qu'hier où la bourse a atteint son niveau le plus bas depuis le début de l'année. Il n'est guère probable de toute manière que la tendance se redresse d'une façon sensible car le marché connait aujourd'hui encore une faible activité.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 11 JUILLET 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	5900	56	55½	55⅞	— ⅛
Address	12000	64⅜	63¾	63¾	
Admiral	12300	26¾	25⅛	25¼	—1⅛
Alcan Al	13800	27⅜	26⅞	27⅜	+ ⅜
Allegany	4800	11¼	10⅝	11¼	+ ⅛
Allis Ch	25500	25½	24⅞	25⅜	+ ½
Amerada	3800	82½	81½	81¾	— ½
Am Can	10800	58⅞	58	58⅜	— ¼
Am Cyan	26800	31¼	30½	31⅛	+ ⅜
Am Mot	68000	12⅞	12¼	12⅜	— ⅜
Am Smelt	5000	68⅞	68⅛	68⅜	— ½
Am Std	15200	22¾	22⅜	22½	— ⅜
Am Tel	216900	53¼	51⅞	53⅜	+1¾
Am Tob	26400	34	32½	34	+1⅜
Amsted	6000	52⅜	51⅜	51⅜	— ¾
Ancnda	25600	49½	48½	49⅜	+ ½
Armco Stl	8100	53	52½	52¾	— ¼
Armstg Ck	3600	51	50¾	50⅞	— ⅛
Avco Corp	26900	62	60⅜	60¾	— ⅞
Babcock	15700	57¼	56	57¼	+2
Bell How	5400	79¾	78½	79⅛	+ ⅜
Benef Fin	2700	33	32⅛	32⅝	— ⅜
Beth Steel	36200	33⅞	33⅛	33⅜	
Boeing	62600	103	99½	101⅛	+1½
Borden	6700	35¼	34¼	34¼	— ⅛
Borg War	4200	43	42½	43	+ ¼
Bos Edison	2800	38⅞	38½	38⅝	— ¼
Brunswk	55300	12¾	12¼	12⅜	— ¼
Bucy Erie	7600	32⅞	31⅜	31¾	—1
Burl Ind	12700	36	34¾	35⅜	+ ⅝
Burrghs	7300	135⅜	134¼	135¼	+1½
Calumet	4400	32⅞	32¼	32½	+ ⅜
Camp RL	1700	19⅞	19½	19½	— ¼
Camp Sp	11200	27	26⅜	26⅞	+ ⅛
Can Dry	9700	27⅜	26⅞	26⅞	
Cdn Brew	400	7	7	7	+ ⅛
CPR	1500	68½	67⅞	68⅜	+ ⅛
Case JI	4700	18¾	18⅜	18½	+ ¼
Cater Tr	6400	47	46⅛	47	+ ⅞
Celanese	12600	57⅞	57	57½	+ ¾
Ches Ohio	3400	67⅞	67¼	67½	
Chrysler	56400	43	42⅛	42½	— ¼
Cities Sv	12500	53⅜	53⅛	53⅜	— ⅛
Clark Eq	8800	32⅛	31⅜	31⅜	— ⅜
Clevite	3400	45¼	44⅜	44¾	— ¼
Coca Cola	2900	124	123½	123¾	— ⅛
CBS	14300	67	64⅜	67	+2¾
Coml Solv	19800	48⅛	45⅝	46¾	+ ⅜
Com Sat	11000	73¾	72	72	— ½
Con Edis	14100	34	33⅜	34	+ ¼
Container	3500	32¼	31¾	32⅛	+ ¼
Cont Can	6200	55⅜	55	55⅜	+ ¼
Cont Mot	200	17⅛	17⅛	17⅛	
Cont Oil	20100	67½	66¾	67½	+ ½
Contr Data	39100	103	99	99	—3¼
Copw Stl	1600	28¾	28	28	+ ¼
Corn Pd	11200	43⅛	42⅜	42¾	
Crane Co	3500	48¼	47½	48	+1
Cr Zell	7800	48⅜	48	48¼	— ⅛
Cruc Stl	3400	25½	25⅛	25⅜	+ ¼
Curtiss Wr	8800	24⅜	23⅞	23⅞	
Deere	8700	64¾	63½	63½	—1⅜
Det Stl Cp	7800	16⅞	16½	16⅝	
Dome M	2700	45	44¼	45	
Dow Chem	6600	77⅝	76⅜	76⅜	—1
du Pont	8200	154½	152	154½	+3¼
East Kod	27400	144⅞	141½	141¾	—2½
Eaton Yf	9000	33½	32⅝	33½	+ ⅞
El Pas NG	13000	19¾	19½	19½	
Essex Wr	132800	58½	53¾	57⅜	+4¼
Eversharp	20400	25¾	24⅝	25⅜	+ ¾
Firestn	35500	44¾	44¼	44¾	+ ⅛
Ford Mot	30500	51	50½	50¾	— ¼
Frueh Tra	23700	36¼	35⅜	35⅝	—1⅛
Gen Dyn	17000	78⅞	77¾	78	— ½
Gen Elec	26000	88	86	87¾	+2
Gen Fds	9500	75¾	75⅛	75⅜	+ ⅛
Gen Instru	15500	74⅜	72	73	— ¼
Gen Mills	1500	71⅜	71	71	— ½
GMC	46400	80	79¼	79⅝	+ ⅛
Gen P Cem	3300	14⅜	14⅛	14¼	
Gen Prec	29100	75½	74	75¼	+1⅝
G Tel El	45900	46	44¾	45¾	+ ¾
Gen Tire	15200	28⅞	28¼	28⅝	+ ⅛
Ga Pac Cp	4800	57	56⅜	56⅝	+ ¼
Glidden	3700	27¾	27	27¼	+ ¼
Goodrich	18100	58⅜	57⅞	58¼	
Goodyear	6600	45¼	44¾	44⅞	+ ⅛
Granby	8800	39	34⅜	37½	+3¼
Grand Un	2400	18½	18⅛	18¼	
Gt AP	9200	30⅞	30½	30⅝	— ⅜
Gt Nor Ry	2400	65½	65⅛	65⅜	— ⅜
Gulf Oil	8700	66	65	65⅜	— ¾
Gulf WN In	52000	62½	60⅞	61⅛	
Heinz	40

VENDEUR
POUR MAGASIN DE MEUBLES

NOUS DEMANDONS un vendeur pour importante chaîne de magasins de meubles établie depuis 20 ans dans la ville de Montréal. CHANCE D'AVANCEMENT. Excellent salaire et boni selon la compétence et l'expérience.

POUR INTERVIEW DEMANDEZ
M. LANTHIER
GERANT GENERAL
Tél. CL. 4-5351

ASSISTANT DESSINATEUR OU MODELISTE
Pour robes junior. Excellente occasion
Ecrire mentionnant expérience
CASE 10185 LA PRESSE

FIREBIRD CONVERTIBLE NEUVE
SPRINT : 215 H.P.
4 vitesses au plancher
"Custom trimming"
Equipement complet
$3,700
Reprise acceptée
M. MOUSSA — 937-7411
10 hres à midi
6 hres à 8 hres p.m.

GERANT de BUREAU
Salaire : $10,000 à $11,000
plus avantages d'administrateur

LE POSTE : Entière responsabilité des systèmes de comptabilité du crédit et des recouvrements ainsi que du personnel du bureau.
L'HOMME : Agé de 28 à 45 ans, ayant au moins 3 ans d'expérience dans ce domaine. Doit être employé actuellement mais recherchant un emploi stimulant avec possibilités d'amélioration.
LA COMPAGNIE : Une jeune organisation, bien établie, à la fine pointe du commerce dans le domaine du vêtement.

Discrétion assurée aux réponses mentionnant dossier 7-130 adressées à M. A. Etcovitch
CRAIMER ASSOCIATES LTD.
1435 St-Alexandre, suite 1275
Montréal 2

Nécrologie

M. W. J. Geldart

M. Winston J. Geldart, personnalité bien connue du monde des relations publiques et ancien journaliste, est décédé ce matin à l'hôpital East General de Toronto à la suite d'une brève maladie. Il était âgé de 53 ans.

M. Geldart était vice-président de l'étude Relations Publiques et Industrielles Limitée et habitait Toronto depuis 14 ans. Il laisse dans le deuil sa femme, Isabelle et trois filles : Michèle, étudiante à l'Université de Toronto, Loraine et Simone.

Né à Changhai, en Chine, il fit ses études à Vancouver, New York et au Collège Victoria de Toronto. M. Geldart débuta dans sa carrière de journaliste dans le nord de l'Ontario et fut ensuite associé avec le "Sudbury Star" et le "Windsor Daily Star". Au cours de la seconde grande guerre mondiale, il travailla comme surveillant des services d'information de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Après plusieurs années dans le domaine des relations publiques financières, il entra au service de l'étude Relations Publiques et Industrielles Limitée en 1954 et, il y a cinq ans, il devenait vice-président. Il était membre du Engineer's Club de Toronto.

Messe anniversaire

TOURIGNY (Diana) — Le 15 juillet, à 5 hrs p.m., à l'église Notre-Dame-de-Grâce, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Diana Tourigny. Parents et amis sont priés d'y assister. Il y a 3 ans que tu nous a quittés, pour toujours. Laissant dans nos coeurs un souvenir éternel. Du haut du ciel, veille sur nous. De tes enfants et petits-enfants.

ALARIE (Jacques) — Triste souvenir nous rappelle le 12 juillet 1965. Notre cher fils Jacques parti subitement, emportant avec lui tous nos regrets. Dieu nous l'a ravi, mais nous gardons dans nos coeurs un pieux et éternel souvenir. Une messe 2e anniversaire sera chantée samedi, le 15 juillet, à 4 hrs 30 p.m., en l'église St-Sylvain, boul. Lesage, St-Vincent-de-Paul. Papa et maman.

REMERCIEMENTS



Mme Marie-Blanche Lefebvre

La famille de Mme Marie-Blanche Lefebvre remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur mère survenu le 23 mai 1967 soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathie, soit par bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.
Ceux qui ont omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



M. MARCEL MERCURE

Mme Marcel Mercure ses enfants, ainsi que les membres des familles Mercure et Giard, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion du décès de M. Marcel Mercure, propriétaire de Mercure Express Limitée, décédé le 10 juin dernier, à l'âge de 49 ans, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible.

Ce 12ème jour de juillet 1967.

JEAN-MARIE JACQUES,
Secrétaire-Trésorier,
Hôtel de Ville de Contrecoeur.

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 juin 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KRUSE MOTORS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Gaspé, à Percé, Qué., le 4ème jour de juillet 1967, sous le numéro 47877. Ce 7ème jour de juillet 1967.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées accompagnées d'un chèque visé de 20 pour cent de l'offre, seront reçues au bureau du syndic jusqu'au 14 juillet 1967 pour l'achat de : Brevet de nettoyeur de boules pour salle de quilles.

Jacques Geoffrion, Syndic.

GEOFFRION ET DRUKER,
510 boul. St-Laurent,
Montréal, P.Q. Tél : 288-2144.

AVIS PUBLIC

AVIS est donné que le 24 juillet 1967, à deux heures et trente de l'après-midi, le notaire soussigné procédera, à son bureau, à 138, rue Brunelle, ville de Beloeil, comté de Verchères, à la vente à l'enchère de l'immeuble appartenant aux enfants mineurs de feu Harry Hodgkins Brown, connu et désigné comme suit :—

Le lot numéro quatre-vingt-quinze de la subdivision du lot originaire numéro trente-trois (33-95) du cadastre de la paroisse de St-Mathieu de Beloeil; avec une maison d'habitation y érigée, portant le numéro civique 289 de la rue Mgr Bourget, en la ville de Beloeil, comté de Verchères, et tous autres droits et servitudes s'y rattachant.

Cette vente sera faite en vertu d'un jugement de l'honorable juge P. Pothier, juge de la Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Richelieu, sous le numéro 8318 des dossiers de la dite Cour, en date du 19 juin 1937. Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire soussigné.

BERNARD CORMIER, notaire,
138, rue Brunelle,
Beloeil,
comté de Verchères, Qué.
Téléphone : 467-2817.

Naissances — Décès — In memoriam

BEAUREGARD (Mary-Ann) — A Longueuil, le 10 juillet 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mary-Ann (Annie) McMahon, épouse de feu Oscar Beauregard, mère de Mme J.-C. Jackson (Eileen), Mme F. Lauzière (Lillian), grand-mère de Mme G. Beaupré (Michèle), Pierre, Lorraine, Mme R. Joyal (Audrey), Donald, arrière-grand-mère de Stephan, Serge, Eric, soeur de Mme A. Weddel (Kathleen), Mme T. R. Gladwish (Hilda). Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche & Fils
86, rue Longueuil
via St-Charles, Longueuil

pour se rendre à l'église Ste-Clare, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Omer) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Omer Bélanger, époux d'Eveline Lacharité, il laisse son fils Raynald, sa bru, née Simone Bolduc, ainsi que ses petits-fils Jacques et Mario. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs. La dépouille mortelle sera réexposée jeudi le 13, à 1 heure, aux salons funéraires Brien, rue Ball, Sherbrooke, jusqu'à vendredi le 14 où un 2e service aura lieu à 4 heures, et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (François) — A Ste-Philomène de Châteauguay, le 11 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. François Bigras, époux de feu Corinne Longtin, autrefois d'Howick. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léo Lamoureux
Ste-Philomène

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière d'Howick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Jeanne) — A Verdun, le 12 juillet 1967, à l'âge de 69 ans 7 mois, est décédée Mme Maurice Blain, née Jeanne McGee, demeurant 446 Moffat, autrefois de St-Rémi-de-Napierville, mère d'Andrée (épouse du Dr J. L. Frigon). Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Rémi-de-Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLONDIN (Caroline) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Caroline Richard, épouse d'Avila Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922, boulevard Rosemont

pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLET (Florida) — A Montréal, le 9 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Arthur Brouillet, née Florida Deslauriers, demeurant 10,596 Delorimier, Ahuntsic, mère de Mme Jean Desjardins (Jeanne), Mme Ferdinand Bonnette (Fernande), Mme Denis Rousseau (Madeleine), et Georges, et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2645 boul. Henri-Bourassa est

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Joseph) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 90 ans, est décédé Joseph Brunet, fils de feu Placide Brunet et de feu Marie Major. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
807, rue Roy est

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUREAU (Louis) — A Montréal, le 9 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Louis Bureau, époux de Rose-Anna Kelly, demeurant à 2172 Lebrun. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langois,
8628 rue Hochelaga,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Agathe) — A Lachenaie, le 11 juillet 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Léo Cantin, née Agathe Deschamps, demeurant à 199, Principale, Lachenaie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Guay & Fils
756, rue St-Louis, Terrebonne

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPONI (Roland) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roland Caponi, époux de Théodora Berthiaume, demeurant à 2195 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1383, rue Ontario est

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Eugène) — A St-Hyacinthe, le 11 juillet 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Eugène Chagnon, époux en 1ères noces de feu Lumina Lamothe et en 2èmes noces de feu Emérentienne Leclerc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Emilien Phaneuf
rue Principale
St-Antoine-sur-Richelieu

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine, où le service sera célébré à 4 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENEL — A Ste-Anne-des-Monts, le 9 juillet 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Georges Chenel. Elle laisse ses enfants de Montréal : M. et Mme Marcel Poirier (Germaine), M. et Mme Georges-Henri Chenel, M. et Mme Alfred Chenel ; de Marsoui, Gaspé-Nord : M. et Mme Léon Rioux (Thérèse) ; de Ste-Thérèse de Gaspé : Mlle Alvenia Chenel ; de Ste-Anne-des-Monts : M. et Mme Hector Chenel, M. et Mme Louis-Joseph Chenel, M. et Mme Jean-Paul Chenel. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gagnon et Frères,

pour se rendre à l'église de Ste-Anne-des-Monts où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODY (Ida) — A Verdun, le 10 juillet 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme John Cody, née Ida Théorêt, mère de Lise et Normand, demeurant à 703, 6e ave, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLPRON (Florence) — A Montréal, le 12 juillet 1967, à l'âge de 79 ans 11 mois, est décédée Florence Lemieux, épouse de feu Rosa Colpron, demeurant au Foyer Emilie-Gamelin. Elle laisse dans le deuil 2 filles, Claire et Soeur Thérèse Colpron, de la congrégation Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Florianne) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Florianne Corbeil, fille de feu Zénophile Corbeil et de feu Sarah Gagnon. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc
1922, boul. Rosemont,

pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Pierre) — Accidentellement, à Deschaillons, comté Lotbinière, le 10 juillet 1967, à l'âge de 15 ans, est décédé Pierre Corriveau, fils de Raymond Corriveau, vice-président de Montréal Terra Cotta (1966) Ltd.-Ltée, et de Dame Marie Parent, demeurant à Deschaillons, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léon Charland
Deschaillons

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Ernest) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Ernest Cossette, époux de Marguerite Mayer, demeurant à 5217 Coolbrook. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Joseph) — Accidentellement, à Montréal, le 8 juillet 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé Joseph Deschamps, fils de Roland Deschamps et de Mafalda Conicchio, demeurant à 6291, Beaulieu. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Adélisca) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Raoul Desrosiers, née Adélisca Legault, demeurant à 8770C, Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI BIASIO (Ermelina) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Luigi Di Biasio, née Ermelina De Luca, demeurant à 5801 Des Roses, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWNS (Mary C.) — A Pointe-aux-Trembles, le 11 juillet 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Martin Downs, née Mary C. Clancy, demeurant 13,815, Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
11,813 Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Albert) — A St-Etienne de Beauharnois, le 9 juillet 1967 à l'âge de 57 ans, est décédé subitement M. Albert Faubert, époux de Marguerite Gendron, demeurant à 737 St-Edouard, St-Etienne de Beauharnois. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie et Frères Enrg.,
127 rue Ellice, Beauharnois,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (l'honorable juge Guy) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé l'honorable juge Guy Favreau, époux de Françoise Laflamme, père de Maurice, Jocelyne, Louis et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Omer) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Omer Fleury, époux de feu Olida Pichette ; demeurant à 1696 Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Joseph) — A Montréal, est décédé M. Joseph Fournier, fils de feu Ovide Fournier et de feu Délia Bergeron, autrefois de St-Valère, comté Arthabaska. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est

à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où el service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRASER (Fernand) — A Montréal-Nord, le 9 juillet 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Fernand Fraser, époux de Lilian Corbeil ; demeurant à 10425 London. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Marguerite) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme J.-André Gariépy, née Marguerite Bourgeois; demeurant à 8859, Basile Routhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Juliette) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Roger Gendron, née Juliette Lemoyne; demeurant à 1458 Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,

pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERBEAU (Charles) — A Jacques-Cartier, le 11 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Charles Gerbeau, époux d'Antoinette Lafrenière, demeurant à 959 Beaudoin. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche & Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Odile) — A Montréal, le 12 juillet 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Odile Chartrand, épouse de feu Adélard Gravel, demeurant 7903 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, coin Jarry

à 11 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAASE (May) — Le 10 juillet 1967, est décédée May MacIntosh, veuve de Charles P. Haase. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire

Clarke,
5580 ouest, rue Sherbrooke.

Une grand-messe de Requiem sera chantée en l'église Ste-Augustine de Canterbury, mercredi à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

HEBERT (Marie) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Urgel Hébert, née Marie Bergevin; mère de Mirel, Gabrielle, Mme Hervé Gosselin (Olga), Rév. Soeur Rosanna Hébert, G.R.E.S., Mme Pierre Hrynchuk (Laurette). Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2251, rue Jean-Talon est

pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KIEFFER (Henri) — A Québec, le 10 juillet 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé Henri Kieffer, ingénieur civil, époux d'Alice Gagnon, demeurant à 973 des Erables, Québec ; père de Simone (Mme Jacques Samson) et Maître Maurice Kieffer. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Arthur Cloutier & Fils
975, rue Marguerite-Bourgeois

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Chemin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile. S.V.p. pas de fleurs. Dons à la fondation de Montréal, des maladies du coeur, 6565, boulevard Décarie, Montréal 22.

LAJOIE (Albina) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Albina Cyr, épouse de feu Edouard Lajoie. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Gabriel) — Accidentellement, à Montréal, le 9 juillet 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Gabriel Lalonde, époux de Monique Bissonnette, demeurant à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funbre partira des salons

Louis Poirier
St-Polycarpe, comté Soulanges

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service sera célébré à 4 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Marcel) — Subitement, à Oka, le 11 juillet 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marcel Lamarche (vice-président de B.G.L. Construction Ltée, époux d'Yvonne Lagacé. Il laisse dans le deuil 2 filles, Lise, Paule; 3 fils, Claude, Roger, Dominique; 2 soeurs, Andrée, Mme Bernard Pilon (Denise), sa belle-mère, Mme J.-A. Lagacé, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Hermina) — A Montréal, le 9 juillet 1967, est décédée Mme Max Lamarre, née Hermina Laplante, demeurant à 4265 Delorimier, Elle laisse dans le deuil ses filles : Jeanne (Mme Raoul Dupont), Gabrielle (Mme Jean Labrecque), ses fils : Max-A. Lamarre époux de Juliette Leblanc, Marcel-F. Lamarre époux de Yvette Massé, un frère : M. Charles Laplante. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,

à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Marie-Anne) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Wilfrid Landry, née Marie-Anne Fleurant ; demeurant à 7254 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Fabien, de Montréal, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Faustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANIEL (Roland) — A Kirkland, le 10 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Roland Laniel, époux d'Hermeline Brunet, père de Carmen (Mme Y. Raymond), Huguette, Claudette et Ginette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
281, rue Bord-du-Lac
Pointe-Claire

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, à Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Malvina) — A Verdun, le 9 juillet 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Hector Lapierre, née Malvina Lortie. Elle laisse sa fille, Mme veuve Albert Bigras, demeurant à 762 Valiquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Adrien) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adrien Laramée, époux de Berthe Labelle, demeurant à 5390, West Hill, appt 12. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Adrien) — A Verdun, le 10 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Adrien Larocque, époux de Thérèse Brais, demeurant à 3341 Evelyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA ROCQUE (Alfred) — A Montréal, le 11 juillet 1967, après une longue maladie est décédé, à l'âge de 93 ans, Alfred La Rocque, époux de feu Emma Magnan, père d'Alfred, François et Louis-J., lui survivent aussi 12 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon

William Wray et Walton,
2075, rue University.

Funérailles à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 3535 Ave du Parc, vendredi le 14 juillet à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

LEBLANC-OLLU (Jean) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Jean Leblanc, fils d'Emile Leblanc et de Jeanne Ollu, demeurant à 4538, des Erables. Il laisse dans le deuil, 2 soeurs: Jacqueline (Mme Jean-Paul Brouillard) et Fernande (Mme Roland Provençal). Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4733, rue Delorimier

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Alma) — A Montréal, le 12 juillet 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Léger, née Alma Boisjoly, demeurant à 1897 Galt. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise

pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Evelyna) — A Cité Deux-Montagnes, le 10 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Henry Loiselle, née Evelyna Soulier, demeurant à 147, rue Légion, Cité Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin & Fils
1004, chemin Oka
Cité Deux-Montagnes

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Gérard) — Accidentellement, le 9 juillet 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gérard Maheu, époux d'Yvette Lefebvre-Roy, père de Gilbert. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau

à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Antoine, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Long

expo67
Pages 17 à 19

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 12 juillet 1967 / Saint-Jean Gualbert, abbé / 83e année, No 159 / 6 cahiers / 112 pages / Prévisions météorologiques : Nuageux / Minimum 65 / Maximum 80

L'INCO s'intéresse à exploiter des mines de nickel avec la France • Page 98

M. Favreau meurt à la suite d'une longue maladie

M. le juge Guy Favreau, ancien président du Conseil privé, est décédé en fin d'après-midi hier, dans un hôpital de Montréal, au terme d'une longue maladie.

Agé de 50 ans, l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet Pearson était entré à l'hôpital Notre-Dame le 18 juin dernier.

M. Favreau a rendu l'âme vers 17 heures 30.

Elu pour la première fois à la Chambre des Communes aux élections de 1963, Me Favreau, représentant la circonscription de Papineau, allait siéger cette même année comme ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le 3 février 1964, on lui donna le ministère de la Justice et le titre de procureur général, fonctions desquelles il a démissionné en 1965 à la suite de la publication du rapport d'une commission d'enquête menée par le juge Frédéric Dorion.

Sa démission

La commission d'enquête avait reproché à M. Favreau d'avoir décidé de son propre chef de supprimer toute poursuite basée sur les allégations faites par un avocat montréalais représentant le gouvernement américain, allégations concernant la libération conditionnelle de Lucien Rivard. Le ministre de la Justice avait également été critiqué pour ne pas avoir donné l'ordre que l'enquête soit poursuivie en marge de ces allégations.

Le premier ministre Pearson toutefois, insistant sur la confiance qu'il avait en l'intégrité de M. Favreau, a tenu à ce que ce dernier reste dans son cabinet.

Entre-temps, le même jour qu'il avait été nommé ministre de la Justice, M. Favreau avait reçu le titre de leader du gouvernement à la Chambre des Communes. Le 25 avril 1964, il a été officiellement consacré leader de la députation libérale québécoise. Il fut réélu aux élections de 1965.

Le 7 juillet de la même année, il devient président du Conseil privé et, en octobre 1966, il est nommé régistraire général. **Le 4 avril dernier, il abandonna ces fonctions, de même que son siège de député, pour être nommé juge de la Cour supérieure du Québec, le 20 du même mois.**

Guy Favreau était membre du Barreau de la Province de Québec, de "The Law Society of Upper Canada", de l'Association du Barreau canadien. Il était vice-président de la Corporation de l'Institut de cardiologie de Montréal, membre du Club de Réforme et du Club Canadien, membre-fondateur du Cercle universitaire d'Ottawa, membre de la Commission internationale des juristes, membre de l'Association des anciens officiers du régiment de Maisonneuve, membre du International Movement for Atlantic Union, membre de l'Association des parlementaires de l'OTAN et membre de la section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth.

Sa carrière

Précédemment à sa carrière politique, M. Favreau avait été tour à tour avocat, professeur et haut fonctionnaire. Licencié en droit de l'Université de Montréal, il avait été admis au Barreau de Québec en 1940.

Agissant en 1942 comme procureur spécial de la Couronne pour la Gendarmerie royale du Canada, il devient, en 1945, secrétaire de la commission roya-

Voir FAVREAU en page 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Guy Favreau, dont la renommée comme juriste s'étendait d'un océan à l'autre avant son entrée dans l'arène politique, n'a pu résister, à cause de sa sensibilité et de son désintéressement, aux durs coups qu'il a reçus durant les brèves années de sa vie publique.

Les touristes délaissent cette année la Gaspésie

par François TREPANIER

PERCE — L'industrie touristique de la Gaspésie souffre énormément de la tenue de l'Exposition internationale qui retient les visiteurs étrangers à Montréal et attire les Québécois vers la métropole. Le mauvais état des routes est également une des causes de cette diminution de touristes ; plus de 30 milles de routes sont en construction aux abords du centre gaspésien. Une mauvaise répartition de la publicité produit une affluence de touristes à Montréal et une absence importante de visiteurs en Gaspésie.

Les hôteliers, les restaurateurs, les pêcheurs et les propriétaires de boutiques et centres d'art se plaignent d'une diminution d'au moins 25 p. 100 du nombre des visiteurs américains ou canadiens, comparativement aux années précédentes. Percé est presque désert, les restaurants offrent le spectacle de nombreuses tables vides, les motels sont vacants, les théâtres ont perdu la majorité de leurs adeptes, et pourtant la température est toujours aussi agréable et le site enchanteur. Que se passe-t-il ?

Le théâtre du Centre d'art de Percé accueillait l'année dernière plus de 150 personnes par représentation ; cette année, au contraire, le Centre n'attire plus que 75 personnes par soir. Le propriétaire de l'auberge du Gargantua affirme qu'il a dû réduire son personnel, car les habitués de Percé ne viennent plus faire escale ni à son restaurant, ni en Gaspésie.

"L'hôtellerie de la lune", ce terrain de camping qui refusait régulièrement des visiteurs par les années passées, ne peut même plus remplir à moitié son terrain durant la semaine. Ti-Lou, pêcheur jouissant de 45 ans

Voir GASPESIE en page 2

Les touristes américains voyagent plus que jamais

NEW YORK (AFP) — L'exode des capitaux et des touristes américains à l'étranger battra cet été tous les records établis les années précédentes, malgré les efforts faits par Washington pour convaincre les Américains de dépenser leurs dollars chez eux, aggravant ainsi le problème de la balance américaine des paiements.

Plus de 18,000,000 d'Américains quitteront cette année le territoire des Etats-Unis. Quinze millions d'entre eux visiteront le Canada ou le Mexique, alors que 3,000,000 quitteront le continent nord-américain.

Voir AMERICAINS en page 2

Québec à l'Expo 70 d'Osaka

Dans une brève allocution qu'il a prononcée à l'occasion d'un diner offert à leurs altesses royales Takamatsu du Japon, M. Daniel Johnson a annoncé hier soir que le Québec participera à l'exposition d'Osaka.

"Le gouvernement du Québec participera à l'exposition universelle du Japon du 15 mars au 13 septembre 1970 à la condition de pouvoir agir avec toute l'autonomie nécessaire en pareille circonstance," a déclaré le premier ministre.

"L'archipel multimillénaire du Soleil Levant fraternise aujourd'hui avec l'archipel nouveau-né de la Terre des Hommes. Hôtesse du monde en cette année mémorable, la population du Québec applaudit à la venue sur nos îles d'un prince issu de l'une des plus anciennes dynasties continues dont puisse témoigner l'histoire des empires," a dit M. Johnson.

"Nous souhaitons que vous goûtiez chez nous une hospitalité encore plus chaleureuse si possible que celle même qui fait l'un des charmes distinctifs de votre nation.

"Désireux d'intégrer votre pays au réseau de la solidarité intercontinentale, vous avez maintes fois traversé les océans pour animer les relations cordiales de votre empire avec l'Europe et l'Amérique, voyages générateurs de confiance réciproque et qui ont fait de votre altesse impériale un ambas-

Voir OSAKA en page 2

"Le Canada a perdu un grand citoyen" Page 94

Logexpo se plaint des terrains de camping

QUEBEC (PC) — Sur les 40,000 unités de camping du Montréal métropolitain, 20,000 sont hautement discutables et il faudrait en supprimer au moins 5,000 de toute urgence sur la rive sud.

C'est ce qu'a déclaré au cours d'une entrevue, M. Bernard Foucart, responsable de la section de camping à Logexpo, en précisant que "le service du camping envoie rapport sur rapport au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, mais que tous restent lettre morte".

M. Foucart a souligné que tous les permis d'exploitation ont été accordés après l'inspection et l'approbation du ministère et qu'aucune recommandation de Logexpo avant l'ouverture de la manifestation mondiale n'a été prise en considération.

A son avis, les inspecteurs du ministère se démènent à en perdre la raison mais ils ne sont pas pris au sérieux en haut lieu.

"On a raté le bateau"

D'un autre côté, le responsable de la section camping à Logexpo a affirmé que les inspecteurs recevaient des menaces de la part de certains propriétaires de terrains de camping et caravaning.

"D'ailleurs", a dit M. Foucart, "nous ne pouvons pas dire à une personne de ne pas aller camper à tel ou tel endroit parce que le propriétaire a toujours un bon avocat ou un bon député."

M. Foucart est d'avis que Montréal "a manqué le bateau" en ce qui concerne le camping à l'occasion de l'Expo et il attribue cela à trois facteurs, soit que l'on n'a pas su prévoir le déferlement de campeurs, qu'on a laissé la grosse part du gâteau à l'entreprise privée et que l'information concernant les facilités de camping et de caravaning est très mal organisée.

Mercantilisme

Toujours selon M. Foucart, une grande partie des problèmes vient du fait qu'on ait laissé la part du lion à l'entreprise privée. "La récréation n'est pas du ressort de l'entreprise privée et quand cette der-

Voir CAMPING en page 2

Rainier III et Grace arrivent à Montréal

par Denis MASSE

Les princes de Monaco ont toujours affectionné la mer et les voyages en bateau. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Son Altesse Sérénissime le prince Rainier III et sa charmante famille aient adopté le paquebot, de préférence à l'avion, pour franchir l'Atlantique et venir à l'Expo.

Choisissant le bateau, les souverains de Monaco ont eu la délicatesse de "voyager Canadien" (selon l'expression même du prince) en faisant le voyage à bord d'un Empress. On sait que la compagnie Canadien Pacifique est de fondation canadienne et est contrôlée par des Canadiens, même si ses navires sont immatriculés à Londres et que les équipages sont britanniques.

La famille princière de Monaco est arrivée à bord de l'"Empress of Canada", à 8 h. ce matin, à Montréal. Accompagnés de leurs trois enfants, Caroline, 10 ans, Albert, 9 ans et la petite Stephanie, 2 ans et demi, le prince Rainier et la princesse Grace sont descendus discrètement à la nouvelle gare maritime Louis Jolliet vers 10 h. et se sont retirés dans une villa des environs de Montréal.

Le prince compte bien faire un peu de pêche dans les Lau-

voir GRACE en page 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La princesse Grace de Monaco et deux de ses enfants, Caroline, 10 ans, et Stephanie, 2 ans et demi, cherchaient un coin de ciel bleu en quittant, ce matin, la gare maritime.

Moyen-Orient: combat naval d'une extrême gravité près de Port-Saïd

(d'après AFP, Reuter, PA, UPI)

Un engagement naval d'une extrême gravité (et qui a coûté deux lance-torpilles aux Egyptiens), de même que de violents accrochages israélo-égyptiens dans la région d'Ismailia (sur la rive occidentale du canal de Suez), s'ajoutant à la descente, hier, d'un bombardier égyptien par la DCA israélienne, font que le cessez-le-feu au Moyen-Orient se trouve violé aujourd'hui sur terre, sur mer et dans les airs.

Ces événements, ainsi que l'annonce par le State Department que la Russie aurait remplacé la moitié des avions perdus par l'Egypte le mois dernier, rejette quelque peu dans l'ombre l'annonce faite par le gouvernement d'Helsinki qu'il accepte d'envoyer, à l'invitation de U Thant, des officiers finlandais, à titre d'observateurs de l'ONU au Moyen-Orient.

C'est à une vingtaine de milles seulement à l'est de Port-Saïd qu'a eu lieu l'engagement naval de la nuit dernière au cours duquel deux vedettes lance-torpilles égyptiennes ont été détruites. Les équipages israéliens ont compté huit blessés.

Incident très grave

Les deux bâtiments égyptiens coulés sont de fabrication russe (du type F-183), armés de quatre canons de 25 mm et de deux tubes lance-torpilles. Ce combat naval qui s'est produit exactement à 16 milles marins environ au large des côtes, soit nettement en haute mer, en dehors des eaux territoriales, constitue indéniablement une nouvelle et grave étape dans le sens de l'escalade de la violence, dont chacun des deux camps rejette sur l'autre la responsabilité.

Vu de Tel-Aviv (et c'est l'envoyé spécial d'AFP qui le signale), ce nouvel incident revêt une signification d'autant plus inquiétante qu'il survient alors qu'une escadre russe séjourne à Port-Saïd, à proximité immédiate, et que des déclarations, non confirmées officiellement, de son chef, l'amiral Igor Molo-

Voir MOYEN-ORIENT, page 2

AUJOURD'HUI

Mme Dayan a, elle aussi, son armée

La feme du vainqueur du Sinaï, Mme Moshe Dayan, au cours d'une visite surprise à New York, a déclaré qu'elle a "son armée privée", celle de l'artisanat israélien, qui s'enrichit de l'apport d'une soixantaine de nations.

— Page 58

Exode des savants canadiens

Le recteur de l'université McGill, M. Stanley B. Frost, déplore qu'un étudiant sur deux qui ont reçu un doctorat de cette institution quitte le Canada pour aller s'établir à l'étranger, surtout aux Etats-Unis où les salaires sont de beaucoup supérieurs.

— Page 71

Le plus long match d'étoiles du baseball de l'histoire

Le jeune troisième but de 25 ans des Reds de Cincinnati a claqué un circuit, à la 15ième ronde, permettant ainsi aux Etoiles de la Ligue nationale de remporter une victoire de 2-1 contre les Etoiles de la Ligue américaine pour la cinquième fois consécutive.

— Page 81

Congrès monstre à Montréal en 1973: 18,000 kiwaniens

Le plus gros congrès jamais tenu à Montréal aura lieu du 23 au 28 juin 1973.

L'Office des congrès et des visiteurs de Montréal a aujourd'hui annoncé que les directeurs du Kiwanis International ont accepté l'invitation de tenir leur 58e congrès annuel dans la métropole canadienne et qu'un nombre de 15,000 à 18,000 délégués seront à Montréal durant cette période de 5 jours.

Reconnu comme un des plus importants congrès parmi les organisations mondiales, celui du Kiwanis International tiendra ses réunions au Forum et quelque 6,000 chambres seront requises pour loger les délégués. On estime que ceux-ci dépenseront approximativement $4,000,000 durant leur séjour à Montréal.

L'Office déclare qu'il a mis plusieurs années à préparer cette invitation et que Montréal n'aurait pas pu recevoir un congrès d'une telle importance si l'Expo n'avait pas occasionné une augmentation considérable des facilités de congrès dans la région métropolitaine.

Le fait que Montréal est maintenant en position de recevoir beaucoup plus de monde qu'auparavant a permis à l'Office de mettre le point final aux arrangements de plusieurs autres congrès d'importance dont celui de l'Association pharmaceutique américaine (American Pharmaceutical Association) —

Voir KIWANIENS en page 2

Les visiteurs à L'EXPO

hier
374,170
on en prévoyait
238,900
aujourd'hui (prévisions)
262,790
depuis l'ouverture
20,148,228

SOMMAIRE

Annonces classées / 101 à 110
Bandes dessinées / 100
Calendrier des pionniers / 16
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 111
Editorial / 4
Finance / 98 et 99
Horoscope / 16
Mots croisés / 105
Nouvelles internationales / 84
Radio et télévision / 96 et 97
Spectacles et concerts / 90 à 94
Sports / 81 à 83, 85 et 86
Tribunaux / 10 à 12
Vie dans les parcs / 100
Vie féminine / 57, 58 et 60 à 65
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 16

CKAC 73

L'Assemblée législative devrait passer à l'étude des projets de loi

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est aujourd'hui que reprend, à Québec, la première session de la 27e Législature, interrompue il y a une dizaine de jours.

L'étude des crédits étant terminée, il sera maintenant possible au gouvernement de présenter quelques-unes des grandes lois contenues dans son discours du Trône et qui furent plusieurs fois annoncées depuis le début de la session, le 1er décembre dernier.

Il faut également mentionner, au chapitre des affaires nouvelles, la présentation d'un projet de loi permettant la vente du quotidien LA PRESSE aux intérêts de la Corporation des Valeurs Trans-Canada.

L'annonce d'un tel projet de loi a été publiée avant-hier dans la Gazette officielle de Québec.

Quant aux nouvelles lois, celle créant un nouveau ministère de la Fonction publique sera, de toute évidence, la première à être déposée par le gouvernement Johnson à la reprise des travaux.

Il reste que, selon plusieurs, elle ne saurait être adoptée immédiatement, le gouvernement désirant que les corps intéressés, particulièrement le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, aient le temps de faire entendre leur voix.

On se souvient, d'autre part, que le premier ministre lui-même a récemment annoncé qu'une loi créant un ministère des Compagnies et des Institutions financières serait déposée incessamment.

Un Office du Plan

M. Johnson a fait cette annonce lors de l'adoption de la Loi de l'Assurance-dépôt, au moment où il parlait d'assurer un plus grand contrôle gouvernemental sur les opérations financières au Québec.

Les observateurs de la scène provinciale croient par ailleurs que le gouvernement UN se prépare à présenter la loi créant l'Office du Plan, prévue dans le discours du Trône, ainsi qu'un bill des droits de l'homme, une loi touchant les policiers et une loi permettant le transfert de la section des ponts du ministère des Travaux publics au ministère de la Voirie en vue de la création d'un éventuel ministère des Ponts et Chaussées.

Enfin, lors de l'ajournement, il y a une semaine environ, les députés avaient déjà commencé l'étude de l'épineux bill amendant la Charte de l'Université de Montréal. Cette étude reprendra dès cette semaine.

Jusqu'en septembre ?

Quant à la durée de la présente session, elle demeure un secret des dieux. Il semble que les ministres et députés eux-mêmes n'en savent pas plus long que les journalistes.

Certains émettent l'opinion que la session pourrait se poursuivre tout l'été jusqu'en septembre. Ils se basent, en cela, sur le fait que le gouvernement aurait l'intention de déclencher des élections au mois de novembre, tout de suite après la fin de l'Exposition universelle.

D'autres observateurs écartent définitivement cette possibilité et affirment qu'il ne resterait aux députés que quelques semaines de travail tout au plus.

FAVREAU

SUITE DE LA PAGE 1

le d'enquête sur l'activité de la Police provinciale.

En 1951, tout en étant professeur de droit à l'Université de Montréal, M. Favreau remplit les fonctions de conseiller juridique spécial du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes chargé de faire enquête sur la question du maintien des prix de revente. En 1952, il est membre de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce.

De 1953 à 1960, il est chargé de cours en droit civil et en procédure civile à l'Université d'Ottawa. En 1954, il avait participé à la Commission royale sur les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels. C'est également en 1954 qu'il fut nommé conseiller de la reine.

En 1955, il accède au poste de sous-ministre associé de la Justice. En 1960, il se joint à l'étude légale Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous et Hansard, de Montréal.

Dans le deuil

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Maurice, Jocelyne, Louis et Gilles; sa mère, Mme Léopold Favreau; ses frères et soeur, M. et Mme Pierre Favreau, M. et Mme Gilles Favreau, M. et Mme André Favreau, M. et Mme François Favreau, M. et Mme Léopold Favreau et M. et Mme Gilles Larose (Lise). Egalement, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Lucien Hétu, M. et Mme René Laflamme, M. et Mme Léo Laflamme, Mme Madèleine Bourdeau ainsi que M. et Mme Frank Rogerson.

La dépouille de M. Favreau sera exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, situé au 3860, boulevard Décarie. Le service funèbre sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5375, rue Notre-Dame-de-Grâce, à 10 heures vendredi matin.

Le premier ministre Pearson assistera, vendredi, aux funérailles de M. Guy Favreau, ancien ministre de la Justice. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le bureau du premier ministre du Canada.

GRACE

SUITE DE LA PAGE 1

rentides avant d'entreprendre, le 16 juillet, sa tournée officielle du Canada. Le couple princier sera reçu officiellement à Ottawa dimanche par le gouverneur général, M. Michener, et le premier ministre, M. Pearson.

Ils reviendront à Montréal le lendemain et présideront la Journée nationale de Monaco à l'Expo le 18 juillet. La famille princière doit ensuite visiter Québec pendant deux jours et traverser le Canada par chemin de fer jusqu'à Victoria, où de nouvelles réceptions officielles les attendent du 23 au 25 juillet.

De là, les souverains se rendront à Seattle, aux Etats-Unis d'où ils rentreront en avion en Europe.

C'est la première visite du prince Rainier au Canada. "Mon arrière-grand-père, le prince Albert, était venu en 1913 avec son propre bateau", a-t-il dit. Quant à la princesse Grace, elle est venue déjà à plusieurs reprises, mais sa dernière visite remonte à quelque vingt ans.

Un voyage "excellent"

Le prince et la princesse ont présenté leurs trois enfants aux membres de la presse montréalaise, un peu avant de descendre du navire ce matin. La rencontre a été des plus cordiale et la princesse a déclaré que le voyage avait été excellent.

Les souverains ont dit qu'il connaissaient déjà l'Expo pour en avoir lu de nombreux articles dans les revues et journaux d'Europe.

La princesse Grace, toujours très gracieuse, attend un nouvel enfant pour le mois de janvier; elle était vêtue ce matin d'un élégant ensemble brun foncé taillé par Givenchy, le couturier de Paris.

AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

Ils dépenseront près de $5,000,000,000 à l'étranger. En 1966, les Américains avaient dépensé $1,900,000,000 de plus à l'étranger que les touristes étrangers aux Etats-Unis. Cette année le déficit sera plus important.

Au cours du premier semestre 1967, plus d'un million de nouveaux passeports ont été accordés par le département d'Etat, contre 962,00 pour la même période de 1966. La fin des combats au Moyen-Orient, en incitant les milliers d'Américains à voir Israël, a encore accru le nombre des demandes.

L'exposition de Montréal attirera des milliers de visiteurs au Canada. Cependant l'Europe reste le grand pôle d'attraction, et en particulier le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Allemagne. Les touristes américains dépensent une moyenne de $583 par personne.

OSAKA

SUITE DE LA PAGE 1

sadeur particulièrement efficace de sa patrie.

"Ces différents séjours en terre étrangère ont sans doute été l'une des sources du sens international très vif qui vous caractérise et qui vous a porté à la présidence de divers organismes de liaison entre vos compatriotes et nombre d'autres communautés ethniques : Société nippo-danoise, Association italo-japonaise, Société des relations culturelles internationales, Maison et Association franco-japonaises.

"Nous acclamons en vous le prestigieux représentant d'une collectivité qui à notre époque a su le mieux harmoniser l'épanouissement et le développement physique de ses fils, réalisant ainsi à vingt siècles de distance l'aphorisme bien connu du poète latin : "Mens sana in corpore sano".

"Cet équilibre exemplaire se concrétise d'une part par un taux de scolarisation quasi unique au monde et qui fait depuis déjà un demi-siècle l'orgueil légitime de votre peuple; d'autre part par la variété et l'intensité de l'activité athlétique nippone souvente fois honorée à l'échelle mondiale par des championnats ressortissant aux formes de sports tant nationaux qu'internationaux.

"Autres synthèses heureuses que nous admirons chez vous : celle de la force et de la grâce, du passé et du présent, du génie industriel et de la poésie pastorale, tout en cultivant les innéités qui constituent l'armature morale et sociale de votre ethnie. Votre empire est en effet devenu l'un des géants économiques de notre planète, dont le rythme de croissance a été sans égal au cours des dernières décennies.

"A ce prodigieux progrès technique, votre pays a su pourtant conférer une dimension humaine en le maintenant sous le signe d'un culte profond de la paix et de l'entraide internationale comme en fait foi le texte même de votre constitution.

"Monseigneur, votre pays nous a fait le grand honneur d'être présent à l'Expo 67, cette immense entreprise a pu être réalisée grâce à la collaboration étroite du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal.

"Les représentants d'une soixantaine de pays se sont rendu compte de la vitalité de la nation canadienne-française, dont le Québec est le principal foyer et le point d'appui".

Parlant de l'Exposition universelle du Japon en 1970, M. Johnson a souligné que le gouvernement se devait de participer à cette exposition parce que, dit-il, c'est sa responsabilité "d'intensifier le rayonnement de la personnalité différente" du Québec.

Le couple princier participera, aujourd'hui, aux cérémonies de la journée nationale du Japon à l'Expo 67.

MOYEN-ORIENT

SUITE DE LA PAGE 1

khov, laissent planer la possibilité d'une participation de ses propres unités lance-fusées en cas d'éventuelles "agressions" israéliennes.

Accusations du Caire

Un communiqué du Caire publié aujourd'hui annonce que de nouveaux accrochages se sont produits dans la zone du canal de Suez et que deux camions blindés des Israéliens ont été détruits.

Le communiqué déclare que, de positions situées à l'est du canal de Suez, les forces israéliennes ont ouvert le feu sur des positions égyptiennes au sud d'Ismaïlia. Les forces égyptiennes ont riposté, poursuit le communiqué. Cet incident est confirmé par un communiqué de l'armée israélienne qui porte exactement l'accusation contraire, affirmant que c'est l'artillerie égyptienne qui a ouvert le feu sur deux jeeps israéliennes qui patrouillaient la rive orientale du canal. Les forces israéliennes ont riposté, répète en écho le communiqué de Tel-Aviv.

Entre-temps, à Washington, le State Department constate "avec une inquiétude croissante", que les envois massifs d'armements par les Soviets ont déjà réussi à remplacer environ la moitié des avions et le quart des tanks perdus par les Egyptiens le mois dernier.

Sur le front diplomatique

L'administration Johnson fait de nouveau appel à la coopération de Moscou en vue de mettre un terme à la course aux armements au Moyen-Orient.

GASPESIE

SUITE DE LA PAGE 1

d'expérience en mer, s'était procuré un bateau neuf pour satisfaire adéquatement les visiteurs en mal de taquiner la mer, et pourtant les excursions de pêche ont diminué de moitié. Et les petits hôtels qui vivaient du surplus de visiteurs seront obligés de fermer leurs portes, bien que les grands hôtels ne se plaignent pas tellement.

Le maire s'inquiète

Le maire de Percé, M. Jos Caine, confirme par ailleurs que la situation est grave pour l'industrie touristique: "Si cela continue, plusieurs motels seront obligés de fermer leurs portes: 15 pour cent de cette baisse est attribuable à l'Expo et 10 pour cent aux routes."

"Le conseil municipal a l'intention ces jours-ci de faire une demande au conseil de comté pour qu'il fasse des pressions auprès du gouvernement afin de hâter la construction des routes." Voilà un premier pas que le maire de la municipalité veut poser pour résoudre le problème.

De plus, le maire suppléant Marvin Cahill, soutient que plusieurs endroits ont baissé leurs prix ou le feront prochainement pour attirer le visiteur et l'inciter à demeurer plus longtemps dans la région. Il semble que l'on demeure tout de même optimiste, et que, de semaine en semaine, la situation s'améliorera.

Beaucoup plus de Canadiens français que d'Américains ont déserté cette année la Gaspésie, et cette statistique surprenante s'explique du fait que toute la publicité québécoise s'est faite autour de l'Expo; ce phénomène englobe cependant toute la province.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 65
MAXIMUM : 80

Les prévisions météorologiques du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : nuageux avec averses ou orages dispersés tôt mercredi matin. Ensoleillé avec périodes nuageuses mercredi après-midi. Température près de la normale et moins humide mercredi. Vents légers sauf devenant forts avec rafales durant les orages. Les vents tourneront à l'ouest de 20 milles avec rafales mercredi matin. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Ottawa et Montréal 65 et 80 ; à Ste-Agathe 60 et 80. Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : nuageux avec averses et orages dispersés mercredi, se dégageant avec périodes nuageuses en fin de journée. Température près de la normale. Vents légers devenant ouest de 20 milles avec rafales mercredi après-midi. Les vents seront forts avec rafales durant les orages. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Québec et Sherbrooke 60 et 80.

Le Canada ne participerait pas à la mission de paix de l'ONU au canal de Suez

OTTAWA, (PC) — Le Canada ne sera peut-être pas demandé pour participer à la mission de maintien de la paix des Nations unies, le long du Canal de Suez, ont déclaré aujourd'hui certains informateurs.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, lundi, d'envoyer 25 observateurs dans la région du canal, mais jusqu'à présent le Canada n'a reçu aucune requête de contribution du secrétaire général U Thant.

Certains informateurs ont suggéré que M. Thant ne désirait peut-être pas envoyer dans la région du canal, où il y a eu des échanges de coups de feu sporadique entre Israéliens et Egyptiens, des observateurs venant de pays qui ont participé à la force d'urgence des Nations unies en Egypte de 1956 jusqu'à mai dernier.

Ce serait la première fois depuis 1947 que le Canada ne serait pas demandé pour prendre part à une mission des Nations unies de maintien de la paix.

CAMPING

SUITE DE LA PAGE 1

nière s'en occupe, les choses tournent au mercantilisme".

Par contre, M. Foucart croit que si Logexpo avait le contrôle routier, en ce qui concerne l'information, "nous aurions non seulement évité la situation déplorable que l'on connait maintenant, mais nous aurions en plus donné un bon nom à la province".

Par ailleurs, M. Marc Pettigrew, conseiller technique au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, a affirmé que son ministère et celui de la Santé procèdent à une nouvelle inspection et ont ordonné la fermeture de tous les terrains de camping qui ne répondent pas aux normes.

"Le gouvernement désire corriger la situation le plus tôt possible", a dit M. Pettigrew en ajoutant qu'il est d'accord avec le fait que les accusations voulant qu'il n'y ait pas assez de kiosques d'information ont été fondées. "Elles ne le sont plus maintenant et un fonctionnaire du ministère est à étudier tout ce problème", a-t-il dit.

Tournée aux Etats-Unis de danseurs russes annulée

MOSCOU (PA) — L'URSS a annulé une tournée que devait effectuer une troupe de 250 danseurs et musiciens aux Etats-Unis, à cause de la tension qui existe au Moyen-Orient et au Vietnam, a-t-on annoncé aujourd'hui.

"Si la situation internationale change dans un sens favorable, la troupe pourra partir," a déclaré un informateur du ministère de la Culture.

Conséquemment, on ne sait pas de façon certaine si la troupe soviétique pourra se produire tel que prévu, le 15 août, à l'Expo 67 de Montréal.

Les officiels du Festival mondial de l'Expo et du pavillon soviétique n'ont pu être rejoints, mais les guichetiers du festival ont déclaré qu'ils n'ont reçu aucun avertissement voulant que la représentation de la troupe soviétique à Montréal soit annulée.

KIWANIENS

SUITE DE LA PAGE 1

4,000 délégués, en mai 1969, et celui du Congrès international des infirmières — 12,000 déléguées, en juin de la même année.

On prétend que 28 pour cent des dépenses totales de $4,000,000 iront aux différents services de l'hôtellerie et que presque tous les domaines commerciaux jouiront d'affaires accrues à cause de ce congrès.

Le visiteur dépensera 20 pour cent de son dollar dans les magasins de détail, 27 pour cent dans les restaurants et 20 pour cent pour le transport et services automobiles, 6 pour cent sera dépensé pour les divertissements et 7 pour cent pour divers services et articles.

L'Office est une association à but non lucratif soutenue seulement par l'industrie et le commerce de Montréal.

Le Congo nie de prétendus actes de cannibalisme

d'après AFP-PA-UPI

Dans une dépêche datée du Burundi, l'agence Associated Press déclarait que le ministre congolais de l'Intérieur avait révélé que des Blancs avaient été mangés par des Noirs à Lubumbashi.

Cependant, l'ambassade de la République démocratique du Congo à Paris a démenti catégoriquement la nouvelle. Dans un communiqué publié aujourd'hui, l'ambassade déclare que le ministre congolais de l'Intérieur a reconnu que quelques actes malveillants avaient été commis par des Congolais surexcités à l'égard des étrangers. Il a invité la population, ajoute le communiqué, à se comporter dignement avec les étrangers et à garder le calme. Il a ajouté que de sévères sanctions seraient prises à l'encontre de tout Congolais qui se rendrait coupable d'un acte de banditisme. Le ministre n'a jamais signalé dans sa déclaration que des actes de cannibalisme avaient été commis à Lubumbashi, conclut le communiqué.

Lubumbashi est l'ex-Elisabethville, capitale du Katanga et ancien château fort de Tshombé.

Des Blancs qui ont fuit Bukavu pour se réfugier au Rwanda ont raconté que les forces de l'armée nationale congolaise qui ont repris la ville après le retrait des rebelles ont perdu la tête et ont tué un certain nombre de colons blancs.

De même, un ressortissant belge, Jean Simon, 35 ans, employé de la société Mobile Oil à Bukavu, rentré à Bruxelles hier soir, a dit savoir que les soldats congolais avaient tué 11 Blancs et violé 30 Européennes, la semaine dernière à Bukavu.

Mais, à Paris, l'ambassade congolaise a nié ces allégations et accusé les mercenaires d'avoir commis ces crimes.

Otages toujours détenus à Kisangani

Cependant, la Croix-Rouge internationale a accepté, à la requête du gouvernement belge, d'entreprendre toute démarche nécessaire pour évacuer les otages détenus par les mercenaires à l'aéroport de Kisangani.

Il est probable que les représentants de l'institution génevoise vont s'efforcer d'entrer en contact à ce sujet avec les rebelles. Des mesures pratiques telles que l'affrétement d'avions sont à l'étude, à Genève et sur place.

Le président Joseph Mobutu avait précédemment échoué dans sa tentative de porter secours aux otages détenus à Kisangani. Il espérait dépêcher un avion américain pour tenter d'évacuer les otages, mais le vol a dû être contremandé à cause de la confusion et de la méfiance.

Par ailleurs, Radio-Kinshasa a annoncé hier soir, que les mercenaires qui sont cernés sur l'aéroport de Kinsangani par les troupes nationales congolaises, ont armé les civils qu'ils détiennent comme otages pour les obliger à combattre à leurs côtés.

Les mercenaires, ajoute la radio, tuent les civils qui refusent de porter les armes.

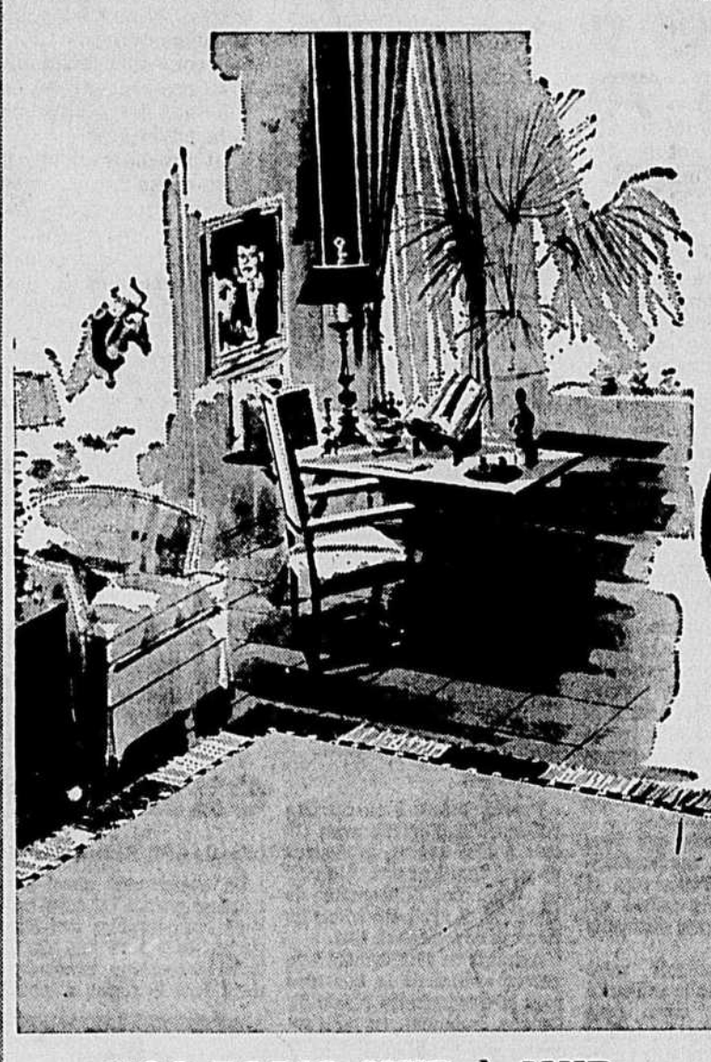
Geste humanitaire

En dernier ressort, le président Mobutu a affirmé qu'il donnerait ordre aux troupes d'attaquer les mercenaires s'ils s'entêtent à refuser à l'avion américain la permission d'atterrir.

Maharaja
RESTAURANT
Goutez un "Thali" vegetarien a la "Hutte des vegetariens"
2124, rue Drummond
Réservations 844-5702

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

MILLION DE TAPIS
CARPETTES DE BROADLOOM DECORATIVES
Chaque carpette de broadloom moderne faite à la main avec bord frangé sera en vente demain



RONDE 4 pieds Rég. $35.00 EN VENTE $19.95
OCTOGONALE 6 pieds Rég. $59.00 EN VENTE $33
OVALE 6' x 9'. Rég. $99 EN VENTE $55
OBLONGUE 3' x 5'. Rég. $29 EN VENTE $15
1,000 NATTES frangées de fantaisie laine — nylon — SPECIAL acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00 chacune. $1.98 chacune
CARPETTES 100% NYLON FRANGES SUR 2 COTES 9' x 12' $39.95 6' x 9' $19.95
CARPETTES 100% ACRYLIQUE FRANGES SUR 2 COTES 6' x 9' $24.95 9' x 12' $49.95
NOS TAPIS MUR à MUR sont AUSSI EN GRANDE VENTE
Venez les voir à un de nos trois magasins ou appelez 273-9983
Tuiles de mosaïque pour murs et planchers
• Motifs modernes, couleurs inaltérables, claires comme verre, ne ternissant pas.
• C'est si facile; n'importe qui peut les poser.
MELANGES A
29¢ 39¢ 49¢ 56¢
62¢ 66¢ 89¢ 99¢
Feuilles d'un pi. car.
TUILES DE CERAMIQUE 4¼" x 8½" x ¼" Calculez 4 tuiles par pied carré. Rég. 12¢ ch. 10 couleurs 7¢ ch. Par quantité de 100 pi. ca.
SOFT-TRED COUVRE-PLANCHERS de VINYLE
SOFT-TRED COUVRE-PLANCHERS coussinés en vinyle par SANDRAN $2.98 vge car.
2, 3 et 4 vges de large irréguliers offerts à $2.49 la vge car.
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton de sous-sols — Peuvent être posés par n'importe qui. — Aucune colle nécessaire.
TUILE VINYLE PUR
Vente de tuiles 'Carefree' Rég. 44¢ ch. — 12" x 12" — 5 couleurs. MAINTENANT SEULEMENT 19¢
TUILE VINYLE AMIANTE 20 couleurs 9" x 9" x 1/16" 1ère qualité 9" x 9" x ⅛" 7½¢ ch. 10¢ ch.
BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin
Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING, LTÉE
15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin 273-9983
3424, av. du PARC (angle Sherbrooke) Près de la sortie du métro "Place des Arts" 842-8871
392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier 365-6560
LA MAISON DE M. TAPIS — LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES
TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 HEURES — JEUDI, ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI JUSQU'A 2 HEURES

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 12 JUILLET 1967 — 83e ANNEE — No 159

Dans notre société, la légalité et la moralité tendent à se dissocier

—R.P. Noël Mailloux

par Claude Gravel

Témoignant à nouveau ce matin devant la commission d'enquête sur l'administration de la justice au Québec, le Père Noël Mailloux s'est dit convaincu que la moralité et la légalité tendent de plus en plus à se dissocier dans la société actuelle.

Le professeur de psycho-pathologie à l'Université de Montréal a souligné que des juristes et des sociologues, et non des moins éminents, pensent que la loi n'a rien à faire avec l'éthique morale. Il a dit que cette notion "entre dans l'esprit populaire".

"Quand un législateur décide de faire une loi, en ce qui concerne la circulation par exemple, si cela ne m'oblige pas en conscience, je ne vois pas comment une société va fonctionner. On doit attacher un caractère d'obligation à la loi. Il n'y en a pas dans l'esprit des gens."

Selon le Père Mailloux, les avocats essaient souvent d'établir une jurisprudence basée davantage sur l'équité que sur la légalité. Ce qui a amené plus tard le président de la commission, Me Yves Prévost, à demander si un excellent avocat doit être doublé d'un excellent moraliste.

Au cours de son témoignage de deux heures, le Père Mailloux a également soulevé la question des honoraires professionnels des avocats, disant que des gens ont parfois dû payer huit, neuf et même dix mille dollars avant de paraître en cour.

Me Prévost : Dans l'opinion publique, on associe souvent le Barreau à la conduite des avocats. Est-ce que plusieurs prévenus se sont plaints de demandes abusives de leur avocat ?

Père Mailloux : Il est très difficile d'évaluer les frais professionnels des avocats, mais je ne vois pas pourquoi un criminaliste n'a pas de tarif.

Me Prévost : Ce que nous avons intérêt à savoir, c'est sur quelles normes s'établissent les relations entre un prévenu et son avocat, si elles aident ou peuvent être préjudiciables à l'administration de la justice.

Père Mailloux : Je crois que le Barreau de New York a déjà entrepris des recherches là-dessus. Mais, actuellement, on ne peut se baser sur aucune enquête Il n'y a pas de résultats. Mais on voit un problème, on sait qu'il y a un problème.

Etude sur la mobilité démographique de Montréal

La faculté de géographie de l'Université de Montréal effectuera une étude de la mobilité démographique de la population de Montréal grâce à une somme de $2,750, que vient de lui accorder la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Le professeur Claude de Forest, de la faculté d'architecture de l'Université du Manitoba, est également récipiendaire d'une bourse de $7,200 pour une étude sur l'utilisation rationnelle de l'espace dans les villes et les maisons au Japon.

Ces deux bourses d'une valeur totale de $9,950 sont accordées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en fonction de la Loi Nationale de l'Habitation.

Le projet de recherche du département de démographie de l'Université de Montréal consiste en une étude des mouvements de la population dans les villes et leurs banlieues, et de quelle façon se produit l'immigration, des campagnes à la ville.

La Brink's encore la cible des bandits

Trois bandits armés qui ont tenté de s'emparer du contenu d'un camion blindé de la Brink's Express, hier, dans le bas de la ville de Québec, ont vu leur projet anéanti.

L'un d'eux a été incarcéré, à la suite d'une chasse à l'homme mouvementée et ponctuée de coups de feu, aussitôt après la tentative de vol.

La Sûreté provinciale du Québec, qui, aux dernières nouvelles, tentait encore de mettre la main au collet des deux autres fuyards, a retrouvé leur voiture, abandonnée en bordure d'une route, en dehors de la ville.



En passant le tourniquet, elle devient célèbre !

La 20,000,000e personne à franchir les tourniquets de l'Expo, une jolie fille, cette fois, Mlle Céline Bouthiller, 19 ans, une Franco-américaine de Chicopee, Mass., a été accueillie triomphalement par les autorités de la compagnie de l'Expo. Elle est devenue à l'instant même, hier, à 13 h. 33, la vedette du jour sur la Terre des Hommes. (INFORMATIONS EN PAGE 19)

Les compagnies de services publics seront taxées désormais à Saint-Michel comme le simple propriétaire foncier

par Roger-J. BEDARD

Les services publics qui ont à St-Michel des biens imposables devront payer des taxes égales à celles que paient tous les autres propriétaires qui ont des biens immobiliers de même valeur.

Tel est le sens de trois avis de motion présentés, hier soir, par le conseiller Jean Lagassé.

Selon ces avis de motion, les aménagements des sociétés de téléphone, d'électricité et de câbles de télévision seront évalués selon les barèmes appliqués par St-Michel, et leurs taxes facturées selon le taux de taxation générale appliqué dans toute la ville.

"L'égalité des citoyens devant l'impôt est l'un des principes les plus incontestables qui soient. Or plusieurs services publics paient beaucoup moins que leur juste part des taxes municipales alors même que ces entreprises sont très rentables", a déclaré M. Lagassé.

"Les compagnies de câblovision, de téléphone et d'électricité ont placé notre ville des capitaux qui rapportent des profits considérables. Ces entreprises doivent être assujetties à l'impôt municipal dans la même mesure exactement que tous les autres contribuables", a-t-il ajouté.

Rappelons que l'Union des municipalités et l'Union des Conseils de comté ont voté l'an dernier des résolutions dans le même sens.

Me Pierre Viau, conseiller juridique de St-Michel, a fait remarquer que ces avis de motion posent des problèmes légaux de grande envergure.

"Des interprétations contradictoires des législations en cause ont créé pas mal de confusion. La Cour Supérieure et la Cour d'Appel devront se prononcer prochainement sur la validité des comptes de taxes expédiés à des services publics par diverses municipalités de la province", a dit M. Viau.

"Le cas échéant, nous amenderons nos règlements de taxation de ces entreprises dans le sens de la jurisprudence créée par nos tribunaux", a répliqué M. Lagassé.

Le maire Maurice Bergeron et tous les conseillers ont commenté favorablement ces avis de motion.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le Japon et la Guyane offrent leurs pavillons à Montréal

Deux pavillons de l'Expo ont été offerts à la ville de Montréal, dans la seule journée d'hier.

Le prince Takamatsu du Japon, qui est arrivé hier à Montréal pour participer aujourd'hui à la journée nationale de son pays sur la Terre des Hommes, a annoncé que le gouvernement japonais présentait le pavillon et le jardin japonais à Montréal.

Le prince a communiqué cette offre au cours d'un dîner officiel donné hier soir, en son honneur, par la ville, au pavillon d'honneur Hélène de Champlain.

L'éminent visiteur, accompagné de son épouse, est arrivé dans la Métropole canadienne hier soir, venant d'Ottawa. Le couple a été accueilli par le maire Jean Drapeau, l'ambassadeur de l'Expo, M. Lionel Chevrier et autres personnalités de la ville et de l'Expo.

Plus tôt, hier, c'était la Guyane, qui avait offert son pavillon à Montréal. La présentation avait été faite par le premier ministre Forbes Burnham, en visite à Montréal à l'occasion de la journée nationale de son pays à l'Expo.

"Un Toit" critique Logexpo

par Claude MASSON

"Depuis le 28 avril, l'Agence Un Toit 67 Inc., qui groupe plus de 6,000 propriétaires de Montréal et de la région métropolitaine, attend avec impatience que Logexpo se décide à diriger des touristes vers ses locaux".

Dans une longue déclaration remise à LA PRESSE, le vice-président de cette agence de location de chambres privées, M. Yvon Couturier, blâme sévèrement Logexpo pour n'avoir accordé aucune réservation aux clients de "Un Toit" depuis le début de l'Expo.

Selon M. Couturier, "Un Toit pourrait loger chaque nuit dans ses locaux, tous de premier choix et tous inoccupés, plus de 40,000 visiteurs. Et pour beaucoup moins cher que $22 par nuit".

Le vice-président de l'agence va beaucoup plus loin : "L'attitude de Logexpo, si elle persiste, va nous acculer à la faillite".

"Jusqu'ici, affirme M. Couturier, Un Toit n'a rien vu venir. Rien. Absolument rien".

Cette déclaration fait suite à un article publié dans LA PRESSE à l'effet qu'il est maintenant impossible, par téléphone, de communiquer aux bureaux de l'agence.

Le vice-président a déclaré, hier, que le bureau d'affaires de "Un Toit", situé au 7071, boulevard St-Michel, à St-Michel, est encore ouvert aux clients de l'agence qui désirent recevoir des renseignements. Bien entendu, le personnel a été réduit sensiblement.

Les doléances de "Un Toit"

Est-ce que Logexpo sait que l'Agence Un Toit 67 existe ? M. Couturier répond lui-même à son interrogation. "Absolument. Logexpo a pris connaissance d'un mémoire rédigé il y a plus d'un an et qui établit les buts et les objectifs de notre agence, ainsi que son mode de fonctionnement. Logexpo sait que nos locaux sont de première qualité et qu'ils ont tous reçu l'approbation du Service provincial du logement. Logexpo sait que le Service provincial du logement a groupé tous nos locaux sous une fiche unique, géante, auquel ne correspond qu'un nom de locateur : celui de l'Agence Un Toit 67 Inc.".

Et de poursuivre M. Couturier : "Logexpo sait aussi que l'Agence Un Toit a établi son propre système d'ordinatrice IBM, qui permettrait à Un Toit, si on lui transmettait des réservations, de faire, parmi ses locateurs, une distribution équitable et intelligente des visiteurs !

Le vice-président ajoute aussitôt, dans sa déclaration : "J'ai visité cent fois les bureaux de Logexpo. J'ai correspondu avec Logexpo. Le Service provincial du logement a classifié tous nos locaux comme étant de première catégorie et en a informé Logexpo. Le résultat ? Rien. Absolument rien. Logexpo ne nous connaît pas, ne nous transmet pas de réservations. C'est définitif. C'est catégorique. C'est final. C'est non. Une municipalité s'est même vu refuser toute réservation par Logexpo du fait qu'elle avait une entente avec notre compagnie". Il s'agirait de la ville de Longueuil.

"J'aurais moins d'amertume, dit M. Couturier, si l'attitude de Logexpo ne risquait pas de compromettre le succès même de l'Expo".

Après avoir mentionné que l'Agence Un Toit représente un investissement de près de $50,000 en espèces et plus de 100,000 heures de travail et déclaré que "l'attitude de Logexpo, si elle persiste, va nous acculer à la faillite", M. Couturier pose certaines questions précises :

- **Qui, à Logexpo, a décidé de nous faire mourir au détriment de l'Expo ? au détriment de mes cinquante associés ? au détriment de nos 6,000 locateurs ?**
- **Quels sont les motifs qui l'inspirent ?**
- **Qu'est-ce qu'il y gagne, en plus d'avoir le dernier mot ?**

Il en conclut que "quelqu'un, sans raison apparente, en dépit du bon sens, de la logique et de l'honneur, nous barre stupidement la route".

Interrogé, hier, sur les principaux points de sa déclaration, M. Yvon Couturier a fait le commentaire suivant : "Tout est justifiable". Il s'est dit prêt à fournir des preuves publiquement si Logexpo en réclame publiquement.

Le directeur de Logexpo, M. Jacques Bélanger, a reconnu que les chambres offertes par les clients de "Un Toit" ont toutes été enregistrées au Service provincial du logement. D'ailleurs, il ne pouvait en être autrement.

Mais, a-t-il ajouté, ces chambres ne devaient pas être obligatoirement référées à Logexpo. Ce sont les propriétaires de "Un Toit" qui ont demandé que les chambres de leurs clients soient inclues dans l'ordinatrice de Logexpo. Elles devenaient donc, comme toutes les autres, des chambres privées, sans identification spéciale.

M. Bélanger a expliqué que les directeurs de l'Expo 67 ont refusé aux dirigeants de "Un Toit" leur demande à l'effet de diriger vers cette agence les réservations acheminées vers ses membres. C'est ainsi que, n'ayant aucun contrôle sur ses clients, l'agence "Un Toit" ne peut recevoir un montant de $0.75 exigé des chambres louées par ses membres. De là les graves difficultés financières qu'elle connaît présentement.

Le "France" longera la côte gaspésienne

Le "France" longera la côte gaspésienne. Cette décision des autorités de la Transat de dérouter le paquebot français sera l'occasion pour les Gaspésiens d'admirer le plus long paquebot du monde qui, sur une distance de 150 milles, c'est-à-dire du Cap des Rosiers à Matane, passera à seulement trois milles des côtes.

En effet, M. Edmond Lanier, président de la Compagnie Générale Transatlantique, a accédé à l'invitation des autorités municipales de Matane.

Quand le "France" passera à la hauteur de Matane, nous a révélé M. Paul Hovington, directeur de l'Office de tourisme de Matane, le maire Roger Dion entrera en communication téléphonique avec le commandant Elie Desplat ; leur entretien sera transmis simultanément par les postes de radio et de télévision de cette ville gaspésienne.

Ce sera aussi, pour le commandant Desplat, l'occasion de communiquer à M. Dion le message que lui adressera le président Edmond Lanier.

M. Lanier, qui participait en 1934 au voyage du "Champlain" à Gaspé à l'occasion des Fêtes du tricentenaire, est familier avec cette région du Québec. Il a d'ailleurs eu, au début de mai, l'occasion de renouer connaissance avec le Canada français alors qu'il offrait, conjointement avec l'ambassadeur de France au Canada, une grande soirée de gala à bord du célèbre paquebot amarré pour la première fois à l'Anse-aux-Foulons.

Pour les Gaspésiens, le passage du "France" si près des côtes sera l'objet de réjouissances populaires, particulièrement au moment où le tourisme est à son apogée dans cette région du Québec. L'on s'attend à ce que des milliers de personnes se rendent sur le rivage pour voir passer le paquebot.

En mai dernier, lorsque le "France" fit son premier voyage exceptionnel au pays à l'occasion de l'Expo 67, les bureaux de tourisme aussi bien que les stations de radio et de télévision furent débordés de demandes d'informations. Des milliers de Gaspésiens attendirent tard dans la nuit sur les côtes pour voir passer le paquebot.

Cette fois, cependant, l'on s'attend à ce qu'ils puissent voir le "France" beaucoup mieux, puisqu'il longera la côte entre 14 h. 30 et 20 h. 00, le 17 juillet.

M. Cromp obtient un bref de prohibition

par Maurice Laperrière

QUEBEC — Le juge Paul Miquelon a autorisé aujourd'hui l'émission du bref de prohibition demandé la semaine dernière dans la cour du Banc de la reine, juridiction criminelle, par M. Jos. A. Cromp, chroniqueur judiciaire du "Journal de Montréal", en vue d'ordonner au juge Alphonse Garon, de la cour des Sessions de la paix, de surseoir à toute procédure dans la pré-enquête sur le libelle diffamatoire intenté par Me Lawrence Corriveau contre la Société de publication du Journal de Québec Inc.

Dans son jugement, le juge Miquelon ordonne au juge Garon et à Me Corriveau de comparaître devant un juge de la cour du Banc de la reine, juridiction criminelle, le 3 août prochain, pour procéder à l'instruction sur le bref de prohibition dont le but est de mettre fin à la pré-enquête.

Les intimés devront apporter devant la cour et produire le dossier des Sessions de la paix ouvert sur la pré-enquête.

Les enquêtes préliminaires ordonnées dans les autres cas doivent débuter demain aux Sessions de la paix.

LOUEZ

Nos outils et notre équipement

Nous louons tout genre d'outillage pour
- Domicile
- Industrie
- Construction



MAINTENANT 2 ENDROITS

3185 boul. Pitfield

Montée de Liesse, nord, St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada



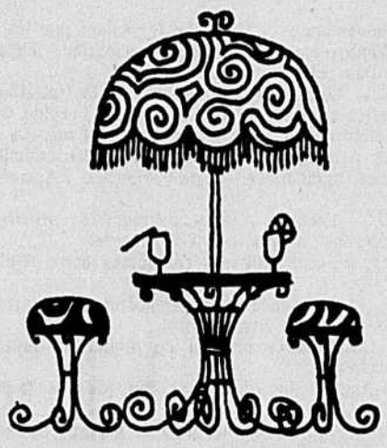
Perco LTD

5272, boul. St-Laurent

Fermé le samedi durant juillet et août

331-7550

VENTE DE JUILLET



RABAIS DE 10% à 50%

SUR MEUBLES, LAMPES, TENTURES
TAPIS ET ACCESSOIRES.
TOUTES VENTES FINALES
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON
DE 100 MILLES
FACILITES DE PAIEMENT ET DE STATIONNEMENT

VIAU MORISSET

720 BOUL. DECARIE A SAINT-LAURENT 747-9921
SUCC. GALERIE DES BOUTIQUES
PLACE BONAVENTURE 878-3328

OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. LES JEUDIS ET VENDREDIS
FERMES LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

BANDE HERNIAIRE

"DEUX DANS UNE"

"SPORTER"



Une exclusivité de la Pharmacie Montréal

Pour le contrôle de la hernie

— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.

EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : $14.95.
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais.

CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
Stationnement gratuit d'une demi-heure avec achat de $1.00
rue Saint-André au sud de Sainte-Catherine
Nous vendons les chaises roulantes

PHARMACIE MONTREAL — Jean P. DUQUET L.PH.

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

VENTE

Des fameux souliers pour hommes

MacFARLANE



Au choix : cuir noir ou brun.
Largeur B : pointures 8 à 12
Largeur D : pointures 7 à 12

SIX MODELES DIFFERENTS DONT . . .
- le "Loafer"
- le "Roger Bontemps"
- Le soulier avec laçage

Prix ord.: $21.95

PRIX DE SOLDE

$12.95

- Stationnement gratuit
- A deux pas de la sortie Jean-Talon du métro

Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.

6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Festival international des films du Travail

Le comité de pré-sélection du 5e Festival International des Films du Travail a retenu une soixantaine de films pour le festival qui aura lieu à Montréal du 11 au 13 août. Le festival se tiendra sous les auspices de l'Institut International des Films du Travail, organisme de la Confédération Internationale des Films du Travail, avec le concours du Congrès du Travail du Canada et de l'Office National du Film.

Les films, qui seront montrés dans la salle principale de l'ONF, 3255 Côte-de-Liesse, se disputeront le Grand Prix des films du Travail et six prix de catégories spéciales. Le comité de pré-sélection les a divisés selon les sujets suivants : a) sujets syndicaux; b) sujets sociaux et économiques; c) sécurité et prévention des accidents; d) aide aux travailleurs et bien-être; e) sujets d'information sociale; et f) éducation.

Quelques films de grand intérêt seront aussi montrés hors-concours durant le Festival. On pourra voir, entre autres, dès le matin de l'ouverture, le plus récent film belge "Jeudi on chantera comme dimanche", dont la vedette est Marie-France Boyer. Le 15 août, lors de la dernière séance, c'est le fameux film italien "Il Companiero" (L'Organisateur), qui tiendra l'affiche.

La salle de l'ONF peut accueillir 360 personnes. L'Institut International des Films du Travail y installera un système de traduction simultanée en français, anglais et allemand. Plus d'une centaine de syndicalistes de différents pays sont attendus à ce festival.

Le Canada, la France, les Etats-Unis, la Belgique, l'Autriche, l'Allemagne, la Suède, Israël, le Japon, la Finlande, l'Italie et les Nations Unies participent au festival. Outre les séances de projection, le festival tiendra dimanche le 13 août, toujours à l'ONF, deux colloques : le matin, à 10 heures, il sera question du "Rôle de la technologie audio-visuelle dans la lutte contre la pauvreté", et l'après-midi, à 14 heures, on traitera du "Film et de l'Education des adultes".

Un jury de treize membres, présidé par M. Fred Terselius, délégué de la compagnie de film du mouvement syndical de Suède, attribuera les prix en fin d'après-midi le 15 août. Le jury comportera un représentant du Congrès du Travail du Canada, deux de l'Office National du Film, deux des Etats-Unis et un d'Allemagène, d'Israël, d'Autriche, de Belgique, de l'Inde, ainsi qu'un représentant de l'Organisation Internationale du Travail.

Le comité de pré-sélection était formé de M. Herbert A. Tulatz, secrétaire général de l'Institut International des Films du Travail, de Bruxelles; M. Fred Terselius, de Suède; M. H.P. Schlobben, de la Fédération du Travail d'Allemagne, et MM. Jean Lefebvre et André Petrowski, de l'Office National du Film.

Le Festival sera suivi immédiatement, du 16 au 26 août, à l'hôtel Mont-Royal, de Montréal, de la première Conférence mondiale sur l'éducation syndicale.

Fermeture d'un tronçon de rue

Le tronçon "Pitt-Gilmore" de la rue Saint Patrick, à Montréal, sera fermé à la circulation à compter de 9 h. 30 du matin, demain.

Il en sera ainsi pendant environ un mois afin de permettre la reconstruction de la chaussée.

Selon M. Jacques Barrière, directeur du service municipal de la circulation, les véhicules se dirigeant vers l'ouest devront emprunter les rues Pitt, Gladstone et Angers. En direction est, le détour sera fait en empruntant les rues Cabot, Angers, Dunn et Pitt.

Sous-ministre au Bien-être

QUEBEC — Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier s'est dit heureux d'annoncer la nomination de M. Gilles-D. Bergeron, qui occupait jusqu'ici les fonctions de directeur général de l'administration au Ministère, à titre de sous-ministre adjoint.

M. Gilles-D. Bergeron est né à Sorel. Il est diplômé de McGill et de Montréal. Ses études et ses préoccupations personnelles l'ont porté successivement dans les domaines des sciences administratives et des sciences psychologiques. Il est également passé par les universités américaines de Columbia et de Houston, où il a suivi avec succès des stages intensifs d'entrainement administratif.

En plus de ses titres académiques, M. Bergeron s'est acquis une riche expérience professionnelle dans des secteurs variés d'administration. Il a d'abord rempli d'importantes fonctions à titre d'administrateur, de gérant général d'entreprise et de contrôleur financier en matière de coût de revient dans une entreprise de produits pharmaceutiques. Par la suite, M. Bergeron s'est associé à la firme Simpson, Riddell, Stead de Montréal, où il a agi à titre de conseiller Sr. en administration. C'est à ce titre qu'il a assumé des responsabilités impliquant des opérations d'étude, de gestion, d'organisation et de réorganisation administrative. Son expérience professionnelle variée correspond bien, selon le ministre Cloutier, aux exigences du gouvernement de se doter d'administrateurs bien outillés et capables d'infléchir des politiques administratives gouvernementales, en intégrant de façon adaptée au secteur de l'administration publique les procédures et les méthodes utilisées avec succès dans l'entreprise privée.

La pluie refroidit les cambrioleurs

Le mauvais temps a ralenti les activités des cambrioleurs la nuit dernière.

Dans un des classeurs des bureaux de la compagnie Jean Dansereau Inc., 110 ouest, rue Crémazie, chambre 608, sont disparus mystérieusement 1,000 actions négociables, des timbres-poste et de l'argent, le tout évalué à $3,037. La police enquête.

M. René Grandmaison, du 1556 est, rue Ste-Catherine, a rapporté à la police que des voleurs lui ont volé un sac bleu contenant la somme de $1,000 en argent. Ce sac avait été laissé sur le siège de son camion qu'il avait stationné dans la ruelle à l'arrière de son domicile.

M. Léonard Caya, du 8216, rue Arthur-Buies s'est fait voler un coffre d'outils évalué à $700. Ce coffre était placé dans son auto, stationnée en face de la demeure.

Un mort dans une triple collision

M. Jean-Charles Pagé, d'âge inconnu, du 438 rue Légaré, à Châteauguay, a perdu la vie vers 1 h. ce matin, dans la collision de trois automobiles survenue sur la route no 4, à Ste-Philomène, à environ 20 milles au sud de la métropole.

La victime a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

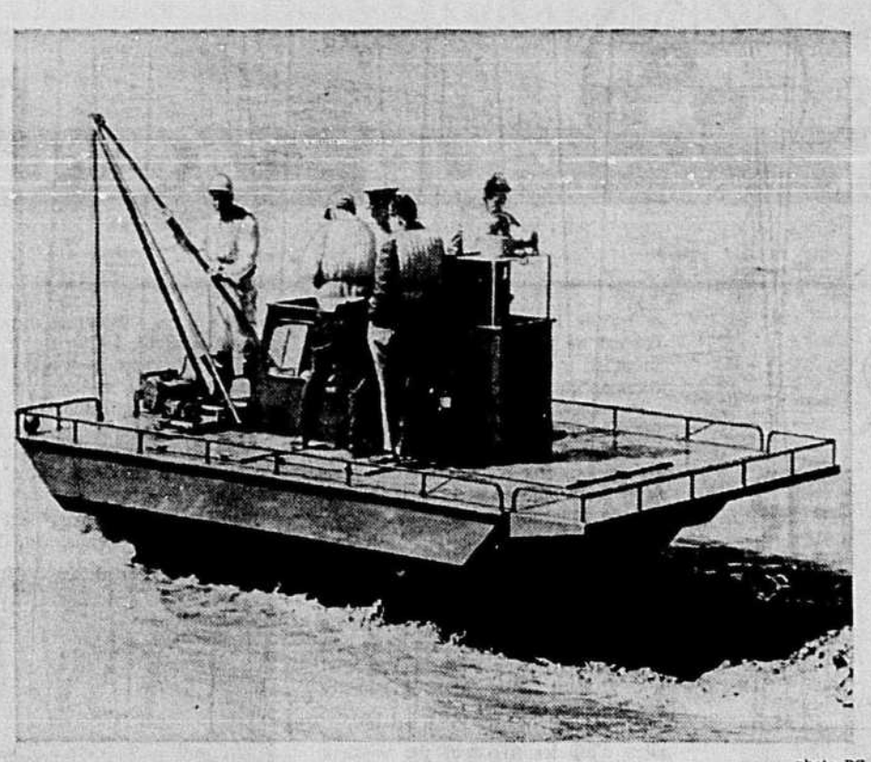


photo PC

Nouveau bateau de sauvetage

Le "Crash Rescue Vehicle No 8" est une espèce de bac à chenille conçu spécialement pour sauver des vies advenant l'écrasement d'un avion dans les marécages qui bordent l'aéroport international de Vancouver. On l'a surnommé le "bogmobile". Il a coûté $13,000. Cette embarcation, montée sur caoutchouc, peut grimper sur la terre ferme à 25 milles à l'heure, passer par-dessus des billots, avancer dans la boue épaisse et, au besoin, flotter. On voit ici l'embarcation effectuant des essais dans les marécages.

Ils refusent de remettre les enfants des "Apôtres de l'Amour"

ST-JEROME (PC) — Deux couples de St-Jérôme ont reçu des pétitions légales les accusant d'avoir ignoré un ordre de la cour, en refusant de retourner quatre petites filles à leurs parents, membres d'une secte dissidente catholique.

Les pétitions, que l'on croit être une première tentative en vue d'obtenir un bref d'"habeas corpus", allèguent que les enfants sont illégalement détenus. La remise des enfants est essentielle, déclare la pétition, pour éviter "la persécution religieuse dont ils sont victimes".

Les parents des enfants impliqués sont membres d'une secte appelée les Apôtres de l'Amour Infini, qui exerce son apostolat dans un monastère des Laurentides, à Saint-Jovite, à environ 45 milles au nord de Saint-Jérôme, à 70 milles au nord de Montréal.

Chute funeste

GASPE (PC) — Michel Champagne, âgé de 18 ans, de Drummondville, a perdu la vie, hier, en tombant d'une hauteur de 150 pieds alors qu'il faisait l'ascension d'une montagne de la péninsule gaspésienne, près de Gaspé.

L'alpiniste amateur était accompagné de quatre jeunes filles. Aucune d'elles n'a toutefois été entrainée dans cette chute funeste.

FAITS divers

Pompier brûlé

Un pompier de Montréal-Nord a été blessé en combattant un incendie qui ravageait un duplex en construction, à 15 h. 35 hier, à l'intersection des rues Valade et Renoir, à Montréal-Nord.

La victime, Roland Foster, 25 ans, du 11,039 rue Drapeau, a subi des brûlures au deuxième degré aux pieds et de légères brûlures aux mains et aux bras. Il a pu regagner son domicile après avoir été traité à l'hôpital Fleury.

Les pompiers ont mis un peu moins d'une heure à enrayer les flammes qui ont fait de lourds dégâts.

Heurtés par un train

SAINT-HYACINTHE — Deux adolescents ont connu une fin tragique, hier matin, alors qu'ils ont été heurtés par le train passager Montréal-Sherbrooke, dans le Rang 3, à Acton Vale, dans l'Estrie.

Le jeune Gérard Chabot, 14 ans, et son cousin, Jacques Chagnon, 12 ans, tentaient alors de dégager un tracteur de ferme, qui s'était enlisé et dont les roues avant étaient déjà engagées sur la voie ferrée.

Selon les informations de la police, les adolescents traversaient la voie ferrée, qui coupe la ferme de M. Paul Chabot, lorsque leur tracteur s'est embourbé.

Les corps ont été transportés à la morgue Boisvert, où l'enquête a eu lieu hier après-midi, sous la présidence du Dr Jules Yvon.

Des policiers du détachement de St-Hyacinthe de la Sûreté provinciale continuent l'enquête.

Gérard Chabot est le fils de M. et Mme Paul Chabot, d'Acton Vale, et Jacques Chagnon est le fils de M. et Mme Jacques Chagnon, de St-Hyacinthe.

Sollicitation illégale

Le propriétaire d'un kiosque de jeu sur La Ronde et son employé ont été condamnés à $300 d'amende chacun, hier matin, alors que le juge René-T. Hébert, de la cour municipale, rendait son jugement après avoir présidé le procès de ces deux hommes accusés d'avoir illégalement incité un citoyen à risquer de l'argent dans un jeu de hasard.

Vivian Webster Philipps, 41 ans, de Tampa, Floride, concessionnaire à La Ronde, et son employé Albert Singer, 22 ans, de Montréal, ont également été invités à souscrire un cautionnement de $500 pour garder la paix pendant six mois, à défaut de quoi ils devront "accepter" un séjour de trois mois à Bordeaux.

Le juge Hébert souligne que le fait de placer un crieur devant un kiosque et d'offrir de la monnaie aux clients pour qu'ils tentent leur chance, constitue une infraction à la loi qui interdit d'inciter les citoyens à se livrer à des jeux de hasard.

Un spécialiste en probabilités mathématiques de l'Université McGill, M. William Moser, qui a été entendu au procès, a soutenu qu'il existait seulement une chance sur 500 de réussir à placer une pièce de dix cents en plein centre de l'une des 500 cibles de la table de jeu, propriété des deux inculpés.

Quatre jeunes gens se tuent dans un accident d'avion

SCHREIBER, Ont. — (PC) — Les corps de quatre jeunes gens d'Edmonton, dont on était sans nouvelle depuis qu'ils avaient quitté Montréal lundi à bord d'un petit avion, ont été retrouvés ce matin dans les débris de leur appareil dans le lac Supérieur, à quelque 150 milles de Port-Arthur.

L'appareil, dont des débris ont d'abord été trouvés ce matin, était un mono-moteur de type Mooney-22 et ramenait à Edmonton les jeunes gens qui venaient de visiter l'Expo 67.

Les recherches avaient dû être interrompues hier à cause d'un brouillard trop dense, d'une pluie diluvienne et de violents orages.

L'avion, propriété de la compagnie Caribou Wings Limited, d'Edmonton, était piloté par M. Glen Wheeler, à son décollage de la piste de Sudbury, où il avait fait le plein lundi après-midi. Il devait se poser plus tard à Lakehead, mais n'est pas reparu.

Les autres victimes sont MM. Ray Lewis, Fred Conroy et J. Stevens, tous des célibataires dans la vingtaine.

La cause de l'écrasement n'est pas encore connue.

Le budget du conseil scolaire s'élève à $3,500,000 au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le conseil scolaire du Cap-de-la-Madeleine rend public le bilan de son exercice financier, terminé le 30 juin. Son budget s'élève à $3,500,000.

Près des deux tiers des revenus du conseil, $2,091,327, proviennent du gouvernement du Québec, sous diverses formes de subventions par l'entremise du ministère de l'Education. Pour sa part, l'impôt foncier procure des rentrées de l'ordre de $1,140,258. Enfin, la location d'écoles à la régionale des Vieilles-Forges rapporte $207,000.

Au chapitre des dépenses, à même le budget, les traitements au personnel enseignant entrainent un paiement global de $1,148,390, en somme un tiers du montant. A l'égard des élèves du cours secondaire, confiés à la régionale scolaire, la répartition a coûté à la trésorerie la somme de $964,300. Quant au service de l'entretien, son coût s'est élevé à $466,730, tandis que la dette a entrainé un paiement de $326,392. Les autres dépenses ont servi les fins de l'administration, de l'entretien de la bibliothèque, de l'enseignement pastoral et de la pratique des sports.

Nouvel aumônier national des Lacordaires

Le conseil de la Conférence catholique canadienne vient de nommer l'abbé Jean-Noël Trudel, du diocèse des Trois-Rivières, aumônier national de l'Association Lacordaire du Canada en remplacement du R.P. Yvon Isabelle, O.M.I. qui vient d'accéder au poste de Provincial dans sa communauté. Cette nouvelle a été rendue publique à Ottawa, par M. l'abbé Charles E. Mathieu, secrétaire général de l'épiscopat.

L'abbé Trudel qui est âgé de 47 ans, fut ordonné prêtre en 1946. D'abord professeur au Séminaire des Trois-Rivières, (1947-1949) il fut vicaire dominical à Ste-Cécile, de 1947 à 1949, et ensuite vicaire à St-Tite, de 1949 à 1958. En 1959, il devenait aumônier diocésain adjoint de la J.O.C. et aumônier à l'Ecole secondaire Immaculée-Conception, poste qu'il occupait encore au moment de sa nomination.

L'abbé Trudel possède également une vaste expérience auprès du mouvement Lacordaire. Il en a été l'aumônier local depuis 1949, l'aumônier régional depuis 1955 et l'aumônier diocésain depuis 1962.

Enlèvement d'un gardien

Le gardien du terrain de stationnement Safeway Parking, situé au coin des rues Saint-Pierre et Craig, M. Roland Hébert, a été victime d'un vol à main armée perpétré par deux bandits qui l'ont enlevé, vers 18 heures hier.

Armés d'un revolver et d'un fusil à deux canons, lesquels étaient tronqués, les malfaiteurs ont pris la fuite en auto, forçant le gardien à les suivre jusqu'à l'angle des rues Vinet et Coursol, où ils l'ont abandonné.

Les deux individus ont poursuivi leur route, en direction de l'avenue Rose-de-Lima. Quant à M. Hébert, il n'a pas été blessé.

Une panne immobilise le Gyrotron

Une panne a immobilisé le Gyrotron, hier soir, et une quarantaine de personnes qui occupaient les sièges mobiles se sont trouvées prises dans l'obscurité complète en plein "vide spatial".

L'incident s'est produit vers minuit et demi. Les équipes de secours ont immédiatement été envoyées à l'intérieur de la bâtisse pour libérer les visiteurs de leur situation peu agréable.

Ce n'est qu'une heure et demie plus tard, soit peu avant 2 h. que la dernière personne est sortie du Gyrotron. Personne n'a été blessé.

Les dirigeants de cet établissement cherchent encore les causes de cette panne. Tout est redevenu normal à 10 h. ce matin, mais on ignorait toujours la cause de la panne.

Mérineau prédit une avalanche de griefs

QUEBEC (PC) — Le conseiller technique du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Claude Mérineau, a prédit hier que les tribunaux d'arbitrage seront saisis "d'une véritable avalanche de griefs" pendant la durée de la nouvelle convention collective de travail des quelque 8,000 employés de l'Hydro-Québec.

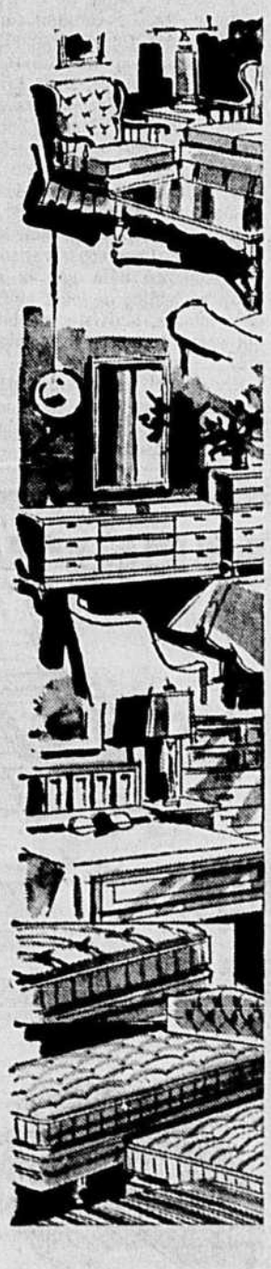
VÉRITABLES

AUBAINES

chez

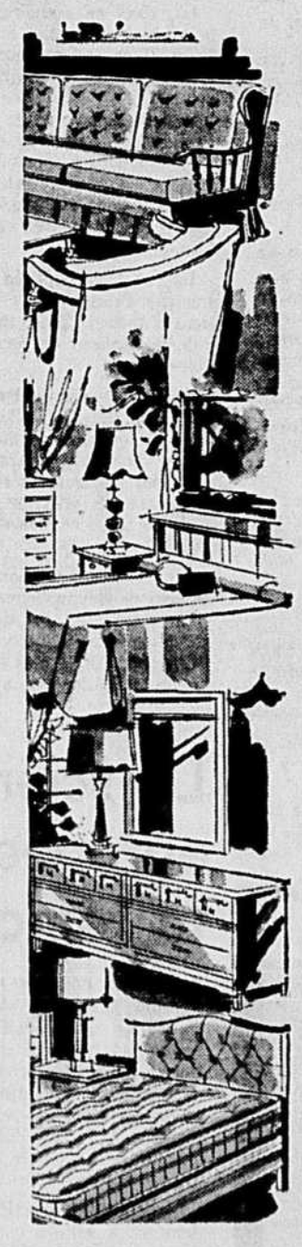
Ronald Caron LIMITÉE

(ECHANTILLONS VENDUS A ½ PRIX)



	REG.	SPECIAL
MOBILIERS DE SALON 3 MORCEAUX	518.	259.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	198.	99.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	318.	159.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	378.	189.
MOBILIERS DE SALON 2 MORCEAUX	458.	229.
PEINTURES ENCADREES	à partir de	5.50
TV PORTATIVE 19 po.	Marque réputée	159.
TV CONSOLE 23 po.	Marque réputée	194.
TV COULEUR 19 po.	Marque réputée	549.
STEREOS AM/FM	Marque réputée à partir de	189.
REFRIGERATEUR 10 pi. cu.	Marque réputée	169.
REFRIGERATEUR 14 pi. cu.	Marque réputée	194.
REFRIGERATEUR AUTOMATIQUE 2 PORTES — 14 PI CU.		259.
REFRIGERATEUR R.C.A. 2 PORTES — AUTOMATIQUE — 14 PI. CU.		249.

	REG.	SPECIAL
2 SECHEUSES SIMPLICITY	298.	149.
POELE GAZ 4 RONDS	218.	119.
TABLES DE SALON	à partir de	4.95
CHESTERFIELDS CONVERTIBLES	258.	129.
MOBILIERS DE CUISINE 7 MORCEAUX	188.	94.
DAVENPORTS 2 MORCEAUX	178.	89.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	158.	79.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	178.	89.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	238.	119.
MOBILIERS DE CUISINE 5 MORCEAUX	278.	139.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	198.	99.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	318.	159.
MOBILIERS DE CHAMBRE 5 MORCEAUX PROVINCIAL ITALIEN	1378.	689.
MOBILIERS DE CHAMBRE 3 MORCEAUX	438.	219.



DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES NON ANNONCEES!

UN SEUL MAGASIN — UNE SEULE ADRESSE

• Aucun comptant
• Jusqu'à 36 mois pour payer

Ronald Caron LIMITÉE

• Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 10 heures

7360 ST-HUBERT Entre de Castelnau et Faillon TÉL. : 274-5668

PRES METRO JEAN-TALON

Sommet secret du bloc communiste sur le Moyen-Orient

VIENNE (AFP, UPI) — Une conférence au sommet des chefs de gouvernement et de partis communistes de l'Europe orientale sur la situation au Proche-Orient s'est tenue, hier et aujourd'hui, à Budapest, annonce TASS ainsi que l'agence autrichienne APA.

La tenue de cette conférence ne se trouve à être annoncée qu'après sa tenue. La Roumanie, qui a refusé d'adopter la ligne dure recommandée par les partis communistes contre Israël, n'a pas assisté à la réunion.

Ces assises secrètes se sont déroulées en présence de MM. Brejnev et Kossyguine (URSS), M. Jivkov (Bulgarie), MM. Jonoe Fock et Janos Kadar (Hongrie), MM. Ulbright et Stoph (RDA), MM. Gomulka et Cyrankiewicz (Pologne), M. Novotny (Tchécoslovaquie) ainsi que du maréchal Tita (Yougoslavie).

Selon une agence, le sommet a eu pour but de "démontrer la détermination communiste d'utiliser davantage les moyens appropriés à l'agression en cours en vue de restaurer la paix au Proche-Orient".

AUTOUR DU MONDE

Ford connaitrait la grève

DETROIT (UPI) — Le président des travailleurs unis de l'auto, M. Walter P. Reuther, a déposé hier, sur la table des négociations de la société Ford les revendications syndicales portant sur la nouvelle entente collective ; ce sont les mêmes que celles présentées lundi à GM. La rumeur veut que la société Ford ait été choisie comme cible de la prochaine grève.

* * *

Manifestations anti-chinoises

RANGOON, Birmanie (UPI) — Des manifestations dirigées contre la Chine communiste ont eu lieu hier, dans tout le pays, et dans la capitale des foules en colère ont brûlé l'effigie du leader communiste birman Thankin Than Tun. Un porte-parole du gouvernement a précisé que plus de 300,000 personnes avaient manifesté dans 56 villes et villages du pays, dénonçant les agissements de la Chine rouge.

* * *

Loi contre les "agitateurs"

WASHINGTON (UPI) — La commission des projets de loi de la Chambre des représentants a adopté hier, un projet de loi anti-émeutes au cours d'une audience où le principe des droits civiques a été vigoureusement débattu. Le débat sera entrepris aujourd'hui à la Chambre des représentants. Le projet de loi vise à emprisonner les "agitateurs professionnels" qui franchissent les limites des Etats pour fomenter des troubles.

* * *

Une société canadienne passe aux Américains

NEW YORK (AFP) — La société américaine "Mohawk Data Sciences Corporation", spécialisée dans la fabrication d'équipements électroniques et de télécommunications, annonce l'achat de la société canadienne "Watt and Mackey Electronics Ltd". La compagnie canadienne était jusqu'ici concessionnaire de "Mohawk" au Canada. Elle prendra le nom de "Mohawk Data Sciences Canada".

* * *

La situation au Nigeria

LAGOS, Nigeria (AFP) — Commencée le 7 juillet, l'attaque de l'armée fédérale nigérienne contre la province sécessioniste du "Biafra", se poursuit sans que l'on puisse avec certitude savoir qui a l'avantage, pour l'immédiat. A Lagos, capitale du Nigeria, comme à Enugu, "capitale du Biafra", on assure quotidiennement que les pertes de l'ennemi sont "lourdes". Plusieurs localités sont annoncées, d'un côté comme de l'autre comme "fortement tenues", l'ennemi ne pouvant ni progresser ni s'en emparer.

* * *

Obsèques gratuites à Cuba

LA HAVANE (Reuter) — Cuba vient de promulguer sa dernière série de services publics gratuits, en déclarant qu'à compter du 20 juillet les sépultures seront gratuites. Le décret gouvernemental s'applique aux services funèbres, aux salons funéraires et aux enterrements. Depuis mars dernier les Cubains assistent gratuitement aux compétitions sportives, et la semaine dernière la taxe d'eau a été abolie.

Ex-membre du Politburo, Chelepine présidera les syndicats d'URSS

MOSCOU (AFP) — M. Alexandre Chelepine, membre du Politburo du comité central du parti communiste de l'URSS a été élu hier, au poste de président du conseil central des syndicats de l'URSS, au cours du plénum de cette organisation qui s'est ouvert hier matin à Moscou.

Cette élection de M. Chelepine à des fonctions syndicales, constitue pour ce jeune dirigeant soviétique, considéré pendant longtemps comme un "dauphin" éventuel de M. Krouchtchev, puis comme un des "co-auteurs" de la destitution de ce dernier, une mutation à un poste moins en vue que ceux qu'il avait occupés depuis la mort de Staline.

En fait, son effacement au sein de l'équipe dirigeante soviétique s'est dessiné peu de temps après le départ de M. Krouchtchev. Appelé au politburo, lors du plénum du comité central qui prononça l'éviction de M. Krouchtchev du pouvoir, M. Chelepine qui, à l'époque, avait la haute main sur la police d'Etat, contrôlait le fonctionnement du parti en tant que président du comité du contrôle du parti communiste de l'URSS, et siégeait au conseil des ministres comme vice-président du conseil, vit sa position s'effriter en deux ans et demi.

Il y a un an, il se vit confier les responsabilités des industries alimentaires et légères au sein du politburo, présidant différentes conférences de travailleurs des laiteries, des pêcheurs, etc. Il semble toutefois qu'une partie de ses responsabilités passées dans les relations avec certains pays asiatiques lui aient été laissées au sein du Politburo, notamment des contacts avec des représentants diplomatiques du Vietnam et de la Corée du nord à Moscou.

Son passage à la tête des syndicats soviétiques, après avoir été chef des Jeunesses communistes de l'URSS puis chef de la police de sécurité d'Etat (KGB), ne peut être considéré comme une ascension dans la hiérarchie soviétique.

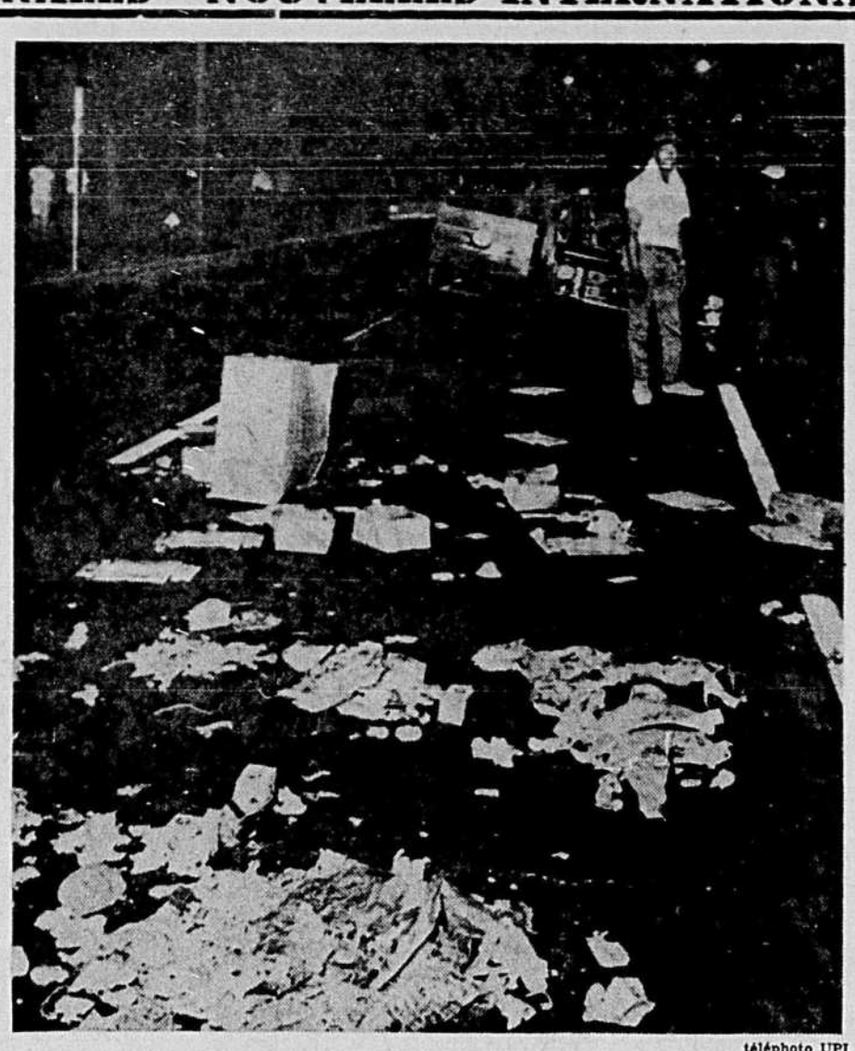
Mélina Mercouri perd sa nationalité grecque

ATHENES (AFP) — L'actrice Mélina Mercouri (Les enfants du Pirée), et sept autres personnes, ont été déchues de la nationalité grecque pour "activité anti-nationale à l'étranger" par décret publié aujourd'hui au journal officiel.

Parmi les autres personnes atteintes par cette décision, on relève les noms de Efstratios Someritis, président de la Ligue grecque des droits de l'homme (actuellement à Paris), Nicolas Nicolaidis "qui se prétend secrétaire du parti de l'Union du centre" et Georges Beikos, speaker de Radio-Moscou.

D'autre part, le gouvernement a décidé la mise sous séquestre de leurs fortunes. Cette dernière mesure s'appliquera à tous ceux qui seront déchus de leur nationalité grecque.

Mélina Mercouri, qui se trouve à New York, avait fait des déclarations contre le gouvernement actuel à la télévision américaine, incitant les touristes à ne pas se rendre en Grèce, "pays de dictature". De son côté, M. Nicolaidis déploie une grande activité dans divers pays européens afin "d'organiser la lutte contre le gouvernement du 21 avril".



téléphoto UPI

Une voiture de police renversée et brûlée et les débris qui jonchent la chaussée témoignent de la violence de l'émeute qui s'est déroulée la nuit dernière à Newport News, en Virginie, conséquence de la grève qui touche le plus grand chantier maritime privé du monde.

Une grève dégénère en émeute à un chantier maritime de Virginie

NEWPORT NEWS, Virginie. (UPI,PA) — Une manifestation de quelque 3,000 grévistes de la construction navale a dégénéré en émeute la nuit dernière et les désordres se sont poursuivis durant deux heures dans le quartier commercial de cette ville de Virginie.

Les manifestants, qui s'étaient massés aux portes du chantier maritime de Newport News Shipbuilding and Drydock Co., ont attaqué une trentaine de policiers qui gardaient l'entrée du chantier, ont renversé une voiture de police, y ont mis le feu et ont pillé des magasins du voisinage.

La foule a commencé à se disperser vers 2 heures du matin à l'arrivée des pompiers. Une vingtaine de personnes ont été blessées et la police a arrêté une quinzaine de personnes.

L'un des blessés, atteint d'une balle à un pied, a dit aux autorités de l'hôpital que la police lui avait tiré dessus.

La police a refusé de commenter la cause de l'émeute, qui a éclaté alors que les grévistes attendaient la sortie de non-grévistes travaillant sur l'équipe du soir.

L'Association des constructeurs de navires, qui représente 15,000 des 21,500 employés du chantier, a déclenché la grève lundi à cause de griefs portant sur des primes de travail, la classification des emplois et la suspension de trois ouvriers. C'est la première grève générale en 81 ans d'existence à ce chantier maritime, le plus grand du monde appartenant à l'entreprise privée.

Le syndicat a porté plainte auprès de la Commission nationale des relations ouvrières à Baltimore en accusant la compagnie de pratiques injustes.

Colère contre les "scabs"

Divers incidents se sont produits autour du chantier depuis lundi soir : des non-grévistes ont été attaqués, des pneus fendus et des pare-brise fracassés. Les leaders du syndicat ont exhorté les piquets de grève à éviter la violence et à respecter la loi.

Il semble que les désordres de la nuit dernière aient été déclenchés par la rumeur que des contremaîtres introduisaient des briseurs de grève au chantier en automobiles.

Des automobiles privées ont effectivement pénétré sur le chantier et la foule massée à l'entrée a accueilli les passagers aux cris de "sales briseurs de grève".

Environ six heures après l'entrée au travail des non-grévistes de l'équipe du soir, la foule a commencé à lancer des bouteilles et des briques sur la clôture.

Selon un témoin, un fourgon de police pénétra peu après sur le chantier, frôla un piqueteur et poursuivit son chemin. Un peu plus tard, une trentaine d'hommes en colère s'aprocha d'une autre voiture de police et le policier qui s'y trouvait tira un coup de feu en l'air. Aussitôt quelque 2,000 hommes envahirent l'avenue Washington, principale artère commerciale de Newport News, et l'émeute s'ensuivit.

La violence se propagea rapidement. Des femmes et des enfants se joignirent aux hommes dans la masse hurlante. Des automobiles ont été endommagées et des magasins ont été pillés dans le voisinage du chantier.

Les autorités municipales dépêchèrent toute la force de police dans le quartier et les agents réussirent à rétablir l'ordre dans une certaine mesure. Mais des groupes se reformaient à mesure que d'autres étaient dispersés.

A l'aube, les policiers montaient toujours la garde autour du chantier pour éviter de nouveaux incidents à l'arrivée de l'équipe de jour.

Le pétrole du Sinaï peut enrichir Israël

TEL AVIV — Des installations pétrolières égyptiennes capturées par Israël dans le Sinaï pourraient signifier la richesse grâce à "l'or noir". Quand le pompage reprendra dans quelques jours, Israël aura deux fois la quantité de pétrole dont il a besoin, et il pourra ainsi devenir exportateur de pétrole, s'il conserve la région.

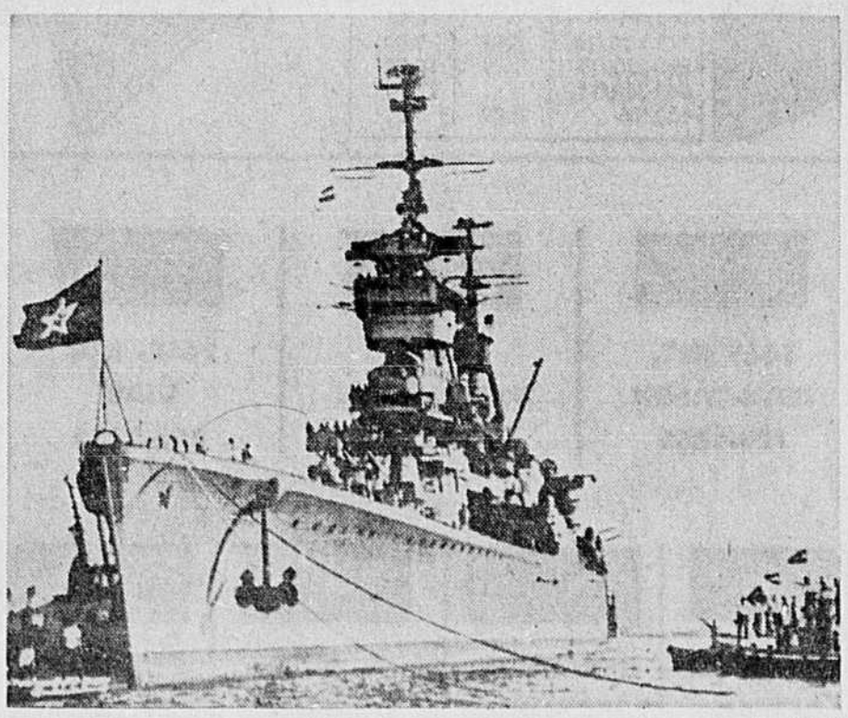
Le directeur de la société israélienne de pétrole, "Lapidoth", serait en Italie afin de négocier des ententes avec le groupement italien pétrolier ENI. ENI et l'Egypte sont copropriétaires de ces puits, ainsi la moitié des sommes que paiera Israël, ironiquement, ira au Caire.

ENI a consenti à permettre à Israël de pomper du pétrole de ses puits. On se rappellera qu'Israël avait entrepris des négociations en 1956 avec ENI, après la capture des installations pétrolières du Sinaï, mais le Sinaï avait été remis à l'Egypte avant le début de l'exploitation des gisements pétroliers.

L'an dernier les puits israéliens avaient fourni environ 8 pour cent des besoins du pays en pétrole, alors qu'il en faut deux millions et demi de tonnes

Le reste était importé par pétroliers via Eilat, le port israélien que les Egyptiens avaient bloqué en mai, et qui fut la cause de la récente guerre.

Le pétrole est acheminé par pipeline depuis Eilat jusqu'aux raffineries situées près de Haïfa. Les puits du Sinaï qui ont une capacité de 4.7 millions de tonnes annuellement, sont situés près de la Mer Rouge. En fait, plusieurs puits sont aménagés dans la mer, et le pétrole qu'ils fournissent sera transporté par des pétroliers israéliens jusqu'a Eilat.



téléphoto PA

Des ouvriers égyptiens installés dans des embarcations s'approchent de l'un des huit navires de guerre soviétiques arrivés à Port-Saïd hier. Le navire mouille dans la partie nord du canal de Suez, soit dans le secteur où des avions réactés israéliens et égyptiens se sont livré un duel samedi dernier.

Hong-kong se transforme en véritable champ de bataille

HONG-KONG. (AFP-UPI-PA) — Hong-kong connait aujourd'hui une quatrième journée consécutive de violence alors que des émeutiers ont attaqué ce matin à coups de pierres et de bouteilles des policiers qui arrachaient des affiches dans la partie nord de l'île où sévit encore un sévère couvre-feu.

D'autre part, un officier britannique qui a assisté en fin de semaine aux combats qui ont opposé, à la frontière chinoise, la police et des éléments chinois, a affirmé que 700 soldats réguliers de l'armée chinoise au moins sont actuellement cantonnés à Shataukok et que les mitrailleuses qui étaient entrées en action "ne pouvaient être servis que par des professionnels". Les autorités de Hong-kong, cependant, continuent de déclarer qu'il n'existe pas de preuve d'une intervention armée chinoise.

Hier soir, dans le quartier populeux de North Point, à l'extrémité est de l'île, la bataille faisait rage entre la police et la foule.

De nouveau, les conducteurs et le personnel des tramways ont été malmenés par des émeutiers dont un certain nombre sont d'anciens employés des transports en commun licenciés à la suite des grèves du mois de mai. Les accrochages entre policiers et émeutiers ont été très durs.

Au cours de la journée d'hier, des bombes de fabrication domestique ont été lancées dans les rues; des manifestants armés portant masque à gaz ont incendié plusieurs autobus. Une douzaine d'incendies faisaient rage dans le secteur chinois populeux de Wanchai. Les vitrines de nombreux magasins et de deux restaurants ont été fracassées, les émeutiers accusant les propriétaires de cacher des policiers. La police a combattu la foule à coups de matraque et lancé des grenades lacrymogènes, mais jusqu'ici on ne signale ni morts ni blessés chez les émeutiers.

Pendant ce temps, un reporter du bureau local de l'Agence Chine nouvelle a été arrêté; il s'agit de M. Hsueh Ping, dont la camera a été confisquée. Pékin a protesté vigoureusement auprès de la Grande-Bretagne au sujet de cette arrestation "illégale".

D'autre part, les habitants de Hong-kong connaissent maintenant la plus grande pénurie d'eau depuis quatre ans. La ration d'eau est limitée à quatre heures d'approvisionnement tous les quatre jours.

Une retraite bien méritée

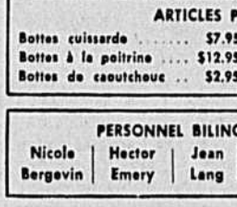
BOGOTA (AFP) — L'homme le plus âgé de Colombie, un laboureur de 140 ans environ, Gabino Jaimes Laguado, vient de prendre une retraite bien méritée.

A la suite des informations parues dans la presse à son sujet, la localité où il réside, Santa Bagoara, près de la frontière vénézuélienne, est devenue un lieu d'excursion pour de nombreux Colombiens. La famille du laboureur explique sa longévité exceptionnelle par la douceur du climat de sa région natale.

SAMEDI OUVERT

Quartier général de CAMPING, CHASSE ET PECHE

TENTES



Complètes avec tapis de sol cousu, mât et piquets
MODELES "TOURIST"

7' x 7' Woods	$19.95
9' x 9' Woods	29.95
9' x 12'	39.95
7' x 7' (cadre de soutien ext.)	22.95
9' x 9' (cadre de soutien ext.)	35.00
9' x 12' Vista (Woods)	65.00
12' x 15' Camp King (Woods)	115.00
Tente 'pup' avec plancher	9.95
Piquets de tente 14" chacun	0.15
Comptoir de cuisine 9' x 9'	45.00
Poêle "Coleman" à 2 ronds	14.95
Lanterne "Coleman" No 200	13.95
Toaster de camp	0.39
Ustensiles de camping 24 morceaux pour 4 personnes	5.95
Ens. de coutellerie	0.69
Toilette portative	4.95
Trousse de premiers soins	0.69
Ceinture de sauvetage approuvée Enfants :	2.50
Adultes :	3.50

WALKIE-TALKIE
2 transistors. Ensemble de deux à partir de 13.95

CONTROLE A DISTANCE SANS FIL
pour réception et transmission. Comprenant écouteur et microphone 9.95

SACS DE COUCHAGE



"Campeur" en spécial	5.95
"Laurentien" dessous en caoutchouc	7.95
"Mont Sauveur" nylon caoutchouc	8.95
"Mont Antartica" térylène (avec isolant Therm.)	14.95
En duvet armée US	14.95
En duvet par Woods	19.95
Sac de couchage doublé	19.95
Couverture de laine à partir de	2.50



Matelas pneumatiques Vinyle 27" x 72"	1.95
Nylon et caoutchouc	5.95
Matelas double	12.95
Plusieurs autres modèles en montre	
Canot pneumatique (Dinghy) avec rames et pompe pour une personne	25.00
pour 2 personnes	39.95
pour 4 personnes	59.95
pour 2 personnes (avec support pour moteur)	59.95
Hachette avec étui spécial	1.95

CARABINES (usagées)
.22 Winchester 1 coup 9.95
.22 Winchester répétition 14.95
Munitions .303 20/1.80

TARPAULINS
A L'EPREUVE DE L'EAU avec cordons et oeillets

5' x 7'	$3.50
6' x 8'	4.80
7' x 9'	6.30
8' x 10'	8.00
10' x 12'	12.00
12' x 15'	18.00
15' x 20'	30.00

ARTICLES POUR LA PECHE

Bottes cuissarde	$7.95
Bottes à la poitrine	$12.95
Bottes de caoutchouc	$2.95
Ensemble de pluie, 3 mcx avec capuchon	$2.95
Moulinet Mitchell No 300	$17.95

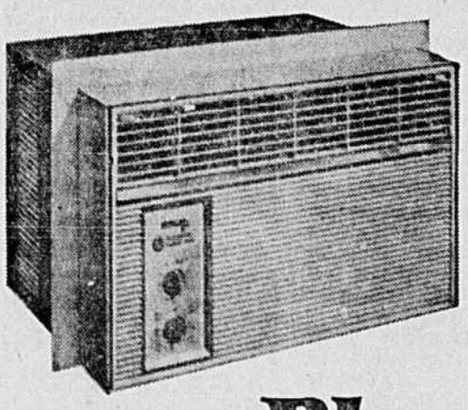
PERSONNEL BILINGUE A VOTRE SERVICE
Nicole Bergevin | Hector Emery | Jean Lang | Colette Laberge | Monique Patenaude | Shirley Slater

SMITH SALES CO.
Satisfaction garantie ou argent remis
Commandes P.S.L. pour l'extérieur de la ville seulement
Ouvert de 7 h. 30 à 6 h. p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

4638 ST-LAURENT (coin Villeneuve) VI. 9-4475

VERS LA PERFECTION...

POUR VOUS MADAME
GRATUITEMENT UN CLIMATISEUR D'AIR



avec l'achat d'une Chevrolet, Chevelle, Epic Corvair, Camaro, Oldsmobile... à un prix régulier !

UNE TRADITION: Plamondon
CHEVROLET · OLDSMOBILE LTÉE
1580 AMHERST, MONTREAL P.Q. TEL: 527-9121

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	810	8⅛	9⅛	9⅛
Algoma	800	23⅝	23½	23½
Alliance	—	30	30	—
Alcan	725	29⅝	29½	29½
Alcan 4¼	—	39	39	—
Alcan 2 Pr	65	43	43	43
AngT ½½½ Pr	25	38½	38½	38½
AngT 265 Pr	25	46	46	46
ArgC Pr	300	11¼	11¼	11¼
Asbestos	150	23	23	23
Atl Sug	600	10⅜	10⅜	10⅜
Bq CN	450	57½	57½	57½
Bq d'Epar.	600	12¾	12¾	12¾
Bq Imp-C	225	66¼	66¼	66¼
Bq Mont	790	12⅞	12⅞	12⅞
Bq N-E	1100	14⅜	14½	14⅜
BQ PC	—	46¼	46	—
Bq Roy	800	15⅞	15¾	15⅞
Bq Tor-D	—	13½	13½	—
Bell Phone	827	48½	48⅜	48½
BowMer Pr	60	50½	50½	50½
Bowater	—	8	8	8
BA OIL	1505	38	38	38
BC Forest	100	19⅛	19⅛	19⅛
Brinco	1310	395	395	395
Bruck (A)	—	17	17	—
CAE	1375	10¼	9⅞	10⅛
Cal Pow	2400	23¼	23¼	23¼
Cal P 5.40 Pr	—	107½	107	—
Can Cem	—	39½	39	—
Can Cem Pr	—	25	25	—
C Iron	17400	18¾	18¾	18¾
C Pack A	—	80	80	—
CP Mortgage	—	11	11	—
CSL	90	32½	32½	32½
CSL pr	—	6	6	—
C Brew	2225	7⅛	7	7⅛
CBAL B w	—	140	140	—
CIL	—	19⅜	19¼	—
I Pow	—	37⅜	37⅜	—
C Marconi	1225	57⅝	57¼	57⅜
CPR	652	71⅛	71	71
CPR 4 pr	120	87⅜	87⅜	87⅜
C Ptina	1675	15	14¾	15
Central D	7400	14⅛	13⅛	14⅛
Chemcell	1200	10⅜	10⅜	10⅜
Cominco	1180	30¼	30⅛	30¼
C Paper	55	36¾	36¾	36¾
C Paper pr	100	25	25	25
C Paper wts	200	685	685	685
Corby A	—	32½	32½	—
Couvrette A	500	5½	5½	5½
C Foncier	—	50	50	—
Crush Int	—	12	12	—
Deni-on	127	11	11	11
Dist Seag	700	38¼	38¼	38¼
Dome Pete	400	60	60	60
D Bridge	—	18	18	—
Denault	—	8¼	8¼	—
Do Fasco	—	23⅜	23½	—
D Glass	—	10½	10½	—
D Lime	100	265	265	265
Dosco	170	7⅛	7⅛	7⅛
D Stores	125	18	18	18
Domtar	450	15	14⅞	15
D Text	—	23½	23	—
Donohue	150	7⅜	7⅜	7⅜
Du Pont	—	32½	31¼	32½
Du Pont pr	—	76	76	—
Falcon	285	85⅞	85⅞	85⅞
Fam Play	225	36¾	36	36¾
F Collection	600	7½	7½	7½
Fulcrum Pr	—	10½	10½	—
Glengair	1100	215	215	215
GL Paper	1900	23¾	23¾	23¾
Hawk Sidd	—	350	345	—
Hollinger	1000	27	27	27
Home (A)	5578	21⅛	21⅛	21⅛
Hud Bay M	—	62¾	62¾	—
HBC	⅛⅛½	19½	19¼	19½
Husky Oil	2300	18⅜	18¼	18¼
Husky (C) Pr	25	62	62	62
Husky D w	—	850	850	—
Imp Oil	2300	63¼	63¼	63¼
Imp Tob	—	14⅛	14⅛	—
Ind Accep	250	22½	22½	22½
AC	—	86	86	—
Inglis	—	12	12	—
nt Nickel	2103	106	105	106
Int Util	900	35¼	35⅜	35⅜
Int Util Pr	450	35½	35½	35½
Inter PL	3500	23	22⅞	23
nvest Gr A	—	9¾	9½	—
Jamaica Pr	—	15¾	15¼	—
Labatt	—	25⅞	25⅜	—
Loeb M	1130	13¾	13½	13½
MacLaren	150	22	22	22
MacMillan	275	29	28¾	29
Marit Tel	—	22½	22⅜	—
Massey0F	725	22¾	22½	22¾
Melchers	225	31½	31	31½
Molson A	300	23½	23⅜	23½
Molson B	—	23½	23⅜	23½
M Trust	—	15⅜	15¾	—
Moore Crp	200	31⅜	31⅜	31⅜
MorseR A	100	25⅜	25⅜	25⅜
MorseRB	250	24½	24½	24½
MorsePr	100	58	58	58
Mussens	1150	7⅜	7⅜	7⅜
NB Tel	200	15⅜	15⅜	15⅜
NFLD Light	—	10	9⅜	—
!Noranda	739	54½	54⅛	54½
North C Gas	100	11¼	11¼	11¼
NS LP	650	10	10	10
Ogilvie	330	13⅜	13⅜	13⅜
Ont Steel	—	26½	26½	—
Oshawa (A)	205	40½	40½	40½
Pac Pete	200	16⅜	10⅜	10⅜
Phillips C	—	55	54½	—
Phillips C	—	55	54½	—
Pow Corp	200	10½	10½	10½
Price	314	12	12	12
QN Gas	—	9¾	9¼	—
Rio Algom	400	35½	35	35
Rolland (B)	—	13	13	—
Ronalds F	—	13¼	13	—
Rothmans	—	25⅜	25⅜	—
Royal T Pr	—	17¾	17¾	—
Salada F	—	10	10	—
Scott LaS	200	19⅜	19⅜	19⅜
Shell Can	460	29⅜	29¼	29¼
Shell I Pr	50	31	31	31
Shell I w	—	11⅜	11¼	—
Sicard ¾ p.c.	—	19¾	19¾	—
Simpsons	225	29	29	29
Sogemines	175	14⅛	14⅛	14⅛
SS Steel	—	11⅝	11⅝	—
Steel Can	765	22⅛	22⅛	22⅛
Steinbg (A)	—	19⅞	19⅞	—
¾Texaco Can	25	27⅞	27⅞	27⅞
Tr-C orp	100	8¼	8¼	8¼
Tr-C PL	2275	31¾	31⅝	31⅝
Tr-C PL Pr	150	48¼	48¼	48¼
Tr Mt PL	600	19⅞	19¾	19⅞
Triad Oil	—	190	190	—
Un Auto "A"	—	15⅞	15¼	—
Un Carbide	—	20	20	—
Union Oil	—	38¼	38¼	—
Wajax	—	15	15	—
Walk GW	1000	35½	34¾	34½
W et Knapp	—	5	5	—
WCoast Tr	165	26½	26½	26½
W Pac Pd	500	6⅛	6⅛	6⅛
Weston (A)	—	18⅝	18⅝	—
Weston (B)	300	19¾	19¾	19¼
Zeller's	—	27	27	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	—	22	22	—
Ajax	1000	13	13	13
Alscope	500	140	140	140
Ameranium	—	2	2	—
Band-Ore	—	14	14	—
Bateman	1000	6½	6½	6½
Beauce Pl	2000	6½	6	6
Black River	2000	7	7	7
Blue Bon	—	300	300	—
Bruce-Presto	1000	5½	5½	5½
Bruneau	—	12	12	—
Burnt Hill	127000	59	53	58
AC Magnesite	—	55	55	—
C Security A	200	215	215	215
Cannon Mines	1000	26	26	26
Carbec	7550	310	305	305
Cassidy's	300	475	460	475
Chemalloy	57500	390	375	380
Chipman	4700	14	12	14
Comm. H. et M.	—	52	47	—
Commodore	400	100	100	100
Commodore w	—	40	40	—
Caminga	—	7½	7½	—
C Canorama	1000	14	14	14
C Manitoba	500	24	24	24
C Mogador	1000	11	11	11
C New Pac	500	35	35	35
Cargemines	3000	68	66	66
CQ Smelt	5070	147	142	142
Crusade	—	12½	12½	—
Dauphin	—	9	9	—
Delta Elect	2700	235	220	220
Devil's Elbow	1000	27	27	27
Dolson	9000	16	15½	15½
Dom Exp	—	17	17	—
D Oilcloth	400	14½	14½	14½
Dumont	1000	15½	15½	15½
Eagle Gold	440	138	138	138
East Sull	—	540	540	—
East Vent	&	13	13	—
Fab M	2000	8	8	8
Fano	6500	4½	4½	4½
Fidelity	1000	25	25	25
Fleet M	—	160	160	—
FT Reliance	1000	28	28	28
FoxLake	1000	9	9	9
Fundy Ex	2500	22	20	20
Futurity	—	35	35	—
Garney	1000	24	24	24
GlenLake	—	230	228	—
G W Min	500	65	65	65
Grissol	—	240	240	—
Guardian M	2500	27½	27½	27½
Gul-Por U	—	32	32	—
Imbrex	300	7⅛	7	7⅛
Inspiratn	200	170	170	170
James B	13500	41	37	37
Keltic M	2000	19	19	19
Kiena	2500	55	55	55
Kodiac P	2500	79	75	79
Kontiki	—	5	5	—
L AAccept A	100	180	180	180
Laduboro	2500	59	56	57
L Dufault	—	10¼	10	—
Lemieux C	2000	33	33	33
Louanna G	4500	20	19½	19½
Massval	—	6	6	—
Matachewan	101900	146	140	144
Merc Chip	5000	4	4	4
Merrill	—	120	119	—
Mid-Chib	—	13	12	—
Midepsa	—	270	265	—
Mistango	1000	12½	12½	12½
Mt Costigan	4000	20	19	20
M Pleast	1000	15	15	15
Muscocha	—	20	20	—
Native M	5000	11	11	11
N Glacier	5200	38	36	37
N Asbestos	—	9	8	—
N Rare M	—	19½	19	—
Pat Silver	3500	25	24	25
Peace Riv	500	740	735	735
Pennbec	3200	8½	8½	8½
Peso S	500	138	138	138
Phoenix O	200	330	330	330
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Prime Potash	500	10	10	10
Que Ascot	1000	4	4	4
Q Indust M	7500	5	5	5
Queenston	500	10	10	10
Rancheria	1000	16	16	16
Rouyn Ex	12000	18	17½	17½
RA Pete "B"	2500	77	75	75
Rusty L	—	6½	6½	—
St-L Colum	1300	170	170	170
St Lucie Ex	800	11	9½	9½
Sspawe	1000	5½	5½	5½
Shaw Mnc	3000	80	80	80
Silver Reg	—	17½	17	—
Silver Sum	1500	12½	11	11
Silver T	1500	41	41	41
S Dufault	2800	22	21	22
Spartan Air	500	79	79	79
Stairs Ex	500	10	10	10
td Gold	35000	13	13	13
Subeo	2200	163	163	163
Talisman	—	30	30	—
Tazin	6000	3	3	3
Titan	—	½	4	—
Trsterre	400	5 1 9	18	19
Trsterre	4500	19	18	19
U Asbestos	—	485	475	—
Un Obalski	—	35	35	—
Un Westrurne	300	485	485	485
Upton Copp	—	26	26	—
V Der Hout	—	270	270	—
Westairs	1500	6	5	6
West Hill	500	29	29	29
West Tin	1000	10	10	10
Wisconsin	2000	20	20	20
Zulapa	—	17	17	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 11 juillet ...	166.88	148.07	127.67	159.56	110.46
Clôture — 10 juillet ...	166.29	148.10	125.10	158.89	109.59
Haut — 1967	167.18	149.98	136.26	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(12 juillet à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97¼	98
5 1er oct.	1968	99½	100
5¾ 1er oct.	1969	100½	101¼
5 1er juin	1971	96¾	97½
5 1er juillet	1970	98½	99¼
4¼ 1er sept.	1972	92¼	93
5 1er oct.	1973	95	95¾
5½ 1er oct.	1975	96¾	97½
3¼ 1er juin	1976	80¾	81¾
5½ 1er aout	1980	96¼	97¼
4½ 1er sept.	1983	85¼	86¼
5¼ 1er mai	1990	93	94
5¾ 1er sept.	1992	99½	100½
5½ 1er oct.	1969	100¼	101
CNR 5½ 15 dec.	1971	98¼	99¼
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	93¼
CNR 4 1er fev.	1981	80½	81½
CNR 5¾ 1er juin	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El. 5½ avril	1991	89	90½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	96	97
N.B. 5½ 15 nov.	1988	93½	95
Ont. H 6 15 juil.	1988	95	96
Ont 5¾ 1er mars	1986	93	94
Que 6½ 1er oct.	1978	98	99
Que 6½ 1er oct.	1991	96	97
Que Hy 6 15 nov.	1979	93	94
Q Hy 6 15 juil.	1990	90	91
Terren 6¼ 1er juin	1991	92	93
Sask 6¼ 1er oct.	1986	96	97
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	98	100
Von 5½ 15 déc.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	94½	96
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 5½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
BA Oil 5½	1977	86	88
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R.5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Ray T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas Tr 5¾	1985	89	—
Ang Can Tel 6	1983	89	—
Bell Tel 6¾	1978	97	98
Bell Tel 5½	1982	89	90½
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	78	79
Bell Tel 6¼	1988	96¼	97¼
BP Tanker 6¼	1985	93	95
Brazillian 4¾	1970	95	—
Bowater Pow 3¾	1980	75	77
BC Teleph 6⅜	1991	94½	95½
Calgary Pow 5¾	1982	96½	—
Cdn Elect 4	1968	96½	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	—
Consumer Gas 5¾	1984	89	91
Cons Gas 5	1978	85½	86½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	89	—
NFLD Lt&Pow 5½	1978	89¾	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	83	85
Northwn Ut 5¾	1988	87	89
Northern Tel 5¾	1983	83	90
Que Ng 7	1990	97	99
Que NG 6	1988	85	—
Que Tel 7	1939	98½	100½
Tc Pipeline 5.85	1987	88	90
Union Gas 5½	1977	89¼	90¼
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Eaton's Realty 5	1978	85½	87
Loblaw Prop 5½	1983	90	—
Steinberg Prop 6	1984	91½	93½

Marché des bestiaux

(PC) — Mardi le prix pour toutes les catégories de bestiaux aux marchés de Montréal étaient les mêmes dans l'ensemble que ceux de la veille. La demande a été bonne et les ventes nombreuses.

Les arrivages ont compté 194 têtes de bétail, 187 veaux, 78 porcs et 26 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix ont rapporté **de $28.75 à $30.50**, les bons de **$27.75 à $28.50**, les moyens de $25.50 à $27.60, les communs de $22.50 à $25.25.

Les bonnes taures valaient de $25.25 à $25.50, les moyennes de $22.25 à $23, les communes de $19.25 à $22.

Les bonnes vaches se sont vendues de $20.50 à $23, les moyennes de $19 à $21.25, les communes de $17 à $19, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $11.50 à $17.25.

Les bons taureaux ont rapporté de $21.75 à $24, les moyens de $21 à $22.50, les communs $18.50.

Les bons veaux valaient de $32.50 à $36.50, les moyens de $27 à $33.50, les communs de $20 à $29.

Les porcs, catégorie "A", $29.25 : **les truies, $18.50.**

Aucune vente d'agneaux ni de moutons.

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Mark	1.51
Allemagne	Livre	.2698
Angleterre	Livre	3.0105
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0419
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4016
Chili	Escudo	.1965
Danemark	Couronne	.1557
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2201
Hollande	Florin	.2997
Italie	Lire	.007130
Japon	Yen	.002986
Mexique	Peso	.0885
Etats-Unis	Dollar	1.07 15/16
Norvège	Couronne	.1511
N.-Zélande	Dollar	1.50
Pérou	Sol	.0405
Suède	Couronne	.2098
Suisse	Franc	.2496
Tchécoslovaquie	Couronne	.1504
Venezuela	Bolivar	.2406

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $3.50, petites $2.75, Russet 4.50 à $5, Délicieuses $5 la boîte à verger, catégorie C $2 à $2.25, McIntosh AC $4.50 à $4.75 la boîte, McIntosh C, $2 à $2.25.

Asperges : $7 à $7.50 les 24 livres.

Betteraves : $1 la doz.

Brocoli : $3 la doz.

Concombres : No 1, $7 à $7.50 pour le boisseau de 6 doz., No 2, $6 le boisseau.

Carottes : No 1, $1.50 le la doz de paquets No 2, $1 à $1.25.

Ciboulette : ,75 la doz. de paquets.

Choux-fleurs : No 2, $2.50 pour 18.

Choux verts : No 1, $2.25 à $2.50 pour 18.

Choux chinois : No 1, $3 pour 15.

Epinards : $2.25 les 12 cellos et $2 le boisseau.

Chicorée-escarole : $2.50 pour 24.

Céleri : No 1, $2.75 à $3 la doz.; No 2, $1.25 à $1.50 la doz.

Fraises : No 1, $2 à $2.25 la doz. de chopines ; No 2, $1.50.

Laitue : frisée $1.50 la boîte de 24, Boston, $2 le cageot de 16, Iceberg No 1, $1.40 à $1.50 le cageot de 18, Romaine $1.75 le cageot de 18.

Oignonets et échalotes : ,40 à ,60 la doz.

Pois verts : $3 à $3.25 pour 20 livres.

Pommes de terre : nouvelles, $4, No 1, 95 à $1 les 50 livres, No 2, ,75 les 50 livres.

Persil : ,60 à ,75 la doz.

Poireaux : $1.25 la doz.

Rutabaga : nouveau, $4.50 pour 50 livres, No 1, $5 les 50 livres, petits $1 à $1.25 les 50 livres, $3.50 le boisseau, No 2, $1.50 les 50 livres, ,75 pour six.

Rad's en couche : ,40 à ,50 la doz. de paquets, $2.25 les 30 cellos de 6 cnoess.

Rhubarbe : petite ,30 à ,50 la doz. de paquets, grosse ,75 la doz. de paquets.

du parquet de la bourse

Marché terne et inégal à Montréal

La séance est plutôt terne jusqu'en début d'après-midi à la **Bourse de Montréal** et sa tendance est légèrement inégale.

Aucun secteur dans son ensemble ne semble être particulièrement en évidence.

Parmi les principales fluctuations du côté gagnant, CAE Industries progresse de ⅜ à 10¼, Atlantic Sugar de ¼ à 10¾, Canada Iron de ⅛ à 18¾, Canadian Marconi de ⅛ à 57⅛, Canadian Petrofina de ⅜ à 14⅞, Denison Mines de ½ à 71, Home Oil "A" de ¼ à 21⅛, Loeb de ⅛ à 13½, Moore Corp. de ½ à 31½ et Rio Algom de ½ à 35.

Chez les perdants, Dome Pete fléchit de 1 à 60 sur des prises de bénéfices. Canadian Breweries perd ⅛ à 7, Cominco ⅜ à 30⅛, Inco ½ à 105, Husky Oil ¼ à 18¼, International Utilities ⅝ à 35⅜, Imperial Oil ⅛ à 63¼, Oshawa "A" ½ à 40½ et Trans-Canada Pipe ⅛ à 31⅜.

A la Bourse Canadienne parmi les industrielles, Delta Electric gagne 15 cents à 2.35 et Kodiak Pete en perd 4 à 75 cents. Dans le secteur minier, Burnt Hill gagne 7 cents à 58 cents, Chemalloy 15 à 3.90, Matachewan 2 à 1.43 et South Dufault 1 à 22 cents. Consolidated Quebec Smelting perd 6 cents à 1.42 et James Bay 1½ à 39½ cents.

* * *

Après un début de séance très lent le marché devient plus animé à **Toronto** et généralement en hausse.

Aux pétroles, Dome gagne 1 point à 59¾ et Scurry-Rainbow ⅝ à 39. Aux uraniums, Rio Algom gagne 1 à 35¼ et Roman Corp. ¼ à 19⅜. Aux aurifères, Dome gagne ⅜ à 49 et Madsen 3 cents à un haut de 1.63.

Aux industrielles, Northern & Central Gas fléchit de ⅜ à 11 sur un volume de plus de 27,000 actions, dont une transaction-bloc de 25,000 actions. Shop & Save qui rapporte des ventes et bénéfices record à la fin de l'année fiscale, progresse de ¼ à 12¼. PCE Explorations aux spéculatives gagne 8 cents à $1.33.

* * *

La tendance des cours s'infléchit aujourd'hui à **Wall Street** sous la pression de prises de bénéfices mais par contre les titres de cigarettes sont recherchés par suite de nouvelles favorables concernant cette industrie.

En fin de matinée un rapport a été émis voulant que lors d'une conférence de presse demain jeudi, l'université Columbia révèlera qu'un nouveau procédé a été découvert pour réduire les méfaits de la cigarette.

L'indice industriel Dow Jones s'inscrit à 877.02, en baisse de 2.43. La moyenne des 60 titres clé de la Presse Associée fléchit de .3 à 380.1.

American Telephone en hausse de 1¾ mardi à la suite de ses baisses récentes, cède un peu de terrain.

* * *

LONDRES — Les affaires sont calmes au Stock Exchange mais la tendance est soutenue. Les vedettes industrielles poursuivent leur avance de leur veille mais à un rythme moins rapide toutefois qu'hier mardi. Les hausses en fait découlent plus de la pénurie continue d'actions que de la demande qui est assez lente aujourd'hui. Les gains initiaux ne sont d'ailleurs pas complètement maintenus et quelques replis partiels se dessinent en cours d'après-midi, le Financial Times n'accusant plus qu'un gain de 1,2 à 356,5, après avoir atteint un niveau record pour l'année de 357,2 à

* * *

PARIS — Les valeurs françaises enregistrent cet après-midi une tendance assez irrégulière avec toutefois une majorité de points de baisse. Les écarts sont cependant moins importants en général qu'hier où la bourse a atteint son niveau le plus bas depuis le début de l'année. Il n'est guère probable de toute manière que la tendance se redresse d'une façon sensible car le marché connaît aujourd'hui encore une faible activité.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Abitibi	1455	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅛
Acklands	4300	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Acklands p	z25	$23	23	23	
Alta Gas T	623	$38¾	38⅜	38¾	+ ¼
Alta Gas p	30	$92	92	92	
Alta Gas w	1050	915	910	915	+10
Algo Cent	z91	$8¼	7⅜	7⅜	
Algoma St	1787	$23¾	23¼	23¼	— ⅜
Alcan	3049	$29⅜	29⅜	29⅜	— ¼
Alcan pr	100	$38⅜	38¼	38¼	
Alumin 2p	75	$43½	43½	43½	+ ½
Anglo-c pr	100	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Ang CT 315	50	$52¼	52¼	52¼	
Anthes A	1165	$27	26½	27	+ ½
Anthes B	100	$26½	26½	26½	+ 4½
Argus C pr	435	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Asbestos	400	$23	23	23	+ ⅛
Ashdwn B	1600	$8	7¾	8	+ ¼
Atl Sugar	2095	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅛
Auto Elec	1715	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Bahama	6200	81	72	81	+11
Bank Mtl	2160	$127⅛	127⅛	127⅛	— ⅛
Bank N S	720	$149⅜	149½	149½	— ¼
Barclona	z2	150	150	150	
Bathrst p	100	$17	17	17	— 1
Bathrst w	z10	750	750	750	
Beaver L	150	$36	36	36	
Becker B p	475	$8½	8½	8½	
Bell Phne	3036	$48⅜	48⅜	48⅜	
Bow Valy	1650	$15	15	15	+ ⅛
Bow Vly w	600	775	775	775	+25
Bramalea	1000	$10⅜	10½	10⅜	
Brazilian	286	$12½	12½	12½	
BA Constr	200	$6½	6½	6½	
BA Oil	1884	$38⅛	37⅞	37⅞	— ⅜
BC Forest	475	$19⅛	19⅛	19⅛	
BC Pack A	100	$18½	18½	18½	+ ½
BC Pack B	140	$18½	18½	18½	— ½
BC Phone	244	$67¾	67¾	67½	+ ½
BCPh 4.84	300	$22¼	22¼	22¼	
Br Intl Fin	1000	180	175	175	+ 5
Burns Fds	200	$14¾	14¾	14¾	
CAE Ind	4720	$10¼	9¾	10⅛	+ ¼
Calgary P	500	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
CD Sugar	150	$23	23	23	
Can Cem	90	$38¾	38⅝	38¾	— ¼
Can Cem p	125	$24¼	24¼	24¼	— ¾
Can Iron	z25	$18½	18½	18½	
Can Iron p	z15	$86	86	86	
Can Malt	200	$22	22	22	+ ½
C Packrs A	100	$81¾	81¾	81¾	+1¾
C ackrs B	100	$84¼

VENDEUR
POUR MAGASIN DE MEUBLES
NOUS DEMANDONS un vendeur pour importante chaine de magasins de meubles établie depuis 20 ans dans la ville de Montréal. CHANCE D'AVANCEMENT. Excellent salaire et boni selon la compétence et l'expérience.
POUR INTERVIEW DEMANDEZ
M. LANTHIER
GERANT GENERAL
Tél. CL. 4-5351

ASSISTANT DESSINATEUR OU MODELISTE
Pour robes junior. Excellente occasion
Ecrire mentionnant expérience
CASE 10185 LA PRESSE

FIREBIRD CONVERTIBLE NEUVE
SPRINT : 215 H.P.
4 vitesses au plancher
"Custom trimming"
Equipement complet
$3,700
Reprise acceptée
M. MOUSSA — 937-7411
10 hres à midi
6 hres à 8 hres p.m.

GERANT de BUREAU
Salaire : $10,000 à $11,000 plus avantages d'administrateur
LE POSTE : Entière responsabilité des systèmes de comptabilité du crédit et des recouvrements ainsi que du personnel du bureau.
L'HOMME : Agé de 28 à 45 ans, ayant au moins 3 ans d'expérience dans ce domaine. Doit être employé actuellement mais recherchant un emploi stimulant avec possibilités d'amélioration.
LA COMPAGNIE : Une jeune organisation, bien établie, à la fine pointe du commerce dans le domaine du vêtement.
Discrétion assurée aux réponses mentionnant dossier 7-130 adressées à M. A. Etcovitch
CRAIMER ASSOCIATES LTD.
1435 St-Alexandre, suite 1275
Montréal 2

VILLE DE ST-EUSTACHE

Comté Deux-Montagnes

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Règlement no 549

EGOUTS — AQUEDUC

La Ville de St-Eustache, Co. Deux-Montagnes recevra des soumissions pour la construction d'un système d'égouts et d'un réseau d'aqueduc.

Ces soumissions devont être déposées au bureau du Greffier à 235 rue St-Eustache, St-Eustache, Co. Deux-Montagnes au plus tard à 5 heures P.M. le 7 août 1967, suivant la procédure établie aux Cahiers des Charges.

Les Cahiers des Charges les plans et les feuilles de soumissions pourront être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils CHAGNON . RATELLE ET ASSOCIES, 367 boulevard Sauvé, St-Eustache, à partir du 14 juillet 1967 jusqu'au 20 juillet 1967. Après cette date aucun document ne sera émis. Ces documents pourront être obtenus contre un dépôt certifié de $100.00 fait à l'ordre des ingénieurs. Ce dépôt sera remboursé contre le renvoi des documents dans les dix jours de la date d'ouverture des soumissions à la condition que l'entrepreneur ait présenté une soumission.

La soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission, "Bid Bond" de $15,000.00.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Henri Hémond, Greffier
Ville de St-Eustache,
Co. Deux-Montagnes.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIERE

APPEL D'OFFRE No 1

La Commission scolaire régionale Lanaudière recevra jusqu'à 4 heures (heure avancée de l'est,) le 26 juillet, à 333 Tellier, Joliette, P.Q., l'appel des offres sous enveloppes scellées pour l'équipement des ateliers suivants ; mécanique automobile, mécanique d'ajustage, débosselage et peinture, soudure, menuiserie et électricité.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire régionale auquel il joindra un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire régionale, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire régionale Lanaudière.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents à compter de 9 h. a.m., le 12 juillet 1967, auprès de l'acheteur de la Commission scolaire régionale, M. Raymond Laporte, au 333 rue Tellier, Joliette.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 8 h. (heure avancée de l'Est), le 26 juillet 1967, à 333 rue Tellier, Joliette.

La commission scolaire régionale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-Trésorier :
J.-GUY NADON

Le 10 juillet 1967.

APPEL D'OFFRES

Jeudi, 26 juillet 1967, des soumissions seront reçues avant 5 heures p.m., au bureau du secrétaire-trésorier à l'hôtel de ville de Contrecoeur pour la construction d'un réseau d'aqueduc.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules obtenues au bureau des ingénieurs-conseils, LALANDE, TETREAULT & ASSOCIES, 2, boul. Desauniers, St-Lambert, Qué.

Plans et devis pourront être obtenus au même bureau moyennant un dépôt de $50 en argent ou chèque visé, fait à l'ordre des ingénieurs. Ce montant ne sera remboursé qu'aux entrepreneurs qui auront soumissionné et à condition que les plans et devis soient retournés en bon état dans les dix jours suivant l'ouverture des soumissions.

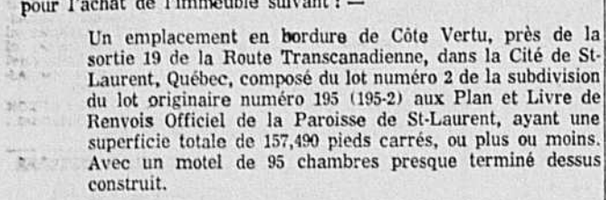
La Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Elle ne sera pas responsable également des frais encourus par le ou les soumissionnaires.

Ce 12ème jour de juillet 1967.

JEAN-MARIE JACQUES,
Secrétaire-Trésorier,
Hôtel de Ville de Contrecoeur.

MARQUEURS ET ASSEMBLEURS
Avec expérience dans la structure d'acier. Très bonnes conditions de travail.
S'adresser à : 5330, rue Paré, Montréal, près du boulevard Décarie.
731-7631

AMEUBLEMENTS DE BUREAU APEX



95 Extincteurs chimiques chargés en 1967	chacun	16.00
250 Chaises empilables en métal	chacune	7.50
325 Bureaux toutes grandeurs, bon état	depuis	35.00
505 Chaises de bureau avec bras, pivotantes, de sténo		BAS PRIX

VENTE DE DEMENAGEMENT ET D'EXPROPRIATION
TOUT DOIT ETRE LIQUIDE

250 Chaises de bureau, droites et Bentwood	depuis	5.95
175 Bureaux d'écoliers presque neufs	depuis	7.50
145 Vestiaires très résistants	depuis	12.50
Bibliothèques sans portes et à sections	depuis	25.00
32 Classeurs "Kardex" 3" x 5" — 8" x 5"	chacun	35.00

COFFRES-FORTS : porte simple ou double, pour notaires, bijoutiers, etc., coffret mural à l'épreuve du vol . . . AU PLUS BAS PRIX.

Bureaux d'administrateurs, noyer, acajou, chêne	depuis	79.00
380 Classeurs 1, 2, 3 ou 4 tiroirs	depuis	10.00
Protecteurs de chèque Paymaster, Valeur 127.50	depuis	55.00
Dactylos Underwood Standard	depuis	49.00

Machines à additionner, à écrire, comptomètres, caisses enregistreuses, table de conseil d'administration, ventilateurs sur pied, classeurs, armoires à papeterie, rayonnage, meubles fonctionnels, réfrigérateurs.

343 est, rue Notre-Dame — Tél. 861-3691

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de la faillite de :

L. MAURICE SEMETEYS, FAILLI

Des soumissions cachetées accompagnées d'un dépôt par chèque visé de $25,000.00 seront reçues aux bureaux de MM. INNS, ROSS & SONS, Suite 2430, Edifice de la Banque Royale du Canada, Place Ville-Marie, Montréal 2, jusqu'à midi, le mercredi 19 juillet 1967, pour l'achat de l'immeuble suivant : —

Un emplacement en bordure de Côte Vertu, près de la sortie 19 de la Route Transcanadienne, dans la Cité de St-Laurent, Québec, composé du lot numéro 2 de la subdivision du lot originaire numéro 195 (195-2) aux Plan et Livre de Renvois Officiel de la Paroisse de St-Laurent, ayant une superficie totale de 157,490 pieds carrés, ou plus ou moins. Avec un motel de 95 chambres presque terminé dessus construit.

Toutes les soumissions devront être soumises sur les formules préparées par le syndic à cette fin, et ces formules seront fournies sur demande par le soussigné.

La propriété peut être inspectée en prenant rendez-vous avec le syndic soussigné qui mettra également à la disposition des personnes intéressées toutes informations concernant les plans et devis, ainsi que le détail des hypothèques et privilèges grévant la propriété.

Le syndic se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission.

LLOYD H. PAUL, syndic.

INNS, ROSS & SONS,
Suite 2430, édifice de la
Banque Royale du Canada,
Place Ville-Marie, Montréal 2 Québec

Nécrologie

M. W. J. Geldart

M. Winston J. Geldart, personnalité bien connue du monde des relations publiques et ancien journaliste, est décédé ce matin à l'hôpital East General de Toronto à la suite d'une brève maladie. Il était âgé de 53 ans.

M. Geldart était vice-président de l'étude Relations Publiques et Industrielles Limitée et habitait Toronto depuis 14 ans. Il laisse dans le deuil sa femme, Isabelle et trois filles : Michèle, étudiante à l'Université de Toronto, Loraine et Simone.

Né à Changhai, en Chine, il fit ses études à Vancouver, New York et au Collège Victoria de Toronto. M. Geldart débuta dans sa carrière de journaliste dans le nord de l'Ontario et fut ensuite associé avec le "Sudbury Star" et le "Windsor Daily Star". Au cours de la seconde grande guerre mondiale, il travailla comme surveillant des services d'information de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Après plusieurs années dans le domaine des relations publiques financières, il entra au service de l'étude Relations Publiques et Industrielles Limitée en 1954 et, il y a cinq ans, il devenait vice-président. Il était membre du Engineer's Club de Toronto.

Messe anniversaire

TOURIGNY (Diana) — Le 15 juillet, à 5 hrs p.m., à l'église Notre-Dame-de-Grâce, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Diana Tourigny. Parents et amis sont priés d'y assister. Il y a 3 ans que tu nous a quittés, pour toujours. Laissant dans nos coeurs un souvenir éternel. Du haut du ciel, veille sur nous. De tes enfants et petits-enfants.

ALARIE (Jacques) — Triste souvenir nous rappelle le 12 juillet 1965. Notre cher fils Jacques parti subitement, emportant avec lui tous nos regrets. Dieu nous l'a ravi, mais nous gardons dans nos coeurs un pieux et éternel souvenir. Une messe 2e anniversaire sera chantée samedi, le 15 juillet, à 4 hrs 30 p.m., en l'église St-Sylvain, boul. Lesage, St-Vincent-de-Paul. Papa et maman.

REMERCIEMENTS



Mme Marie-Blanche Lefebvre

La famille de Mme Marie-Blanche Lefebvre remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur mère survenu le 23 mai 1967 soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathie, soit par bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

Ceux qui ont omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



M. MARCEL MERCURE

Mme Marcel Mercure ses enfants, ainsi que les membres des familles Mercure et Giard, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion du décès de M. Marcel Mercure, propriétaire de Mercure Express Limitée, décédé le 10 juin dernier, à l'âge de 49 ans, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, télégramme, visite où assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible.

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 juin 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KRUSE MOTORS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Gaspé, à Percé, Qué., le 4ème jour de juillet 1967, sous le numéro 47877. Ce 7ème jour de juillet 1967.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées accompagnées d'un chèque visé de 20 pour cent de l'offre, seront reçues au bureau du syndic jusqu'au 14 juillet 1967 pour l'achat de : Brevet de nettoyeur de boules pour salle de quilles.

Jacques Geoffrion, Syndic.

GEOFFRION ET DRUKER,
510 boul. St-Laurent,
Montréal, P.Q. Tél : 288-2144.

AVIS PUBLIC

AVIS est donné que le 24 juillet 1967, à deux heures et trente de l'après-midi, le notaire soussigné procédera, à son bureau, à 138, rue Brunelle, ville de Beloeil, comté de Verchères, à la vente à l'enchère de l'immeuble appartenant aux enfants mineurs de feu Harry Hodgkins Brown, connu et désigné comme suit :—

Le lot numéro quatre-vingt-quinze de la subdivision du lot originaire numéro trente-trois (33-95) du cadastre de la paroisse de St-Mathieu de Beloeil; avec une maison d'habitation y érigée, portant le numéro civique 289 de la rue Mgr Bourget, en la ville de Beloeil, comté de Verchères, et tous autres droits et servitudes s'y rattachant.

Cette vente sera faite en vertu d'un jugement de l'honorable juge P. Pothier, juge de la Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Richelieu, sous le numéro 8318 des dossiers de la dite Cour, en date du 19 juin 1937. Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire soussigné.

BERNARD CORMIER, notaire,
138, rue Brunelle,
Beloeil,
comté de Verchères, Qué.
Téléphone : 467-2817.

Naissances — Décès — In memoriam

BEAUREGARD (Mary-Ann) — A Longueuil, le 10 juillet 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mary-Ann (Annie) McMahon, épouse de feu Oscar Beauregard, mère de Mme J.-C. Jackson (Eileen), Mme F. Lauzière (Lillian), grand-mère de Mme G. Beaupré (Michèle), Pierre, Lorraine, Mme R. Joyal (Audrey), Donald, arrière-grand-mère de Stephan, Serge, Eric, soeur de Mme A. Weddel (Kathleen), Mme T. R. Gladwish (Hilda). Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche & Fils
86, rue Longueuil
via St-Charles, Longueuil

pour se rendre à l'église Ste-Clare, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Omer) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Omer Bélanger, époux d'Eveline Lacharité, il laisse son fils Raynald, sa bru, née Simone Bolduc, ainsi que ses petits-fils Jacques et Mario. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs. La dépouille mortelle sera réexposée jeudi le 13, à 1 heure, aux salons funéraires Brien, rue Ball, Sherbrooke, jusqu'à vendredi le 14 où un 2e service aura lieu à 4 heures, et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (François) — A Ste-Philomène de Châteauguay, le 11 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. François Bigras, époux de feu Corinne Longtin, autrefois d'Howick. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léo Lamoureux
Ste-Philomène

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière d'Howick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Jeanne) — A Verdun, le 12 juillet 1967, à l'âge de 69 ans 7 mois, est décédée Mme Maurice Blain, née Jeanne McGee, demeurant 446 Moffat, autrefois de St-Rémi-de-Napierville, mère d'Andrée (épouse du Dr J. L. Frigon). Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Rémi-de-Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLONDIN (Caroline) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Caroline Richard, épouse d'Avila Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922, boulevard Rosemont

pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLET (Florida) — A Montréal, le 9 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Arthur Brouillet, née Florida Deslauriers, demeurant 10,596 Delorimier, Ahuntsic, mère de Mme Jean Desjardins (Jeanne), Mme Ferdinand Bonnette (Fernande), Mme Denis Rousseau (Madeleine), et Georges, et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2645 boul. Henri-Bourassa est

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Joseph) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 90 ans, est décédé Joseph Brunet, fils de feu Placide Brunet et de feu Marie Major. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
807, rue Roy est

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUREAU (Louis) — A Montréal, le 9 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Louis Bureau, époux de Rose-Anna Kelly, demeurant à 2172 Lebrun. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langois,
8628 rue Hochelaga,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Agathe) — A Lachenaie, le 11 juillet 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Léo Cantin, née Agathe Deschamps, demeurant à 199, Principale, Lachenaie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Guay & Fils
756, rue St-Louis, Terrebonne

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPONI (Roland) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roland Caponi, époux de Théodora Berthiaume, demeurant à 2195 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1385, rue Ontario est

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Eusène) — A St-Hyacinthe, le 11 juillet 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Eugène Chagnon, époux en 1ères noces de feu Lumina Lamothe et en 2èmes noces de feu Amérentienne Leclerc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Emilien Phaneuf
rue Principale
St-Antoine-sur-Richelieu

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine, où le service sera célébré à 4 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENEL — A Ste-Anne-des-Monts, le 9 juillet 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Georges Chenel. Elle laisse ses enfants de Montréal : M. et Mme Marcel Poirier (Germaine), M. et Mme Georges-Henri Chenel, M. et Mme Alfred Chenel ; de Marsoui, Gaspé-Nord : M. et Mme Léon Rioux (Thérèse) ; de Ste-Thérèse de Gaspé : Mlle Alvenia Chenel ; de Ste-Anne-des-Monts : M. et Mme Hector Chenel, M. et Mme Louis-Joseph Chenel, M. et Mme Jean-Paul Chenel. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gagnon et Frères,

pour se rendre à l'église de Ste-Anne-des-Monts où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODY (Ida) — A Verdun, le 10 juillet 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme John Cody, née Ida Théorêt, mère de Lise et Normand, demeurant à 703, 6e ave, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLPRON (Florence) — A Montréal, le 12 juillet 1967, à l'âge de 79 ans 11 mois, est décédée Florence Lemieux, épouse de feu Rosa Colpron, demeurant au Foyer Emilie-Gamelin. Elle laisse dans le deuil 2 filles, Claire et Soeur Thérèse Colpron, de la congrégation Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Florianne) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Florianne Corbeil, fille de feu Zénophile Corbeil et de feu Sarah Gagnon. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc
1922, boul. Rosemont,

pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Pierre) — Accidentellement, à Deschaillons, comté Lotbinière, le 10 juillet 1967, à l'âge de 15 ans, est décédé Pierre Corriveau, fils de Raymond Corriveau, vice-président de Montréal Terra Cotta (1966) Ltd.-Ltée, et de Dame Marie Parent, demeurant à Deschaillons, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léon Charland
Deschaillons

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Ernest) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Ernest Cossette, époux de Marguerite Mayer, demeurant à 5217 Coolbrook. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Joseph) — Accidentellement, à Montréal, le 8 juillet 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé Joseph Deschamps, fils de Roland Deschamps et de Mafalda Conicchio, demeurant à 6291, Beaulieu. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Adélisca) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Raoul Desrosiers, née Adélisca Legault, demeurant à 8770C, Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI BIASIO (Ermelina) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Luigi Di Biasio, née Ermelina De Luca, demeurant à 5801 Des Roses, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



M BORROMEE J. DERY

M. Borromée J. Déry du 80 rue Maisonneuve, Hull, P.Q., natif de St-Raymond-de-Port-Neuf, photographe avantageusement connu dans la région de Hull depuis plus de 50 ans, est décédé subitement à sa résidence d'été à Queen's Park, Aylmer, P.Q., le samedi 8 juillet 1967 à l'âge de 71 ans. M. Déry a fait parti pendant plusieurs années du Club Richelieu, de la Société St-Jean-Baptiste, de la Chambre de Commerce ainsi que la Ligue du Sacré-Coeur de Hull.

Il était l'époux de feu Blanche Simard. Il laisse cinq filles : Mlles Georgette et Françoise de Hull, Mme Auguste Drolet (Lucille) de Sillery, Mme Roy Kiskman (Madeleine) de Pierrefonds, Mme Guy Laurin (Berthe) de St-Lambert, également cinq frères : Charles, Michel, Elie, de St-Raymond-de-Port-Neuf, Edmond et Ovila de Québec ainsi que 9 petits-enfants.

Funérailles, mercredi le 12 juillet en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Hull à 8:30. Inhumation au cimetière Notre-Dame du même endroit. Direction : Maison Funéraire Racine, Racine et Robert Enrg., 101 rue Notre-Dame, Hull, P.Q.

DOWNS (Mary C.) — A Pointe-aux-Trembles, le 11 juillet 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Martin Downs, née Mary C. Clancy, demeurant 13,815, Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
11,813 Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Albert) — A St-Etienne de Beauharnois, le 9 juillet 1967 à l'âge de 57 ans, est décédé subitement M. Albert Faubert, époux de Marguerite Gendron, demeurant à 737 St-Edouard, St-Etienne de Beauharnois. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie et Frères Enrg.,
127 rue Ellice, Beauharnois,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVREAU (l'honorable juge Guy) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé l'honorable juge Guy Favreau, époux de Françoise Laflamme, père de Maurice, Jocelyne, Louis et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Omer) — A Montréal, le 11 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Omer Fleury, époux de feu Olida Pichette ; demeurant à 1696 Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANIEL (Roland) — A Kirkland, le 10 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Roland Laniel, époux d'Hermeline Brunet, père de Carmen (Mme Y. Raymond), Huguette, Claudette et Ginette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
281, rue Bord-du-Lac
Pointe-Claire

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, à Pointe-Claire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Malvina) — A Verdun, le 9 juillet 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Hector Lapierre, née Malvina Lortie. Elle laisse sa fille, Mme veuve Albert Bigras, demeurant à 762 Valiquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Adrien) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adrien Laramée, époux de Berthe Labelle, demeurant à 5390, West Hill, appt 12. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Adrien) — A Verdun, le 10 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Adrien Larocque, époux de Thérèse Brais, demeurant à 3341 Evelyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3565 boul. LaSalle,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA ROCQUE (Alfred) — A Montréal, le 11 juillet 1967, après une longue maladie est décédé, à l'âge de 93 ans, Alfred La Rocque, époux de feu Emma Magnan, père d'Alfred, François et Louis-J., lui survivent aussi 12 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon

William Wray et Walton,
2075, rue University.

Funérailles à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 3535 Ave du Parc, vendredi le 14 juillet à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

LEBLANC-OLLU (Jean) — A Montréal, le 10 juillet 1967, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Jean Leblanc, fils d'Emile Leblanc et de Jeanne Ollu, demeurant à 4538, des Erables. Il laisse dans le deuil, 2 soeurs: Jacqueline (Mme Jean-Paul Brouillard) et Fernande (Mme Roland Provençal). Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4733, rue Delorimier

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Alma) — A Montréal, le 12 juillet 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Léger, née Alma Boisjoly, demeurant à 1697 Galt. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise

pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Evelyna) — A Cité Deux-Montagnes, le 10 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Henry Loiselle, née Evelyna Soulier, demeurant à 147, rue Légion, Cité Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin & Fils
1004, chemin Oka
Cité Deux-Montagnes

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Gérard) — Accidentellement, le 9 juillet 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Gérard Maheu, époux d'Yvette Lefebvre-Roy, père de Gilbert. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau

à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Antoine, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pri